

PERTINAX
(André Géraud) [1883-1974]

(1943)

LES FOSSOYEURS

Défaite militaire de la France
— Armistice — Contre-révolution

Tome II
PÉTAÏN

Collection
“Civilisations et politique”

LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES
CHICOUTIMI, QUÉBEC

<http://classiques.uqac.ca/>



<http://classiques.uqac.ca/>

Les Classiques des sciences sociales est une bibliothèque numérique en libre accès développée en partenariat avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQÀC) depuis 2000.

UQAC

<http://bibliotheque.uqac.ca/>

En 2018, Les Classiques des sciences sociales fêteront leur 25^e anniversaire de fondation. Une belle initiative citoyenne.

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
[LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.](#)

Cette édition électronique a été réalisée par *Michel Bergès*, bénévole, historien des idées politiques, professeur retraité de l'Université de Bordeaux - Montesquieu, directeur de la collection "Civilisations et politique",
[Page web dans Les Classiques des sciences sociales.](#)

à partir de :

PERTINAX (André Géraud) [1883-1974]

**LES FOSSOYEURS. Défaite militaire de la France — Armistice —
Contre-révolution.**

Tome II. Pétain

New York, Les Éditions de la Maison française, Inc., 1943, 316 pp.



Courriel : Michel Bergès : m.berges.bach@free.fr

Police de caractères utilisés :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5'' x 11''.

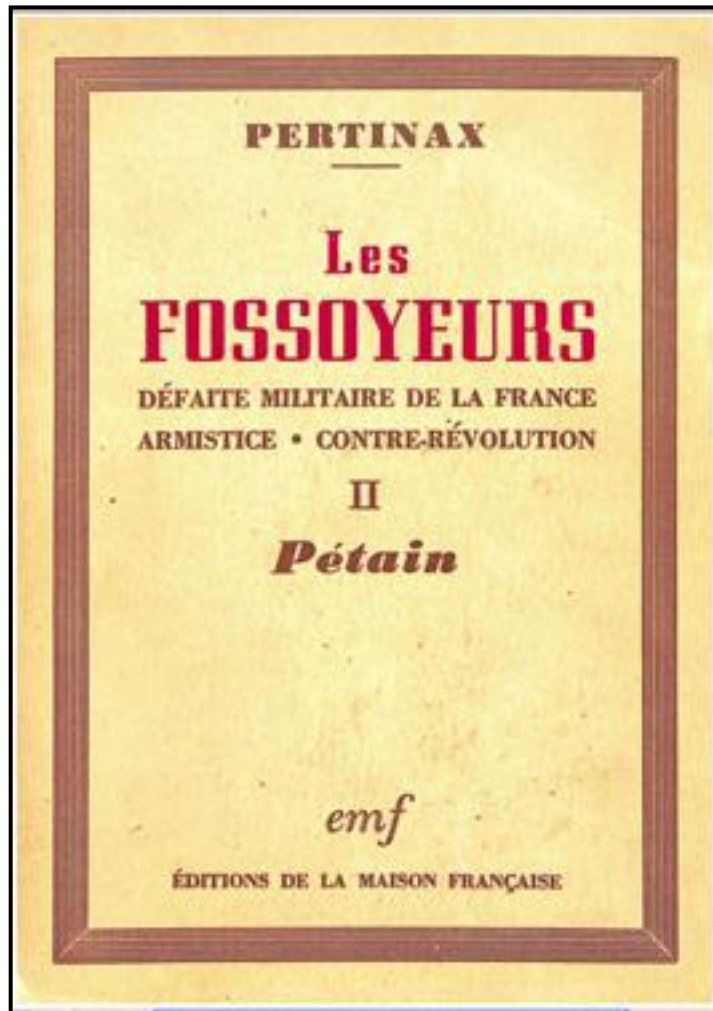
Édition numérique réalisée le 21 décembre 2022 à Chicoutimi, Québec.



PERTINAX
(André Géraud) [1883-1974]

LES FOSSOYEURS.

Tome II. Pétain



New York, Les Éditions de la Maison française, inc., 1943, 316 pp.

Pertinax

(André Géraud)

—

LES

FOSSOYEURS

DÉFAITE MILITAIRE DE LA FRANCE.
ARMISTICE. CONTRE-RÉVOLUTION.

II

PÉTAIN

- emf -

Copyright 1943 by

*EMF / Éditions de la Maison française, Inc.
610 Fifth Avenue, New York, N. Y.*

Toute notre reconnaissance à **Michel Bergès**, historien des idées politiques, professeur retraité de l'Université de Bordeaux-Montesquieu et directeur de la collection "Civilisation et politique" pour l'immense travail accompli et toutes les démarches entreprises afin que nous puissions diffuser en libre accès à tous ces ouvrages qui nous permettent non seulement de comprendre mais de nous rappeler.

Michel Bergès



Travail bénévole :

http://classiques.uqac.ca/inter/benevoles_equipe/liste_berges_michel.html

Publications de Michel Bergès :

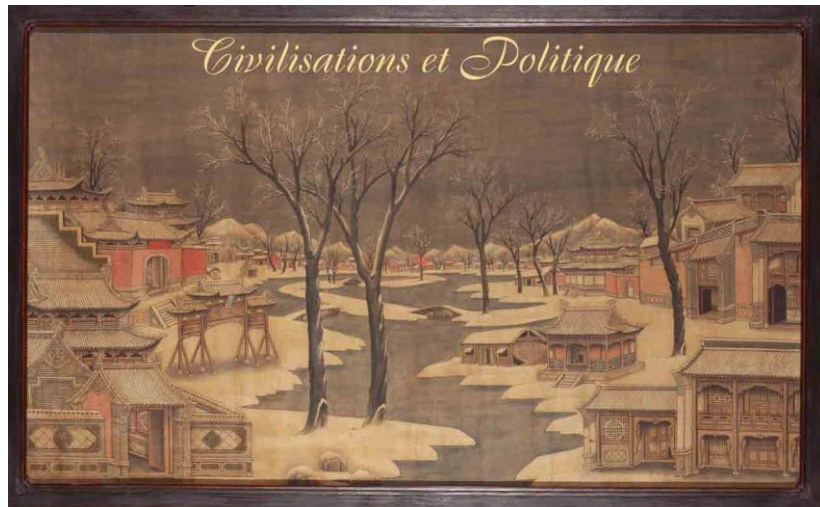
http://classiques.uqac.ca/contemporains/berges_michel/berges_michel.html

Collection "*Civilisations et politiques*" dirigée par Michel Bergès :

http://classiques.uqac.ca/contemporains/civilisations_et_politique/index.html

Un ouvrage de
la collection “Civilisation et politique”

Fondée et dirigée
par
Michel Bergès
Historien, professeur retraité
de l’Université de Bordeaux — Montesquieu



http://classiques.uqac.ca/contemporains/civilisations_et_politique/

LES FOSSOYEURS.

Présentation des ouvrages d'André Géraud (Pertinax) et d'Henry Torrès

Michel BERGÈS

17 décembre 2022

[Retour à la table des matières](#)

La collection « Civilisations et Politique » propose au lecteur deux ouvrages sur la période des années 1914-1944 : le premier, d'André Géraud *Les Fossoyeurs. Défaite militaire de la France – Armistice – Contre-révolution*, le second, d'Henry Torrès : *La France trahie. Pierre Laval*.

– André Géraud (*Pertinax* de son nom de plume) est un célèbre journaliste spécialiste de relations internationales, né le 18 octobre 1883 à Saint-Louis de Montferrand (près de Bordeaux), résident après 1945 du village de Ségur-le-Château (aux confins de la Corrèze, de la Dordogne, de la Haute-Vienne et du Lot), décédé à Brive-La-Gaillarde le 11 décembre 1974.

(cf. les sites : https://fr.wikipedia.org/wiki/André_Géraud,

et

<http://www.periberry.com/article-segur-le-chateau-en-1945-110504013.html>).

Son essai, *Les Fossoyeurs*, a été publié en deux tomes aux Éditions de la Maison française à New York en 1943.

Nous sommes en présence d'une des plus importantes analyses de la crise française des années 30 et 40, causée plus par les comportements des classes dirigeantes conservatrices que par des manquements de la démocratie républicaine en général, souvent évoqués comme prétextes selon cet auteur antifasciste attentif à rechercher les causes de la Seconde Guerre mondiale.

Porté par une culture historique et littéraire accomplie, le livre s'enrichit des *notes du journal* de ce dernier, tenu depuis 1918, densifié en 1934, fort aussi de la rédaction de *certains d'articles* dans le quotidien droitier *L'Écho de Paris*, puis dans *L'Europe nouvelle* (créé par Louise Weiss en 1918), dont Pertinax assumait la direction à partir de mars 1938.

Travail quotidien très prenant, poursuivi par un poste de correspondant de l'*Agence Française Indépendante (AFI)* à New York, où il se réfugia en juin 1940 fuyant le « régime de Vichy », qui, en retour de son engagement éditorial patriote, le « dénationalisa », comme beaucoup de ceux qui refusèrent l'humiliation, la défaite et la dictature qui s'ensuivit, sous la houlette de Pétain et de sa « clique ».

Indépendant d'abord (dans le sillage d'Albert Londres !), engagé dès l'été 1940 sur le chemin de l'honneur des *Français Libres*, témoin privilégié de par son poste d'observation et d'action, André Géraud propose une étude spectrale de l'effondrement progressif de la politique du pays. Il a suivi ou interrogé tous les grands responsables de l'époque, français et anglais, ce qui lui a permis d'apprécier les entre-chocs des systèmes de pouvoir en présence. Il a dressé aussi des portraits bien enlevés concernant à la fois :

– des politiciens « *de basse extraction morale* » (*sic*), lâches ou incapables, traîtres et corrompus au besoin, démagogues ou hésitants, ou tout cela à la fois... Exemple ? Le prototype ineffable, nous souffle le Pertinax-La Fontaine, le Laval Volpone plus que Scapin, « paysan gentilhomme » affairiste et arriviste tout à son démon du pouvoir, jetant ses mauvais sorts et distillant ses poisons de vengeance contre ses ennemis politiques : un des plus grands traîtres que la France ait connus depuis le Ganelon littéraire de la Chanson de Roland et de la bataille de Roncevaux... à la démonstration de l'auteur ;

– des militaires, perclus de décorations et d’honneurs, « clans » très hiérarchisés et concurrents, aveugles quant aux lézardes profondes de leur « système » depuis 1918, comme aux désuétudes de leurs « stratégies » face au danger hitlérien ;

– des diplomates à la traîne de la boîte à idées paralysante de la Société des Nations, déboussolés par les changements incessants de directions, d’alliances et de mésalliances contradictoires ;

– des requins de la haute finance (« *les 200 familles* »), soutenant un « consortium » d’opinions (le « *gang de la grande presse* »), aux dents qui dépassaient, accouplés à certains politiciens véreux ou directement engagés dans l’arène politique, prêts à vendre leur âme et le pays à tous les dictateurs de passages et à leurs agents... ;

– des intrigantes demi-mondaines, habituées du pied de grue d’anti-chambre auprès de décideurs primesautiers, trop facilement influençables ;

– des agents des « cinquièmes colonnes » environnantes, cherchant, tels des furets, à intoxiquer et empoisonner le pays ...

Et combien d’autres encore, dont le ballet dansant nous est présenté en un tableau vériste, aux accents balzacien peu complaisants...

Féru de lectures – dont celle des historiens anciens (parfois cités, tels ceux des « Renaissances » italienne ou anglaise, façon Machiavel, Guichardin ou Shakespeare, sans oublier les pamphlétaires du romantique siècle où il est né) –, Pertinax a aussi pris note des apports de la décapante Science politique américaine d’alors. Ainsi use-t-il volontiers et sans hésiter des concepts réalistes décrivant sans faille le « champ politique » dans ses caractéristiques irréductibles : réseaux de pouvoir et d’interdépendance ; connivences familiales, amicales d’originaux ou « club des camarades » ; jeux de combinaisons ministérielles ; manèges de promotion ou d’élimination des présidents du Conseil ; fabrication ou destruction de majorités parlementaires ; manipulation des « fonds secrets » ; exploitation des partis, de leurs « comitards » et de leurs « courtiers » ; rapports tendus avec la haute administration ; embrouillamini des décisions de gestion publique ou de politique étrangère ; comportements de factions, de cliques ; poids des

« coteries » ; jeux d'intrigue, de conjuration, de complot, de corruption ou de trahison ... Bref, la politique, toute crue et de tous les temps...

D'une telle lecture, jeunes – ou moins jeunes – historiens et historiennes d'aujourd'hui, pourraient prendre là bonne graine, à condition de jeter aux orties leurs afféteries, leurs coquetteries, voire leurs connivences militantes ultérieures, de si mauvais alois. Ils comprendront que *l'histoire politique n'est point un bal costumé !*

Au bout du compte, on assiste à une description d'un scénario lavallo-pétainiste contre-révolutionnaire, dont l'auteur démonte les antécédents bien avant « Vichy », séquence dictatoriale portée par une classe dirigeante droitiste et centriste responsable aussi de la défaite militaire (due, elle, à la désarticulation d'états-majors en peau de lapin).

En ses limites archivistiques et daté de 1943, l'essai rappelle au passage les méfaits des premières mesures dudit « gouvernement » de fait, transformé en courroie de transmission de la politique d'un ennemi occupant le sol national (sous la houlette des *Ss* et du *SD* nazi).

On peut lire par exemple, dans le tome 2, en la connaissance des faits par l'auteur depuis son observatoire new-yorkais :

p. 191 :

« La loi du 30 août 1940 dissout les sociétés secrètes. Le statut des Juifs est fixé par la loi du 3 octobre 1940 : ils sont chassés des fonctions publiques ou administratives, de l'armée et de l'enseignement. Bientôt toutes sortes d'entreprises leur seront interdites et, dans les professions libérales, ils auront affaire au numerus clausus. Le fanatique Xavier Vallat deviendra commissaire aux affaires juives en mars 1941. »

p. 253 (note 25) :

« Dans les camps de concentration de l'Afrique du Nord étaient enfermés à l'automne de 1942, des réfugiés politiques, "communistes", gaullistes et juifs, par dizaines de milliers. »

p. 288 :

« ... L'auguste statue de bois [id est = Pétain] n'a pas remué dans sa niche de Vichy malgré les horreurs qui, depuis des mois, se suivent devant elle : ouvriers français violentés, embrigadés par Laval pour le compte des usines allemandes, avec le mensonge de la "relève des prisonniers", Juifs de naissance étrangère transportés à l'autre bout de

l'Europe dans des wagons à bestiaux, par mesure collective, Juifs français persécutés individuellement, au mépris de leur "statut" qui, pourtant, est déjà une persécution et, ce n'est pas nouveau, internements, exécutions de patriotes ou même de collaborateurs dont le zèle s'épuise... »

Bref, *aiguillon moral et intellectuel indispensable pour un sursaut des générations futures* face aux tristes réalités de l'époque en question, cet ouvrage rachète à sa façon, indirectement, une historiographie française incomplète, timorée ou empruntée sur de tels sujets, non exempte d'un académisme plus ou moins alourdi de spécialisations monothématiques oubliées de toute synthèse, souvent limitées par un déni de la Résistance française de l'intérieur, de Londres, de New York ou d'ailleurs. Sans parler des rabâchages d'anciens militantismes projetés sur les faits de l'époque, décalés, anachroniques, non exempts d'amalgames grotesques.

Pourraient aussi tirer avantage de l'ouvrage de Pertinax (parfois compulsé, grappillé, voire plagié sans être cité), tous les « historificateurs » et essayistes de quais de gares ou de salles d'attente d'aéroport, en proie aux pièges d'*éditeurs grippe-sous* et de promoteurs de narratifs déformants, mensongers aux goûts du jour...

Du « genre » de ceux qui trompent intentionnellement « le public » (réduit au rôle de spectateur des jeux du Cirque) : qui, par exemple, osent défendre l'idée que *la triade Pétain-Laval-Brinon* (condamnés à mort par la justice de la Libération, en 1945, soit dit en passant) a constitué, au nez et à la barbe des nazis (avec lesquels pourtant elle débattait ou banquetait en sablant le champagne), une théorie de « *protecteurs de Juifs français sauvés par eux en marchandages de Juifs étrangers* » (*sic*)... Contre-vérité, hélas proclamée *urbi et orbi* dans la France de 2022, jusqu'à la Cour miroitante de repentances des *talk-shows* sur les « Chaînes d'info grand public »...

Cet essai rédempteur d'André Géraud reste lié à celui de l'avocat, journaliste, théâtrurge, et représentant politique Henry Torrès (1891-1966), également réfugié aux États-Unis, qui traite d'un sujet en apparence plus restreint, mais parfaitement complémentaire de la synthèse des *Fossoyeurs* : *La France trahie. Pierre Laval* (Brentano, New-York, 1941).

– Cf. le site : https://fr.wikipedia.org/wiki/Henry_Torrès

Ces deux recherches-témoignages au parfum « du temps de La Fayette », rejoignent ainsi, en cette fin d'année 2022, dans la collection « Civilisations et politique », ceux déjà publiés sur la période de cette « Guerre de Trente ans » lointaine en apparence, mais toujours proche de par les syndromes d'Empire et les plaies ravivées des « rejeux » de la Guerre froide qui l'ont suivie :

– [*Pétain et le Pétainisme. Essai de psychologie*](#), du Marquis Marc Pierre de Voyer d'Argenson ;

– [*Un Coup d'État. La soi-disant « Constitution de Vichy »*](#), du Professeur René Cassin ;

– [*Une Française dans la tourmente*](#), de Madeleine Gex-Le Verrier ;

– [*Témoignage*](#), d'Albert Lebrun (ancien Président de la République) ;

– [*Vichy et la France. Les Gouvernants. Le Peuple*](#), de Maurice Dejean ;

– [*Veni, Vidi, Vichy... et la suite*](#), de l'ambassadeur Raymond Brugère, qui donna au régime sa démission volontaire en 1940 ;

– [*Sous le masque du racisme*](#), de Suzanne Normand, préfacé par Jean Perrin, prix Nobel de physique ;

– [*Les Atrocités allemandes en Pologne. Témoignages et documents*](#), d'Antonina Valentin, réfugiée juive de Pologne et d'Allemagne ;

– [*Hitler et le christianisme*](#) ; [*Le Racisme allemand*](#) ; [*La Propagande allemande \(Ses principes, son organisation, ses méthodes\)*](#) ; [*La Notion de « Volk » et les origines du nationalisme hitlérien*](#) ; [*Souvenirs d'enfance et de jeunesse*](#), du germaniste professeur à la Sorbonne, Edmond Vermeil...

Si « la Terre, elle, ne ment pas », l'histoire des historiens peut suivre son exemple...

À chacun de le vérifier, en prenant connaissance des ouvrages d'André Géraud et d'Henry Torrès, boycottés en France par tous les éditeurs pendant quatre-vingts ans.

Note pour la version numérique : La numérotation entre crochets [] correspond à la pagination, en début de page, de l'édition d'origine numérisée. JMT.

Par exemple, [1] correspond au début de la page 1 de l'édition papier numérisée.

LES FOSSOYEURS.

Tome II. Pétain

Table des matières

[Présentation](#) des ouvrages d'André Géraud (Pertinax) et d'Henry Torrès

PREMIÈRE PARTIE

PÉTAIN ET LE MOUVEMENT CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRE [7]

[Introduction](#) [9]

- Chapitre I. [Orientation contre-révolutionnaire de Pétain](#). Ses états de service : légende et vérité. Son association tardive avec Weygand [13]
- Chapitre II. [Orientation contre-révolutionnaire de Pétain](#) : le lien avec Laval, la dissidence diplomatique, l'ambassade auprès de Franco [33]
- Chapitre III. [Les crises monétaires ont créé la discorde nationale : Léon Blum](#) [53]
- Chapitre IV. [Quand Laval est devenu ministre des Affaires Étrangères, la tradition diplomatique française n'était plus là pour le contenir](#) [81]
- Chapitre V. [Flandin et Bonnet](#). Sous prétexte de saboter la politique de résistance à l'Allemagne, Bonnet l'exécute dans les pires conditions [97]
- Chapitre VI. [La tourbe contre-révolutionnaire](#) [119]

SECONDE PARTIE

PÉTAIN DICTATEUR POUR ET PAR L'ARMISTICE [145]

- Chapitre VII. [Double jeu de Pétain, Baudoin, Darlan, etc., pendant les négociations d'armistice](#) [147]
- Chapitre VIII. [Comment furent gagnées à Pétain les forces qui semblaient mûres pour la dissidence](#) [161]
- Chapitre IX. [La constitution de Vichy : suppression de la république et des républicains](#) [181]
- Chapitre X. [L'application de l'armistice mine graduellement le pouvoir de Vichy](#) [195]
- Chapitre XI. [Pétain renvoie Laval](#) [211]
- Chapitre XII. [L'équivoque de Pétain](#) [227]
- Chapitre XIII. [Pétain et l'esprit de révolte](#) [267]

[Épilogue](#) [275]

[Annexes](#) [313]

[7]

LES FOSSOYEURS.

Tome II. Pétain

Première partie

PÉTAIN ET LE MOUVEMENT CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRE

[Retour à la table des matières](#)

[8]

[9]

LES FOSSOYEURS.*Tome II. PÉTAIN***PREMIÈRE PARTIE****INTRODUCTION**[Retour à la table des matières](#)

Dans la nuit du 16 juin, le maréchal Pétain devient président du Conseil des ministres. Alors commence la page la plus honteuse de l'histoire de France. Nos annales ne contiennent rien de comparable. Le désastre de 1870-71, les convulsions sanglantes de la Commune n'entamèrent pas la fierté de notre peuple : que l'on parcoure plutôt les débats de l'Assemblée Nationale de l'époque, une grande assemblée. La Révolution de 1789 a déchiré l'âme française, mais, avec son prolongement napoléonien, reste l'épopée de la Nation. Les guerres de religion du XVI^e siècle et la Fronde du XVII^e furent, avant tout, surabondance de sève : l'aristocratie n'y survécut pas dans son rôle politique et ce fut sans doute une perte, mais, parallèlement, les lettres et les arts approchèrent des sommets grecs et latins. Il faut remonter jusqu'au début du XV^e siècle, jusqu'au règne de Charles VI, le roi dément, pour trouver un malheur qui puisse être rapproché de notre deuil : le territoire occupé par l'étranger et des factions en ligue avec le conquérant. Encore le parallèle est-il plus apparent que réel. Un organisme à peine formé ne peut souffrir comme un adulte : la France d'il y a cinq cents ans était éparse et ne se connaissait pas. Le miracle de Jeanne d'Arc fut précisément de l'éveiller à elle-même. De plus, l'envahisseur et l'envahi étaient issus de la même société féodale, avaient le vif sentiment de la chrétienté : la conquête ne pouvait marquer de transition très brutale. La Guyenne a relevé, trois siècles durant, de la couronne d'Angleterre et Bordeaux s'est révolté, dans la deuxième partie du XV^e, pour ne pas changer

d'allégeance, pour ne pas subir la domination des hommes du nord. Enfonçons-nous plus loin encore [10] dans les âges révolus. La dislocation actuelle de la France, au matériel et au moral, n'a d'égale qu'au V^e siècle. La ressemblance est-elle enfin satisfaisante ? Pas tout à fait. Ceux qui virent se dissoudre la « *Romania* » ressentirent ce que nous éprouvons aujourd'hui, ou plutôt ce que nous éprouverions si nous désespérions des Nations Unies. Mais l'empire des Césars eut plus de deux cents ans pour agoniser et nous sommes tombés sous un coup de hache. L'invasion se fit par endosmose, avant de briser les portes et de submerger la Ville. L'Église offrit alors une synthèse dont nous n'avons pas l'équivalent.

Le fait inouï, c'est que des Français se soient rencontrés, le 16 juin 1940, pour désirer passionnément l'armistice qui entraînait la fin de l'indépendance nationale, qu'ayant hâte de le solliciter, ils aient négligé les grandes possibilités de combat encore existantes, qu'ils aient vu dans les conventions signées avec l'Allemagne et l'Italie des instruments de domination intérieure, que, saisissant enfin l'occasion d'anéantir la République et de modeler la patrie sur le modèle fasciste, ils aient, du coup, trouvé à l'ennemi visage presque amical. En vain représente-t-on que la France de 1940, telle l'Allemagne de 1918, était forcée d'emprunter les institutions du vainqueur pour le fléchir. L'excuse n'est pas bonne. Le fac-similé de démocratie, dénommé République de Weimar, dont l'Allemagne tenta de se couvrir, ne fut, pour l'essentiel, qu'un jeu de scène, une duperie, une préparation de la revanche. La révolution nationale de Bordeaux et de Vichy, en contraste, est l'œuvre de copistes sincères, attachant leur sort personnel à la réussite et à la durée de l'imitation. Pour eux, l'armistice ne fut pas ce qu'il avait été pour les Allemands, un dénouement inévitable accepté dans un esprit de résistance, un dénouement non dépourvu de promesses, fertilisé par la querelle des vainqueurs, mais le moyen — le moyen obtenu dans l'intrigue — d'une fin suprême : la transformation intérieure.

Quand nous nous retournons vers les formidables événements qui se pressent en cette fin de juin 1940, nous apercevons, en pleine lumière, comme sur une crête dominant le paysage, les deux couronnes de chêne : Pétain et Weygand. Eux seuls, supposés régents [11] impeccables de l'art militaire, ont donné l'impulsion décisive. Surtout Weygand, généralissime de l'armée, qui s'est ensuite estompé derrière Pétain.

La catastrophe morale, la reddition sans limites, la capitulation des armes, du cœur et de l'esprit, est inexplicable si l'on ne tient compte que de ces deux hommes. Seuls, ils se découpent sur le ciel. Mais, au versant opposé de la hauteur, est groupée toute une faction, la faction qui s'est recrutée à partir de 1934. Elle a empêché la France de mettre le dictateur nazi à la raison, en 1936, lorsqu'elle était encore la plus forte. Elle a voulu accepter l'hégémonie d'Adolphe Hitler en Europe plutôt que de risquer un conflit capable d'entraîner des bouleversements sociaux. Elle a salué l'annexion de l'Autriche, la réoccupation militaire du Rhin, l'entrée des Allemands et des Italiens en Espagne, le démembrement puis l'incorporation de la Tchéco-Slovaquie dans le *Reich* comme des « victoires de la paix ». La Pologne et la Russie eussent été livrées au conquérant nazi s'il n'avait tenu qu'à elle. Elle a fait semblant de ne pas comprendre que la poussée hitlérienne n'était point de celles qui peuvent être contenues par l'octroi d'avantages limités, que, la bête nazie une fois déchaînée, le conflit était inévitable et devenait de plus en plus inégal à mesure que la date en était reculée, les armements d'un pays caporalisé et mobilisé ne pouvant que précéder les nôtres. Elle a pu feindre de ne pas saisir le déroulement parce qu'une démission totale de la France, une soumission complète aux demandes du *Führer*, eussent substitué la conquête douce à la conquête violente et qu'il lui fut loisible d'équivoquer là-dessus, de représenter comme compatible avec la survivance de la Nation ce qui ne l'était pas. À la vérité, la faction était prête depuis cinq ans à trafiquer de l'indépendance de la France. Elle l'a d'autant plus facilement abandonnée, le 16 juin 1940, qu'elle l'eût volontiers concédée le 3 septembre précédent sinon plus tôt. Sa grande réussite fut de trouver en Pétain et en Weygand des chefs de file. Alors sortit de terre une conspiration qui n'avait jamais complètement émergé et qui, hors le cas de désastre militaire, eût seulement continué à remuer dans les ténèbres. Sans cette bande d'effrontés, Pétain, secondé par Weygand, [12] n'eût pas accompli une œuvre aussi compliquée et d'aussi longue haleine. Il n'était pas d'audace assez grande.

Pour comprendre la suite des faits, il importe de saisir exactement ce que fut sa contribution et celle des autres, et comment des militaires, d'un patriotisme classé, lièrent partie avec des politiciens qui, depuis longtemps, disposaient de leur pays comme d'une société commerciale en liquidation. Nous avons noté les faits et gestes des deux chefs depuis

leur avènement, le 19 mai. Il faut maintenant les serrer de plus près, prendre leur mesure dans le passé, les mettre à leur place dans la bande contre-révolutionnaire. Notre récit ne peut plus être gouverné par l'unité de temps et de lieu. Notre rivière s'étend et se ramifie. Le flot des événements, il nous faut le décrire non seulement en aval, mais aussi en amont de Gamelin, Daladier et Reynaud. L'histoire de notre désastre militaire se suffit plus ou moins à elle-même. Les fautes politiques et militaires commises en 1939 et 1940 furent d'une telle portée immédiate que j'ai pu provisoirement laisser de côté les antécédents ou, du moins, ne marquer leur influence que par des allusions ou références de détail. Mais ils portent à plein sur ce qui va suivre. À l'approche du nécromant nazi, on peut dire que se raniment et s'exaltent les haines, les rancœurs, les habitudes d'esprit, les conceptions mauvaises, les calculs de lucre, ensevelis dans les années antérieures. Ils furent, plus que les protagonistes du moment, les authentiques signataires de l'armistice séparé. La contre-révolution, plus funeste que la défaite, ne peut être saisie que par une investigation assez profondément conduite dans la France républicaine.

[13]

LES FOSSOYEURS.*Tome II. PÉTAÏN***PREMIÈRE PARTIE****Chapitre I**

**Orientation contre-révolutionnaire
de Pétain. Ses états de service :
légende et vérité. Son association
tardive avec Weygand.**[Retour à la table des matières](#)

Je n'ai rencontré qu'assez rarement le maréchal Pétain. Une traversée à bord du « *La Fayette* » en 1931, un entretien en chemin de fer qui dura deux ou trois heures au printemps de 1933 : je ne l'ai pas revu depuis. L'impression subsiste en moi d'un homme retiré des affaires ou qui ne les suivait plus que de loin, en amateur. Au cours de la dernière conversation, il voulut bien approuver la ligne que suivaient, dans l'*Écho de Paris*, mes exposés quotidiens de politique étrangère. « L'éloge a plus de prix que vous ne le pensez » ajouta-t-il. « Je ne me suis rallié à vos idées que récemment. » Mes idées ? Il m'a toujours paru clair comme le jour que le *pangermanisme* formait le fond du problème européen et j'ai toujours eu de la peine à imaginer que les événements pussent être interprétés relativement à d'autres forces. Je regrette de ne pas avoir interrogé le maréchal sur la conception dont il ne s'était séparé que si tardivement. Avait-il donc été touché, comme tant d'autres, par les illusions de la Société des Nations, de Locarno, de la conférence du désarmement ? Je le crois. Pour le reste, le maréchal me

parla de la défense contre avions et surtout de sa propriété de Ville-neuve Loubet dans le Var. Là-dessus, il fut intarissable. Il aurait pu vendre sa terre pour 800 000 francs, dix ans auparavant, et ne retrouverait jamais pareille aubaine. Pour comble d'infortune, son intendant le volait et il avait limité à huit mille francs les débours annuels. « Le gail-lard sera bien forcé de marcher droit ! » Il aimait ses arpents, mais bien plus son argent.

[14]

Sur le compte du maréchal, je ne puis porter de jugement personnel. Je me bornerai à reproduire ce que m'ont répété vingt fois le maréchal Foch, le général Weygand, le général de Castelnau et leur ami commun, leur confident, auteur d'un livre remarquable : « La crise du commandement unique, le conflit Clemenceau, Foch, Haig et Pétain », publié en 1931 et si prestement enlevé des vitrines que, pour ainsi dire, personne ne l'a lu. Voici le verdict de ces quatre personnages : « Pétain est un exécutant hors de pair, préparant ses opérations avec le plus grand soin et, dans l'exécution, ménager du sang des hommes, mais que dépassent les grandes responsabilités. »

Pétain émerge à la notoriété, dans le petit cercle des experts militaires, quand il occupe la chaire d'infanterie à l'école de guerre, vers 1910. L'emploi du fantassin français, défini dans les vingt années précédentes (à mesure que s'effaçait la vision des champs de bataille de 1870), est réglé par la notion qu'il est le roi du combat, que, par ses bonds ou ses reculs, il en détermine le rythme et l'issue. L'artillerie est sa servante. Sur ses indications, elle est chargée d'éliminer les obstacles dont, avec ses armes propres, il ne peut venir à bout. Une ligne de tirailleurs est déployée. Elle fait alterner le feu et le mouvement. Les réserves avancent à l'avenant et comblent les pertes au fur et à mesure. Le problème est de réunir la plus grande masse d'hommes au point faible de l'ennemi. Alors est lancée l'attaque décisive, c'est-à-dire l'assaut.

Cette tactique de détail rejoignait l'idée de l'offensive à outrance prônée par le colonel de Grandmaison et ses amis. Pétain, d'abord dans ses cours, ensuite en campagne, à la tête d'une brigade, d'une division et, dès octobre 1914, d'un corps d'armée, ne cessa de la discréditer et il s'en sépara. Le règlement disait : « L'artillerie ne prépare pas les attaques, elle les appuie. » Il a répondu : « L'artillerie conquiert,

l'infanterie occupe. » Le règlement disait encore : « Une infanterie brave et bien commandée peut s'emparer des tranchées défendues par l'ennemi. » Il a répliqué : « La défensive, c'est le feu qui arrête, l'offensive, c'est le feu qui marche. » Tout cela revenait à invertir les rapports établis entre l'artillerie et l'infanterie, à obtenir que le fantassin ne marchât plus en aveugle et que [15] le canonier ne tapât plus comme un sourd. Comment le fantassin pouvait-il désigner à l'artilleur les objectifs propres à servir sa progression, l'artilleur ne voulant tirer qu'à bon escient ? La solution du problème, ce fut le tir de barrage, le feu roulant qui devance les troupes. Et le développement ultime provoqué par l'entrée en service vers 1916 du fusil-mitrailleur (engin inventé dix ans plus tôt, mais négligé par les théoriciens de l'offensive), ce fut l'aménagement de plans de feu par l'infanterie. Entre cette arme et l'artillerie, s'annonça une division de la besogne beaucoup plus articulée que celle dont le tir de barrage, imprécis et dispendieux, était la caractéristique. Tout ce renouvellement des idées reçues n'est pas le fait de Pétain et la guerre, éducatrice suprême, a seule fait mûrir des axiomes par la suite universellement reconnus. Mais Pétain fut l'un des principaux promoteurs de la doctrine appelée à s'imposer. Il est curieux de constater que, dans les commencements de la guerre, il put faire figure de chef d'école, à la façon du général de Gaulle. Près d'Arras, en mai 1915, son corps d'armée fut le premier qui parvint à bousculer sérieusement l'ennemi dans ses fortifications de campagne. Pourtant il avait été disgracié, avant le conflit, par l'État-Major de l'époque. Il avait été mis à la retraite comme colonel. Il avait donc été frappé, lui aussi, parce qu'il avait trop raison et qu'il inquiétait peut-être les mandarins. D'où un trait d'amertume et de rancœur dont il ne s'est peut-être tout à fait débarrassé que dans les tristes honneurs de Vichy. Maintenant, la guerre, qui a mis en relief ses capacités, a également dénoncé ses limites. Impartialité de son arbitrage !

Le 25 février 1916, le général de Castelnau, chef d'État-Major général, appelle Pétain avec sa 2^{ème} armée dans le secteur de Verdun attaqué, quatre jours auparavant, d'après les plans du général von Falkenhayn qui veut asséner à la France un coup de massue ¹. Le terrain est disputé pied à pied des deux côtés de la Meuse et, le 20 juillet, ce sont

¹ « Je choisis Pétain parce que, ancien chef de la 2^{ème} armée, j'en appréciais particulièrement l'État-Major » (Castelnau).

les Français qui donnent assaut aux lignes allemandes, renversent la fortune. Mais il faut observer [16] que la décision dominante et périlleuse, la décision de ne pas abandonner la rive droite, d'éviter un repli qui eût infailliblement entraîné la perte de la place forte, a été prise, dans la matinée du 25 février, par Castelnau. « À partir du moment où Joffre et Castelnau ont décidé que la rive droite serait défendue, le rôle du général (c'est-à-dire du stratège) s'est trouvé terminé... La bataille de Verdun n'est qu'une lutte de soldats : elle aurait pu être conduite par une équipe d'officiers d'état-major bien instruite techniquement ². » Et il faut ajouter qu'en avril le maréchal Joffre estima nécessaire de faire sortir Pétain du secteur, de le promouvoir au commandement du groupe d'armées, parce que le trouvant enclin à ordonner la retraite dont, trois mois plus tôt, le haut commandement n'avait pas voulu ³. Le 1^{er} mai, il lui substitua Nivelles. Ainsi Pétain est-il plutôt tacticien que stratège. Les stratèges, à Verdun, se sont appelés : Joffre et Castelnau.

Jules Cambon disait de Pétain : « Il appartient à la race du maréchal de Castellane qui, dans les troupes de la Restauration, composées des débris de la Grande-Armée, sut rétablir la discipline. » Promu commandant en chef, le 15 mai 1917, après que la téméraire et sanglante offensive du général Nivelles eut découragé les soldats, ne leur laissant apparemment d'autre perspective que d'être massacrés sur d'insurmontables obstacles, il sut les guérir du désespoir et les retremper pour la lutte. C'était l'époque de la grande débandade de l'armée tsariste. Le souffle des premiers bolcheviks passait sur les combattants. Les corps russes, présents dans les lignes françaises, avaient leurs soviets où la participation à l'offensive du 16 avril fut votée à la majorité. Entre le 20 mai et le 10 juin, il y eut des « refus collectifs d'obéissance » qui, dans [17] les cantonnements, tournèrent à la rébellion. Par une fermeté tempérée

² Général X... « Le problème du commandement unique ».

³ Le maréchal Joffre le dit uniment dans ses « Mémoires » : « À ce moment, le poste de commandant du groupe des armées du centre devint vacant. Ce fut une occasion de reconnaître ses mérites par une promotion et de l'écartier de Verdun, ce qui me semblait nécessaire. Durant une inspection que je fis au quartier général de Pétain, en juillet 1916, je fus frappé de son pessimisme et cette impression fut peu après confirmée par d'autres. Dès juin, la ferme attitude de Foch pendant sa visite au quartier général avait calmé les craintes excessives que Pétain avait suscitées et la confiance de celui-ci dans la durée possible de la résistance à Verdun était très limitée ».

de clémence, Pétain rétablit la discipline ⁴. Lüdendorf déclara, en 1922, que ce fut l'équivalent d'une victoire. Alignés pour l'inspection, les hommes étaient touchés du regard triste et presque compatissant que posait sur eux ce général d'une taille magnifique. Il s'abstint de toute tentative ambitieuse : il n'autorisa que des opérations restreintes. Elles réussirent. Quel contraste avec la forfanterie, la légèreté de Nivelles ! L'armée française fut rendue à elle-même. Peut-être n'y-a-t-il pas de paradoxe à dire que le pessimisme fondamental du chef le conduisit à cette thérapeutique. Les bravades d'un Mangin, la rudesse d'un Foch eussent alors révolté la grande communauté souffrante. Mais retenons le trait pessimiste de Pétain. Il se retrouve toujours. Au moment même où il réveillait la foi et l'esprit de sacrifice, ses discours devant un groupe d'officiers, à Nancy, indignaient Maurice Barrés : « Il ne nous reste plus qu'à faire la paix. »

Mais le voilà mis à l'épreuve où sont séparés des plus grands ceux qui ne sont que capables. Que l'on juge la façon dont il la supporte.

En novembre 1917, l'armée italienne s'est débandée à Caporetto. Lénine et ses camarades se sont emparés du pouvoir. Il faut prévoir qu'à l'occident le commandement allemand pourra accumuler, avant la fin de l'hiver, quelque 200 divisions. Pétain et Haig, commandant en chef du corps expéditionnaire britannique, n'en ont à leur disposition que 99 et 55, respectivement. Avec l'addition de 12 divisions belges, de 4 américaines et de 2 portugaises, l'infériorité de leurs effectifs persiste. Mais le pire est que la France et l'Angleterre sont à court de recrues au point de ne pouvoir alimenter les unités existantes : 20 divisions françaises devront être supprimées d'avril à décembre et le même nombre de divisions anglaises, après novembre. Que faire ? Pétain répond : se contenter de circonscrire les gains de l'offensive allemande quand elle viendra ; procéder par petites contre-attaques. Attendre, pour s'engager à fond, que l'armée américaine soit en ligne, [18] — 18 divisions arriveront des États-Unis en juillet et ce ne sera que la tête du flot. Foch dénonce cette temporisation comme propre à nous livrer aux coups de l'ennemi avant que nos amis d'outre-Atlantique ne soient en ligne. Son plan d'opérations du 1^{er} janvier 1918 prévoit une « contre-offensive de dégagement » suivie d'une « offensive à visée décisive ». Mais, pour

⁴ On ne compte qu'environ 150 condamnations à mort avec seulement 23 exécutions. (Painlevé, « *Comment j'ai choisi Foch et Pétain.* »)

l'exécution, il réclame le commandement unique, innovation que Pétain recommanda, en novembre, lorsqu'elle semblait devoir s'accomplir sur son nom, dont il ne veut plus du moment que Foch en bénéficiera, à laquelle il oppose son entente avec Haig pour des prêts d'effectifs ⁵. Action visant à emporter le résultat final, dirigée par un seul chef et bataille défensive avec accord d'assistance mutuelle entre deux généraux : conceptions irréductibles l'une à l'autre.

L'attaque allemande est lancée le 21 mars 1918, à 5 heures du matin, entre la Scarpe et l'Oise comme les états-majors l'ont prévu depuis des mois. Mais voici le fait surprenant. Les 3^{ème} et 5^{ème} armées (Byng et Gough), prises à partie par 47 divisions allemandes avec 27 en réserve, n'en comptent que 21. La plupart des réserves britanniques (16 divisions sur 18) ont été groupées au nord de la Somme, tandis que les réserves françaises (39 divisions) sont massées en Champagne et de l'Argonne à la Suisse. Autant dire que Haig se soucie avant tout de protéger les ports de la Manche et Pétain, la région parisienne. Chacun s'en remet à l'autre du soin de faire face à l'assaut. L'un mène une guerre d'intérêt anglais et l'autre, une guerre d'intérêt français. Ni l'un ni l'autre ne s'inspire de l'intérêt commun. Et les fameux accords d'assistance mutuelle que Pétain avait enflés (en paroles) pour détourner Haig du projet de commandement unique, se sont restreints, le 14 mars, à un texte modeste et truffé de réserves qui se contracte encore à l'application. Haig réclame à Pétain trois [19] divisions, dans la nuit du 21 au 22, trois autres dans la soirée du 22, puis, arguant avec raison que Lüdendorf joue toute sa bataille contre le corps expéditionnaire anglais, qu'il veut l'envelopper par le sud, le séparer des Français et le rejeter sur la mer, il insiste pour que l'armée Gough soit relevée par ceux-ci sur 40 km., de l'Oise à la Somme. Il lutterait alors avec ses 60 divisions entre Arras et Péronne. Pétain se récrie. On lui demande en fait de jeter dans la mêlée 20 divisions : il ne peut les accorder, car il estime que le

⁵ Pétain rabroua le colonel Dufieux, chef du bureau des opérations, qui avait rédigé un mémoire sur le commandement unique et il se débarrassa du général Débeney, major général, lui aussi acquis à la réforme. Je passe sur le premier essai de commandement unique : les 1^{er} et 2 février, les gouvernements français et britannique décidèrent que des réserves générales seraient constituées dont Foch aurait le commandement. C'était une façon de l'introduire doucement au poste suprême. Il demanda 30 divisions. Haig et Pétain firent si bien que le système fut abandonné, le 14 mars.

coup principal sera porté sur lui, en Champagne et que l'opération commencée le 21 mars n'est, dans l'esprit de l'adversaire, qu'une diversion. Il ajoute 6 divisions à son prêt de la veille et il propose que le général Fayolle dirige la bataille dans le secteur au sud de Péronne. Mais, de relève complète des Britanniques, point.

Les deux hommes se rencontrent à Dury, dans l'après-midi du 23 et se séparent sans s'être entendus. Le 24, la défaite de l'armée Gough s'accroît. Pétain se persuade sans plus que les Anglais sont perdus et prend ses dispositions en conséquence. Vers 20 heures, il adresse à ses trois commandants de groupes d'armées, Fayolle, Franchet d'Espérey et Castelnau, des ordres dont voici le texte essentiel : « Avant tout, maintenir solide l'armature de l'ensemble des armées françaises, en particulier ne pas laisser couper le groupe des armées de réserve du reste de nos forces. Ensuite, si possible, conserver la liaison avec les forces britanniques. Conduire la bataille en conséquence. » Au long du document, la formule revient deux fois : à l'intention de la 1^{ère} armée qui se reliera « à la droite britannique si celle-ci continue à tenir » ; à l'intention de la cavalerie « qui éclairera et couvrira la gauche du groupe d'armées de réserve (mission principale) en cherchant à maintenir la liaison avec la droite britannique (mission subsidiaire) ». En clair, ces phrases signifient que Haig est abandonné à son sort, que Pétain, pour le secourir, n'a pas voulu accepter de risque en Champagne. Simultanément, Foch, dans une lettre à Clemenceau, trace un projet exactement contraire. « Quelle que soit la valeur de ces forces (britanniques), leur infériorité numérique vis-à-vis de la masse allemande exige la constitution d'une [20] masse française disposée en réserve dans la région nord-est d'Amiens en vue de parer à tout imprévu et, au besoin, de contre-attaquer l'offensive allemande. » On sait la fin de l'histoire. Haig, désespéré, soupçonnant Pétain des plus sombres calculs, appelle en France sir Henry Wilson, chef de l'État-Major impérial. Le cabinet anglais délègue lord Milner, ministre de la Guerre. À la conférence de Doullens, le 26 mars, Pétain se départit de la fin de non-recevoir des jours antérieurs, mais « à sa froideur, à son pessimisme, tous comprirent qu'il ne trouverait jamais les troupes nécessaires au salut ⁶. » Foch qui avait crié : « Qu'on crève sur place, crève Pétain, crève Haig, alors on arrêtera le boche ! » fut chargé de « coordonner » les

⁶ Général X..., *loc. cit.*

mouvements des armées. Pétain changea complètement les directions données 48 heures auparavant. Son propre aide-major général n'avait pas attendu le revirement pour mouvoir les réserves. En quatre jours le trou fut bouché. « L'aveuglement du commandant en chef a failli conduire à la défaite » conclut le général X... ⁷.

⁷ Le maréchal Foch, dans ses *Mémoires*, donne le même récit que le général X... et, sur certains points, il y ajoute. Par exemple, il nous apprend que, mis au courant de l'ordre de Pétain du 24 au soir, le maréchal Haig ordonna à l'armée anglaise, le 25, de « combattre lentement en retraite en couvrant les ports du Pas-de-Calais » ... « En face d'une bataille allemande se livraient, du côté de l'entente, deux batailles distinctes : une bataille britannique pour les ports et une bataille française pour Paris. Elles allaient se poursuivre distinctes en s'éloignant l'une de l'autre. Par là, les commandants alliés tendaient à accentuer la séparation de leurs armées, but primordial des opérations allemandes. Ils risquaient de la rendre définitive. On courait alors à une défaite certaine... » Poincaré (*Au service de la France*) écrit le 25 mars : « Clemenceau reproche à Pétain ses commentaires extrêmement pessimistes. Il (Pétain) a osé dire que si nous étions battus, nous le devrions aux Anglais. » Poincaré écrit encore le 26 : « Clemenceau me prit à part et me dit : "Le pessimisme de Pétain est intolérable. Imaginez qu'il m'a dit quelque chose que je n'oserais confier à nul autre qu'à vous : Les Allemands nous battront. Est-ce qu'un général devrait parler ou même penser ainsi ?" ». Clemenceau (*Grandeur et misère d'une victoire*) raconte qu'à Doullens, le 26, les gens effrayés demandaient dans la cour de l'Hôtel de Ville : « Est-ce que les Allemands prendront Doullens ? ». Le silence fut rompu par Pétain qui, désignant Haig, disait : « Cet homme sera forcé de capituler en rase campagne et nous aurons de la chance si nous n'y sommes pas contraints, nous aussi. » Ces propos tombant de la bouche d'un expert n'étaient pas calculés pour renforcer la confiance que nous voulions maintenir à tout prix. » Dans la revue « *The Navy* » (d'août 1940) le maréchal sir Archibald Montgomery-Massingberd qui assista à la conférence de Doullens écrit que « jamais général n'a été rabroué en public comme Pétain le fut par Foch en cette occasion ». Un mémorandum fut rédigé par lord Milner après l'entrevue de Doullens. Il fut publié vers la fin de la guerre. Il confirme les témoignages produits contre Pétain.

Pétain s'est fait défendre en 1923 par le général Débeney alors son subordonné direct. Sur sa demande, Débeney écrivit un mémoire où il faisait appel à ses souvenirs de chef de la 1^{ère} armée, nécessairement très fragmentaires et inadéquats puisqu'il ignorait ce qui se passait entre les grands états-majors. Ce document est reproduit par le général Laure, serviteur de Pétain, dans « Le commandement en chef des armées françaises du 15 mars 1917 à l'armistice ». Débeney est revenu sur le sujet dans son livre : « La guerre et les hommes ». Débeney (extrêmement circonspect) et Laure, plus hardi, plaident

[21]

Foch et Weygand ne se faisaient pas prier pour raconter cette histoire, celui-ci tirant des tiroirs ses mémoires en manuscrit. Après le mois de mars 1918, d'ailleurs, ils avaient souvent dû reprendre Pétain. D'office, ils lui avaient enlevé son chef d'état-major, Anthoine, dont le pessimisme naturel était multiplié par le sien⁸. En septembre 1918, alors que « l'offensive à portée décisive » battait son plein et avec quel succès, (par la suite, Lüdendorf déclara avoir vu venir la défaite dès le 8 août) le général Pétain insista auprès du généralissime des Alliés pour que la campagne fût suspendue jusqu'au printemps. Ce mois de novembre où devait être conclu le glorieux armistice, il ne le voyait rempli que de la routine des quartiers d'hiver. « Autant nous avons à retenir Mangin, disait Foch, autant fallait-il traiter Pétain à l'éperon. » Le 21 novembre 1918, ajoute Weygand, nous assistâmes tous, sur la place d'armes de Metz, à la remise du bâton de maréchal au chef de l'armée française : « Pendant la cérémonie, Destiker⁹ et moi ne cessions de répéter : « Et dire que nous l'avons conduit là à force de lui donner des coups de pied dans le derrière ! »

« L'armée qui a remporté la victoire commence aussitôt à décliner ». Je ne sais qui a écrit cette phrase, mais elle trouve dans la France de 1919 une application rigoureuse. Vers 1930, les libraires vendirent le livre d'un anonyme intitulé : « *Feu l'armée française* ». Titre sinistre, dont beaucoup durent se souvenir et être obsédés en mai et juin 1940. Il n'exprimait que la vérité. On peut dire que, [22] pendant dix ans, jusque vers 1935, le système militaire français fut complètement délabré.

Le maréchal Pétain, désigné pour le commandement en chef en cas de conflit, vice-président du Conseil Supérieur de la Guerre et, à dater du 18 février 1922, inspecteur général de l'armée, le général Débeney, devenu chef d'État-Major général à la mort du général Buat, à peu près

autour du dossier. Ils passent sous silence l'ordre du 24 mars. On trouvera à l'annexe le texte des ordres de Pétain et de la lettre de Foch.

⁸ En octobre 1914, Foch avait déjà fait partir Anthoine de l'état-major Castelnau. « Et voilà que j'ai retrouvé ce gaillard-là chez Pétain ! » racontait-il.

⁹ Le général Destiker se classait immédiatement après Weygand, dans l'état-major de Foch. Homme peu intelligent.

en même temps, auraient dû veiller sur la continuité de la défense.¹⁰ Ils n'ont pas rendu au pays ce service suprême. Dans la Chambre extrêmement conservatrice que Clemenceau fit élire en 1919, la « Chambre bleu horizon », dix officiers de l'armée active et vingt de la réserve se rencontraient parmi les quarante-quatre membres de la Commission de l'Armée. Ces braves gens se sont conduits comme des démagogues. Et, loin de serrer les freins, il semble que le haut commandement ait parfois encouragé le mouvement, l'ait subi le plus souvent sans protester. Le Conseil Supérieur de la Guerre a été réorganisé en janvier 1920 et le Conseil Supérieur de la Défense Nationale, en février 1921. Leur attitude fut celle de l'acquiescement le plus faible. Mais, après tout, Pétain était le maître responsable, Foch se cantonnant dans les fonctions de plus en plus illusoires de conseiller militaire des puissances alliées et associées. Dès l'origine, notre décadence militaire ne peut que lui être attribuée. Ni Pétain, ni Débeney ne croyaient plus à leur métier.

Le décret de démobilisation fut promulgué le 28 décembre 1919. Trois classes seulement demeurèrent sous les drapeaux. Hommes aguerris, il est vrai, avec des officiers éprouvés. Ils se dispersèrent sur le Rhin, en Haute-Silésie, dans le Schleswig, à Memel, en Syrie, au Maroc, dans la Ruhr. D'abord, tout alla tant [23] bien que mal. Mais, avec les deux lois sur le recrutement de l'armée, celle du 1^{er} avril 1923 édictant le service de dix-huit mois, à la place de celui de trois ans, voté en 1913, et celle du 28 mars 1928 introduisant les douze mois, les effectifs se sont volatilisés. À peine l'armée suffit-elle à entretenir les garnisons extérieures. Fait plus grave. Pour le temps de paix, le nombre des divisions de l'armée française métropolitaine fut réduit de 45 à 32 puis de 32 à 20 et les régiments disparurent à proportion. Ce fut, une révolution profonde. Désormais, le régiment actif ne pouvait plus être

¹⁰ Sur la volonté de Pétain furent séparées les fonctions de vice président du Conseil Supérieur de la Guerre et de chef d'État-Major général que Joffre avait cumulées en vertu des décrets du 28 juillet 1911. « Séparation funeste » disait Weygand. De la part de Foch il alla demander à Pétain de ne pas laisser se rétablir la dualité du haut commandement, reconnue dangereuse avant 1914. « Croyez-vous donc que je m'astreindrai à paraître chaque jour chez le ministre pour la signature ? » répliqua le maréchal. Le conflit Weygand-Gamelin des années 1931-35 résulta de cet état de choses. Deux décrets du 18 janvier 1935 refirent l'unité au profit de Gamelin. Weygand répétait sans cesse : « Avoir accepté une telle division de l'autorité, ce fut la plus grande faute de ma vie. » cf. p. 34 tome I.

la « matrice » d'où sortaient, à la mobilisation, les régiments de l'armée de réserve et de l'armée territoriale. L'armée permanente était trop petite pour produire l'armée combattante par une sorte de gonflement interne. Il fallut employer le procédé des « centres de mobilisation ». Le régiment fut transformé en une véritable école militaire, en un caravan-sérail se remplissant et se vidant, chaque six mois, de la moitié de ses pensionnaires. Tout esprit de corps fut perdu. L'armée active cessa de donner le ton à l'ensemble. La France eut, en somme, une armée de deuxième réserve, lardée d'éléments actifs ou professionnels, incapable de produire un flot annuel, régulier, de sous-officiers compétents et de fournir la « couverture », c'est-à-dire les troupes qui, au préavis le plus court, doivent, aux frontières, protéger la mobilisation et la concentration. Grandes lacunes qui ne furent comblées que par des moyens de fortune. Il n'est pas exagéré de dire que, dans ce système, la couverture exceptée, l'armée du temps de paix disparaissait à la mobilisation. Trois semaines plus tard, apparaissait l'armée du temps de guerre, inexpérimentée, troupeau apte à ne devenir troupe qu'au bout de six mois d'effort.

Que toute vigueur militaire se soit perdue dans ces combinaisons démagogiques : nul ne le niait plus vers 1926-29. En février 1926, M. Painlevé, ministre de la Guerre, confessait : « L'armée est actuellement en proie à un malaise profond. Les cadres sont découragés et cherchent les occasions de quitter le service. L'élite de la jeunesse se détourne de nos écoles militaires. » Et il ne trouvait rien de mieux que de se confier au miracle : « Si, demain, le pays était en danger, un frisson secouerait l'armée en même temps [24] que toute la Nation et nous ne constaterions aucune défaillance. » Toujours ministre de la Guerre, il répétait à peu près la même phrase en septembre 1928, à la commémoration de la bataille de la Marne. Telle est la démolition qui s'est faite.

Pouvons-nous saisir la moindre réaction de Pétain ? Hélas ! Dans un discours public, à Béthune, le 25 septembre 1919, il annonce le service d'un an. Il donne le signal de la course au désarmement. Saisi des deux projets qui deviendront lois en 1923 et 1928, il pose des conditions préalables, d'accord avec le Conseil Supérieur de la Guerre : 106 000 militaires de carrière seront recrutés, pépinière de sous-officiers ainsi que 15 000 agents militaires, 30 000 employés civils, 15 000 gardes mobiles, — tous ceux-là pour débarrasser les soldats des besognes sans rapport avec l'entraînement aux armes. Les réservistes seront

infailliblement convoqués pour des périodes d'instruction. Pas plus après 1923 qu'après 1928, ces conditions ne furent respectées sinon avec grand déficit. En particulier, les réservistes ne furent pas dérangés dans leurs foyers. Le maréchal n'a pas su insister. Il ne s'est pas sérieusement occupé du relèvement des soldes, si urgent après la crise monétaire de 1924-26. Il s'est contenté d'ajustements partiels.

Cependant, il a laissé l'État-Major s'encroûter. Le haut commandement, si alerte de 1914 à 1918, ne cherche plus à innover. Les données sur lesquelles il a vécu pendant la bataille se figent et commencent à se déformer. Le dernier mot de la grande expérience n'est pas retenu en ce qui concerne chars et avions. L'aviation est abandonnée à un ministère de l'air indépendant où s'engouffrent hommes d'affaires et démarcheurs. Pétain et Débeney s'en lavent les mains. On peut juger de l'engourdissement commun dans la brève campagne contre Abd-el-Krim, dirigée par Pétain en personne (1926). ¹¹ Des moustiques sont poursuivis avec des marteaux-pilons. En revanche, le Conseil Supérieur de la Guerre approuve, au bénéfice de ses membres, commandants d'armée, le [25] recul des limites d'âge, par décret ministériel nominatif : de 62 à 65 ans pour les généraux de division et, jusqu'à 68 ans, pour le commandant en chef. Ces commandants d'armée sont, dorénavant, devant les ministres, d'humbles quémandeurs. Enfin, la loi du 14 janvier 1930 dispose que des fortifications continues seront construites depuis de Rhin jusqu'à Longuyon ¹². Le peuple français peut être tranquille. Il est bien défendu. Voilà ce que Pétain a voulu, subi ou toléré.

¹¹ Encore une occasion où Pétain-le-pessimiste se montra. Il doutait tellement d'écraser Abd-el-Krim que des négociations d'armistice furent ouvertes à Oudjda. La convention allait être conclue lorsque le colonel Corap, par surprise, s'empara du chef révolté. Nous avons payé plus tard cette prouesse de Corap, car il fut récompensé au-delà de son talent.

¹² Terme d'une délibération qui commença en 1925, au Conseil Supérieur de la Guerre. Jamais une doctrine complète ne put être mise au point. Les 28 mai et 4 juin 1932, le Conseil Supérieur rejetait à une voix de majorité, un projet de fortification permanente de la région du nord, au-delà de Longuyon-Montmédy. Le 14 juin 1934, Pétain, ministre de la guerre, demandait et obtenait 292 millions pour faire la soudure entre le front de Lorraine et le front du nord, mais il laissa à ses successeurs le soin de déterminer ce que serait le « front du nord » et même d'exécuter les travaux qu'il avait prévus au-delà de Montmédy.

Mais, en 1929, à la mort de Foch, s'ouvre une nouvelle phase. Pétain doit abandonner le commandement actif deux ans plus tard quand il aura parcouru ses trois quarts de siècle. Le général Débeney touche à la limite d'âge. Il faut que le maréchal choisisse un coadjuteur et un successeur. Il désigne le général Maurin. Ce nom soulève la tempête. L'homme était intelligent : il passait pour artilleur émérite ¹³. Mais, dans les mois difficiles de la guerre, il avait été de ceux qui prirent facilement leur parti de la défaite. « Ce cochon de Maurin ! » me disait le général de Castelnau. Aux armées, les états-majors usaient, pour le qualifier, de ce titre d'une nouvelle de Maupassant. Le maréchal, interloqué, cherche une combinaison. Maurin serait mis à la tête de l'État-Major général, mais, en cas de guerre, s'effacerait immédiatement devant Weygand, recommandé par les opposants. « J'exigeai de mettre le nez dans tous les papiers, en temps de paix, ne voulant pas assumer de responsabilité sans autorité correspondante. Maurin s'inclinait, se pliait à toutes mes demandes. Heureusement, le monstre à deux têtes fut abandonné. Pétain, dans ses décisions, peut-être inintelligible. » [26] Je transcris des phrases de Weygand. Il fut nommé.

Voici Pétain et Weygand attelés au même timon pour la première fois. Mais, après tant de sarcasmes et de critiques, comment Weygand a-t-il pu passer aussi aisément du maréchal qu'il aimait à celui qu'il n'appréciait guère ? Il a jugé que son vieux maître aurait inévitablement pour successeur, dans l'estime et le respect des Français, le grand chef survivant. Il a voulu capitaliser à son avantage l'influence montante. Il s'exprime toujours avec même liberté sur le généralissime du 24 mars 1918. Mais, devant l'homme, il dissimule le plus souvent son sentiment intime. Dans mon journal, je relève qu'à la date du 3 novembre 1934, conseillant au maréchal de ne point conserver ses fonctions de ministre de la Guerre dans le ministère Flandin, il s'est servi de l'argument suivant : « Vous représentez une force en réserve. Peut-être serez-vous quelque jour le Hindenbourg de la France. Il ne faut pas jouer votre prestige au Parlement. » Pressentiment étonnant : le commandant en

¹³ Le livre qu'il a publié, vers 1938, sous le titre *La Guerre moderne* et qu'il appelle « son testament » est peut-être le meilleur de la médiocre littérature militaire du temps. Son tableau du déroulement de la bataille future demeure assez convaincant en dépit de ses conceptions étriquées du char et de l'avion. Que les armes anti-tanks se développent et que les forces aériennes soient à peu près également réparties, on se prend à penser qu'il approche de la réalité.

chef entrevoit obscurément défaite militaire et contre-révolution ! Désespérait-il de son pays à ce point ? Mais les soins dont il entoure le vieillard s'expliquent.

Dieu sait pourtant qu'ils se disputent. Ils travaillent côte à côte : d'abord, de 1929 à 1931, puis, de nouveau, à partir de février 1934, le maréchal ayant accepté de M. Gaston Doumergue le portefeuille de la Défense Nationale et, par la suite, en 1935-36, car l'un et l'autre, bien que hors d'emploi, exercent encore quelque influence sur le commandement. Weygand est pleinement averti de l'affreuse débilité de l'armée. Avec son ardente logique, il plaide la cause du relèvement militaire. De l'instrument existant, fondé sur le service de douze mois, il essaie de tirer le meilleur parti. Envers et contre tout, contre la loi elle-même, il crée de nouveaux régiments. Mais de simples palliatifs ne sont plus de mise. Il faut faire affluer dans le cadre décharné d'abord, les effectifs, ensuite, le matériel. Les « classes creuses » vont arriver. Il faut que les « douze mois » disparaissent. J'ai pris note de son exposé lucide et persuasif prononcé chez moi devant des amis venus l'écouter. Le malheur est que la poursuite exclusive de cette réforme indispensable le détourna encore de l'armée mécanisée [27] et de la doctrine du commandant De Gaulle ¹⁴. « Les soldats de métier coûteraient cher, très cher, s'exclamait-il. Si les Chambres nous les accordaient, elles nous refuseraient ensuite l'augmentation du temps à passer sous les drapeaux. Au budget français, il ne faut pas demander l'impossible. Et puis, l'armée professionnelle ne serait prête que dans cinq ans, de l'aveu même de ses promoteurs. Dans cinq ans ! La guerre éclatera bien avant ! « Et quelle serre chaude de communisme que cette troupe de mécaniciens ! »

Entre le maréchal-ministre et l'inspecteur général, la controverse ne porta pas sur l'innovation que l'un n'appréciait pas plus que l'autre, mais sur l'allongement même du service. Weygand avait espéré que, membre du cabinet, prétendant gouverner de très haut, Pétain aurait vite fait d'expédier l'affaire. Il déchantait. En vain, le Conseil Supérieur de la Guerre, unanime, se prononça-t-il pour la réforme, le 11 mai 1934,

¹⁴ Expliquée en termes qui percent l'avenir, dans le « *Temps* » du 10 septembre 1934 par le général Baratier. Le général analysait le livre que De Gaulle venait de publier *Vers l'armée de métier*. C'est à croire que les Allemands se sont contentés d'adopter les conclusions du réformateur français quant à la composition de l'armée d'assaut.

en séance officielle : le ministre, aussi intimidé devant le Parlement que s'il tenait son mandat d'une élection, n'a pas voulu l'approuver. Le 4 juillet, au Palais-Bourbon, à la Commission de l'Armée, il « prétend » rester dans le cadre de la loi d'un an. « À moins d'événements nécessitant des mesures exceptionnelles de sécurité, l'augmentation de la durée du service militaire ne sera pas envisagée. » Les « classes creuses » de 1935-39 vont venir. Face à la révolution nationale-socialiste, il résout le problème comme Daladier ! Par exemple, en 1934, tous les jeunes gens de 21 ans ne sont pas appelés. Un fonds de compensation est accumulé qui sera « étalé » sur les exercices déficitaires. Assourdi des récriminations de Weygand, il essaie de se fixer, le 10 octobre, sur un moyen terme. Les jeunes Français passeront quinze mois dans les casernes. « Tel est l'avis saugrenu que vous ont donné Gamelin et Guinand » ¹⁵ réplique rudement le généralissime. Le 3 novembre seulement, Pétain fait appeler [28] Weygand et, spontanément, lui déclare qu'il se lie à la mesure intégrale.

Il est bien temps. Il déménage de la rue St Dominique, sa carrière ministérielle est finie pour le moment. Et comme Flandin lui demande une fois de plus de désigner son remplaçant, il se prononce pour Gamelin et, sur le refus de celui-ci (qui va devenir généralissime dans quelques semaines) accepte le général Maurin recommandé par Piétri ¹⁶. Le dépit de Weygand se laisse imaginer. En 1933, Maurin, sur la grande question des « classes creuses », alors en suspens, a voté contre lui au Conseil Supérieur, avec Gamelin et Carence. Dès son premier discours, il se réfère à la décision prise par Pétain, au début de l'été, feignant d'ignorer le revirement ultérieur. Tout est à recommencer. Seul, le geste d'Hitler, abolissant de son propre mouvement les clauses militaires du traité de Versailles (16 mars 1935) convertira Maurin et, derrière Maurin, Flandin. Et encore ne veulent-ils pas mettre les « deux ans » en vigueur, franchement, directement, fortement par une loi catégorique et permanente, mais les introduire subrepticement, tremblants

¹⁵ Voir p. 147, tome I.

¹⁶ En juin 1935, le ministère de la Guerre fut offert par M. Bouisson au général Georges alors réputé soldat énergique. Le maréchal Pétain qui avait accepté Maurin sept mois auparavant, s'opposa à ce choix qu'il estimait exclusif de son influence. Maurin, ministre de la Guerre, nomma Pétain membre du Conseil Supérieur de la Défense Nationale et membre du haut Comité chargé de coordonner les besoins de la Défense Nationale (14 novembre).

et comme honteux, par une fissure pratiquée dans la loi sur le recrutement de l'armée du 28 mars 1928¹⁷. Weygand est sorti de charge le 21 janvier. Il ne peut se contenir. Il bondit chez Pétain : « La Défense Nationale sera-t-elle fondée sur des fluctuations gouvernementales ? » Le maréchal, très affaissé répond : « Je verrai. J'interviendrai peut-être. Mais ni vous ni moi ne connaissons la politique ! » Après avoir relaté cet entretien, le protestataire ajouta : « J'ai été extrêmement respectueux pour le maréchal. Mais, plus que quiconque, il est responsable de l'état actuel [29] de l'armée¹⁸. » Cependant, le 24 mars, l'affaire languissait encore. Maurin était parvenu à diviser le Conseil Supérieur¹⁹. Lui et Flandin sollicitèrent l'arbitrage de l'ancêtre. Celui-ci déclara qu'il n'y avait pas de péril en la demeure, que de grands effectifs ne pourraient être convenablement logés, que la sérénité était de mise, etc. La sérénité ? Lui-même la rend difficile dans l'article qu'il donne à la « *Revue des Deux Mondes* » du 15 mars 1935.

L'article rebondit en réquisitoire contre l'auteur. Pétain décrit « l'étape gigantesque » franchie par la puissance militaire allemande en 1934. Il dénombre les effectifs que l'Allemagne entretient de façon permanente (580 000 hommes) en regard de notre pauvre couverture dispersée sur 1200 kilomètres, de Dunkerque à Nice. Il évoque « l'offensive foudroyante, l'attaque brusquée des chars et des avions²⁰. » Il juge

¹⁷ Article 40. « Lorsque les circonstances l'exigent, le gouvernement peut conserver temporairement sous les drapeaux la fraction de classe qui a terminé une année de service. Le gouvernement est tenu de rendre compte aux Chambres de cette décision si elles sont en session et, dans les huit jours, si elles sont hors de session. » Flandin avait préparé son projet de loi dès le 11 mars.

¹⁸ Mon journal. Conversation du 18 mars avec Weygand.

¹⁹ Je trouve dans mon journal à la date du 18 décembre 1934 ceci : « X... déjeuner avec le général Maurin. Celui-ci est littéralement effrayé du réarmement germanique. "Dans une guerre, nous aurions 80 % de chance d'être battus", dit-il. » Cependant, dans la séance de la Chambre du 23 novembre, ce chef osait dire : « Dans les questions de Défense Nationale, je prendrai tout au sérieux, mais je m'efforcerai et je voudrais qu'on en fit autant ailleurs, de ne rien prendre au tragique... Je tiens à déclarer sans plus tarder que tous les ordres ont été donnés pour éviter que certains éléments militaires, par excès de zèle, risquent de troubler une paix à laquelle nous tenons par-dessus tout. » Quelle démagogie !

²⁰ Conforme aux idées exposées par le général von Seeckt dans son livre, *Défense Nationale* publié en 1930. « Le but de la stratégie moderne sera

l'Allemagne capable de former, à la mobilisation, de 85 à 100 divisions. Il écrit qu'elle « méprise la mystique du désarmement », qu'elle est « indifférente à la réprobation des actes de violence », « qu'elle ne respecte que la force et qu'elle ne se résignera à des obligations pacifiques qu'en présence des forces appelées à la contenir. » Mais, au ministère de la Guerre, qu'a-t-il fait pour parer au danger, pour réparer ses négligences de commandant-en-chef ? À peu près rien, il doit l'avouer. Le 16 juin, 1934 il a obtenu des Chambres 1275 millions de francs pour les fortifications, mais plus de la moitié de cette [30] somme ne fera face qu'à des dépassements de crédits. En 1934-35, la consigne était à la déflation, aux retranchements. En 1934, il fut établi en principe que les budgets militaires de l'année courante seraient simplement reconduits ²¹. Pétain déplore la faiblesse des divisions de réserve. Pour ce qui est des périodes d'instruction, a-t-il seulement appliqué la loi ? Elle n'est pas appliquée par mesure d'économie, confesse-t-il. Il n'a exécuté qu'imparfaitement, de bric et de broc, des mesures de détail : dans certaines divisions d'infanterie, addition d'un troisième régiment, divisions de la frontière portées à 9 bataillons, renforcement des divisions légères, etc. Il recommande maintenant les deux ans. Mais nous venons de voir qu'à leur sujet, cette dissertation imprimée, son zèle est tombé.

d'obtenir la décision avec des forces mobiles de haute qualité et aptes aux opérations avant que les masses adverses se soient mises en mouvement, etc. » C'est pour parer au danger décrit par le général allemand que Pétain et Weygand décidèrent l'occupation permanente, l'occupation en force, de la ligne Maginot, la mobilisation rapide des réservistes habitant la région (frontaliers), l'organisation des régiments de forteresse, ce qui réduisit en nombre l'infanterie mobile et manœuvrière.

²¹ Sur les prévisions de Pétain, 5689 millions furent inscrits au budget de la guerre pour 1935 soit 257 millions de moins qu'en 1934. Le budget de 1933 avait été de plus de 6 milliards. Pétain avait d'abord demandé 6696 millions. Mais le ministre des Finances lui déclara que « l'élasticité de la Trésorerie » comptait pour la Défense Nationale et il n'insista pas. Il obtint en revanche, hors budget, 800 millions pour le matériel. (Séance du 23 novembre 1934) Les sommes ci-dessus ne comprennent donc pas les comptes spéciaux, moins bien dotés sous Pétain que sous ses prédécesseurs et successeurs. À partir de 1936, année du gouvernement de Front Populaire où est voté un programme de 14 milliards, les crédits ne sont plus limités, en fait, que par la capacité de production industrielle. Notons que, dans les séances du 14-16 juin 1934, Léon Blum et Daladier estimèrent excessif le programme militaire du gouvernement.

C'est tout. Cependant, dans la note du 17 avril 1934 à l'Angleterre, le gouvernement Doumergue avait proclamé le primat de la Défense Nationale sur le désarmement. Ainsi avait-il, en pratique, fermé les portes de la conférence de Genève. Il avait raison : le redressement de l'armée française ne pouvait plus être différé. La France n'avait plus de temps à perdre. Mais, après avoir donné congé à la conférence, Pétain et ses collègues se sont croisés les bras ²². Au jour le jour, Pétain a connu ce qui se passait en Allemagne et voilà ce qu'il trouve à dire dans son unique discours à la Chambre des Députés, le 14 juin : « Ce vote (des 1275 millions) marquera une fois de plus, aux yeux du monde, que la France, loin de nourrir un dessein d'agression, ne poursuit qu'un but : assurer sa sécurité ! » Et quelques jours auparavant, préluant à son article de *La Revue des Deux Mondes*, le maréchal [31] avait révélé à la Commission de l'Armée l'étendue des préparatifs hitlériens ! On croit entendre le mouton déclarer sentencieusement qu'il n'attaquera pas le loup.

Cet historique est incomplet, mais il a le mérite de lever le voile sur des faits qui ne sont connus que d'un très petit nombre de gens. Il nous révèle l'écart existant entre l'action réelle du maréchal Pétain et celle que lui a prêtée l'imagination populaire.

L'héroïque bataille de Verdun livrée pendant tant de mois, le sacrifice sanglant le plus massif imposé au peuple français, est devenue pour celui-ci l'image même de toute la guerre de 1914-18. Dans ce broyage d'effectifs, nulle manœuvre éclatante, nulle conception fulgurante qui excite l'imagination. Une multitude suspendue, des mois durant, entre la vie et la mort, périodiquement décimée, arrêta l'ennemi par une sorte de constance grégaire. Dans ce troupeau discipliné, les hommes paraissent interchangeable, comme de simples numéros. Hormis de rares épisodes, rien de plus éloigné du genre de combat où brillaient les armes d'un Bayard, d'un Gaston de Foix. Le culte du « soldat inconnu » est sorti de cette épopée monotone. Le « soldat inconnu » est semblable à des centaines de milliers d'autres soldats. Il est le héros fabriqué en série. Il a été choisi comme dans une loterie de cercueils. Mais l'âme populaire a beau être satisfaite du rite niveleur : il lui faut quelque chose de plus. La victoire de Verdun dont la masse a compris l'immense portée, perdrait de sa puissance d'émouvoir si elle ne prenait pas figure

²² Laval ne cessait de désapprouver la note du 17 avril 1934.

humaine et figure distincte, si elle n'était pas pénétrée de la volonté, de l'intelligence, de la sagesse d'un chef exceptionnel. La célébration du soldat inconnu appelle la célébration du chef connu. Ainsi s'est formée la légende de Pétain. Elle est sortie des réflexes de la foule. Elle s'oppose à la popularité de Joffre, à la renommée de Foch qui tiennent bon devant l'examen critique. La légende Pétain, c'est la fontaine qui capte la source diffuse, la rassemble, l'embellit d'une tête sculptée.

[32]

[33]

LES FOSSOYEURS.*Tome II. PÉTAÏN***PREMIÈRE PARTIE****Chapitre II**

**Orientation contre-révolutionnaire
de Pétain : le lien avec Laval,
la dissidence diplomatique,
l'ambassade auprès de Franco**[Retour à la table des matières](#)

1935. Pétain a soixante-dix-neuf ans. Sa carrière est terminée, bien que, théoriquement, en raison de son grade, il reste en service actif, siège au Conseil Supérieur de la Défense Nationale. Service actif ! En tant que militaire, il s'est abandonné depuis une décade. Weygand s'est démené, à partir de 1929, pour redresser le bilan extrêmement négatif de la gestion. Le laisser-aller du généralissime a été masqué, bien que ceux qui approchent l'homme ne puissent être dupes. Mais, justement, parce qu'elle leur semble vidée de toute force réelle, la magnifique carcasse attirera les carnassiers de la politique. Ils essaieront d'y loger les pires entreprises. Disposer de la légende de Verdun pour camoufler n'importe quoi ! C'est un monopole de valeur.

Depuis que Pétain règne sur Vichy, on le donne couramment à l'étranger comme monarchiste, cagoulard, catholique, dévot d'ancienne position. Je ne crois pas que ces dires puissent être appuyés sur des faits. Catholique pratiquant, il ne peut l'être, en tout cas, que de fraîche date. Déjà sexagénaire, épousant une femme divorcée, il n'a pas

dû se marier à l'église. Du moins le disait un autre grand chef qui ne badinait pas sur ce côté des choses. Quant à la Cagoule, elle eut des ramifications dans l'état-major de Pétain et dans celui de Franchet d'Espérey²³, mais, sur l'enveloppement [34] personnel du maître actuel de l'état français, aucun témoignage catégorique ne s'est produit jusqu'ici. Je ne crois pas à une affiliation politique quelconque tant soit peu durable. En 1916-18, le maréchal se distingua par une certaine réserve à l'égard des ministres, sénateurs et députés, pour qui tant d'états-majors avaient table ouverte. Les militaires ont accoutumé de dénoncer les intrigues des politiciens. Dans l'autre guerre, ceux-là ont vite donné la preuve qu'ils savaient manœuvrer ailleurs que sur le terrain. Mais la dignité de Pétain fut alors remarquée de tous, notamment de Painlevé, ministre de la guerre qui le préféra à Foch, en mai 1917, pour le commandement en chef, lorsqu'il fallut pourvoir à la succession de

²³ Le commandant Lacanau-Loustau, un excentrique, et le colonel Groussard, respectivement. Pétain avait de l'indulgence pour ce Lacanau-Loustau, commandant du bataillon de chasseurs alpins d'Antibes, un corps dont lui-même avait été le chef Pétain attaché à cette garnison, acheta la maison de Ville-neuve-Loubet, toute proche. À noter qu'en mars 1938, pendant la deuxième présidence de Blum, Lacanau-Loustau montrait volontiers un projet de ministère Pétain.

Il semble bien que le général Dufieux ait eu, lui aussi, des accointances avec les premiers « cagouleurs ».

Mais l'histoire de la « Cagoule » n'est pas simple. On est tenu de distinguer entre les époques et aussi entre les équipes. À l'origine, il appert que le but du « service de protection » organisé par Groussard (avec l'appui du Deuxième Bureau de l'État-Major) fut d'obvier à l'insuffisance de la police gouvernementale, pour autant qu'elle devait surveiller les communistes dans l'armée. Le Front Populaire était au pouvoir et les communistes y participaient. Groussard, ses amis et peut-être ses chefs, estimèrent que, de ce fait, la police officielle ne manquerait pas d'être entravée. D'où la nécessité d'une organisation nouvelle. Plus tard, le « service de protection » travailla en liaison avec « l'Union des groupes d'auto défense » et le « Comité secret d'action révolutionnaire », les deux sociétés authentiques de « cagouleurs ». Groussard affirme que, s'apercevant de la présence de nombreux agents allemands et italiens, il se retira avec les siens, officiers de l'armée. L'aventure est extrêmement confuse. Il faut distinguer : 1°) « Le « service de protection » ; 2°) l'UGAD (général Duseigneur) qui n'avait pour but, paraît-il, que de réprimer, à l'occasion, un soulèvement communiste ; 3°) le CSAR préparant le coup d'état. Mais Duseigneur achetait ses armes au CSAR, cf., p. 141-142.

Nivelle ²⁴. Invariablement, par la suite, il se montra très respectueux du pouvoir ministériel, quel qu'en fût le détenteur. Et nous l'avons vu, en avril 1940, timoré et même intimidé devant un avis de Daladier qui ne s'accordait pas avec son vœu du moment. Même devant Léon Blum, président du Conseil, Pétain ne s'est jamais départi d'une exacte courtoisie. Certes, de petites madreries de paysan peuvent-elles être notées : celle qui consista, par exemple, à cultiver le très vieux Clemenceau, ennemi de Foch [35] et de Weygand, pour obtenir de lui logement honorable dans les *Mémoires* à la veille d'être publiés, pour échapper à la distribution des coups de griffe. Mais ce n'est qu'en février 1934, date de sa nomination au ministère de la guerre dans le gouvernement de M. Doumergue, que Pétain se classe nettement dans les querelles françaises.

Ce ministère d'Union Nationale que forma l'ancien président de la République, rappelé à la hâte de sa maison de campagne toulousaine, après l'émeute sanglante de la place de la Concorde, avait pour tâche de rétablir, d'autorité, l'unité morale des Français. Brave homme, mais de très petite envergure intellectuelle, Doumergue n'a su refaire l'ordre public que par un arbitrage étroit et vite contesté. Le fait intéressant est que, forcé de renoncer à l'entreprise après un essai de réforme constitutionnelle mal venu et qui tourna court, il livra le pouvoir, par une sorte de testament politique, à Flandin et à Laval, se trompant du tout au tout sur ce qu'ils portaient en eux. Laval, Flandin, les deux hommes qui, plus que tous autres, ont perdu la France furent les continuateurs du rebouteux languedocien aux bonnes intentions évidentes. Mais, dès le printemps de 1934, qui donc a prôné Laval, de semaine en semaine, saluant en lui le redresseur attendu de la diplomatie française ? Pétain. Louis Barthou vivait encore et dirigeait le quai d'Orsay avec une perception du danger, une vigueur, une continuité de vues qui, devant l'histoire, eussent racheté les fautes commises à l'intérieur si des assassins à la solde de Mussolini n'avaient abattu l'homme d'État patriote auprès du roi Alexandre de Yougo-Slavie. L'assassinat est du 9 octobre. Pétain

²⁴ Foch, commandant des groupes d'armées du nord, avait été relevé de sa fonction, le 22 décembre 1916. On lui reprochait ses martèlements brutaux, dispendieux (et qui, à tort, étaient jugés stériles) de la bataille de la Somme. Il fut nommé chef d'État-Major général, le 15 mai 1917.

n'avait donc pas attendu l'événement pour célébrer Laval, « ministre des Affaires Étrangères de demain ».

Pour Laval qui ne cessait de censurer les mots d'ordre énergiques de Barthou, resserrement et préparation des alliances, y compris l'entente avec la Russie, qui ruminait déjà ses formules « d'apaisement » de 1935, quelle aubaine de trouver, au sommet de la pyramide militaire, plus désabusé que lui ! Aurait-il jamais pu rêver d'une telle couverture ? Il a dit des phrases qui n'ont pas d'autre sens. Et comme il sut empaumer le vétéran ! Beaucoup guettaient [36] la proie. Il les devança tous. Le jour même des obsèques de Barthou, le maréchal se prodiguait en faveur de Laval. Il y allait du salut de la France que le ministre des Colonies devînt ministre des Affaires Étrangères. Et, pour justifier les prétentions de son candidat, il se contentait d'affirmer : « C'est le meilleur de tous, le plus capable. » Il l'appelait déjà de ses vœux comme futur chef de gouvernement.

Comment Pétain, si soucieux de ne pas se compromettre, ayant toujours dosé dans le passé ses paroles et ses démarches, se mêle-t-il si hardiment au choc des partis ? Voici la réponse la plus plausible. Il ressent cette crainte de la commotion sociale qui, dans le cœur de tant de conservateurs, réduisit le patriotisme au silence. En lui, le petit possédant est alarmé. De sa véhémence du moment, il donna une preuve inoubliable au Conseil des ministres du 13 octobre qui régla le remaniement ministériel, plaça Laval au quai d'Orsay.

La séance allait être levée. Le maréchal demanda à M. Doumergue un entretien particulier : il avait des observations à présenter. Il fut prié de s'expliquer incontinent. « Des points faibles subsistent dans le Cabinet qu'il faudrait corriger. » Le ministre de la Justice, Chéron, type extraordinaire de paysan normand, se frappa la poitrine : « Est-ce moi que vous visez ? » — « Oui », répondit l'autre. « Je parle au nom des anciens combattants et je dis que votre présence ici est intolérable. » Depuis des mois, la presse de droite accusait le bonhomme Chéron de ne pas vouloir découvrir les assassins d'un magistrat de la cour de Paris instruisant l'affaire Stavisky, dont le cadavre avait été trouvé sur la voie ferrée ²⁵. Entre ministres, ce fut un grand tapage. L'assailli se répandit en phrases pathétiques. Mais il eut l'imprudence de mettre son

²⁵ Le suicide est aujourd'hui considéré plus probable que le crime.

portefeuille à la disposition du président du Conseil, comptant qu'il lui serait rendu. En quoi il fit un mauvais calcul.

Chéron eut rapidement sa vengeance. Ceux qu'il avait laissés en place durent partir en bloc peu de jours après et l'incartade du maréchal hâta la débâcle. Mais Pierre-Étienne Flandin, me racontant [37] l'incident ²⁶, souligna ce trait : « Au moment où le ministre de la Justice fit le coup de la démission, le maréchal, assis entre Marquet et moi, pensa fléchir. » Nous l'arrêtâmes : « Laissez donc faire, tout cela n'a pas d'importance. » Cette histoire montre le feu qui peut couvrir dans Pétain sous l'enveloppe placide. Elle dénonce le bourgeois alarmé, le partisan et aussi le timide entrepreneur. Mais il disparaît des palais ministériels. Nous ne le trouvons plus en excursion dans les affaires publiques — loin de sa compétence militaire — qu'en mai 1935.

Il est alors envoyé à Varsovie pour représenter le gouvernement français aux funérailles de Pilsudski. Laval, revenant de Moscou où il est allé consacrer le traité franco-soviétique signé au début du mois, se joint à la délégation. Les deux hommes se retrouvent à l'hôtel et passent ensemble la soirée à deviser de l'état politique de la France. Critique du régime et des difficultés parlementaires rencontrées dans l'exercice gouvernemental, évocation d'une politique d'autorité répondant aux nécessités de l'heure et aux prétendues aspirations d'une partie de l'opinion française : tels sont les thèmes essentiels de ce libre entretien. Laval reçoit tous les encouragements du maréchal : que le chef du Gouvernement, fort de l'intérêt national, aille plus hardiment de l'avant, qu'il passe outre à l'opposition parlementaire. Laval, plus circonspect, et plus conscient aussi de ses limites de fait, ne conteste pas la conception générale du militaire, mais il se récuse personnellement : dans une Nation si prompte à dénoncer la moindre tendance au pouvoir personnel, il faut, pour s'affranchir du Parlement, disposer devant le peuple d'une autorité morale exceptionnelle, au-dessus des partis, au-dessus de la vie politique, et n'être pas soi-même un parlementaire déjà usé par la pratique ministérielle. Seule une figure comme celle du maréchal, sur un plan national supérieur, peut être assurée, dans le pays, d'une confiance assez large. C'est maintenant le maréchal qui s'esquive. Il invoque son inexpérience politique et son peu d'aptitude aux besognes du pouvoir. Laval, en vain, s'efforce de le rassurer sur une tâche qui ne

²⁶ Mon journal : conversations avec Flandin les 20, 21, 22 octobre 1934.

demande que du bon sens, et que facilite [38] grandement l'autorité d'un crédit intact. La discussion se poursuit sans conclusion, dans un assaut discret de compliments et d'exhortations mutuelles. Sur la politique étrangère, Laval confiait volontiers à ses amis avoir trouvé en Pétain « le plus pacifiste des Français. »

Cinq années plus tard, à un mois près, exactement, les deux hommes devaient, côte à côte, étrangler la République. On comprend d'où est venu, en 1936, le pamphlet de Gustave Hervé, ancien socialiste antimilitariste (douteusement mué en patriote pendant l'autre guerre) : « *C'est Pétain qu'il nous faut !* »

De ce séjour en Pologne méritent d'être retenus encore quelques brefs épisodes. Le *Führer* du peuple allemand avait délégué le maréchal Göring aux cérémonies funèbres. Geste naturel puisqu'il voyait en Pilsudski et Beck des alliés. Comme aux obsèques du Roi Alexandre de Yougo-Slavie, la préoccupation de maréchal Pétain fut de marquer ostensiblement, par tous égards possibles, son amitié au frère d'armes allemand. En vain lui conseilla-t-on de laisser celui-ci faire les premiers pas — et il n'y aurait pas manqué, ses instructions lui prescrivant sans doute de cultiver Laval et ceux qui entouraient Laval. Dès la première rencontre, à l'église, le militaire français brûlait déjà de prendre les devants. Après l'absoute, tous gagnèrent, en long défilé, le champ de revue funéraire. Sept kilomètres devaient être parcourus à pied. Aux soixante-dix-neuf ans de Pétain, une voiture avait été concédée. Il était donc installé depuis longtemps sur l'estrade quand déboucha le cortège. Guettant le maréchal Goering, il quitta sa place, s'empressa, tourna les phrases les plus courtoises. Nouvelle répétition de ces politesses au banquet de Cracovie, après la cérémonie du Wawel. Le maréchal Pétain n'assista pas ensuite à l'entretien de Laval et du deuxième personnage de l'état allemand. Mais au maréchal Goering qui allait rejoindre M. Laval dans un salon particulier, les délégués des États européens virent encore avec surprise le maréchal de France donner avec profusion le témoignage public d'une affabilité excessive. Petits faits bien négligeables si l'histoire la plus tragique n'y était vue à la source. Dans cette bienveillance ouverte envers un grand dignitaire du [39] national-socialisme, faut-il distinguer déjà le commencement d'une inclination personnelle ? Ou bien, sous le ciel polonais, le maréchal Pétain a-t-il voulu manifester sa désapprobation du pacte franco-russe dont l'encre était encore toute fraîche ? Et, ce faisant, n'avait-il pas toute raison de se

croire d'accord avec le signataire même et promoteur apparent du traité, Pierre Laval ?

Ici, il faut s'arrêter et ouvrir une discussion avec le maréchal. Celui-ci prend position, dès 1934, contre l'œuvre diplomatique accomplie dans les treize années précédentes : alliance avec la Pologne, en 1921, formulée de nouveau en 1925, alliance avec la Tchéco-Slovaquie, en 1925, système que complétera, le 2 mai 1935, l'entente avec la Russie qui, sincèrement pratiquée, eût impliqué, elle aussi, la solidarité militaire. Par son patronage de Laval, par la confiance qu'il ne cessa de lui témoigner, on peut avancer que Pétain se tourne également contre l'amitié traditionnelle avec l'Angleterre, dont ce ministre n'hésitera pas à s'affranchir, dans l'été et l'automne de 1935, pour aider Mussolini en Abyssinie ²⁷.

Avait-il le droit de se prononcer aussi cavalièrement contre la politique française ? S'était-elle élaborée en dehors de lui et contre ses avis et objections ? Nullement. Commandant en chef puis ministre de la Guerre, il avait, à l'instar de tous les autres chefs militaires, voulu que les liens les plus étroits unissent la France aux autres voisins de l'Allemagne. Collègue de Louis Barthou qui mit en train la négociation avec la Russie, n'en avait-il pas, au Conseil des ministres, approuvé tous les actes ? Pactomanie et mégalomanie, disent non seulement le maréchal, mais beaucoup de généraux désireux de rejeter le désastre sur la diplomatie française. Notre armée n'était pas de taille à soutenir tant de devoirs.

[40]

²⁷ L'anglophobie ou, si l'on veut, le préjugé anti-britannique de Pétain, remonte-t-il aux scènes pénibles de Dury et de Doullens, en 1918, à l'intervention du Cabinet anglais en faveur de Foch ? En tout cas, il n'est pas niable. Dans le discours qu'il prononce à Meaux, le 9 septembre 1934, en tant que ministre de la Guerre, pour commémorer la victoire de la Marne, voici comment il s'exprime sur les Britanniques alignés auprès de nous dans la bataille et sur les Italiens qui nous aidèrent, de loin par leur neutralité : « Les Britanniques, dont la solidarité à notre égard se combine avec la saine compréhension de leurs intérêts... Nos frères italiens, réveillant une amitié qui semble devoir être à jamais le signe de nos relations... » Combien significatif est le choix de ces termes !

La réponse est que toutes les alliances furent négociées et conclues sur les instances du haut commandement favorable à des obligations allant, dans bien des cas, au-delà de ce que recommandaient les diplomates.

Visitant la Pologne, en 1922, pour y conclure la convention militaire postulée par l'accord politique de l'année précédente, le maréchal Foch, par exemple, ne s'embarassa guère des instructions gouvernementales. Il souscrivit à des mesures d'application étendant, en fait, la portée du contrat. Les ministres de Varsovie s'en réclamèrent longtemps pour nous entraîner au-delà des dispositions politiques réduites, en 1925, par les formules de Locarno. L'idée de Foch, et le maréchal Pétain n'a jamais marqué qu'il s'en séparât, était que la France, considérée par l'Allemagne comme le principal adversaire, serait nécessairement attaquée le jour où sonnerait à Berlin l'heure de la revanche et du chambardement. Elle n'avait donc pas à craindre d'être entraînée dans la guerre par ses engagements envers les états slaves, mais plutôt de ne pas être appuyée par eux. Le *Reich* ménagerait sans doute les satellites afin de n'avoir à lutter que sur le seul front occidental. Le danger n'était pas que nous fussions engagés dans l'engrenage des autres, mais qu'ils n'entrassent pas dans le nôtre. Par la « pactomanie », au jugement de nos stratèges, nous recevions des garanties plutôt que nous n'en accordions.

Que l'on y réfléchisse. L'État-Major organisait l'armée pour la défensive et non pour l'offensive. Il attendait donc des Alliés beaucoup plus qu'il n'était préparé à leur donner. Son calcul était qu'ils diviseraient l'effort allemand au début des hostilités, qu'ils allégeraient notre fardeau. Et que pouvait-il promettre avec ses concepts de guerre statique et son appareil Maginot ? Tout bonnement ceci. Au bout de deux ou trois ans, l'armée française que Polonais, Tchèques et Russes auraient contribué à sauver dans les premiers mois, refluerait vers l'Est, grossie de toutes les ressources du monde anglo-saxon et libérerait l'Europe orientale, recouverte dans l'intervalle, par le déluge allemand. Selon cette conception, la faiblesse même du système militaire français exigeait la conclusion des alliances. Il ne fallait pas que les premiers [41] coups tombassent drus et forts sur notre couverture. La France désirait avoir le concours des petits parce qu'elle se sentait débile. Dans la prétendue pactomanie et mégalomanie se rencontrait, pour dire le mot, quelque cynisme et mieux vaut ne pas mêler Don Quichotte à

l'affaire. Le fait étonnant est que des associés aient pu être recrutés sur une proposition aussi rebutante : « Sacrifiez-vous et consolez-vous d'être ensuite submergés à la pensée qu'avec patience et longueur de temps vous finirez par lever la tête au-dessus de l'eau »²⁸. Mais il est scandaleux que des hommes tenus sans cesse au courant des démarches du quai d'Orsay, consultés en toute occasion et réclamant que des pactes s'ajoutent aux pactes, aient ensuite crié à la diplomatie débridée et folle parce que des politiciens imposteurs leur avaient persuadé : 1°) qu'Hitler ne considérait pas la France comme l'ennemi fondamental ; 2°) que son tableau de conquête était limité ; 3°) que le mieux était de satisfaire de façon permanente son appétit territorial en lui abandonnant les peuples reçus dans notre coalition ; 4°) qu'en conséquence, les parchemins accumulés devaient être tenus pour des mécanismes destructeurs de notre repos.

Les chefs militaires n'avaient-ils pas droit de changer d'avis ? Oui, à condition de le dire et de produire leurs raisons. Or, quand ont-ils déclaré à un président du Conseil ou à un ministre des Affaires Étrangères : tenez pour nulles et non avenues nos opinions passées sur la nécessité de la « plaque centrale » tchèque — de la diversion polonaise — de la coopération primordiale avec l'Empire britannique ? Jamais, même quand leur fut donnée l'occasion de s'exprimer. Voici un cas éloquent. Le 15 mars 1938²⁹, se réunit le Comité restreint de la Défense Nationale, le maréchal [42] Pétain et M. Léon Blum, président du Conseil, assis face à face, Gamelin et les chefs de la marine et de l'aviation, présents. La discussion porte sur la guerre d'Espagne, sur les questions immédiates qu'elle pose pour la France et ses conséquences internationales les plus larges, évoquées jusqu'au risque intégral de guerre européenne. Le ministre des Affaires Étrangères, Paul-Boncour et le secrétaire général des Affaires Étrangères, Alexis Léger, prennent la parole.

²⁸ Pour cette raison, les Français n'ont pas eu à se scandaliser des accords de contre-assurance conclus par les ministres polonais, yougo-slaves ou roumains. Ils n'étaient en droit de protester contre les actes d'un Beck ou d'un Stoyadinovitch que lorsque les contre-assurances cherchées du côté allemand dégénéraient en complicité, ce qui fut le cas de ces deux ministres. Les contre-assurances obtenues étaient bien vacillantes et le système français faisait, malgré tout, office de barrière. Beck trahissait la Pologne aussi bien que la France quand il intriguait à Bucarest, contre Titulesco, pour ne citer qu'un fait.

²⁹ est possible que la réunion soit du 16 mars.

L'ambassadeur rappelle nos engagements diplomatiques. Sur tout le débat planent les problèmes les plus vifs de l'époque, ceux de la résistance à Hitler et à Mussolini, en Europe Centrale et au sud des Pyrénées. La question peut se poser un jour du transport de nos divisions africaines à travers la Méditerranée et l'Océan. La rafale sudète, machinée à Berlin, n'a-t-elle pas déjà commencé de souffler sur la Tchéco-Slovaquie ? Et, de fait, peu de jours après ce débat, sera adressé à Londres, sur approbation de Gamelin, un mémoire exposant que la Tchéco-Slovaquie pourrait être secourue.

On voit l'ampleur du débat. Le maréchal Pétain a-t-il, sur aucun point, protesté, marqué sa divergence de vues, formulé la moindre réserve ? Non, il n'a pas ouvert la bouche. Il a tout approuvé. Pas une critique à l'adresse du juif qu'il tient aujourd'hui sous les verrous et qu'il a condamné. Mais ce juif insista, lui demanda à plusieurs reprises, le voyant silencieux : « Êtes-vous bien d'accord, M. le Maréchal... N'avez-vous pas d'objection ? » — « Aucune, M. le Président, aucune ! » répondait-il avec la plus grande déférence ³⁰.

[43]

Dans cette catégorie de faits, l'aventure la plus étonnante est celle de Weygand. Inspecteur général de l'armée, il s'est convaincu, dès 1932, qu'à l'égard des Soviets, la politique française devait réviser ses principes. Nous devons profiter des premières querelles d'Hitler et de Staline pour miner et détruire la complicité germano-russe commencée à Rapallo, en 1922. Alors, en temps de guerre, le *Reich* ne pourra plus exploiter l'hinterland russe, nos alliés polonais et tchéco-slovaques, nos

³⁰ Évidemment, Pétain ne disait pas ce qu'il sentait et pensait. Voici un témoignage éloquent. Dans l'été de 1936, lord Mottistone (ministre de la guerre en 1913, sous le nom de sir John Seely) assista à l'inauguration du monument de Vimy. Pétain l'invita à monter dans son wagon pour regagner Paris. « Nous avons un gouvernement pourri, dit le maréchal, et je tiens à vous dire que le peuple français ne se battra pas. » — « Ce sont là de très graves paroles et je me ferai un devoir de les répéter à mon gouvernement. » — « Je pense bien que vous les répéterez et je vous ai parlé à bon escient. » Entre 1936 et 1938, Pétain n'avait certainement pas changé : il était toujours à la frontière de l'anglophobie, de la passion contre révolutionnaire et du défaitisme.

Soit dit en passant, à l'arrivée à la Gare du Nord, Pétain fut salué par les acclamations de deux ou trois cents jeunes gens tandis que Léon Blum, lui aussi du voyage, descendait sans escorte ni pompe.

associés roumains et yougo-slaves seront délivrés de la lourde menace qui les inquiète à l'arrière et peut-être même seront-ils ravitaillés. Il nous sera possible de rallier les Turcs à la protection de l'ordre territorial existant, les Turcs intimement unis au Kremlin depuis sept ou huit années qui, sans l'aveu soviétique, ne peuvent rien signer avec une tierce puissance. Raisonnablement irrésistible. Le général Gamelin, appelé par la conférence du désarmement, m'arrête dans le vestibule du Palais des Nations, à Genève, au printemps de 1934, pour m'en faire part, pour m'inciter à changer d'attitude devant Moscou. Mais le cheminement de Weygand dans cette affaire ! Au début de 1933, c'est-à-dire bien avant que le ministère des Affaires Étrangères ne se soit mis en mouvement, il écrit à un homme d'état étranger, qu'il a toujours trouvé en concordance avec lui, pour le chapitrer. Si la Pologne ne veut pas suivre la France dans l'alliance militaire avec les Soviets que nous impose la croissance de l'armée allemande, eh bien, on se passera d'elle ! Depuis octobre 1932, l'un des officiers de son état-major, le colonel de Latre de Tassigny, poursuit d'interminables échanges de vues avec le général Wenzof, attaché militaire russe à Paris. Notez bien que Weygand (d'après la lettre à laquelle je me réfère) prononça le mot d'alliance militaire alors que le quai d'Orsay, plus circonspect, s'en tenait à une sorte de Locarno de l'Est où la liberté de nos décisions ne serait pas aliénée. Le traité franco-russe est conclu le 2 mai 1935 par Laval qui, d'ailleurs, ne le ratifie ni par un décret ni par une loi. Mais les controverses intérieures déferlent depuis plusieurs mois sur cet acte diplomatique. Tous les hommes de prétendue conservation sociale le maudissent. Le directeur de l'*Écho de Paris*, M. Henry [44] Simond, me dit un jour : « Vous m'avez assuré que Weygand approuvait la nouvelle politique. Il n'en est rien. À l'en croire, il ne fut jamais consulté ! » Pour toute réponse, j'invitai à déjeuner M. Simond, Weygand, Madame Weygand, M. Titulesco, deux autres amis. Sur ma demande, Titulesco interrogea le général : « Quand M. Barthou me déclara que force était de se rapprocher des Russes, j'allai vous demander conseil. Je saisisais les raisons du changement, mais l'entreprise me semblait ardue et je doutais que le ministère français eût la constance de la faire réussir. Je vous ai demandé : Est-ce nécessaire ? Vous ne m'avez pas laissé de doute. Vous avez répondu : c'est nécessaire. Les choses se sont-elles passées ainsi ? » Weygand n'avait pas le choix. Sur cette mise en demeure pressante, il articula comme à contrecœur : « Oui. » Cependant, M^{me}

Weygand gémissait : « Quel malheur d'en arriver là ! » Le déjeuner avait lieu le 6 avril 1935.

En mars 1936, quand les Chambres discutèrent enfin la loi de ratification, une petite note dictée par Weygand circula dans les journaux : contrairement au bruit public, il n'était pour rien dans ce qui s'était accompli. À la Chambre, passa de mains en mains un autre « communiqué » plus explicite. « Général Weygand : en tant qu'inspecteur général de l'armée, non consulté ; en tant qu'homme privé, hostile. » Était-il possible de mentir aussi impudemment ? *L'Écho de Paris* aurait tremblé de toutes ses colonnes si, dans l'un des articles que je lui fournissais, j'avais eu l'audace d'infliger un démenti à une grande tête de l'armée. *L'Ordre*, d'Émile Buré, publia le récit du déjeuner et M. Alexandre Varenne, à la tribune de la Chambre, donna lecture de ma lettre, avant le vote, ajoutant simplement : « Il serait cruel d'insister. » Mais, l'année suivante, quand j'intentai un procès en diffamation à l'hebdomadaire « *Gringoire* », Weygand, qui n'avait point protesté contre la divulgation de son dialogue avec Titulesco, autorisa mon adversaire à publier le même petit papier : « En tant qu'inspecteur général de l'armée... en tant qu'homme privé... »

Les événements s'obstinent à réunir Pétain et Weygand quoiqu'ils en aient. Ils sont jetés dans le même camp politique et social. Établis à Paris sur le tard, après une vie déjà longue passée dans [45] de petites garnisons, ils n'y possèdent pas d'amitiés anciennes et, parce que formés au long des années, diverses. Ils se sont intégrés à des « cliques ». Je ne discerne pas très nettement l'évolution de Pétain, mais celle de Weygand, avec lequel je dînais presque chaque mois, m'est connue et, de l'une, je puis conclure à l'autre. Weygand est administrateur de la Compagnie du Suez, privilège dont aucun militaire ne fut jamais gratifié. Les deux hommes sont de l'Académie Française qui, de tradition, élit les grands serviteurs de la France, toute considération de mérite littéraire mise à part. Une belle œuvre militaire, une recherche scientifique, même une réussite d'ingénieur, sont réputées, « sous la coupole », expressions de l'esprit français, comparables à prose et poésie. Par là, l'Académie décerne des brevets qui ne sont point exempts de parti-pris. Mais combien méprisables cette « compagnie » de 1935-39, une dizaine de noms exceptés, le quart de l'effectif ! Quels préjugés, quelle niaiserie, et quelle bassesse lorsque les affaires publiques étaient en cause ! Parcourez plutôt la *Revue des Deux Mondes*. Et que dire des

salons où fréquentaient ces messieurs, où se tramaient les « élections » ? La liberté, la loyauté, la dignité de l'esprit y étaient souvent en ballottage. Voilà le segment de société parisienne où Pétain et Weygand sont chez eux. Le régime républicain, le Parlement britannique n'y apparaissent que pépinières de bolchévisme et la moindre fin de non-recevoir signifiée à Hitler et Mussolini, coup mortel aux fondements de la civilisation. Les historiens se sont toujours étonnés de la « grande peur » qui se propagea dans le pays, en juillet 1789, comme les États Généraux délibéraient à Versailles. Ce ne fut qu'un cri : « Les brigands arrivent ! » Et tous, de se former spontanément en gardes nationales qui, par des actes de force, brisèrent la monarchie agonisante et ses défenseurs. Depuis 1934, la France bourgeoise a sa « grande peur » : « La Révolution va éclater ! » Et la panique de l'intelligence ne sévit nulle part avec plus d'intensité que chez les penseurs et artistes de second ordre recrutés par cooptation, qui portent aux cérémonies publiques la redingote à palmes coupée au temps du Consulat.

Devant moi, le 18 mars 1935, tombe cette profession de [46] Weygand : « Je suis pour la force militaire, les alliances et la religion contre la franc-maçonnerie ³¹. » On le voit : contrairement à Pétain, il réserve les alliances. Mais on sait avec quelles restrictions. Et, pour le reste, il l'emporte en véhémence sur son aîné. Il est de naissance illégitime. À mots couverts, des journaux bienveillants à sa personne ont parlé de l'empereur Maximilien. L'un d'eux a même insinué que, par une aventure du duc de Reichstadt, Napoléon lui-même était dans son ascendance. Mais il n'y a de fantaisie que dans cet ajout. Du moins tous les hommes qui ont compté dans la République le disent. Il est incontestable qu'entré à Saint-Cyr sous la protection du roi Léopold II de Belgique, le général d'aujourd'hui ne s'y appelait pas Weygand et que, servant à titre étranger, il fut naturalisé par insigne faveur. D'autres se fussent enorgueillis du halo romantique de cette origine. Pas lui. Nos pères du XVI^e ou du XVII^e siècle, regardant les choses en face, eussent dit simplement : « Le bâtard de Habsburg » et pour tous, y compris l'intéressé, c'eût été la fin de l'histoire. Weygand épousa la fille d'un général de brigade et, dans sa belle-famille à particule, ne fut pas reçu sans condescendance. Il est humilié. Dans l'orthodoxie conservatrice,

³¹ Il voulait fonder une ligue antimaçonnique. Je lui déclarai qu'il aurait encore l'occasion de servir le pays, qu'il ne devait pas galvauder son autorité.

d'instinct, il ne peut supporter d'être en défaut. Trop souvent, à partir de 1935-36, cette tête lucide que j'ai longtemps admirée, ne sait plus dominer un politicien rageur.

En 1939, Daladier, président du Conseil, au hasard de ses commodités et des circonstances, relance les deux chefs hors d'âge dans le cercle des fonctions publiques. Cette fois, ils vont toucher à la diplomatie non point comme jadis, par l'incidence d'un commandement militaire, mais, du dedans, en tant que chargés de missions.

Pétain est nommé ambassadeur à Madrid en février 1939. Tournant délicat dans nos rapports avec l'Espagne. Les ministères français n'ont pas su, depuis 1936, agir efficacement dans la Péninsule contre les Allemands et les Italiens : Franco victorieux n'en traite pas moins notre république en ennemie. Comment [47] aller à lui sans trop d'humiliation ? Le plus expédient est de déléguer un homme qui est supposé avoir connu Franco à l'école des Hautes Études militaires, vers 1923 et, en tout cas, le rencontra au Maroc, en 1926. Le maréchal a toujours réprouvé les idées et le personnel de Barcelone. Il est identifié, de surcroît, avec une Académie quasiment fasciste. Il n'aura qu'à se montrer en grand uniforme. La vertu de sa présence agira. Toute explication sera superflue.

Les services du quai d'Orsay n'avaient pas préconisé ce choix. La désignation d'un maréchal de France pour l'ambassade de Madrid leur paraissait excessive et, par là même, contraire à l'attitude psychologique juste envers le gouvernement de Franco. Dans la circonstance, peut-être n'était-il pas mauvais de faire appel à un soldat, à un mérite conservateur incontesté. Mais alors, pourquoi ne pas s'adresser simplement à Weygand, par ailleurs plus actif et bien plus alerte d'intellect, capable de dépouiller un dossier et de le défendre ? L'accord préliminaire négocié par l'académicien Léon Bérard avec le général Jordana montrait ce que peut faire un pontife inerte des grands intérêts qui lui sont confiés. Daladier, sur l'affaire d'Espagne, avait son souci d'union nationale à reconstituer. L'emploi de Pétain, selon lui, était sans danger, assuré du concours de l'opinion publique. Celui de Weygand serait trop vivement critiqué au Parlement où beaucoup flairaient en lui le factieux.

Dans cette ambassade de Madrid, nous apercevons, pour la dernière fois, le maréchal au naturel, en pleine lumière. À Paris, à Tours, à Bordeaux, autour de Daladier et de Reynaud, pendant la guerre, nous ne

l'avons saisi que par échappées, se déplaçant à pas feutrés, réservé, extrêmement prudent, ne se livrant qu'au dernier moment lorsqu'il a compris qu'il pouvait tout oser. D'autre part, lorsqu'il s'est improvisé maître du pays, son image, ses faits et gestes nous sont systématiquement dérobés par un entourage discret, une littérature de convention. Un culte est organisé autour de lui. Son passage à Madrid, c'est la dernière occasion de voir ce qui subsiste du grand chef à quatre-vingt-quatre ans.

[48]

« Me voici ambassadeur ! », se plaît-il à répéter puérilement, une fois l'affaire arrangée avec le président du Conseil. « Je n'avais jamais pensé qu'une telle offre viendrait couronner ma carrière. Cela m'intéresse vraiment beaucoup. » Et de poser dans les services des questions assez vaines. Mais il n'oublie pas de demander que soient augmentés les frais de représentation. Peu après, ses principaux collaborateurs militaires viennent se renseigner sur des « points essentiels ». Ils ne cachent pas leur inquiétude : d'aussi vieilles épaules supporteront-elles de lourdes affaires ? Où le maréchal trouvera-t-il la promptitude de décision nécessaire pour faire face aux exigences de la journée de travail dans une grande ambassade moderne ? Devant le moindre télégramme privé, il hésite quelquefois deux ou trois jours avant d'esquisser une réponse. Et cette passivité s'accroît de l'entêtement sénile.

Un maréchal de France, même sans emploi, a toujours un état-major. Pétain sera donc suivi d'une maison militaire. Celle-ci régentera-t-elle la Chancellerie ? Le principe est posé que le travail diplomatique relèvera exclusivement des hommes de métier. L'ambassadeur acquiesce et demande, la tâche étant si nouvelle pour lui, qu'un fonctionnaire d'exceptionnelle valeur lui soit attaché. Un de nos meilleurs conseillers d'ambassade est aussitôt enlevé à son poste de Bruxelles, un véritable poste de combat. Le choix a été soumis au maréchal, personnellement, avec l'indication la plus propre, semble-t-il, à lui plaire : « Agent aussi actif qu'intelligent, ayant du tempérament, de l'allant, du mordant. » Le maréchal a demandé à le voir et s'est déclaré pleinement satisfait. Pendant deux mois, il ne jure que par ce diplomate. Les militaires, confinés dans des questions de protocole, dans des détails de représentation, s'impatientent. Quand ils sont partis pour la cour du Caudillo, ils ont rêvé d'une activité plus noble et plus grave. Deux groupes ennemis habitent le Palais : la maison militaire et la Chancellerie sont aux prises.

L'accueil de Franco est glacial. L'envoyé de la République évoque le passé. Ses phrases tombent à peu près dans le vide. Grande est sa déconvenue. Il est mortifié. Il est laissé à l'écart [49] dans une grande cérémonie publique, les attentions du dictateur allant ostensiblement à l'ambassadeur d'Allemagne. Mais il ne résiste déjà plus à la tentation d'embellir le tableau, faiblesse spécifique de beaucoup de gens de la carrière. Il raconte ingénument : « J'ai senti à la poignée de main de Franco qu'il regrettait de ne pouvoir me traiter mieux. »

Les semaines s'écoulent. Les dossiers s'accumulent. Les Espagnols nous accablent de revendications auxquelles nous faisons droit sans aucune contrepartie. Nous livrons l'or de la Banque d'Espagne déposé jadis par le gouvernement républicain. Pour aider au ravitaillement espagnol, nous faisons des prélèvements sur nos stocks de blé, passant outre aux objections du ministre de l'Agriculture. Mais qu'advient-il de nos propres demandes, par exemple des protestations de Darlan contre les complicités trouvées, dans les eaux de la Péninsule, par les sous-marins allemands ? Pétain les néglige sciemment. « Je suis ici, répète-t-il, pour créer une bonne atmosphère. » Son conseiller diplomatique, tenu en haleine par les services du quai d'Orsay, insiste, presse le maréchal d'intervenir et de parler, l'accompagne enfin chez le général Franco. L'audience se prolonge sans que le sujet soit abordé. Il faut que le conseiller se charge de dire lui-même ce que le chef préfère éluder. Désormais, le collaborateur de confiance est devenu inopportun. Il sera relégué dans les affaires courantes qu'il traitera avec les services du ministère d'État. L'ambassadeur n'entend plus être accompagné ni surveillé. Il va de soi que les fonctionnaires espagnols ont deviné ce qui s'est passé et ont vite fait d'en tirer parti. L'entourage militaire aussi, qui saisit l'heure de sa vengeance. Bientôt, et à l'insu de l'intéressé, c'est-à-dire sans même assumer officiellement la responsabilité administrative, l'ambassadeur adressera au sous-secrétaire d'État aux Affaires Étrangères une lettre personnelle pour demander secrètement le rappel de son collaborateur, en termes péjoratifs.

Mais l'intrigue intérieure française se noue peu à peu. L'ambassade est transportée à Hendaye pour l'été. Sur ces confins de l'Espagne, entre Biarritz et Saint-Sébastien, mêlés à la société de [50] Madrid, habitent des zéloteurs de l'*Action Française*, passionnément dévoués aux nationalistes espagnols, persuadés que les événements suivront, en France, la même courbe qu'au-delà des monts et que Pétain sera le restaurateur

de l'ordre à la mode de Franco. Tous ces faiseurs de parallèles affluent autour du vieillard et les propos de celui-ci s'en ressentent. En automne (nous sommes déjà en guerre) arrivent à Saint-Sébastien (ou à Madrid) les Piétri et les Lémery ³². Pour leurs projets de dictature, ils viennent chercher le dictateur. En février 1940, quelques semaines après avoir repoussé le portefeuille de ministre d'État que Daladier lui tendait, sur demande d'Herriot, le maréchal, cédant à la pression grandissante qui s'exerce, demande à être relevé de ses fonctions. Le président Daladier ne veut à aucun prix de ce retour. Et voilà comment il procède. Une belle lettre de style pompeux est adressée à l'ambassadeur par retour du courrier. Elle exalte les services rendus, la mission heureusement accomplie, la mission encore plus haute qu'il reste à remplir. Melpomène gravant la pierre ou le bronze ne serait pas plus éloquente. Une douce vanité gonfle le destinataire. Il tire la grande page de son tiroir et la montre à l'un de ses visiteurs. Mais au fond, vers le printemps, il est désabusé des affaires espagnoles. Son conseiller diplomatique ne lui était devenu intolérable que parce que, de sa seule présence, il était un juge et un reproche. Le maréchal a déjà laissé échapper, en mainte occasion, qu'il n'aurait pas accepté de servir en Espagne si, au préalable, le texte de l'accord préliminaire Jordana-Bérard lui avait été montré. Vers la fin de sa mission, il affirmera, mais de vive voix, à Paris, qu'il « faut changer de méthode avec les Espagnols, les traiter de haut. » Cependant, répétant l'erreur de Varsovie et de Cracovie, il avait eu devant l'ambassadeur d'Allemagne, en trois rencontres, des gestes déplacés. Un octogénaire ne dépouille pas le vieil homme.

Simultanément, Weygand tournoie, lui aussi, dans la zone diplomatique. On dirait qu'une puissance supérieure ne se fatigue point de le rejeter vers le chef qu'il n'a jamais apprécié, mais [51] dont il prévoit l'ascension depuis cinq ans. Comme Pétain, une commodité gouvernementale le transforme en ambassadeur. Le fils du *Shah* de Perse Pelhavi va épouser une princesse égyptienne et le souverain prépare des noces magnifiques. Un prince anglais, un prince italien, une haute personnalité allemande sont attendus. Il demande au gouvernement français de se faire représenter par un homme politique important, de préférence M. Herriot. M. Daladier a d'autant plus à cœur de combler ce vœu que

³² Le maréchal montra un jour à son entourage un projet de ministère Pétain ou, hormis Laval et Lémery, ne figuraient que des militaires et de hauts fonctionnaires.

les relations se sont rompues sur une querelle ridicule sortie des calembours d'un journal. Édouard Herriot, président de la Chambre des Députés, ne peut s'éloigner de Paris pendant l'élection du président de la République. On ne pourrait distraire, de notre vie nationale en pareille heure, qu'un personnage politique mineur et la susceptibilité du *Shah* est très vive. Plusieurs Conseils des ministres sont tenus sans que le ministre des Affaires Étrangères ait pu faire régler la question. On finit par s'en remettre aux services du quai d'Orsay qui font appel *in extremis* à Weygand. Ainsi le consacrent-ils inconsciemment pour de plus hauts emplois. En Iran, il recevra de nouvelles instructions, lui prescrivant de s'arrêter à Ankara et d'y négocier notre accord militaire avec la Turquie. Là encore sa désignation s'impose au gouvernement comme une facilité, car il est alors difficile de distraire du Conseil Supérieur de la Guerre aucune personnalité militaire assez haute pour traiter avantageusement avec le maréchal Chakmak, et, au surplus, le gouvernement turc accueillera plus aisément un ambassadeur occasionnel qu'une mission spéciale envoyée directement de Paris dont l'Allemagne prendrait ombrage.

Les affaires d'Orient ne devaient plus lâcher Weygand. Elles le conduisirent au commandement en chef de l'armée du Levant, après l'avoir encore impliqué, pour les mêmes raisons de commodité publique, mais aussi avec le même renouvellement et accroissement de crédit personnel, dans un enchaînement de missions complémentaires et occasionnelles, sur sa voie de retour, à travers les Balkans. Les gouvernements de Bucarest, d'Athènes et de Belgrade n'osent guère bouger devant l'Allemagne. Ils évitent de laisser percer la moindre intention de s'associer éventuellement [52] aux puissances d'Occident. Or, nous voulons les inciter à la prévoyance, amorcer des conversations militaires avec eux. Le général Mittelhauser qui, à l'État-Major, s'occupe de l'Europe centrale (il a longtemps dirigé la mission de Prague) et de l'Europe du Sud-est devrait être désigné d'office. Mais il est trop « voyant » et, comme tel, récusé d'avance dans les trois capitales. Utiliser officieusement l'itinéraire obligé de l'envoyé extraordinaire : c'est encore la façon la plus discrète de procéder. En réalité, il ne pourra établir le contact souhaité et, naturellement, il en rendra responsable notre diplomatie dont il est toujours prompt à dénoncer les représentants. En lui, se forme l'illusion des cent divisions balkaniques à mobiliser contre l'Allemagne. Revenu à Paris, il exerce sa force persuasive : la fonction

assignée de tout temps à Mittlehauser lui est dévolue, au grand ressentiment de l'entourage de Gamelin qui vitupère le quai d'Orsay. Les affaires asiatiques et balkaniques l'ont ramené dans le courant gouvernemental et militaire.

Par degrés se sont réunies les deux têtes d'un bizarre consulat. Ceux qui virent de près le « héros de Verdun », au cours des dernières années, craignent, le 16 juin 1940, qu'il ne s'affaisse sous le poids de la chose publique. Mais, à ses côtés, ils voient Weygand, agité, affairé, beau parleur. Il leur plaît de penser à une transfusion de force et ils se rassurent.

[53]

LES FOSSOYEURS.*Tome II. PÉTAÏN***PREMIÈRE PARTIE****Chapitre III**

**Les crises monétaires
ont créé la discorde nationale :
Léon Blum.**[Retour à la table des matières](#)

Pétain et Weygand sont inégaux aux événements : maintenant, nous pouvons l'écrire avec assurance. Nous ne les avons pas seulement vus dans le Conseil et au poste de commandement, en des heures terribles, pris de court, chargés de responsabilités inattendues, bousculés par la déroute, incapables (on le pouvait croire) de donner ce qu'il y avait en eux de meilleur. Nous avons été les rejoindre à cinq, dix, vingt ans en arrière. Dans la paix, dans la tranquillité de leurs pensées et de leurs actes, ils ne nous sont pas apparus sensiblement différents, pour le fond, de ce qu'ils furent au moment le plus cruel du destin français. Depuis l'autre guerre, Pétain est en plein relâchement intellectuel. Il lui reste l'âpreté du paysan, une forte passion politique et la légende de Verdun. Quant à Weygand, longtemps considéré comme un deuxième Foch (des gens perspicaces croyaient découvrir en lui la substance solide du maréchal), il s'est montré d'assez étroite carrure. Il n'a pas tenu ce que semblait promettre, dans l'entretien d'homme à homme, sa parole péremptoire. L'intérêt français, tel qu'il le conçoit, est constamment faussé par des préoccupations de « bien-pensant », par la crainte du « qu'en-dira-t-on ». Il publie de médiocres compilations (« *Vie de*

Turenne », « *Histoire de l'armée française* ») qui le détournent des sérieuses études de sa profession. Il n'est plus qu'un général de « *Revue des Deux Mondes* ». Il est « petit monsieur » comme Reynaud, de petite coterie et de petite nature. Je me souviendrai toujours d'un dîner avec le Prince Paul (non encore régent de Yougoslavie) auquel il assistait. Je fus frappé de son maintien servile. J'espérais en [54] lui à cette époque : ce fut la première impression déplaisante qu'il me fit.

Entre la valeur intrinsèque de Pétain, de Weygand et les événements qu'ils mettent en branle, le contraste est formidable. À la vérité, ils sont des effets plutôt que des causes. Ils servent de couverture aux forces contre-révolutionnaires, longtemps contenues par la grande majorité des Français, mais que la défaite militaire rend enfin capables de s'imposer. Je pense à la statue du père Nil sur lequel grouillent des enfants. Le père Nil, c'est Pétain. Mais pour que le symbole s'applique, il faut rapetisser le vieillard et grossir la progéniture.

La contre-révolution ne s'appellera pas seulement dans l'histoire Pétain et Weygand, mais surtout Laval. Elle s'appellera aussi : Flandin et Bonnet, pour négliger les poètes mineurs. Mais Laval mérite la première place. Nous sommes maintenant devant l'authentique maître de l'heure. Quatre ans et cinq mois auparavant, le pouvoir lui a échappé. Pourtant, les intrigues qui minèrent Reynaud et eurent raison de son patriotisme, le renversement ministériel du 16 juin 1940, l'armistice séparé du 22, la trahison des Alliés lui incombent aussi directement que les essais de déclaration de guerre à la Grande-Bretagne, la constitution dictatoriale, l'aide croissante prêtée aux Allemands qui, à partir de juillet, engagent son nom. Suivie au jour le jour dans le passé, lorsque l'Europe hésite entre la paix et la guerre, lorsque la France oscille entre l'humiliation et la résistance, son œuvre prise dans la gangue des mensonges quotidiens, de l'interprétation ambiguë où il excelle, peut sembler inconsciemment criminelle. Devant ses actes de 1934-35, par exemple, considérés sans référence à ce qui suivra, on est enclin à dire : il n'a pas mesuré la portée de ce qu'il faisait. Le cherchant à la trace, en octobre et en novembre 1934, les deux premiers mois de sa gestion au quai d'Orsay, j'hésitai à le censurer catégoriquement tant il savait prononcer la parole déconcertante et égarante. Mais, à partir de la victoire allemande, il ne dissimule plus, il ne se gêne plus. Il étale ce qu'il a en lui. La violence de sa conviction, son emportement donnent à penser que, dans ses dispositions permanentes, [55] la résistance armée à

l'Allemagne ne cessa jamais d'être un mal pire que la perte de l'indépendance. Le spectateur a pu voir les vagues se dérouler dans plus d'une direction : à quelque profondeur, le courant n'a jamais varié. L'habileté satanique de cet homme fut d'exploiter une crise probablement passagère de la communauté française pour recruter le personnel, créer l'atmosphère morale de la capitulation, entraîner dans une sorte « d'émigration à l'intérieur » une grande fraction de cette bourgeoisie libérale qui, un demi-siècle durant, avait été le nerf de la République. Il a trouvé des tendances éparses, confuses, qui, laissées à elles-mêmes devaient se perdre. Il a su les composer en une opinion persistante. Il a formé, chez nous, l'avant-garde de l'ordre nouveau. Dans une France continuant sa tâche séculaire, il ne devait être tout au plus qu'un ministre de rang inférieur. Il ne pouvait émerger que dans un bouleversement total de la société. Des politiciens d'aussi basse extraction morale ne parviennent à la première place, de manière durable, que par la révolution. Laval a été l'homme du déclasserment de la France dans l'ordre international. Son originalité fut d'en accréditer le projet dans des groupes de possédants et de socialistes français, au double titre de la confirmation des fortunes privées et de la paix perpétuelle.

Une pareille conception n'a pu solliciter son audace et son intrigue que parce qu'il y avait dissension nationale. À portée de ses mains est passée une occasion analogue à celle que Catilina tenta de saisir au dernier siècle de la République romaine : décadence de l'ancienne et de la nouvelle noblesse, instabilité des patrimoines, difficulté d'harmoniser la cite, la province latine, la conquête commençante des terres gauloises, les revendications agraires des vétérans, le prolétariat urbain et le prolétariat rural. Au travers des âges, les peuples les plus solides ont à franchir des périodes où ils sont tenus de transformer leurs mœurs et institutions pour ne pas déchoir. Au coup d'aile qui peut les élever au-dessus de ce qu'ils furent dans le passe, point d'autre alternative que la décadence. L'aveugle conservation de ce qui existe est un arrêt de mort. Dans les vicissitudes françaises de 1920-1940, il faut relever les traits essentiels à l'intelligence de [56] l'enchaînement : Laval-Pétain-Weygand. Les contre-révolutionnaires, pour excuser leurs entreprises, lancent sur la République, comme un projectile, l'histoire des vingt dernières années. Contre eux, il n'y a qu'à faire donner la vérité.

La victoire de 1918 assignait à la France, en Europe, une hégémonie conditionnelle. Plus que toute autre Nation, elle avait payé le prix du

sang. L'un de ses chefs militaires, Foch, avait dirigé la coalition. À la gloire militaire s'ajoutait le rayonnement spirituel de Paris, constant et fort au long du XIX^e siècle. Mais la France ne pouvait avoir de puissance effective qu'à deux conditions. Il lui fallait garder auprès d'elle l'Angleterre et les États-Unis, alliés, associés indispensables et trouver en elle-même quelque reste de ce dynamisme auquel l'Europe avait été sensible entre 1789 et 1848. Or, la France avait cessé d'être dynamique.

La société française du XIX^e siècle et du XX^e siècle à son commencement peut être appelée la société bourgeoise. Elle est très différente de ce qu'elle fut cent et deux cents ans plus tôt. Non pas que les Français se soient transformés entre-temps. Fondamentalement, ils sont restés pareils à eux-mêmes. Mais, dans les affaires publiques, dans la conduite de l'État, ceux que l'ancien régime appelait les roturiers ont émergé et l'événement suffit à changer le visage du pays.

« Qu'est-ce que le Tiers-État ? Tout. Qu'a-t-il été jusqu'ici ? Rien. Que désire-t-il être ? Quelque chose ». Ainsi écrivait Sièyes, en 1788, dans son fameux pamphlet. Le bourgeois français a marqué de son empreinte le règne de Louis-Philippe et, vers 1880, sous la Troisième République, il a le sentiment d'être tout. L'homme qui vit d'une profession libérale ou d'une exploitation, grande ou petite, avec le profit comme principal aiguillon, a pris le pas sur celui qui, pourvu des avantages matériels afférant à son rang dans la société traditionnelle, n'a pas eu à rechercher le gain personnel avec la même avidité.

Les coutumes qui subordonnaient le Français moyen à un groupe corporatif, terrien, familial ont disparu. « Nul n'est tenu de rester dans l'indivision » : cette règle du code napoléonien a libéré les propriétés de toute tutelle collective tandis que les [57] articles des « Droits de l'Homme » — égalité de tous devant la loi, fonctions publiques accessibles à tous d'après le mérite et le talent — affranchissaient les personnes de la domination transcendante de l'État. Seuls, les États-Unis, éloignés de la tradition gréco-latine avaient, jusque-là, donné le spectacle d'individus dégagés à ce point de l'ancienne hiérarchie féodale et monarchique. Quelle incitation à l'entreprise !

Aujourd'hui, nous sommes portés à sourire des naïvetés politiques, du château de nuages où se complurent les apôtres de la liberté. Dans la phase héroïque, ils ont été, malgré tout, le souffle et l'élan de la

Nation. Ils ont transformé l'Europe. Mais c'est le trait éphémère. Voici l'autre, plus durable.

Un ministre de Louis Philippe a lancé le mot d'ordre : « Enrichissez-vous ! » Il traduit l'esprit de son époque et de la suivante au point que le Second Empire n'aura pas d'autre devise. Désir passionné de conserver ou d'accroître le bien gagné lentement ou rapidement, répugnance au risque, goût du contrat qui garantir le lendemain, recherche de la fonction publique par le concours ou l'élection, moins avec l'ambition de servir l'intérêt général que dans un souci d'honorabilité, de respectabilité souvent uni aux dispositions les plus serviles, horreur de la guerre pour autant que, du plus grand nombre, elle peut exiger l'impôt du sang, impatience des interventions gouvernementales : là se retrouve le commun des gens. Dès 1869, Renan, candidat à la Chambre des Députés, en Seine-et-Marne, s'effraie de la conception matérialiste dominante. De même Prévost-Paradol après les mêmes contacts électoraux. Dans la masse des contemporains, ils ne retrouvent plus la même faculté de se dévouer que chez les ancêtres. Les sentiments anciens, ceux qui firent la chevalerie, la croisade, l'ascétisme de Cluny, la puissance royale, s'estompent.

Cette nouvelle société a été bien servie. Pour l'ensemble des Français, une centaine d'années durant, les avoirs, rentes sur l'état, créances hypothécaires, loyers des immeubles, revenus des biens-fonds, se sont transmis avec une régularité singulière. Le pouvoir d'achat de la monnaie s'est maintenu exceptionnellement stable dans cette communauté restée de prépondérance numérique [58] paysanne. La vie de nos grands-parents respire une quiétude profonde, quiétude coupée cependant de deux terribles alarmes : la commotion sociale de 1848 et la guerre de 1870-71 avec la Commune. La Révolution de 1848 montre que le bourgeois, tremblant pour son patrimoine, n'hésite pas, le cas échéant, à chercher le salut dans les bras d'un dictateur et le précédent vaut d'être remémoré. La guerre de 1870-71 qui réveille le patriotisme et le sens du sacrifice rappelle aux Français qu'il n'appartient à personne de dire : je ne vivrai pas dangereusement. Ainsi se restaure quelque discipline collective. La république de 1875 en a tiré grand parti. Son heureuse diplomatie d'avant 1914 n'a pas d'autre ressort.

À la veille de la première Grande Guerre, l'équilibre bourgeois est ébranlé. Les petits agriculteurs, petits fabricants, petits commerçants forment l'échine politique et économique du pays. La banque et

l'industrie de style moderne ont apparu en France plus tardives et plus faibles qu'ailleurs. La vision est trop souvent médiocre. Et ce n'est point la faute d'une seule classe, de ces radicaux socialistes réputés casaniers entre tous. Du haut en bas de l'échelle et aussi bien à droite qu'à gauche, ne règnent que trop de conceptions mesquines. Le grand entrepreneur, l'homme d'affaires constructeur à la mode anglo-saxonne ou germanique est, chez nous, exceptionnel. Le système économique en vigueur avant 1914 n'est pas long à définir. Protection agricole très intense. Du blé continue à être produit sur les terres les plus ingrates à des prix de revient incomparablement plus lourds que ceux du Nouveau-Monde et de l'Europe Orientale. L'industrie accepte de payer les salaires relativement élevés qu'impose cette politique rurale à condition que le marché national et colonial lui soit strictement réservé. À la combinaison chacun croit trouver son compte : l'agriculteur qui cultive à la manière de ses parents et le fabricant mis à l'abri de la concurrence étrangère, dispensé d'améliorer son outillage et de trouver des débouchés et l'artisan qui déteste la production en série. Mais tout cela signifie, à la longue, un immense manque à gagner. La richesse de la France s'accroît moins rapidement que celle [59] des pays concurrents. Sa population, la plus nombreuse de l'Europe, en 1789, n'augmente pas, même avec un taux de mortalité affaibli. Autant dire que l'âge moyen est plus élevé en France qu'ailleurs, que moins de jeunes hommes, plus de vieux s'y rencontrent. Trop de campagnes se dépeuplent. *Pays de célibataires et de fils uniques* : tel est le titre d'un livre publié en 1910. Le partage égal des biens entre les enfants, l'abolition de la liberté de tester y sont pour quelque chose. Timidité, appréhension, repli sur les réserves. Nation de petites gens.

La France bourgeoise se rachète par le trait national de toujours : tempéraments individuels bien marqués, goût du travail indépendant et de qualité, horreur de l'embrigadement, humeur frondeuse, aptitude à l'expression artistique — le XIX^e siècle est une magnifique réussite de l'esprit et c'en est assez pour bannir l'hypothèse de la décadence. L'insoumission au type et à la règle peut être l'indice d'un égoïsme forcené. Mais, cumulant ses effets avec la variété des traditions provinciales, elle est le charme de la Nation. Les hommes s'y ressemblent moins qu'en d'autres terres. Par là ils mettent en défaut le crayon de Daumier, la satire de Flaubert et de Mirbeau. Joseph Prudhomme et M. Homais n'ont plus qu'une postérité finissante. La vieille maison sentait le

renfermé. Les fenêtres s'entr'ouvrent. Libération spirituelle et moins de formalisme dans les mœurs, plus d'aisance et de sincérité. Mais le monde moderne est contre le laisser-aller politique et économique résultant de la manière d'être du Français. Et celui-ci sent la menace.

En Angleterre, en Allemagne, aux États-Unis, la production massive s'est instaurée. La guerre de 1914-18 a précipité le mouvement. Partout, les forces économiques et financières se concentrent et la chose publique empiète de plus en plus sur la chose privée. Chez les belligérants, l'État s'est armé, pour soutenir la lutte, de pouvoirs qui ne seront pas facilement abandonnés. Les impôts, les contrôles se multiplient, la machine administrative se complique, le jeu de l'offre et de la demande est troublé par les interventions gouvernementales. Une discipline d'ensemble est exigée sur des plans où, naguère, l'autorité centrale n'atteignait pas l'individu. Pour le travailleur normal, la liberté civile et politique [60] n'est pas une fin, mais un moyen : il prétend à un sort matériel immunisé contre les hauts et les bas du marché. Déjà se montre l'antinomie : socialisme d'état et liberté. La communauté française ne peut échapper à la tendance universelle. Il lui faut tout au moins venir à composition. Au traité de paix, le minerai lorrain et la potasse alsacienne sont entrés dans le patrimoine national, les usines s'agrandissent ou se modernisent sur les réparations que paient le trésor français ou le trésor allemand, les entreprises grandes et moyennes doublent en nombre.

Le gagne-petit demeure quand même le personnage principal. Mais, d'une part, il n'a plus les coudées aussi franches. Beaucoup plus qu'auparavant, il doit compter avec l'État dont les parasites se multiplient : fonctionnaires, pensionnés, porteurs de la dette. Le fisc qu'il déteste devient plus rude. Il déclame contre l'intrusion des bureaucrates, mais, tout le premier, leur demande protection contre de ruineuses fluctuations dans les prix : pour certains produits, élimination du marché libre ou sévères restrictions. Les pouvoirs publics manient un tel volume de capitaux drainés par l'impôt, l'emprunt, les lois sociales qu'ils gouvernent le crédit. D'autre part, le prolétariat ouvrier qui a grandi avec l'industrie se saisit, sous forme de salaires, d'une partie toujours plus forte du revenu national alors que se restreint, en capital, la fortune publique. Le bourgeois français s'effarouche de ce double mouvement. Un État-Providence travaillé par des syndicats ouvriers : quelle machine infernale ! La Révolution Française a fait de la main-d'œuvre une

marchandise sujette aux aléas de l'industrie et du commerce. Gracchus Babeuf et la « Société des Égaux » n'ont pas eu de succès au temps de la Convention et le Directoire leur a réservé la guillotine. La Révolution Russe ramène leurs spectres effrayants et les Français de 1920 se comportent plus ou moins comme leurs ancêtres de 1793 et 1796. Les « Droits de l'Homme » n'ont plus autant d'attrait pour eux depuis que la révolution sociale s'en réclame. La grande affiche du Bloc National, aux élections de 1919, représentait un Bolchévik, couteau entre les dents. Les badauds n'ont pas souri. Décidément, malgré la défaite allemande, le monde est en mauvais chemin.

[61]

Une transformation intérieure s'impose au moment même où s'élargit la fonction internationale de la France. Qui donc sera à la mesure de la double tâche ?

La France n'a pas de grande classe gouvernante c'est-à-dire de section de la communauté entraînée à juger les affaires de haut et de loin, en dehors des préjugés courants et des petites considérations, des intérêts de détail. La noblesse fut politiquement stérilisée au XVII^e siècle. La grande bourgeoisie n'a guère pris de consistance et d'ampleur. Effrayés par la Commune, les électeurs ruraux ont rempli de l'une et de l'autre l'Assemblée Nationale de 1871. Les « notables » qu'ils ont nommés n'ont pas été capables de s'adapter au système représentatif. Ils n'ont pas fermé le schisme de 1789. Combien différents des aristocrates anglais qui définirent leurs libertés oligarchiques au XIII^e siècle et les étendirent graduellement en libertés parlementaires et populaires, qui surent mettre fin au schisme de 1688, qui ne cessent de subir avec succès l'épreuve du suffrage universel. L'horizon des « notables » de chez nous est aussi étriqué à sa manière que celui des petites gens. Pendant les quarante premières années de son existence, la troisième République a été servie par une bourgeoisie libérale profondément dévouée aux institutions, d'une grande culture politique, tirant de l'histoire des cent dernières années les leçons qu'elle comportait pour le gouvernement des Français. Les Ferry, les Cambon, les Barrère, les Ribot, les Jusserand, les Delcassé, les Poincaré et combien d'autres sont venus de là. La race en est apparemment épuisée. Ou plutôt le bon recrutement de jadis ne se fait plus.

Quels sont les grands ressorts collectifs assez impérieux pour réunir les Français dans une crise, pour les arracher à leur individualisme et leur donner l'équivalent d'une discipline d'ensemble ? La religion ? L'Église catholique s'est rangée contre la Révolution à cause de la Constitution Civile du Clergé. Elle n'est sortie de cette attitude négative que de nos jours et il est frappant qu'un renouveau d'esprit religieux ait suivi assez vite. Mais, au XIX^e siècle, l'Église, si riche en vertus magnifiques, en missionnaires, en éducateurs refaisant de la Méditerranée un lac français, doit [62] être comptée force négative sur le plan politique intérieur. Ses prélats, désignés en fait par le gouvernement, n'ont pas de distinction intellectuelle.

Le patriotisme, l'esprit de Défense Nationale ? Assurément. Mais une remarque s'impose. L'esprit de Défense Nationale a éclaté puissamment dans la croisade de 1792 pour les droits de l'Homme. Cette association avec la France révolutionnaire lui a communiqué un masque particulier : il est devenu jacobinisme, résolution farouche de défendre la liberté. Il pâtit d'une foi diminuée des bourgeois dans leur République toujours plus acoquinée au socialisme. Devant toutes ces questions, n'oublions jamais les 1 317 000 morts de 1914-18. La France a perdu, dans l'autre guerre, le tiers de ses jeunes hommes de vingt à trente ans, les plus entreprenants, les plus adaptables aux circonstances nouvelles. La joie, l'orgueil, l'intelligence de la victoire s'effacent dans le deuil qu'ils laissent derrière eux et dans le malaise ambiant. Le Français doute de lui-même et de sa communauté. L'esprit d'aventure a créé l'empire colonial. Mais, dans la métropole, il est en sommeil. Encore une fois, le Français craint l'avenir.

Cependant de fatales erreurs monétaires aggravent les changements sociaux en train de s'accomplir tandis que la tradition diplomatique se résorbe sous la pression des États-Unis et de l'Angleterre, dans l'aspiration de la plupart au moindre effort. La France dérive vers le déchirement moral.

Pour solder les dépenses de guerre et faire face à la reconstruction qui suivit, les procédés les plus faciles, les plus immédiatement agréables aux possédants et aux non-possédants ont été appliqués. Non seulement les impôts existants ne furent aggravés que lentement, mais aucune rigueur ne fut mise à les recouvrer. La technique du « circuit fermé » n'avait pas encore été inventée. Les billets de banque, les dépôts en banque, produits à flots pressés par un déficit budgétaire

chronique ne furent que partiellement pompés par des emprunts à court et à long terme. Les instruments de paiement mis à la disposition du public augmentèrent plus vite que les marchandises destinées à la consommation courante avec, comme conséquence, la hausse des prix.

[63]

Lorsque la Trésorerie française fut privée, en mars 1919, des crédits en livres et en dollars qui lui avaient été alloués pendant la guerre et qu'elle dut compenser l'excédent de ses importations par des envois d'or, la déchéance du franc commença sur le marché des changes. Elle ne fut d'abord qu'assez faible, mais s'accrut dès que les capitaux privés, redoutant une dépréciation croissante, s'enfuirent à Londres et à New York. Le dénouement de la crise ne survint qu'en 1926. Alors le franc fut stabilisé en fait à 125 francs par livre sterling, à 25 francs par dollar, après être tombé à un niveau deux fois plus bas. L'amputation du titre or de la devise ne fut donc pas inférieure à 80 pour cent. Et n'oublions pas, pour évaluer la perte des porteurs de francs que, depuis 1913, le pouvoir d'achat de l'or s'était lui-même affaibli. La France s'est acquittée des charges du conflit, en bonne partie, par l'inflation de la monnaie.

Cet effondrement monétaire n'eut pas pour résultat d'appauvrir tous les Français pris en corps. Loin de là. Il provoqua, au contraire, la prospérité de beaucoup. Les régions dévastées absorbent main d'œuvre, matériaux, articles fabriqués. Les salaires restent bas. La baisse des changes ayant été plus rapide que la hausse des prix, bien plus de marchandises sont achetées avec le franc qu'avec les monnaies rivales. Les affaires s'enflent. Les Français à revenus fixes, rentiers et fonctionnaires, souffrent, les autres font de bonnes affaires. Il y a donc transfert de richesse à l'intérieur de la communauté. Les uns ont moins que ce qu'ils avaient jadis et les autres ont beaucoup plus. Face aux fortunes qui s'édifient en quelques années, en quelques mois, gémissent et protestent tous ceux dont les recettes ou traitements ne peuvent s'accroître. Les vieilles familles provinciales déconcertées par les mystères financiers, dirigées dans leurs placements par des ignorants, des sots ou des aigrefins, n'ont jamais refait leurs patrimoines. En particulier, les fonctionnaires sont frappés. Leurs traitements (chichement mesurés en tout état de cause) ont été doublés par M. Poincaré. Pour suffire au train de vie antérieur, ils eussent dû être quintuplés. Et la part faite aux grands est relativement moindre que celle des petits. Nous voici devant la

dégradation du cadre administratif. Il faut avoir connu [64] ces modestes budgets privés, calculés au plus juste, pour mesurer le dommage. La perte du rang social tenu jusque là, l'obligation de congédier la femme de chambre ou la bonne à tout faire : petits drames bourgeois amèrement ressentis. Les meilleurs fonctionnaires se réfugient dans les affaires privées. Je pourrais citer tel général dont le nom est prononcé dans ce livre, qui passa trois ou quatre ans chez un banquier, y joua de malheur et, dûment patronné, revint prendre la tête d'une division ou d'une brigade. Les candidats aux fonctions publiques diminuent en nombre et en qualité. L'armée où les soldes ont toujours été très faibles est encore plus éprouvée que les autres services.

Désormais, un mécontentement politique est créé. Il vise surtout les radicaux socialistes, en particulier M. Herriot, président du Conseil après les élections de mai 1924, chef de ce que l'on appelait alors le « cartel des gauches ». C'est que le franc a achevé de s'écraser sous leur régime. Et il faut bien dire que leurs discours d'amateurs, non exempts de démagogie, y furent pour quelque chose. À la vérité, ils n'ont fait que précipiter un déroulement fatal. Mais les gens n'y regardent pas de si près et ils sont étrangement ignares, fermés au raisonnement en matière monétaire et économique ³³. De plus, la plupart sont convaincus, adversaires ou amis, qu'en avril 1925 Herriot fit maquiller le bilan de la Banque de France pour dissimuler des émissions de billets excédant la limite légale. Considérée rétrospectivement, l'accusation est grotesque. Le tort d'Édouard Herriot fut de ne prendre que trop au sérieux les avis d'un gouverneur de la Banque de France incapable, M. Robineau et d'un secrétaire général également incompetent, M. Aupetit, d'avoir prêté foi à la science des financiers [65] conservateurs de l'époque. Avec une dette flottante de quelque cent milliards, ces prétendus experts voulurent que fût conservée à tout prix la règle

³³ Comme exemple étonnant de l'ignorance de tous, il faut citer le cas de Joseph Chéron, ministre des Finances en 1929-30. Rapporteur général du budget au Sénat, les comptes de l'État, dans les plus petits détails, n'avaient pas de secret pour lui. Mais arrivant au ministère des Finances, il demanda où étaient conservés les billets de banque avec lesquels les contribuables acquittaient leurs impôts et si des mesures suffisantes avaient été prises, à New York, pour mettre à l'abri des gangsters et de leurs coups de main, l'or français déposé à la Banque fédérale. Je tiens ce renseignement de Pierre-Étienne Flandin qui, à la Trésorerie, succéda au vieux « paysan normand ». Et je pourrais citer tel président du Conseil dont les conceptions étaient aussi naïves.

aujourd'hui désuète selon laquelle le montant des billets ne pouvait être augmenté sans une convention nouvelle entre la Banque et le gouvernement, c'est-à-dire sans une loi. Conséquence inéluctable : les porteurs de la dette flottante et à court terme voyaient diminuer leurs chances de remboursement à mesure que s'enflait la circulation. Les billets de banque versés à ceux qui se précipitaient aux guichets avaient encore l'anxiété des citoyens dévoués qui s'étaient abstenus. Entre Bons de la Défense Nationale et billets de banque, la distinction était fictive, ceux-là pouvant être escomptés à tout moment. Les uns et les autres étaient, en fait, des instruments de paiement. Vainement, Jean Parmentier, directeur du mouvement des fonds, fonctionnaire de grande et courageuse intelligence, voulut-il démontrer au président du Conseil que les bons devaient être intégralement payés à l'échéance et la limite légale, automatiquement reculée de façon à les couvrir. En vain plaidait-il pour ce qu'il appelait le « plafond unique ». Tous les orthodoxes s'insurgèrent contre lui. Vint le jour où la limite fut dépassée et Herriot, traité de faux-monnayeur. Il s'en alla sous la malédiction publique. Ce fut le premier drame monétaire, celui qui fit apparaître la dévaluation de 1926-28, réussie par Poincaré, comme la rançon de la malhonnêteté politicienne.

La suite de l'histoire fut beaucoup plus grave. Poincaré a sauvé le franc. Mais, en le stabilisant à 125 francs, il l'a sous-évalué par rapport au dollar et à la livre sterling. Il a été trop loin dans la réduction de la valeur or. De ce fait, les prix de revient français sont, temporairement, les plus bas du monde. Tandis qu'ils montent graduellement et rejoignent le niveau international, une baisse verticale intervient dans les autres pays. Nous en sommes au grand séisme économique de 1929-30.

Au début de 1931, notre pays commence à produire plus onéreusement que ses concurrents de l'extérieur. Soudain, en septembre 1931, la Trésorerie anglaise décide d'affaiblir de 40 pour cent le contenu or de la livre et, en mars 1933, l'administration de [66] Mr Franklin Roosevelt traite le dollar de la même façon. On connaît la cause profonde de cette politique monétaire hardie. Les cours des matières premières s'étaient écroulés dans la proportion des deux tiers ou même des trois quarts alors que ceux des objets fabriqués, accrochés aux salaires des ouvriers, ne tombaient que jusqu'à concurrence d'un tiers ou d'un quart, inégalité de chute créatrice de ruine « en spirale », la perte des uns ne cessant d'être aggravée par celle des autres. Vu la différence des

niveaux de prix, les deux classes de marchandises ne pouvaient plus être échangées. Grâce à la dévaluation anglo-américaine étaient diminués les prix de revient industriels et augmenté le pouvoir d'achat des producteurs de matières premières. Mais la question n'est pas de savoir si les financiers de Londres ou de Washington eurent tort ou raison, si l'expérience de « monnaie flexible » tentée par les fonctionnaires de la Trésorerie était ou n'était pas recommandable. Le fait brutal, le seul qui compte, c'est que les prix de revient français sont désormais majorés de 66 cents par rapport aux autres. Les exportations, le tourisme périssent aussitôt. Industriels et commerçants voient fondre leurs chiffres d'affaires. Les capitaux émigrent, leurs détenteurs considérant avec raison qu'à l'exemple anglo-américain, la dévaluation s'imposera tôt ou tard. La Banque de France disposait de 6000 tonnes d'or en 1931 : il ne lui en restera même pas 2000 en avril 1938. Entre ces deux dates, l'hémorragie a été continue. On a calculé que, sous Laval, en 1935, le revenu national, tout au moins calculé en francs, n'était plus que la moitié de ce qu'il avait été sous Poincaré, sept ans auparavant. Et les charges fiscales en prennent la moitié contre le tiers du temps de cet homme d'État et le quart, en 1914. La France avait joui des prix de revient et du loyer des capitaux les plus réduits du monde, entre 1928 et 1930. Entre 1933 et 1937, tout s'est retourné. Elle fabrique et elle emprunte au plus cher.

Cependant, les ministères modérés et radicaux-socialistes défilent. Aucun d'eux ne veut comprendre qu'il n'est d'autre remède que de mettre le franc à l'alignement or de la livre et du dollar. Tous s'acharment à rétablir l'équilibre des prix intérieurs et extérieurs par la diminution des traitements, des salaires, les retranchements [67] budgétaires, l'application de nouveaux impôts, le renforcement de l'obstacle douanier, les « contingentements ». Ils ne saisissent point que, par la « déflation », ils ne font que rendre le mal plus terrible. Ils s'entêtent à observer la vieille doctrine libérale, les préceptes classiques de l'étalon or. Comme si le monde politique et économique n'avait pas bougé ! Comme si l'élévation du taux de l'escompte permettait à la banque d'émission de ramener au bercail ou d'arrêter au passage les capitaux fugitifs ! Comme si l'emprunteur de francs qui entrevoit, sur l'autre rive de l'Atlantique, un gain de 100 %, allait se laisser arrêter par un péage de 6 % ! Comme si l'état français pouvait se désintéresser de ce qu'il advient des industries et attendre de l'excès du mal le rétablissement

automatique du bien ! Il serait seul dans le monde à suivre cette méthode et, pour qu'elle fût efficace, tous devraient en faire leur règle ! Les Flandin, les Laval, les Germain Martin, les Georges Bonnet ont assisté, impassibles, à l'épuisement graduel du corps économique français. N'avaient-ils pas derrière eux de grands répondants : la plupart des régents de la Banque de France, des banquiers et le corps de l'inspection des Finances ?

Après l'État-Major et l'Académie Française, encore un collège à dénoncer, un autre grand service d'État recruté, lui aussi, par cooptation. Hippolyte Taine, Albert Sorel et d'autres personnages éminents, attribuant la défaite de 1870-71 à l'insuffisante éducation politique des Français, à la frivolité du Second Empire, fondèrent l'École des Sciences Politiques. Que de fois, lisant l'affiche où étaient annoncés les divers enseignements dispensés dans la maison, je me suis étonné du nombre de cuistres coiffés du bonnet de docteur, qui y remplaçaient les maîtres de la fondation. La plupart des inspecteurs des Finances sont venus de là. Vanité des examens et des concours ! Ils ne furent pas choisis pour leur mérite propre, pour la force de leur personnalité, pour leur caractère, mais en raison de l'orthodoxie prétendue de leur doctrine, de leur mimétisme, de leurs apparentements mondains, de leur position dans le « Tout Paris », parmi les deux ou trois mille personnes remplissant les grands emplois, faisant la mode, la faveur ou la loi. Haut [68] commandement, Institut de France, Inspection des Finances : il faut allonger encore la liste de ces écoles de chiens savants. La Banque, le corps des Agents de change, la grande industrie méritent d'y être inscrits. Entre autres, le Comité des Forges, le comité des Houillères, la Confédération générale de la production avec une séquelle d'universitaires obséquieux à leurs gages ³⁴. La carrière d'un inspecteur des finances agrégé à la camarilla régnante peut être ainsi résumée : sous-directeur du Mouvement des Fonds à trente-deux ans, directeur à trente-sept, sous-gouverneur de la Banque de France à quarante-deux, directeur ou administrateur délégué d'une grande entreprise ou d'une grande banque à quarante cinq. Traitements d'État assez médiocres et promotions régulières dans la Légion d'Honneur pour débiter puis, la chose

³⁴ Type nouveau, le normalien, l'universitaire devenu économiste, homme d'affaires : François Poncet, Lucien Romier, Eugène Miraux, Pierre Pucheu, etc.

publique mise au rancart, profits considérables. Entre « l'inspection » et les grandes affaires, solidarité de mauvais aloi.

D'instinct, le peuple français abhorrait la dévaluation. L'ayant subie une première fois, en 1926, elle lui semblait contraire au sens commun. Pourquoi recommencer l'opération chirurgicale puisqu'elle n'avait pas eu de résultat durable ? Le problème était posé en ces termes puérils. Pour vaincre le préjugé du plus grand nombre des possédants, l'unanimité des élites était indispensable. Or, les élites prenaient à leur compte les raisonnements les plus grossiers de l'homme de la rue. Elles se refusaient à comprendre qu'il n'y avait rien de commun entre l'inflation de 1918-1926 consacrée par la baisse du franc et la dégringolade des prix internationaux exigeant un ajustement monétaire. Elles ignoraient qu'en fait la dévaluation avait été compensée, jusqu'à un certain point, depuis 1928, par la débâcle générale des prix. Elles ne voulaient pas voir qu'avec le franc de 1933 pouvait être achetée la moitié des marchandises acquises avec celui de 1914. La moitié et non plus le cinquième. L'un des inspecteurs des Finances incorporé dans le haut personnel de la Banque de France fut chargé, en 1933, d'alimenter des campagnes de presse décriant les innovations de la Trésorerie anglaise et le *New Deal* de Mr. Roosevelt.

Nous touchons [69] peut-être à l'une des causes fondamentales du malheur de la France. Les institutions représentatives ne peuvent jouer de façon à peu près tolérable que si des élites actives, toujours en éveil et capables de rayonnement, sont à l'œuvre autour du suffrage universel. Que ces élites soient inégales à leur tâche, que les liens de la camaraderie ou l'intérêt sordide des plus puissants en préviennent le recrutement loyal, le gouvernement et le peuple qui le suit, relèvent, à la longue, de la phrase biblique : « Aveugles conducteurs des aveugles ». Entre 1931 et 1936, les hommes de finance, fonctionnaires ou manieurs d'argent, les uns cooptés, les autres héréditaires dans leurs comptoirs ou, tels les agents de change, bénéficiant de la vénalité des charges ³⁵, ont jeté la société française sur les récifs.

³⁵ Parmi les « cooptés », il faut citer le nom des grands serviteurs de l'État, généraux, ambassadeurs, ne pouvant plus, sur les pensions de retraite, maintenir leur train de vie et réussissant à se faire nommer dans des conseils d'administration en dépit de leur incompétence manifeste. De ce fait, dans la crise de

Car voici ce qui découle de l'erreur persistante des « techniciens ».

En 1924-28, les Français qui ne purent augmenter leurs recettes ont souffert de la dévaluation de la monnaie. À partir de 1932, le groupe des fonctionnaires, des anciens combattants, des rentiers a bénéficié de la baisse des prix supérieure, pour les fonctionnaires, à la réduction des traitements et, pour les détenteurs de revenus fixes, aux prélèvements ordonnés par les décrets-lois. Mais, telle est la psychologie du public qu'il objecte violemment à toute diminution nominale du traitement ou du revenu.

Et, cette fois, l'industrie est affectée, elle aussi. Les producteurs, patrons et ouvriers, ne sont pas épargnés. Les uns n'ont plus de profits et tremblent pour leurs investissements. Les autres doivent s'estimer heureux de n'avoir à se passer que d'une fraction de leurs salaires. Face au formidable mécontentement de tous, les ministères s'usent rapidement, attachés à combler le déficit budgétaire par des prélèvements toujours plus rudes sur un revenu national qui se contracte, c'est-à-dire à résoudre la quadrature du [70] cercle. Mais tandis que la droite, les ligues violentes qui commencent à se former, imputent à la gauche, soit, dans la conjoncture, aux radicaux-socialistes, la détresse publique, la gauche dénonce la conspiration fasciste et les « deux cents familles » qui sont censées dominer les mouvements des capitaux, exercer des monopoles bancaires et industriels, qui sont retranchées dans les conseils d'administration des sociétés comme dans des fiefs. Et la gauche n'a pas tort. Que deux, quatre ou huit cents familles soient prépondérantes dans l'économie d'une Nation, il n'y a là rien que de normal. Le scandale c'est que l'oligarchie démérite et soit nourricière d'incapables.

À la journée sanglante du 6 février 1934, répond, six jours plus tard, une grève générale de 24 heures. Le Front Populaire, alliance électorale et parlementaire des radicaux-socialistes, socialistes et communistes, est formé le 14 juillet 1935. Et, une fois gagnées les élections générales du 26 avril et du 3 mai 1936³⁶, éclate, le 25 mai, une véritable

1932-38, quelques-uns d'entre eux, associés à des gestions contraires aux lois, furent traduits devant les tribunaux.

³⁶ Composition de la Chambre élue le 26 avril et le 3 mai 1936 :
 – Communistes : 72 sièges au lieu de 10 dans la Chambre de 1932-36
 – Communistes dissidents : 10 contre 11
 – Socialistes SFIO : 146 contre 97

révolution populaire. Tout se passera, du côté des ouvriers, avec bonne humeur. Ils veulent « mettre au pas » Léon Blum, l'empêcher de faiblir en ce moment suprême. Léon Blum, chef du parti socialiste, celui qui vient d'emporter le plus grand nombre de sièges, est président du Conseil désigné. Il prend le pouvoir le 4 juin. À la fin du mois, 12 142 « grèves sur le tas » et [71] 1 830 938 grévistes sont dénombrés. Quelle terreur dans le camp de la conservation !

Maintenant, les fautes de la gauche s'ajoutent à celles des financiers orthodoxes et des ministres dont ils furent les conseillers. Dans l'hôtel même de la présidence du Conseil, les patrons, représentés par la Confédération générale de la Production, s'entendent avec la Confédération Générale du Travail, négociant, au nom de la classe ouvrière, sur le principe des contrats collectifs, sur la nomination de « délégués d'ateliers » chargés de saisir les employeurs de toutes les revendications des employés et sur l'accroissement immédiat des salaires (7 juin). Simultanément, le ministère soumet au Parlement une série de projets qui transforment en lois les clauses de l'accord et, en outre, prescrivent la semaine de 40 heures, les congés payés, nationalisent l'industrie des armements, réforment la Banque de France et créent l'office du blé. Un véritable code social est donc promulgué en quelques semaines. Dans une très grande mesure, il est justifiable. L'un de mes amis, siégeant à l'hôtel Matignon, dans les rangs du patronat, m'a fait part de la surprise qu'il éprouva lorsque les hommes de la Confédération Générale du Travail purent citer, sans être contredits, des salaires hebdomadaires de 75

-
- Radicaux-socialistes : 116 contre 159
 - Socialistes indépendants (2 groupes) : 37 contre 67
 - Radicaux indépendants : 31 contre 66
 - Républicains de gauche : 84 contre 99
 - Démocrates-populaires (catholiques) : 23 contre 23
 - Républicains, union républicaine démocratique : 88 contre 77
 - Conservateurs : 11 contre 6

Ainsi le Front populaire proprement dit (socialistes SFIO radicaux-socialistes, communistes) disposait de 334 sièges dans une Chambre de 618. Il disposait, en outre, de l'appui plus ou moins constant des 37 socialistes indépendants et des 10 communistes dissidents. Mais il n'avait même point obtenu dans le pays la majorité des suffrages : 1 887 000 votes socialistes SFIO, 1 453 000 communistes, 1 401 000 radicaux-socialistes sur 9 800 000 suffrages exprimés. Quand les chiffres de l'élection furent soumis à M. Lebrun, le 3 mai au soir, il s'écria : « M'avoir fait ça à moi ! »

francs payés à des femmes, en pleine banlieue parisienne, dans des usines travaillant pour la Défense Nationale. Mais les dispositions qui visent l'industrie de guerre sont périlleuses³⁷. Certains articles inscrits dans les contrats collectifs-types assignés aux deux parties, restreignent gravement la liberté de gestion patronale afin de protéger les « militants » contre des représailles empruntant la forme du renvoi. Surtout dans l'Europe de 1936 où grandissent déjà les préparatifs allemands, la « semaine de 40 heures » n'est rien moins que catastrophique. Nous touchons ici à la responsabilité de Léon Blum.

La loi du 21 juin 1936 institue les « 40 heures » pour tous les ouvriers et employés dans les établissements industriels et commerciaux. Profession par profession, industrie par industrie, des [72] décrets, rendus en Conseil des ministres, fixeront le mode d'application. Les réformateurs espèrent que l'outillage industriel utilisé depuis que fut promulguée la semaine de 48 heures (en 1919) et qu'ils croient plus efficace, sauvegardera la production, que l'accroissement du pouvoir d'achat de la masse enflera la demande des marchandises de consommation, que le chômage sera résorbé. Or, voici ce qui se passe. Les patrons ne veulent pas investir de nouveaux capitaux, « rationaliser » leurs méthodes, encourir des risques additionnels. L'appât du gain n'agit plus sur eux, mais plutôt l'appréhension de la perte³⁸. Le rendement horaire de l'ouvrier baisse, en moyenne, de 10 %. L'industrie reste à peu près à l'ancien étiage. Pourtant, la dévaluation du 1^{er} octobre (subie plutôt que voulue par Léon Blum appréhendant le préjugé de la plupart) devait apporter une prime apparemment irrésistible : pour la première fois depuis cinq ans, les prix de revient français coïncidaient à peu près avec ceux du dehors. À l'automne de 1938, ils leur étaient même inférieurs de 20 %. Pourquoi donc cet échec ? Des commandes

³⁷ Loi du 11 août 1936. Blum n'aurait pas dû passer outre aux observations de l'État-Major consignées dans une note à la fin de juin. Dans les usines nationalisées, beaucoup de communistes furent délégués d'atelier.

³⁸ Le ministère du Front Populaire ne pouvait prétendre porter la hache dans l'ordre social existant. Les radicaux-socialistes, en effet, sont des conservateurs de gauche. Nous essaierons d'accoucher le capitalisme de toutes les réformes dont il est capable, disait Blum. En réalité, il n'a pas tenu parole. Il oublia que, sans l'aiguillon du profit, il ne peut y avoir d'entreprise individuelle, et que, sans entrepreneurs, le régime capitaliste ne peut survivre.

ont beau se présenter. Les usines ne sont pas à même d'y faire face. Patrons et ouvriers en sont par trop au moindre effort.

Très malheureusement, les 40 heures ont été réparties entre cinq jours de la semaine : le samedi est devenu un deuxième dimanche. Quarante-huit heures durant, les locaux sont fermés. Dans l'étroit cadre temporel, impossible de tirer parti de l'alternance des équipes. Et, du reste, les patrons estiment hasardeux d'engager du personnel en surplus, n'étant pas assurés de pouvoir le renvoyer à volonté s'il y a ralentissement d'activité³⁹. Enfin, comme les prix [73] montent avec les coûts de fabrication, comme le pouvoir d'achat des ouvriers n'augmente ainsi que de 10 à 15 % alors que celui des gens à revenu fixe diminue derechef, on ne peut dire qu'un stimulant bien vif agisse sur le corps économique. Dans la production, une hausse de 6,3 %, tout au plus, se dessine entre septembre 1936 et février 1937. Parallèlement, la Hollande, dévaluant elle aussi sa monnaie, jouissait d'une reprise de 33 %. C'est qu'aucune manipulation monétaire ne peut parer au manque de zèle et au désordre. Pendant plus de deux ans, de l'été de 1936 aux décrets de Paul Reynaud du 12 novembre 1938, la France a été laissée dans une terrible nonchalance.

À l'automne de 1938, la production française est de 25 % inférieure à ce qu'elle fut en 1930 tandis que la production allemande a bondi de 30 % au-dessus de sa mesure d'alors. Des « récupérations » d'heures perdues pour une raison ou pour une autre ont été prévues par Blum qui s'exerce à la modération, et, en mars 1937, proclamera la « pause ». Le premier décret est du 27 octobre 1936. Des « crédits » de 50, 60, 75 heures peuvent être alloués à l'année, « dans l'intérêt de la Sûreté et de la Défense Nationale », avec salaire majoré de 25 % relativement au taux normal. Les patrons n'essaient même pas de s'en servir. Leurs contrats ne seraient plus profitables. Et les syndicats ouvriers, que

³⁹ L'intervention des délégués d'usines dans leurs affaires et surtout les méthodes d'arbitrage prescrites dans la loi du 4 mars 1938 sur le règlement des conflits, la participation de la Confédération générale du Travail, disposant d'une force d'intimidation irrésistible, à toute discussion de contrat collectif, leur donnent le sentiment de ne plus être maîtres chez eux, de souffrir déjà d'une expropriation mineure en attendant l'autre. S'ils congédiaient un ouvrier, la preuve devait être fournie que l'activité syndicale de celui-ci, même de tendance communiste, n'y était pour rien. Beaucoup jetèrent le manche après la cognée.

travaillent les communistes, posent parfois une condition préalable : il ne doit plus y avoir de chômage dans le district ⁴⁰. Les « mesures d'assouplissement » sont élargies, à la fin de 1937, par le ministère de Front Populaire N° 2 auquel Chautemps préside depuis le 23 juin, puis par Daladier (armé de pleins pouvoirs) en avril, en août 1938, etc. Mais il faut attendre jusqu'à Paul Reynaud, ministre des Finances, pour que les choses se redressent enfin. Le premier, il fait sauter le « deuxième dimanche », supprime toute [74] limite aux heures supplémentaires, en diminue la rémunération exceptionnelle créatrice de prix de revient trop lourds. Après la destruction de la Tchéco-Slovaquie, la semaine de travail est portée à 60 heures dans les établissements travaillant pour la Défense Nationale ⁴¹ et à 45 heures dans les autres ⁴². Le 1^{er} septembre, à la veille de la guerre, les 60 heures sont édictées. D'un tableau dressé par le bureau international du Travail, il ressort qu'en moyenne l'ouvrier français a travaillé chaque semaine, pendant 45 heures 7 en 1936, 40 heures 2 en 1937, 38 heures 7 en 1938, 40 heures 8 entre janvier et juillet 1939. Devant Hitler, quel pitoyable sursaut !

De cette anémie économique excluant presque fatalement une forte reconstitution de l'instrument militaire, la responsabilité tombe sur beaucoup de têtes, on vient de le voir, et sur les plus diverses. Mais, pour un bon tiers des Français, Léon Blum est le seul coupable. Les méfaits de la politique monétaire des « orthodoxes » n'ont pas été compris. Encore aujourd'hui, des personnes qui se piquent d'intelligence financière estiment que le seul tort de la déflation de 1932-36 fut de ne pas être assez énergique. Mais les usines en chômage, les ouvriers en possession des usines : ce sont des faits patents, ils choquent les yeux et les oreilles. Pour une grande partie des possédants, Blum est l'auteur de tout le mal.

C'est avec Blum que la gauche, vaincue le 6 février 1934, est passée à l'offensive, a exercé sa vengeance. Elle fait trembler les détenteurs de

⁴⁰ Le 11 juillet 1936, Gamelin en appela à Daladier sur ce problème des dérogations, sans grand résultat. Du point de vue de la Défense Nationale il ne pouvait y avoir de dérogations efficaces qu'utilisées par toute la chaîne des industries. La loi du 20 juin 1936 touchant les congés payés fut appliquée elle aussi avec une égale brutalité. Des usines travaillant pour la Défense Nationale restèrent fermées quinze jours de suite.

⁴¹ Décret-loi du 20 mars 1939.

⁴² Décret-loi du 21 avril 1939.

capitaux, les patrons qui, à l'hôtel Matignon, n'osèrent pas esquisser la moindre résistance. Les « révolutionnaires » intimident l'opposition parlementaire : minorité à la Chambre, majorité au Sénat. Les conservateurs n'hésitent pas à conclure : le juif a livré la France aux communistes ! Une vague immense déferle sur lui. Elle ne se brise pas, car les plus véhéments ont peur. Mais, à la voir se gonfler, on peut imaginer ce que sera le choc lorsque les gens sentiront qu'ils peuvent frapper avec impunité. Une bonne bourgeoise me disait : « Je voudrais rencontrer [75] Blum pour lui cracher au visage ! » Jusqu'au propre neveu du ministre, un enfant de neuf ans, qui lui criait : « On ne t'a pas encore guillotiné ? » Et quinze jours plus tard : « Encore vivant ! » Du coup, Herriot, si profondément détesté en 1925 et qui d'ailleurs, retiré de l'action, préside la Chambre, au-dessus de la mêlée, est à peu près oublié. La haine de Blum unira les éléments contre-révolutionnaires portés à l'incandescence. Le maréchal Pétain, devenu dictateur, a délibérément voulu charger le président du Conseil socialiste (bien que la longue gestion de celui-ci se soit terminée vingt-sept mois avant la guerre) de la même culpabilité que les chefs militaires et politiques de 1939-40. Ce faisant, il a dénoncé l'origine de son propre pouvoir. C'est la fureur ou la rancune laissées par Blum, sillage ineffaçable du navire disparu, qui a voué définitivement la communauté nationale à l'esprit de classe. Laval, Flandin, Bonnet n'auraient pas recruté leur clientèle s'ils n'eussent disposé du nom de Blum comme cri de ralliement contre la République et contre la Nation. Jamais politiciens ne se servirent d'un épouvantail plus agissant. Blum, c'est Staline et Staline, c'est la justification d'Hitler. Blum déteste les communistes et subit leur alliance, mais qui veut le savoir ?

Mérite-t-il donc d'être accablé ? Je ne l'ai connu que tardivement chez l'amie qui le présenta à Lord Halifax. Les politiciens de la période 1920-1940 n'étaient guère de commerce agréable pour la plupart. Nul n'aurait probablement jamais eu l'idée de les inviter à dîner si leurs fonctions dans l'état ne les eussent rendus temporairement intéressants. Mais, lui avait une conversation discursive et nuancée, une honnêteté transparente, des manières courtoises. Humainement, il appelle l'estime et l'amitié.

Ses fautes furent lourdes. Elles ne s'atténuent qu'après des crimes de ses ennemis. Faisons la part des circonstances : il s'est trouvé brusquement face à face avec une révolution commençante, fragilement

contenue, dont une fausse démarche eût peut-être provoqué l'explosion et les industriels furent plus intimidés que lui devant l'émeute virtuelle. Malgré tout, reste à sa charge une passivité trop grande devant l'expérience sociale tumultueuse déchaînée à la seule nouvelle de son avènement. Les masses ouvrières [76] étaient sensibles à la noblesse intellectuelle que respirent ses discours. Il est à leur honneur de s'être si longtemps groupées derrière un homme qui ne se mêlait que par un effort visible aux camaraderies de réunion publique. N'aurait-il pu user de son ascendant sur les grévistes pour rejeter ce qui, dans leurs revendications, était contraire à l'intérêt de la patrie ? Il répondra qu'il ne pouvait persuader les communistes et que ceux-ci entretenaient la fermentation de la masse, que leur concours était pourtant nécessaire, que, sans eux, la contre-révolution eût fait son chemin. Mais, par une réforme sociale maladroitement imitée du *New Deal* américain et par une application massive, il a rendu inopérant pendant deux ans l'instrument de relèvement économique, le rajustement monétaire. Ses prédécesseurs, follement, le lui avaient laissé. Il l'a stérilisé. Ajournement de deux ans ! Et à quel moment de l'Europe ! Voilà sa faillite.

Prenant charge de l'État à soixante-sept ans, il avait à se délivrer non seulement de la doctrine socialiste, mais aussi d'une lourde idéologie subjacente. « Mon vrai destin était d'écrire des livres », disait-il à un ami, dans l'été de 1935. J'ai parcouru ses ouvrages imprimés presque tous avant 1914 — il n'est entré à la Chambre des Députés qu'en 1919. Dans l'un d'eux : « Nouvelles conversations de Goethe avec Eckermann », je suis tombé sur ce passage : « L'humanité devrait être gouvernée par des hommes qui eurent le loisir d'absorber la totalité du savoir humain, qui possèdent la même vue synthétique de l'univers que Descartes ou Leibnitz. Mais qui donc aujourd'hui pourrait y réussir ? Chaque pionnier de la science peine à l'intérieur d'un étroit compartiment et n'a plus le temps de regarder au-dessus de la cloison. Par bonheur, les critiques sont là. Leur travail n'est point d'ajouter à notre connaissance des choses visibles ou invisibles. Nous n'avons pas à attendre d'eux de grandes spéculations. Leur métier est de saisir et de coordonner l'œuvre des chercheurs, des artistes, dispersée de tous côtés. Ils assemblent en système ce qui est éparé et discontinu. Ils sont nés conducteurs d'États et de Nations. » Voilà comment Léon Blum se figure l'homme public. Il est bien loin de l'action. Il ne peut y déboucher que

par une pénible montée. Il [77] est le Pythagore français. Il croit que l'univers peut être régi par les nombres divins.

Maître des requêtes au Conseil d'État, le tribunal qui examine les projets de loi d'un point de vue technique et statue sur les litiges survenant entre l'administration et les particuliers, chef de cabinet du ministre des Travaux Publics pendant la guerre de 1914-18, ayant produit des rapports réputés modèles du genre, il n'est jamais descendu tout à fait du firmament de l'idée pure. « Je ne l'aime pas », remarquait Marcel Proust, « il ignore le mystère du cœur humain ». Le sens de cette expression était que Blum pensait dans l'abstrait, qu'il ne savait pas embrasser le plein courant de la vie. Il avait été le disciple de Jean Jaurès, force de la nature sur le plan oratoire, mais à peu près incapable, au témoignage d'Albert Thomas, de voyager seul de Paris à Saint-Mandé. Il avait passé ses nuits de jeunesse à discuter avec Lucien Herr, autre socialiste, bibliothécaire de l'École Normale Supérieure, qui marqua de sa pensée toute une génération d'intellectuels et qui n'était pas mieux préparée à subir le choc de l'existence. On raconte que, voulant fonder une revue pour propager sa doctrine, Herr, à court de Mécènes, ne trouva rien de mieux que de jouer à la Bourse, scientifiquement, bien entendu, après calcul des probabilités. Si, en dépit de sa répugnance, il consentait à courtiser Mammon, c'était pour le mieux terrasser. Inutile de dire comment tourna la spéculation. Blum est resté de cette école.

Il habitait sur le quai Bourbon, dans l'île Saint-Louis, en face de Notre-Dame, un petit appartement meublé sans aucun luxe, mais d'un goût raffiné⁴³. Le logis de la réflexion solitaire et de la causerie intime. La causerie, il peut y suffire à lui tout seul. Dans le cercle de sa personnalité tiennent à l'aise l'esthète, le lettré, l'écrivain, le dilettante, le légiste, le politique, le socialiste et aussi le prophète d'Israël éveillé par l'affaire Dreyfus, toujours en mouvement [78] depuis lors, encore qu'un sophiste grec lui coupe parfois la parole.

Pendant de longues années, j'ai été choqué de la façon très sommaire dont Léon Blum, dans ses articles quotidiens, traitait les problèmes

⁴³ Sur le luxe sur la fortune de Blum, des racontars insensés ont circulé. Lui et ses trois frères avaient hérité de leurs parents une fabrique de rubans qui, depuis des années, ne faisait plus ses affaires. Il dut même aider les deux frères qui la géraient. Un inconnu vint un jour lui demander de prêter pour une exposition sa « célèbre argenterie » !

internationaux. En 1934 encore, ni lui, ni son parti, ne votèrent les crédits de la Défense Nationale. Il prônait la réduction des armements, alors que les pièces de la machine de guerre allemande s'assemblaient. Je ne l'ai rencontré que sa conversion déjà acquise. Les entretiens qu'il m'accorda portèrent exclusivement sur les affaires diplomatiques et militaires, laissée de côté une discussion monétaire, en juillet 1936, où je m'étonnai de le trouver hostile à la dévaluation. Je me souviens de l'exclamation qui lui échappa, plus d'une fois, à la fin de l'entretien : « Aujourd'hui encore, nous n'avons parlé que de l'armée ! » Le sous-entendu était : « Faut-il que les temps soient malheureux ! »

Je dois témoigner que son information précise et étendue me frappa. Il avait en tête la correspondance de nos représentants à l'étranger. Au sujet de Gamelin, je l'entendis observer : « Je crains qu'il ne prépare la guerre de 1914. » Le général de Gaulle s'était assis ou devait s'asseoir dans le cabinet de travail aux tons bruns ouvrant sur la Seine. Sur ce que méditait Hitler, pendant sa présidence du Conseil, Blum n'a pas eu d'illusions. Il a saisi les conséquences de la réoccupation du Rhin par la *Reichswehr*. La phraséologie du *Führer*, démenti brutal à tout ce qu'il aimait, avait certainement rendu plus prompt et plus facile son atterrissage dans le réel. Peut-être un Bismarck et un Bülow gouvernant l'Allemagne ne l'eussent pas aussi vite arraché aux vieux préjugés. Mais le changement fut profond, très profond. Et il eut le courage, le patriotisme de ne point chercher une vaine continuité avec le passé. De lui, on m'a rapporté cette parole : « Je comprends seulement aujourd'hui le dommage causé à l'intérêt national par l'échec infligé à la politique de Poincaré, en 1924. »

Nous avons noté qu'il soumit au Parlement, en septembre 1936, pour les armements, le plus large projet de crédits jamais présenté, (14 milliards) ce qui lui valut dans *La Revue des Deux Mondes*, [79] à mots couverts, le *satisfecit* de Weygand⁴⁴. Hélas ! L'important n'était pas d'affecter au matériel de grandes sommes d'argent, mais, au plus vite, de le faire sortir. Or, ce matériel s'est attardé sur le papier. Et sans doute,

⁴⁴ *Revue des Deux Mondes* du 15 octobre 1936. *L'état militaire de la France*. « Dans une union qui englobe aujourd'hui les partis jusque là les plus réfractaires aux dépenses et aux sacrifices militaires, l'attribution de larges crédits vient d'être décidée. Une grande tâche va pouvoir s'accomplir. »

pour ne plus parler des 40 heures, les menées communistes, dans les usines d'armement nationalisées, y furent-elles pour quelque chose.

Léon Blum, avec les meilleures intentions, s'est mépris sur l'horaire. Il n'a pas correctement apprécié la valeur du temps. Ou il a situé par trop loin dans l'avenir l'échéance guerrière ou ses prévisions ont indûment raccourci le délai dont la France avait besoin pour rétablir l'égalité des armes ⁴⁵.

[80]

⁴⁵ Je ne m'en tiens qu'à l'essentiel. Les fautes mineures sont nombreuses. Par exemple, n'était-ce pas donner une prise à l'antisémitisme que de s'entourer d'une dizaine de Juifs, si ce n'est plus, à la présidence du Conseil ? Lors de son deuxième ministère qui ne dura que trois semaines (15 mars-7 avril 1938), les deux directeurs de cabinet de Blum, président du Conseil et de Blum, ministre de la Trésorerie, étaient israélites — le second d'ailleurs, homme distingué et compétent. Il aurait pu faire l'économie de l'autre.

[81]

LES FOSSOYEURS.*Tome II. PÉTAIN***PREMIÈRE PARTIE****Chapitre IV**

Quand Laval est devenu ministre
des Affaires étrangères,
la tradition diplomatique française
n'était plus là pour le contenir.

[Retour à la table des matières](#)

Tandis que les Français se disputent autour de ceux qui gèrent leurs affaires, l'Allemagne réarme. Elle est partie de la table rase ou peu s'en faut. Mais, pour prendre de l'ampleur, le mouvement n'a pas attendu la révolution hitlérienne du 30 janvier 1933.

En juillet 1931, le chancelier Brüning vient à Paris. À peine était-il sorti du cabinet de Laval que j'y entrai, désireux de connaître le sens de l'entretien. Le *Reich* subissait à plein les contrecoups de l'écroulement général des prix dans le monde, toute sa structure financière était menacée. — « J'ai offert au Chancelier, me dit le président du Conseil, le secours de notre or contre promesse de ne point remettre en question, pendant dix ans, les frontières orientales de l'Allemagne, assez mal protégées par les traités de Locarno. Il m'a répondu sans hésiter : « Je serais balayé si j'entrais dans un engagement de ce genre. » La crise qui ébranlait l'économie universelle a eu sur la France et l'Allemagne des effets diamétralement différents. Elle a amolli et paralysé l'une. Elle a durci l'autre, elle l'a accordée à la plus furieuse action guerrière.

Elle n'a pas seulement augmenté la clientèle d'Hitler aspirant à la dictature. Elle a provoqué un contrôle des capitaux de plus en plus sévère, la caporalisation de l'industrie. Le *Führer*, arrivant à la Chancellerie, trouve, déjà en place, une machine gouvernementale tendue vers l'omnipotence, une doctrine de guerre [82] bien fondée. Ce qu'il apporte, c'est le moteur — le parti unique et les idées-forces, la théorie du sang, du sol et de l'espace vital, succédané du pangermanisme.

Ah, le *Führer* n'a pas été tenté de suivre les Laval et les Flandin dans leurs procédés de déflation ou encore d'imiter les « pauses » de Léon Blum ! Il s'est moqué de la réserve or réduite dans les bilans publics de la *Reichsbank*, à moins de cent millions de marks. Il a décidé d'appliquer à la construction de la puissance militaire non seulement le travail de ses compatriotes, mais aussi leurs disponibilités à l'étranger, allant, au bout de quelques années, jusqu'à punir de mort la moindre dissimulation d'une réserve de change. Il a réduit la consommation civile à l'extrême. Bref, il a investi dans l'entreprise guerrière, le labour et les fonds de roulement du *Reich*, transformant la devise en un système de marques et jetons, entretenant le peuple, contre les vainqueurs de 1918, dans une frénésie alimentée sans rémission.

Tout fut conduit d'un mouvement endiablé. Quand Hitler a pris le pouvoir, le traité de Versailles était encore solide sur sa base. Les réparations avaient disparu, en juillet 1932, à la conférence de Lausanne, en conséquence du moratoire prescrit du dehors par Mr. Hoover et des préventions de la cité de Londres. Les clauses du désarmement étaient violées. Dès 1928, à propos d'armes allemandes expédiées en Hongrie et découvertes en gare de St Gothard par les cheminots autrichiens, Briand avait, en fait, arrêté l'investigation que régulièrement, dans l'établissement genevois, il appartenait à une commission militaire de conduire. Acceptant une proposition de Scialoja, il avait convaincu le Conseil d'ajourner l'affaire, c'est-à-dire de l'enterrer. Date sinistre. Jamais ministre français ne devait ensuite avoir le courage d'étaler, à la Société des Nations, le dossier du réarmement germanique. Tout cela dit, les frontières existantes semblaient être encore formidablement défendues. Le commandement allemand n'avait pas dépassé la période des études et des premiers préparatifs.

Le 14 octobre 1933, Hitler rompt officiellement avec la Société des Nations, la cour de justice internationale de la Haye, la conférence du désarmement, etc. Peut-on s'y tromper ? C'est le signe [83] que, sur

l'ordre international existant, menaces et coups vont pleuvoir. Selon le Covenant de Genève, aucun « état membre » ne peut s'en aller avant d'avoir accompli toutes ses obligations. N'était-ce point l'heure d'ouvrir le procès du réarmement clandestin ? Hélas, dans le petit salon de Mr. Henderson, à « l'hôtel de la Paix », Anglais et Français sont glacés d'effroi. Hitler n'a rien. Ses adversaires peuvent l'écraser, mais ils tremblent et déraisonnent. Pendant près de six ans, à chaque attentat du *Führer*, se répétera le spectacle insensé.

Pourquoi la France n'a-t-elle pris les armes que le 3 septembre 1939, l'Angleterre l'entraînant ? L'instrument militaire allemand ne fut achevé qu'en 1938-39. À l'automne de 1939, Hitler avait encore besoin d'un délai de huit mois pour mettre au point ses divisions blindées. Pourquoi le gouvernement de Paris n'a-t-il pas voulu de la guerre préventive dont la Pologne l'entretint en avril 1933, sachant bien qu'elle ne serait pas écoutée, afin de préparer sa transition vers l'Allemagne ? Pourquoi, en 1935, aux côtés de l'Angleterre, n'a-t-il pas eu le courage d'arrêter Mussolini, ce qui n'eût pas manqué de ruiner, par contre coup, l'autre dictateur ? Pourquoi a-t-il toléré le reflux militaire allemand vers le Rhin en 1936 ? Pourquoi, quatre mois plus tard, a-t-il laissé Italiens et Allemands intervenir à leur gré en Espagne, oubliant une maxime de la politique française toujours observée depuis François 1^{er} et Charles Quint ? Par la suite, en 1937, en 1938, le doute est tout au moins de mise quant au choix du moment, la supériorité des armes françaises s'étant effacée. Mais pourquoi avoir patienté si longtemps, être demeuré les bras ballants tandis que l'équilibre militaire se renversait ? En 1933, 1934, 1935, 1936, l'Allemagne était faible, mais pour la bataille, elle grandissait à vue d'œil. Pourquoi avoir laissé le danger devenir formidable ? Il est scandaleux que la France ait eu à opter, le 1^{er} septembre 1939, entre la lutte et la perte de l'indépendance nationale. La guerre de 1914 était probablement inéluctable vu le rapport des forces. Mais, de toutes les guerres dont la France fut affligée, celle qui finit par éclater en 1939-40, pouvait certainement être interrompue, avec le plus de facilité, dans la phase de gestation, vers 1936-37.

[84]

L'explication de la sinistre et stupide aventure tient dans l'action et la personnalité de Pierre Laval, de Pierre-Étienne Flandin et de Georges Bonnet. Du désarroi du peuple français absorbé par les événements intérieurs, de la scission du pays en deux camps ennemis, de l'inquiétude des classes aisées recroquevillées sur leurs patrimoines, du ressentiment des industriels, de la passion de retenir à tout prix le bien vite acquis dont étaient animés les nouveaux riches de l'ère 1920-1930, de la pauvreté des ouvriers, de l'horreur et de la lassitude de la guerre, legs des grandes tueries de la génération précédente, ces trois hommes ont tiré une politique d'abdication totale devant la dictature nationale-socialiste et devant la dictature fasciste.

Ils furent aidés par la dégradation continue de l'entente cordiale franco-britannique, par l'hostilité que témoignaient constamment, depuis 1919, le gouvernement de Londres et celui de Washington à ce qu'il leur plaisait d'appeler l'impérialisme français. À écouter discourir les banquiers de la Cité et ceux de *Wall Street*, il semblait vraiment que la France, par son refus de diminuer son armée aux proportions d'une force de police, s'opposât à la réconciliation permanente du continent. Dans un épigramme célèbre, lord Tyrrell a fixé l'empreinte de cette folie : « Notre petite erreur fut de prendre les Allemands pour des Anglais et les Français pour des Allemands. »

Quelle déraison ! Quatre empires étaient tombés : l'Allemagne des Hohenzollern, l'Autriche-Hongrie des Habsbourg, la Russie des Romanof, la Turquie des Sultans. Sur leurs ruines s'étaient improvisés des états nationaux cherchant péniblement leur assiette. Et les hommes d'État anglais et américains ne comprenaient pas que ces jeunes indépendances, ces récentes libertés ne subsisteraient et ne s'organiseraient que puissamment épaulées contre la ferveur de revanche des vaincus ! Il est loisible à chacun aujourd'hui de juger que la France, Nation bourgeoise, n'a que peu d'aptitude naturelle à dominer impérialement, toute question de nombre et de masse mise à part, qu'elle se faisait violence à elle-même en essayant de consolider la nébuleuse européenne du moment. Elle gît sur le sol. Regardez-la de près, comparez-la à [85] son vainqueur. Pouvait-elle lui être assimilée, même de loin, pour la brutalité de l'expansion ?

On parle de Louis XIV et de Napoléon. Ils ne correspondent qu'à une passagère exubérance de la puissance française. Les conquêtes précaires du grand empereur, comparables aux débordements de ces rivières des déserts qui ne prennent soudain l'allure d'un grand fleuve que pour redevenir aussi promptement simple filet d'eau, sont dues à la coïncidence dans le temps d'un génie militaire et politique exceptionnel et d'un dynamisme très particulier et fugitif, l'invention, le monopole de l'idée démocratique. Rien qui puisse rappeler cet impérialisme organique du corps allemand, soutenu par la géographie, par l'histoire, (et d'autant plus difficile à refouler) sorti de la juxtaposition d'une Allemagne industrielle, disciplinée et de grandes multitudes slaves aux formes nationales mouvantes, gouvernées, la plupart du temps, par des maîtres étrangers et qui semblèrent souvent se présenter au conquérant occidental comme l'argile au potier. Apparemment, car les Allemands n'ont pas accompli ce qu'ils appellent leur mission dans les siècles où ils pouvaient tout modeler à leur gré dans les marches de l'Est. Ils ont comprimé, absorbé ou détruit l'état de Prague et celui de Varsovie. Ils ont longtemps régenté celui de Saint-Pétersbourg, mais pour découvrir, au XIX^e siècle et au début du XX^e, que la passion de l'indépendance n'en était devenue que plus vive et tenace au cœur de ces sujets directs ou indirects et que, du séjour souterrain, dès que chancelait le maître Habsbourg ou Hohenzollern, Lazare se relevait.

Je me suis toujours étonné que le terme « *pangermanisme* » ne passât pour ainsi dire jamais dans le vocabulaire des politiques d'Angleterre et des États-Unis. Ouvrez, par exemple, les mémoires de lord Grey of Fallodon, ministre des Affaires Étrangères, de décembre 1905 à décembre 1916, pendant onze ans. Vous ne l'y rencontrerez pas une seule fois. Pourtant, en septembre 1908, commence, par l'annexion de la Bosnie, de l'Herzégovine et du *sandjak* de Novi Bazar, cette lutte de trente-quatre ans qui, maintenant, embrase l'univers. Vingt-sept années de paix se sont interposées, en deux groupes inégaux : six avant la première Grande [86] Guerre, et vingt-et-une entre la défaite de Guillaume II et le cataclysme hitlérien. En dépit des relations pacifiques qu'entretenaient les chancelleries dans ces deux périodes, le combat, à la vérité, ne s'est interrompu que superficiellement.

Pour le clore définitivement, le devoir de la France, en 1918, était de capitaliser la victoire des « puissances alliées et associées ». Elle s'y est employée avec Millerand, avec Poincaré. Mais la tâche lui était

pénible : dans le passé, pour sauvegarder ses intérêts, il lui avait suffi de réussir le jeu de l'équilibre avec deux ou trois autres grandes puissances. Désormais, la Russie absente ou hostile et l'Angleterre, régie par trop d'idéologues et d'amateurs, il lui incombait de créer les éléments mêmes de l'équilibre, c'est-à-dire de construire une coalition tant soit peu valable, avec de petits États à peine formés et consolidés, sur le calcul que Londres, tôt ou tard, emboîterait le pas. Le monde anglo-saxon, brûlant de recouvrer son commerce d'antan, de réparer, comme il disait, ses « régions dévastées », et plus ou moins inconsciemment, de reproduire l'état de choses ancien, s'est ingénié à la décourager.

J'ai déjà noté que les nouveaux chefs radicaux-socialistes étaient les moins propres à se former une notion précise du programme indispensable. Le français moyen renâclait devant tant de responsabilités, de dépenses, de peine, de réalisme. Il vota contre Poincaré aux élections de 1924. Combien plus séduisants le parlement international de Genève qui s'offrait aux sénateurs et aux députés en arrière salle du Palais Bourbon et du Palais du Luxembourg, les calmes perspectives de la Société des Nations, les traités de Locarno, c'est-à-dire l'Angleterre assise au tribunal du prêteur, sans licteurs, sans haches ni verges, le pacte Briand-Kellogg, le prétendu automatisme du plan Dawes et du plan Young ! Le peuple français, par amour de son repos, s'est complu dans la politique de facilité que symbolisait la « trilogie » : désarmement, arbitrage, sécurité. D'ailleurs, puisqu'Anglais et Américains ne voulaient plus d'une politique de force, était-il de taille, lui tout seul, à l'exécuter ? Au printemps de 1929, quelques mois avant de redevenir Premier ministre, Mr. Ramsay Mac'Donald pérorait, sur invitation d'une société anglo-allemande, dans la salle des [87] séances du *Reichstag*. Il en donna à ses auditeurs l'assurance pathétique : l'Angleterre ne tirerait jamais l'épée pour défendre le traité de Versailles. Au premier rang, le conseiller de l'ambassade britannique avait les larmes aux yeux. N'était-ce pas probant ?

De 1931 à 1935, la diplomatie française eut à redouter d'être mise en face d'un accord anglo-allemand, à propos de la réduction des armements. Le 18 juin 1935, le dernier acte de sir John Simon, au *Foreign Office*, fut de conclure avec Berlin la convention navale dont le gouvernement de Paris n'eut connaissance qu'au dernier moment et contre

laquelle ses objections tombèrent à plat ⁴⁶. Pourtant, quatre mois auparavant, le 2 février, les deux cabinets, alarmés de la révolution nationale-socialiste en rupture de Genève, s'étaient entendus sur un plan de pacification à soumettre au *Führer*. Hitler, pour toute réponse, ayant incorporé dans la Reichswehr, le 9 mars, les forces aériennes qu'il n'avait pas le droit d'avoir proclamé, le 16 mars, sa volonté de réarmer au mépris des textes de 1919 et décrété le service militaire obligatoire, ils eussent dû, tout au moins, demeurer solidaires. La conduite de sir John Simon peut être mise en parallèle avec celle de Laval, quelques mois plus tard ⁴⁷. Celui-ci peut dire avec une ombre de raison que, dans les affaires d'Abyssinie, il rendait à nos amis la monnaie de leur pièce. Entre-temps, de 1924 à 1929, les [88] capitaux anglais et américains, attirés par le taux élevé de l'intérêt, avaient afflué dans l'économie germanique, permettant la transformation de l'outillage industriel : l'équivalent de 25 milliards de marks, à l'évaluation du comité d'experts constitué à Bâle, contre moins de 15 payés en réparations. Que d'arguments pour ceux qui prêchent à la France le renoncement !

Lorsque Laval prit les Affaires Étrangères, le 13 octobre 1934, les Français n'étaient pas seulement divisés, ce qui lui donnait déjà grande latitude pour se refuser à suivre une politique de résistance, mais, au quai d'Orsay, il n'était plus contenu par une tradition diplomatique bien

⁴⁶ Il n'en eut connaissance que très incomplètement. Même l'affaire une fois conclue, sir Robert Vansittart dut avouer à Corbin qu'il ne pourrait, éventuellement, lui communiquer le programme des constructions navales allemandes. Le secret avait été promis à Berlin.

⁴⁷ Dans ces entretiens de Londres (en janvier-février) entre Mac'Donald, Simon, Flandin et Laval, quelqu'un demanda : « Admettons que l'Allemagne rejette le projet de règlement, que ferons-nous ? » — « Si nous devons considérer que le projet est alors nul et non avenu », observa sir Robert Vansittart, « nous eussions mieux fait de ne pas nous réunir ». Déjà, en octobre 1933, après que l'Allemagne fut sortie de la Société des Nations, un plan franco-anglais analogue à celui de février 1935, avait été abandonné par les ministres anglais, effrayés à la seule idée d'irriter le Chancelier. Ils avaient préféré négocier directement avec Berlin, ce qui déclencha la fin de non-recevoir française du 17 avril 1934 sur le désarmement. « Ne recommencez pas ! » dit en substance Barthou à sir John Simon, dans un discours prononcé à Genève. Baldwin prit offense de cette phrase. Quand Barthou se rendit à Londres, en juillet 1934, pour parler du traité avec la Russie, le premier mouvement de Baldwin fut de refuser une invitation à dîner avec lui. En janvier 1935, Flandin et Laval, censeurs obstinés de la note du 17 avril, tentaient de raccommo-der les choses.

enracinée. Depuis Herriot, maître du quai d'Orsay en 1924 et Aristide Briand qui le remplaça en 1925, le réflexe fondamental consistant à contrecarrer la puissance qui prétend à l'hégémonie européenne par une coalition susceptible de l'intimider, s'était grandement affaibli dans le petit empirisme genevois. Le traité des quatre puissances du 16 juin 1933, proposé par Mussolini, la fondation de ce qui fut appelé le « club des charcutiers » (allusion au fait que les états secondaires seraient les victimes propitiatoires offertes à l'Allemagne), n'avait été que l'une de nos abdications : il suffisait, d'ailleurs, que les reprises de l'Allemagne dussent dépendre d'une suite de marchandages et d'accords de gré à gré, pour que le dictateur allemand repoussât le cadeau. De 1924 à 1934, sous la pesée de Londres et de Washington, le démantèlement de la diplomatie française et le démantèlement de l'armée ont été synchroniques. Telle est la responsabilité de l'Angleterre et de l'Amérique dans les origines de l'armistice séparé, de la contre-révolution française et du pouvoir de Pétain.

Sans doute, tandis que Doumergue installait Laval dans le fauteuil de Barthou, les gouvernements de Londres et de Washington ne voyaient plus les choses européennes avec les yeux de Mr. Mac'Donald, de sir John Simon et de Mr. Hoover. Ils se prenaient à comprendre que l'armée française était leur rempart et qu'ils avaient à craindre sa faiblesse plutôt que sa puissance.

Dès le printemps de 1933, Mr. Norman Davis déclarait, à Genève, que les États-Unis ne s'en tiendraient plus au principe de [89] la liberté des mers dont l'Angleterre s'autorisait pour éluder ses devoirs contre l'agresseur, prescrits dans le Covenant de la Société des Nations. Déjà s'annonçaient à des signes certains la clairvoyance, le courage, les grandes anticipations de Mr. Roosevelt. Quelle ne fut pas ma surprise quand j'entendis Mr. William Bullitt me déclarer, dès mars 1933 : « Si vous ne faites pas la guerre préventive, la France est perdue ! » En juillet 1934, Mr. Baldwin disait à Barthou qu'en cas de guerre son pays serait auprès de la France. Le revirement, quoique bien lent, était prévisible. Et la volte-face incongrue de Simon, au printemps de 1935, devait être laissée à son rang d'accident sans lendemain. À Londres, après le 18 juin, tel fut l'émoi causé par la réaction de Paris que le resserrement immédiat du lien avec la France, fut envisagé. M. Corbin, l'ambassadeur de France, n'était pas autorisé à prendre la balle au bond.

Certes, à l'égard du cabinet de Londres, le ressentiment de Laval n'avait rien que de naturel. Mais il ne devait pas ignorer que la cause britannique se confondait nécessairement avec la nôtre et que nous n'avions pas le choix des politiques. Et quand Mr. Baldwin, sir Samuel Hoare, Mr. Anthony Eden, tirés de leurs vaines constructions internationales par l'irruption italienne en Abyssinie, nous tendirent la main et, contre le concours de la France en Méditerranée, nous proposèrent, le 24 septembre 1935, de parler sérieusement de la zone démilitarisée du Rhin, quand, au début d'octobre, les États représentés à Genève se rangèrent avec empressement derrière les deux Nations occidentales pour réprimer l'attentat fasciste au droit des gens, il nous était interdit de balancer. Nous avions à nous servir de nos torts non pas pour formuler une fin de non-recevoir, mais pour exiger bonne mesure. Nous n'avions jamais osé espérer que la Société des Nations pût devenir matrice de coalition. Or, avec une rapidité étonnante, la coalition s'y nouait devant nous, contre l'Italie faible et isolée. Louis Barthou qui employa ses huit mois de gestion diplomatique, en 1934, à fermer la conférence du désarmement exclusive de l'indispensable redressement militaire français, à séparer la Russie [90] de l'Allemagne, à réconcilier l'Angleterre avec le sens commun, aurait considéré l'affaire d'Abyssinie comme providentielle. Le revolver chargé par Mussolini était pointé sur la bonne cible : Barthou fut abattu. Laval, maître du ministère des Affaires Étrangères, ne négligea pas seulement d'exploiter les circonstances favorables à la constitution tant attendue du système français. Il en détruisit sciemment les pièces encore dispersées que son devoir était de réunir.⁴⁸ À un déjeuner donné pour Wickham Steed, au Centre de politique étrangère de la rue de Varenne, le 8 avril 1940, Henri Moysset, ministre de Pétain en 1941, apostrophait un ami de Laval : « La Haute Cour ! La Haute Cour ». Il n'exagérait rien.

Le crime de Laval en 1934-35 ? Énonçons-le au plus bref. Mussolini est directement compromis dans l'assassinat de Marseille. Il n'est pas encore lié à Hitler : il est même en délicatesse avec celui-ci depuis le sanglant coup de main du Bail Platz. Dollfuss était son protégé, son hôte. Sauf erreur, M^{me} Dollfuss séjournait chez lui le jour même où le

⁴⁸ Au déjeuner donné à l'ambassade d'Angleterre à Paris, vers le 6 décembre 1935, en l'honneur de sir Samuel Hoare. Gamelin et Weygand présents on entendit Laval s'exclamer : « Je me fous de la Société des Nations et surtout de ses fonctionnaires ! »

chancelier autrichien expira. Le *Duce* est détesté de la « Petite Entente » et de l'« Entente Balkanique ». Il multiplie depuis six ans les discours révisionnistes. Il est seul. N'est-ce pas l'occasion de le prendre dans son coin et de le démolir ? Laval en juge différemment. Il étouffe la procédure de Genève, la plainte de Belgrade. Il étouffera également le procès des meurtriers à la cour d'Assises d'Aix-en Provence, forçant la reine Marie à abandonner son recours de partie civile, imposant silence à l'avocat qu'elle a désigné, Paul-Boncour. Il a voulu se donner des titres à la reconnaissance du despote.

Il traite avec celui-ci, à Rome, le 7 janvier 1935, se targuant de l'avoir lié à la préservation de l'indépendance autrichienne et, par le fait même, de l'avoir embrigadé contre l'Allemagne, notamment pour tout ce qui est de la surveillance des armements ⁴⁹. [91] Mais, sourd aux avertissements du quai d'Orsay, il a négligé la condition préalable, sans laquelle le contrat est caduc : la liquidation du vieux compte italo-yougoslave. Qui peut croire que l'Italie sera capable de défendre l'Autriche si elle est menacée, sur son flanc droit, d'une attaque yougoslave ? Or, en juillet 1934, quand Mussolini menaça de lancer ses soldats au-delà du Brenner pour venger Dollfuss, le roi Alexandre 1^{er} fit savoir que ses propres troupes entreraient immédiatement en Autriche. Postérieurement, les dispositions de Rome et de Belgrade n'ont pas changé. Laval n'a donc en poche qu'un chiffon de papier.

Il n'en a pas moins livré à son compère la clé de l'Abyssinie. C'est ce qu'affirme Mussolini dans la correspondance dont il a déjà été parlé ⁵⁰ et aussi le maréchal de Bono qui s'embarqua, le 8 janvier, à Naples, pour l'Érythrée, comme s'il avait attendu le blanc-seing de Laval ⁵¹. Le ministre français se démène et maintient qu'il n'est jamais sorti du cadre des traités existants. Dans les actes officiels, assurément. Mais les deux hommes ont eu plusieurs tête-à-tête, l'un au Palais de Venise, le 7 janvier, les autres dans un coin de salle, pendant que discutait leurs fonctionnaires. Et sur ce qu'ils se dirent, dans cette série

⁴⁹ De la Conférence du Désarmement, il ne restait plus qu'une ombre en 1935. Mais le plan poursuivi était de soumettre à l'Allemagne un barème des armements européens sur lequel tous se seraient accordés au préalable et de la sommer de s'y conformer. C'est dans ce dessein que fut tenue, en février, la conférence de Londres déjà mentionnée. Elle était la suite de celle de Rome.

⁵⁰ cf. p. 193-194 tome I.

⁵¹ Voir le livre qu'il publia en 1936 sur la guerre d'Abyssinie.

d'apartés, leurs affirmations ne coïncident pas. En revanche, il est clair que Laval sabote délibérément l'action de Genève, l'application à l'agresseur italien de l'article 16 du Covenant. Délégué de la France, intéressé à rendre le jeu de l'article 16 aussi énergique et rapide que possible afin d'en user ensuite contre l'Allemagne, il détend, énerve, embarrasse les sanctions. Il ne cesse de protester contre la mobilisation de la *Home Fleet*, arguant qu'elle n'engage pas le Conseil genevois puisqu'exécutée spontanément. Il n'admet pas que, devant l'agresseur, la réaction instantanée de chacun soit permise et même [92] encouragée par la Charte des Nations, selon la version de Titulesco. Contraint par le langage comminatoire des Britanniques de promettre les bases françaises en Méditerranée, navales et aériennes, dans le cas où les escadres fascistes déchaîneraient le conflit (26 octobre), il ordonne à ses négociateurs militaires d'amenuiser, de réduire à rien cette concession forcée ⁵². Et tandis qu'il a l'air de participer à la répression économique, il négocie avec Rome pour en casser la pointe. Il ne veut pas que le faible blocus soit étendu au pétrole. Sir Samuel Hoare, arrivé à Paris au début de décembre, consulte deux amis français appartenant aux écoles les plus différentes. Ils s'accordent à lui dire que Laval le trahira si jamais l'Angleterre et l'Italie s'entrechoquent. Tel fut sans doute le sens caché des phrases de Mr. Baldwin aux Communes : « Si mes lèvres pouvaient s'ouvrir... » Le secrétaire aux Affaires Étrangères n'a trouvé d'autre issue que de se rendre aux termes de Laval, le 7 décembre. Et toutes ces manigances, au moment où, Hitler se prépare manifestement à faire réoccuper le Rhin, où s'impose impérieusement la plus intime collaboration avec Londres ! Mais Laval a pris son parti du retour de la *Reichswehr* sur le Rhin. Il reçoit secrètement Ribbentrop, en décembre, contre l'avis des services. Il favorise les rencontres des vétérans français et allemands, ceux-là ayant à leur tête, dans le nombre, quelques hommes tarés. Il envoie Montigny à Berlin.

Il repousse les avances de la Turquie qui est entrée dans l'alliance balkanique et désirerait avoir avec la France des engagements de

⁵² Le 28 décembre, le commandant Auphan, devenu depuis chef de la flotte française me disait : « Entre l'engagement du 26 octobre et l'application, nous interposons toujours de longs délais de mobilisation. » Le 31 octobre, Auphan avait été plus explicite encore : « On nous oblige à faire une politique de mensonge. Que l'on dise : oui ou que l'on dise : non. Mais que l'on ne dise pas : oui pour se dérober ensuite. »

solidarité diplomatique analogues à ceux de la Yougoslavie et de la Roumanie. « Vous pourriez gagner les Turcs pour un morceau de pain », lui répète Nicolas Titulesco. « Plus tard, il vous faudra payer très cher. » Laval estime que garder ses alliés et, à plus forte raison, recruter de nouveaux associés, c'est jeter le gant à l'Italie et à l'Allemagne. M. Saracoglou devait [93] dire à l'ambassadeur de France, le 7 avril 1939, le lendemain de l'entrée des Italiens en Albanie : « C'est à M. Laval que nous devons cela ! »

Laval a laissé de côté Petite Entente et Entente Balkanique, quand il s'est entendu avec Mussolini sur l'Autriche. À Stresa, en avril 1935, sans même se soucier de ces groupes composés d'alliés ou d'amis, il affranchit la Hongrie des clauses militaires du traité de Trianon, mais, là-dessus, il est vite contraint de revenir en arrière.

Il a été entendu que, conformément au Covenant, les puissances de Genève s'indemniseront mutuellement des dommages subis dans l'application de l'article 16. Laval, dédaigneusement, autorise son négociateur à offrir aux Yougo-slaves l'achat de 11 chevaux.

À Varsovie, à Belgrade, à Bucharest, Laval traite en ennemis ceux qui veulent fonder la politique nationale sur l'entente avec la France. De Titulesco, il déteste l'extraordinaire clairvoyance, la brutale franchise. Il est de cœur avec le colonel Beck. Pourtant, il n'ignorait ni l'indignité⁵³ du personnage ni ses projets à venir. En décembre 1935, le maréchal Rydz Smigli et le général Sosnokowski, inspecteur général de l'armée, étaient sur le point d'obtenir le renvoi de Beck pour le bien des relations avec la France. Laval, alerté, adressa à Varsovie un certificat de complaisance.

Après d'interminables tergiversations, il signe, le 2 mai 1935, le traité avec la Russie dont Paul Boncour et Barthou entamèrent la négociation et, dépassant la conception du quai d'Orsay, celle d'un Locarno oriental assez théorique, il s'avance jusqu'à l'accord à deux, jusqu'à une alliance mâtinée, il est vrai, de tout un appareil emprunté au Covenant genevois et riche en possibilités de subterfuges. Lui-même (un

⁵³ Barthou, ministre de la guerre en 1923, s'était vu contraint de faire rappeler Beck, alors attaché militaire de Pologne. L'État-Major, alerté par les Tchèques, avait envoyé un agent provocateur chez le colonel. Contre livraison de documents intéressant l'armée française, Beck empocha les billets qui lui furent tendus.

télégramme envoyé de Moscou à Flandin en témoin), parle à Staline de travaux d'état-major communs, etc. Mais, avant de quitter la capitale soviétique, il essaie de se ménager une halte auprès de Hitler et, dès le 3 juillet, il donne aux journalistes le signal de vilipender les Soviets : « Ils nous trahissent ! » [94] Il ajourne *sine die* la ratification de ce qu'il signa. Tout s'est passé comme s'il ne concluait avec la Russie que pour avoir quelque chose à vendre au *Führer* ⁵⁴.

On apprécie ce qui restait de l'autorité de la France, de sa capacité de retenir ou de gagner amis et alliés après tant de méfaits, à la veille du reflux hitlérien en Rhénanie.

Mais comment Laval a-t-il extrait de son intelligence et de son cœur cette politique à contresens qui, dans aucune phase de notre histoire ne trouve d'équivalent ? Il est le « paysan pervers ». L'âpreté de l'homme de la terre qui besogne pour élargir son domaine, Laval la détourne sur l'acquisition de l'argent et sur l'instrument de cette acquisition, le pouvoir politique. Élu à la Chambre des Députés, en juin 1914, il s'y pose pendant la guerre, en socialiste de l'école de Kienthal et de Zimmerwald. Au comité secret du 1^{er} juin 1917, il s'étend sur les mutineries militaires des précédentes semaines et menace le ministère Ribot de la révolte des soldats et des ouvriers si la paix n'est pas vivement conclue. Six mois plus tard, il n'en sera pas moins l'agent de Clemenceau, émarquant aux fonds secrets pour son travail discret autour de la pègre révolutionnaire. Dans son cabinet d'avocat, il monnaie la petite influence politique qui lui est venue. Le magot grossit. Du sordide appartement du boulevard Saint-Martin, il déménage aux Champs Élysées. Il a d'autres profits que ceux du barreau, même entendus d'une façon très spéciale. Pierre-Étienne Flandin m'a raconté une opération menée par

⁵⁴ Le 29 novembre 1935, Gamelin s'indigna des déclarations faites par Laval au Comité de la Défense Nationale, cinq jours auparavant, sur les négociations avec l'Allemagne. « Je n'en ai pas dormi de la nuit. Il trahit les Soviets. » D'ailleurs le dupeur fut dupé. Dans la négociation Laval-Staline, il faut relever un fait de très grande conséquence. Staline ayant exprimé le vœu que l'armée française fût renforcée, Laval répondit que les communistes français ne cessaient d'entraver la défense nationale. Comme Staline blâmait leur conduite, Laval obtint de lui une déclaration publique. Sans cette déclaration, le Front Populaire du 14 juillet n'eût pas été possible. Les communistes se ravisant au sujet du budget militaire, radicaux-socialistes et socialistes virent se combler l'abîme qui les séparait d'eux. Laval a dû souvent regretter sa manœuvre de Moscou.

Laval : elle engloba tour à tour un banquier, un journal (le *Lyon Républicain*) et M. Raymond Pâtenotre, candidat à un sous-secrétariat d'État. Elle se solda par un gain de deux millions alors que, normalement, une perte de [95] trois millions devait être essuyée. En 1934, Flandin évaluait à une quarantaine de millions la fortune de son collègue.

Cet homme, « nouveau riche » de vues, de réflexes, de sentiments, a considéré la puissance ministérielle comme une affaire. Il a calculé qu'il balayerait le pays aux élections de mai 1936, avec, sur son programme, le règlement du conflit séculaire franco-allemand et le maintien, envers et contre tout, du contenu or de la monnaie. Il avait coutume de répéter : « Je ne décréterai jamais ni la mobilisation ni la dévaluation. » Exclamation sincère et qu'il faut prendre à la lettre.

Il était le dernier des hommes à pouvoir comprendre le dynamisme hitlérien. De l'Europe, de l'Angleterre, de l'Allemagne, de l'Italie, pour ne point parler de pays plus éloignés, il ne savait rien. À Rome, en janvier 1935, avant de se rendre au Vatican, il demanda à François Charles-Roux « comment s'appelait le pape ». L'ambassadeur crut, à tort, qu'il s'enquêrait du nom de famille. Il ignorait tout bonnement que Pie XI régnât. De plus, il s'obstinait à le croire successeur direct de Léon XIII. Il a pensé que le *Duce* ne relevait pas d'un autre traitement que des parlementaires ou journalistes véreux et serait fort aise de ses cadeaux. Il est le Robert Walpole de la canaille. Au demeurant, homme de foyer, dévoué à sa femme, prudente, avisée et de bon sens (sauf en diplomatie), à sa fille, élégante, affinée, qui sut gagner des amitiés ⁵⁵.

⁵⁵ Elle est la femme de René de Chambrun. Rendons hommage au chef de la famille, le marquis, patriote, libéral, courageux. Mais les deux frères, le général et l'ambassadeur, font piètre figure dans les dernières années de la République. Le général, commandant d'un secteur de Fez, en 1926, fut responsable de l'extension prise par la révolte d'Abd-el-Krim, au dire de Weygand. En dépit de cette faute, ajoute celui-ci, il parvint à se faire nommer à Tunis puis à Bordeaux tant, à gauche et à droite, il avait de parlementaires à sa dévotion. Il intriguait pour avoir le commandement d'une armée en temps de guerre : Weygand mit le holà ! Ce n'est pas pour une autre raison que le général de Chambrun s'est attaché à gagner la faveur de Pétain. Il lui fallait un grand patron militaire. Quant à Charles de Chambrun, ambassadeur à Rome,

Et capable, audacieux, volontaire, ayant le goût [96] de l'omnipotence, le sens policier, apte à manier les hommes par leurs pires instincts, astucieux à l'asiatique ⁵⁶. Je l'ai connu en 1931, lors de sa première présidence, simple, direct, donnant l'impression de rechercher, loin des formules conventionnelles, la vérité politique. Il n'avait pas gardé un mauvais souvenir de nos relations puisqu'il m'appela au téléphone, le 13 novembre 1934, une demi-heure après être entré au quai d'Orsay. Deux mois durant, je tentai d'explorer sa pensée, ne voulant pas le censurer à tort. Je brisai avec lui, le 10 décembre, après un entretien semi-public où des phrases déconcertantes lui avaient échappé et sur les instances de quelques-uns auxquels leurs fonctions permettaient de le suivre de très près ⁵⁷.

il fut, contre les services du quai d'Orsay, le domestique de Laval. Flagornant les politiciens les plus divers, il osa dire à Léon Blum que Mussolini s'était réjoui de l'avènement du Front Populaire. Blum, indigné, le fit rappeler. Il y a de bonnes raisons de penser que Charles de Chambrun manœuvra, à Rome, pour que l'agrément fût refusé à son successeur désigné, M. de Saint-Quentin. Le général de Chambrun est probablement à l'origine des relations de Pétain et de Laval. Il est le beau-père de José Laval.

⁵⁶ Un exemple des manœuvres parlementaires de Laval. Ayant à soutenir à la Chambre en débat difficile, vers la fin de décembre 1935, et doutant de sa majorité, il fait menacer et menace Chautemps à propos de l'affaire Stavisky. Il le rend responsable du vote des députés radicaux-socialistes Cornut et Meige qui représentent comme lui le département du Loir-et-Cher. Le procureur général Fernand Roux inséra dans son réquisitoire une allusion hostile à Chautemps.

⁵⁷ Briser avec lui, cela voulait dire que je ne demandais plus d'audience et me contentais de ce que l'un de mes collaborateurs me rapportait chaque jour de ses propos et récits. Soit dit en passant, il essaya d'acheter ce collaborateur, fort averti, patriote, et qui le repoussa avec pertes. Cela voulait dire aussi que je n'acceptais plus, sans sévère contrôle, les renseignements et exposés provenant de lui. Alors il devint furieux. Le préfet de police me fit savoir que, sur les instructions de Laval, la police me « filait ». Je pus néanmoins continuer à décrire les événements diplomatiques et les démarches de Laval. J'ai su plus tard que, vers le milieu de décembre 1934, Laval se prêtait à la négociation d'un accord de presse ou de « désarmement moral » avec l'Allemagne. Le docteur Ashmann, chef du service compétent de la *Wilhelmstrasse*, vint à Paris. Les fonctionnaires du quai d'Orsay lui expliquèrent combien irréalisables étaient ses projets. Ribbentrop, von Lersner le précédèrent ou le suivirent de peu, celui-là reçu par Laval à l'insu des services. Brinon fit annoncer

dans le *Matin* la prochaine arrivée de Rudolf Hess. Laval on le voit, avait des raisons très précises d'écarter les gêneurs.

Le 3 novembre 1935, peu après que j'eusse publié un article racontant la mésaventure de Beck en 1923, Laval, à l'insu du Conseil des ministres prit un décret étendant aux chefs de gouvernement et ministres des Affaires Extérieures la protection accordée par la loi aux chefs d'État étrangers.

[97]

LES FOSSOYEURS.*Tome II. PÉTAIN***PREMIÈRE PARTIE****Chapitre V**

Flandin et Bonnet.

*Sous prétexte de saboter la politique
de résistance à l'Allemagne, Bonnet l'exécute
dans les pires conditions.*

[Retour à la table des matières](#)

Flandin et Bonnet qui achevèrent d'éliminer pour la France toute possibilité de politique forte, rationnelle, prévoyante et nous livrèrent au jeu des événements, c'est-à-dire aux machinations et fureurs d'Hitler et de Mussolini, sont des types humains très différents de Laval. Flandin est ce qu'on appelle un « grand bourgeois ». Il appartient à l'une des familles consulaires de la République : son père, procureur général à Alger, puis sénateur fut nommé par Clemenceau résident général à Tunis en récompense des services rendus lors de la condamnation de J. L. Malvy en Haute Cour ⁵⁸. Il est le cousin germain des deux Ribière, l'un, inspecteur des Finances, l'autre, maître des Requêtes au Conseil d'État, chef de Cabinet de Poincaré dans les dernières années. Grand bourgeois ! Deux mètres de haut et une audace étonnante dans sa façon de lier ensemble le métier d'avocat, le service des compagnies financières ou commerciales, l'activité parlementaire et ministérielle.

⁵⁸ Malvy ayant été amnistié en 1925 revint à la Chambre. Flandin s'excusa, désavoua son père.

Attaqué à la Chambre sur les relations qu'il avait gardées, bien que ministre, avec la Cie Aéropostale, il se défendit cyniquement. Il ne répondit que rapidement à l'accusation portée contre lui. Il la retourna sur ceux qui le voulaient pourfendre. L'assemblée n'insista pas. Une parole froide et dédaigneuse de « *debater* » de haute classe qui parle avec dextérité le langage de [98] l'homme d'affaires, qui fuit l'éloquence pour arriver à l'éloquence. Je n'ai cessé d'être surpris de l'effet de tant d'exposés financiers sur le Parlement. Ils étaient prétentieux et vains. Ils ne peuvent être comparés qu'à de larges rideaux verbaux tendus pour les étourdis. Lui-même n'avait que les apparences du savoir. On m'a répété cette parole de son frère, médecin connu : « Je mets en fait que depuis son entrée dans la politique — et cette entrée fut très matinale — il n'a jamais pris la peine de se recueillir sur un livre sérieux. » En somme, un « faiseur ». Entre 1931 et 1937, il affectait volontiers des airs « anglais ». Pour le député moyen, Flandin était celui qui « fait blanchir son linge à Londres », y possède des amitiés puissantes, a pénétré les arcanes de *Downing Street*. Laval, lui-même, était si intimidé du pied britannique de son président du Conseil de janvier 1935 que, se rendant avec lui dans la capitale de Mac'Donald et de Baldwin, il ne voulut mettre dans sa valise aucun habit du soir, résolu à ne point se laisser inviter dans une société où, auprès du grand gentleman plastronnant, il ne manquerait pas de se sentir en condition d'infériorité. Au vrai, Flandin n'avait en Angleterre qu'une maison amie ou de connaissance. Il s'y rendait une fois l'an, en partie de chasse, équipé à la manière d'un Tartarin familier de *Bond Street* et de *Savile Row*. Du personnel politique anglais et de la société, il ne connaissait que ce qu'il avait rencontré à la table de l'hôte unique, hormis Becky Sharp que nous avons déjà croisée à la présidence de la République et dont les manigances influèrent sur lui, à certaines heures, plus que de raison.

Avec Georges Bonnet, nous retombons parmi les robins. Laval a du savoir-faire, de la ténacité, de l'esprit de décision. Flandin, de l'aplomb et de la témérité. Dans le souvenir, on ne retrouve jamais de Georges Bonnet, au physique, que le long profil en lame de couteau. De même, au moral, il se présente toujours de biais, ondoyant entre les thèses les plus contraires, mais, en dépit de ce qu'il peut dire, par simple projection de personnalité, supprimant le doute chez l'interlocuteur, quant à son incapacité congénitale de suivre une autre ligne que celle de la moindre résistance. Il est diligent, il travaille beaucoup : Georges [99]

Mandel me disait qu'il était le modèle du député expert en l'art de garder sa circonscription par des soins patients, ininterrompus, et aussi de former l'opinion des « couloirs ». Comme Léon Blum, il est passé par le Conseil d'État. Il a donc grand savoir juridique et administratif. Mais ce savoir ne lui fournit que de petites habiletés. Il n'a pas les bruyantes convictions passagères de Flandin ni le réalisme spécieux qui donne de l'unité à la vie de Laval. Il est une épreuve affaiblie de Chautemps, radical-socialiste tourné à droite comme lui, mais avec un faux semblant d'orthodoxie doctrinale, acquis dans les loges maçonniques. Et telle est sa faiblesse de cœur, derrière tant de manœuvres à courte échéance, qu'il peut être pris en flagrant délit de mensonge. Sa fausseté est peinte d'un seul trait. Il a accepté de Daladier le ministère des Affaires Étrangères, le 7 avril 1938, sur promesse de suivre à l'égard de la Tchécoslovaquie une politique contredisant à ses dispositions intimes.

Pierre-Étienne Flandin est le ministre qui a perdu le Rhin, qui n'a pas usé des droits que conférait à la France le pacte rhénan de Locarno, qui n'a pas su employer le reliquat de prépondérance militaire encore existant pour infliger au régime hitlérien une humiliation probablement mortelle. Il a toléré que la nouvelle *Reichswehr* soit mise à l'abri de nos armes. Il a rendu plus rapide, parmi nos alliés et associés, la dissidence déjà accentuée du temps de Laval. L'héritage de ce ministre était terrible. Néanmoins, quelques heures de courage suffisaient alors pour sauver le traité de Versailles. D'après les voix allemandes les plus autorisées, nous n'aurions même pas eu besoin d'aller jusqu'aux actes. Toutes les fautes du passé pouvaient être rachetées en un jour et sans coup férir. Une divinité gouvernant la France et appliquant le principe de l'économie des forces, eut peut-être attendu jusqu'au 7 mars 1936 pour agir, mais, à cette date-là, elle eut abattu sa dextre.

Tout fut réglé rapidement, le soir de ce jour, au cours d'un petit Conseil qui s'improvisa au quai d'Orsay, dans le cabinet de Flandin, devant Sarraut, président du Conseil, avec le général Maurin, ministre de la Guerre, Piétri, ministre de la Marine, Déat, ministre de l'Air et Mandel, ministre des Colonies. Le [100] général Gamelin, l'amiral Durand Viel et Alexis Léger étaient là. L'ambassadeur venait de recevoir longuement le général et l'avait trouvé parfaitement disposé à assumer la responsabilité militaire de l'action. Flandin exposa correctement le cas et la solution qu'il appelait. Mais les ministres de la Défense Nationale, au-dessus de leurs états-majors généraux, formulèrent aussitôt des

réerves. Ils s'ingénierent à mettre des bâtons dans les roues. « Que nous mobilisions les classes disponibles, observa Maurin, et que rien ne se passe, comme la nécessité de maintenir cette mobilisation nous embarrassera ! Voyez plutôt les Anglais en Méditerranée. Ils ne savent que faire de leur *Home Fleet*, en ordre de combat depuis septembre ! » Piétri représenta que le parti recommandé était grave, que la guerre pouvait en sortir, que les méthodes pacifiques étaient encore bien loin d'avoir dit leur dernier mot. Déat, arrivé en retard, eut moins à dire que les autres puisque l'orientation se dessinait déjà ⁵⁹. Flandin constata le désaccord et se contenta d'en tirer conclusion avec la plus parfaite impassibilité. En réunion du Conseil des ministres, le ministre des Affaires Étrangères allait adopter la même attitude de détachement personnel. Le secrétaire général l'adjurait encore, avant son départ pour la séance, de ne pas renoncer ni laisser renoncer à la riposte, puisqu'il reconnaissait, pour la France et pour l'Europe, les conséquences inéluctables d'un abandon. « Rassurez-vous, je suis prêt à refaire le même exposé. » Et, regardant ironiquement l'ambassadeur, il lança : « Ne craignez-vous pas qu'on ne se dégonfle ? » — « Cela dépendra finalement du ministre des Affaires Étrangères », répondit Alexis Léger. Du côté de la résistance, en fin de délibération, Sarraut et Mandel se trouvèrent seuls ⁶⁰.

Flandin s'est vanté, par la suite, d'avoir valu à la France une [101] compensation annulant le renforcement de la puissance militaire nazie : la prétendue alliance avec l'Angleterre qui prit forme en novembre-décembre et fut préparée dans la conférence tenue à Londres pendant la plus grande partie du mois de mars. Mais, au regard des obligations formelles que le pacte de Locarno imposait à l'Angleterre, il aurait dû l'obtenir bien plus nette et plus forte, cette alliance, et ne pas dispenser Londres tout de go d'appliquer les sanctions économiques. La

⁵⁹ Déat, aux élections d'avril-mai 1936, fut candidat du Front Populaire dans une circonscription parisienne. Mais il fut dépassé par le communiste au premier tour de scrutin et, refusant d'obtempérer à la règle, ne se désista point. Il fut battu. Plus tard, il fut élu à Angoulême sur l'étiquette anticommuniste. Une mésaventure électorale explique donc sa passion pro-allemande.

⁶⁰ On a beaucoup reproché à Sarraut la phrase qu'il prononça à la radio sur les canons allemands qui menaceraient Strasbourg. Elle était empruntée à une dépêche de François-Poncet et la rédaction demandée aux services du Quai d'Orsay avait été vue par le ministre avant d'être soumise au président du Conseil.

conférence de mars 1936 est, à notre connaissance, la seule délibération internationale à laquelle le secrétaire général des Affaires Étrangères n'ait pas été appelé à participer, et l'omission ne peut avoir été fortuite ⁶¹.

Dans les textes signés le 19 mars, le lien avec Londres était subordonné à de tels cheminements de procédure que nous dûmes l'acheter au prix fort. En Espagne, au mois d'août, par la politique de non-intervention et, en octobre, par l'ajournement, c'est-à-dire par le rejet de l'offre soviétique à Léon Blum : étude immédiate de la défense tchécoslovaque. Et du reste, la contre-partie arrachée au Cabinet anglais inspirait si peu de confiance à Flandin que, dans les premières semaines de 1938, retour de Copenhague et s'arrêtant à Berlin ⁶², il jeta aux orties son attirail d'anglomane et passa dans le camp totalitaire. Il s'y implanta avec moins de vergogne encore que Laval et que Bonnet. Le moins dangereux des trois en raison de sa maladresse, mais le plus effronté.

Le problème qui se pose devant Georges Bonnet, lorsqu'il arrive au Ministère, en avril 1936, n'est plus celui que traitèrent ses prédécesseurs. Le temps est passé où la France pouvait bousculer l'Allemagne. Par des fortifications de campagne, le *Reich* s'est fermé, dans l'Ouest, à notre pression, et son armée n'est plus inférieure à la nôtre. Il s'est délivré de toutes les hypothèques placées, à l'intérieur, sur sa souveraineté : réparations, désarmement, zone démilitarisée du Rhin. Il va faire sauter les clauses territoriales. En mars 1938, Hitler a amorcé la conquête [102] de l'Europe orientale par l'annexion de l'Autriche. Tout annonce qu'il s'en prendra bientôt à la Tchécoslovaquie. Pour exécuter nos obligations envers cet allié, risquerons-nous d'entrer dans une guerre aussi ample que celle de 1914 ? Ou laisserons-nous l'empire nazi dévorer, l'un après l'autre, les états slaves ? Nous choisirions bien vite le deuxième terme de l'alternative si nous étions certains de pouvoir sauvegarder, ensuite, notre indépendance nationale. Mais aucun observateur sérieux des affaires européennes ne se rencontre pour contester que la puissance germanique, installée sur le Danube inférieur et la Vistule, ne soit appelée à dominer l'Europe et pour affirmer que, sous

⁶¹ Albert Sarraut appela Flandin au téléphone pour le redresser. On lui répondit que Flandin ne pouvait être rejoint.

⁶² Je ne puis vérifier la date. Peut-être faut-il l'avancer jusqu'en 1937.

l'hégémonie nationale-socialiste, la France garderait patrimoine territorial, colonies et liberté. La révolution nationale-socialiste n'agit pas seulement par l'agression extérieure, mais par l'infiltration intérieure. Ni spirituellement ni matériellement elle ne laisse indemnes ceux qu'elle surplombe. De plus, à partir du 22 mai 1939, Allemagne et Italie sont unies par le pacte d'acier. Ainsi, pour avoir la paix, le gouvernement français ne devrait pas seulement tolérer que le Führer conduisît le continent. Il lui faudrait encore tailler, dans ses territoires africains et même métropolitains, la part de Mussolini. Pas de moyen terme. L'asservissement avec diminution physique autant que morale ou la résistance avec de grands risques : voilà le dilemme infernal où nous allons tourner.

Nous sommes contraints d'envisager le conflit. D'où l'impérieuse nécessité de resserrer les liens avec l'Angleterre et la Russie ⁶³. Celle-ci est tenue de défendre avec nous la Tchécoslovaquie. Mais les devoirs de celle-là ne concernent que notre frontière. Pour crier à l'Allemagne conquérante : « Jusque-là et pas plus loin ! » nous devons donc savoir gagner le temps que réclame la conjonction de nos deux alliés. C'est une première limite de nos initiatives.

Deuxième limite en direction opposée : nous ne pouvons, sans renverser le système de résistance collective que nous avons fondé, [103] manquer de façon par trop ouverte ou radicale à nos engagements envers Prague.

Enfin la considération suivante mérite de ne jamais être oubliée : il ne nous serait point permis, par la temporisation, d'augmenter notre puissance militaire relativement à celle de l'Allemagne. Le dictateur de Berlin ne souffrirait pas de perdre la distance prise sur nous ⁶⁴. Se

⁶³ À remarquer — le point est capital — que l'application du traité russo-tchécoslovaque, signé le 16 mai, quatorze jours après le traité franco-russe, fut subordonnée à l'application de celui-ci, sur la demande de Litvinof à Benès. La Russie ne voulait pas courir le risque d'entrer seule dans la guerre.

⁶⁴ Robert Coulondre, ambassadeur de France à Berlin, télégraphie à Georges Bonnet le 19 mars 1939 : « Le risque (l'action de l'Allemagne à l'Ouest) pourrait même s'accroître du seul fait que nous accélérerions ou intensifierions nos armements... procéder de la façon la plus intensive, la plus secrète possible. » Cette observation était coutumière à Gamelin. Et Bonnet lui-même la prit à son compte, le 23 août, dans le Conseil militaire réuni par Daladier pour aviser aux conséquences du traité germano-soviétique. Il demanda « s'il

ménager des délais pour rassembler nos alliances : sans doute. Mais ne pas compter sur eux pour accroître, par rapport à notre adversaire, le volume et l'efficacité de nos armements. Ces délais coûtent cher. Quant aux armements, le temps travaille contre nous.

La lutte est-elle donc fatale ? Un seul espoir subsiste. L'association de la France, de l'Angleterre, de la Russie, si elle se resserrait assez vite, aurait quelque chance d'intimider Hitler, de le faire entrer dans un règlement européen ⁶⁵. On a beau tourner et retourner la question en tous sens, la même conclusion s'affirme : en dehors d'une coopération avec l'Angleterre et la Russie rapidement conclue, nous n'avons plus qu'à désespérer de la paix.

valait mieux être fidèle à nos engagements ou bien reconsidérer notre attitude et profiter du répit ainsi obtenu pour accroître notre puissance militaire, la France courant toutefois le risque d'être attaquée à son tour dans un délai qui pouvait être de quelques mois seulement » (compte rendu du général Decamp).

⁶⁵ Robert Coulondre télégraphia le 1^{er} juin 1939 : « Le *Führer* a demandé aux généraux Keitel, chef de son état-major et von Brauchitsch, commandant en chef de l'armée de terre, si, dans les conditions actuelles, un conflit tournerait à l'avantage de l'Allemagne. Tous deux ont distingué selon que la Russie resterait ou non en dehors du conflit. Dans le premier cas, le général Keitel a répondu « oui », mais le général von Brauchitsch (dont l'avis a plus de valeur) a répondu « probablement ». L'un et l'autre ont déclaré que, dans le cas où l'Allemagne devrait lutter contre la Russie, elle aurait peu de chance de gagner la guerre... On pense (à la *Wilhelmstrasse*) que M. Hitler risquera la guerre s'il n'a pas à combattre la Russie, mais qu'au contraire, s'il sait devoir se heurter à cette puissance, il reculera plutôt que d'exposer à leur perte son pays, son parti et lui-même. » Avant même que Robert Coulondre écrivit ces lignes, un diplomate allemand occupant d'importantes fonctions, déclarait à un ami français : « Hâtez-vous donc de signer avec les Russes. Point d'autre chance d'éviter le conflit. Et je vous parle en patriote allemand ! »

[104]

Cette politique courageuse ne comporte aucune déviation si la France doit rester ce qu'elle est. C'est un coup du sort, et le plus funeste, que Georges Bonnet, au hasard des marchandages ministériels, ait été désigné pour l'appliquer. Il n'a pu donner que ce qui était en lui : le goût inné de la double partie, les ressources et les faiblesses de la duplicité. Et encore faut-il ajouter : d'une duplicité à base de peur, d'une duplicité tâtonnante.

Depuis la défaite, la pensée publique de Bonnet est devenue nette et invariable : l'opinion s'est accréditée qu'il a voulu constamment céder aux dictateurs, qu'il n'a jamais osé les contrarier sérieusement. Mais son histoire diplomatique est beaucoup plus compliquée.

Incapable de prendre une résolution ferme, il a mené, le plus souvent, deux actions contradictoires, l'une dessus la table et l'autre dessous. Il n'a pas été l'homme de la résistance, mais il n'a pas été tout à fait l'homme de la soumission. Le *Livre Jaune* publié en décembre 1939 et que Daladier, par cet échange continu de services habituel aux politiciens français, lui permit de remanier à son gré, le montre à la postérité dans une attitude à peu près irréprochable au point de vue de la tradition diplomatique française⁶⁶. En revanche, une suite ininterrompue de renseignements et des plus authentiques découvrent le travail de sape qu'il a poursuivi sous la politique officielle. D'une main il n'a cessé de détruire ou d'ébranler ce qu'il faisait de l'autre. Les Français de 1940-42, assommés par la victoire allemande, pensent volontiers que la paix méritait d'être achetée très cher [105] même au prix de

⁶⁶ Georges Bonnet a fait disparaître du *Livre Jaune* tout au moins deux télégrammes de Coulondre faisant état : l'un, de la ridicule affaire Baudoin (cf. p. 282-283 tome I) ; l'autre, d'une première affirmation de M. de Ribbentrop que par la déclaration du 6 décembre 1938, Bonnet avait promis l'abstention de la France en Europe orientale. Le ministre ne devait démentir le dire du ministre allemand que le 1^{er} juillet 1939, date à laquelle il était décidé à s'engager à fond au secours de la Pologne. Il n'a pas voulu laisser apparaître que, plusieurs mois durant il n'avait pas protesté contre l'imputation et avait conservé un pied dans la voie où Ribbentrop l'appelait. En outre, Bonnet a ajouté au *Livre Jaune* le résumé de ses entretiens téléphoniques avec Londres, Rome, Varsovie, du 31 août, 1^{er} Septembre, 2 septembre 1939. Cet apport que nul ne lui demanda suffit à détruire sa thèse actuelle : à savoir que, libre d'agir à sa volonté, il eût laissé l'arbitraire mussolinien s'accomplir.

notre souveraineté. À Vichy et à Paris, Bonnet a donc exalté la partie souterraine de son œuvre, quoique se gardant de l'inonder de lumière. C'est là, dit-il, que fut l'unité, la réalité de ma diplomatie. Futile agitation. La correspondance consignée dans le *Livre Jaune* le rive aux démarches, aux actes officiels de la diplomatie française. À l'entendre aujourd'hui, les gages donnés par lui à la résistance ne furent qu'une ruse et n'eurent, dans son esprit, d'autre but que d'assurer sa permanence ministérielle et la poursuite de son « secret ». Mais le fait est là qu'il ne peut supprimer : en personne, il a déclaré la guerre à l'Allemagne, le 3 septembre, et, pour dix jours encore, après cet événement, s'est incrusté au ministère des Affaires Étrangères. L'explication retorse où il se complâit lui est donc interdite. Car, inéluctablement, quand on le presse, son plaidoyer revient nécessairement à ceci : « Je n'ai exécuté intégralement la politique forte dont je ne voulais en aucune façon que pour la mieux gêner et arrêter. » Qui peut le suivre dans l'absurde ?

Pour le détail, Bonnet n'échappe pas à quatre chefs d'accusation.

D'abord, il s'est ingénié à détruire nos alliances, le seul frein qui pût retenir Hitler.

Au point de départ de la crise tchéco-slovaque de 1938, il faut marquer la conférence de Londres du 27-29 avril, où Daladier et Bonnet tentèrent de se mettre d'accord avec le Cabinet de *Downing Street* sur une ligne commune. C'est par l'argument souverain de « l'honneur » que le président du Conseil arracha Mr. Chamberlain au parti pris de désintéressement qu'à la vérité il avait répudié, le 24 mars, dans son discours aux Communes, mais auquel il était plus ou moins revenu entre-temps. « Oui, l'honneur ! », répéta mélancoliquement le Premier ministre. L'honneur ! Le mot retentit aux oreilles de Bonnet, impassible. Quelle dérision lorsqu'on pense à la suite ! Le conflit se dessine, dès le 20 mai, entre les Allemands des Sudètes (avec Hitler derrière eux) et le gouvernement de Prague. Fausse alerte : dans ses préparatifs, l'Allemagne est encore trop loin de compte et sir Neville Henderson a tenu, dans la capitale allemande, un langage [106] comminatoire, allant peut-être au-delà de ses instructions, comme font parfois les débiles. Mais, le 12 septembre, au congrès de Nüremberg, Hitler tonitrua que les frères de Bohême sont en droit de rentrer dans la patrie germanique. À la France de dire qu'elle soutient Benès !

Alors Bonnet, pour déconcerter les résistants, expose avec complaisance, à tout venant, les nombreuses raisons qui nous interdisent de bouger. Condition malheureuse de notre armée aérienne. Existence de la ligne Siegfried : le général Gamelin ne pourrait la prendre à revers, puisque M. Janson, ministre des Affaires Étrangères de Belgique, vient de nous refuser le passage éventuel. L'équivoque polonaise : le colonel Beck ne nous a pas caché que son pays mobiliserait contre la Russie si elle faisait mine de secourir les Tchèques et nous n'avons même pu obtenir libre transit pour le matériel soviétique. Le maréchal Rydz Smigli déclare ne plus se souvenir des promesses qu'il nous donna en échange de l'accord de Rambouillet du 6 septembre 1936, concernant le réarmement de son pays : il va même jusqu'à dire que si le partage de la Tchéco-Slovaquie s'amorçait, nul ne s'étonnerait qu'autour de Teschen la Pologne reprît son bien. La Russie, ajoute Bonnet, désire que la guerre éclate entre les puissances occidentales et l'Allemagne, mais elle se gardera bien d'y entrer. Le ministre ne souffle mot ni de la conférence politique, ni de la réunion du Conseil de la Société des Nations, ni des consultations d'État-Major proposées par M. Litvinoff (qui lui a parlé, à Genève, le onze septembre, dans les mêmes termes qu'à lord de la Warr), ni de l'arrivée à Prague d'un général de l'armée rouge chargé de reconnaître les aérodromes. Quant à l'Angleterre, Bonnet ne recule devant aucune supercherie pour persuader le gouvernement que rien ne doit être attendu d'elle. Il est grandement aidé, dans ses manœuvres, par les tendances personnelles de l'ambassadeur britannique, sir Éric Phipps. Un jour, Bonnet ose servir à ses visiteurs une « note britannique » tout à fait déroutante. Il doit ensuite avouer qu'elle ne représente que le résumé, écrit de sa main, d'un entretien avec Phipps.

Par les Belges, les Polonais, les Russes, les Anglais, Bonnet [107] essaie de jeter les Français dans le doute, et, par les Français, il s'applique à intimider le ministère de Prague.

Il répète que MM. Benès et Hodza souhaitent au fond du cœur que, par une déclaration d'inertie, par un « *non possumus* » opposé à nos devoirs d'alliance, nous les couvrions devant leur peuple, que nous tendions sous leurs pas, et ostensiblement, la passerelle de la capitulation. Ils sont résignés à abandonner les Sudètes, mais à condition que leur peuple n'ait plus foi dans l'assistance française. Bonnet produit à l'appui de sa thèse, un télégramme de M. de Lacroix, notre ministre à Prague, daté du 20 septembre. La vérité, c'est que Bonnet a convaincu

Hodza de la carence française et que celui-ci tente de démontrer à Benès qu'il faut la prendre comme un fait. Mais le chef du quai d'Orsay, toujours timoré, a évité d'inscrire dans le moindre document officiel ce qu'il a dit et redit de vive voix avec tant d'insistance. Benès veut l'y contraindre. Comment oser prétendre que celui-ci désire livrer la région des Sudètes ? Il en est désespéré, mais, à toutes fins utiles, il veut pouvoir faire constater par les siens la défaillance de l'allié. Il calcule, d'ailleurs, que la procédure écrite soulèvera au Conseil des ministres de Paris les adversaires de Bonnet. Ainsi s'explique la discussion Paris-Prague du 20 septembre, dont Bonnet voulut user, par la suite, à sa décharge. Le ministre répugnait à se commettre autrement qu'en paroles. Pour le fixer dans sa responsabilité, M. de Lacroix le força au téléphone à dicter incontinent la définition politique réclamée par Benès. On a su depuis peu que, ce soir-là, Bonnet avait Mistler auprès de lui.

Curieuse manière de resserrer nos alliances dans une conjoncture critique. On imagine quelles sortes de dépêches expédient à leurs gouvernements respectifs les ambassadeurs d'Angleterre (celui-ci glacé de terreur au seul nom d'Hitler), de Russie, de Pologne, d'Amérique, d'Italie et d'Allemagne au sortir du quai d'Orsay. Hitler peut être tranquille. Jamais la France ne se battra.

L'inattendu n'est pas que les gouvernements amis et ennemis soient convaincus de la faiblesse de Bonnet, mais qu'ils y mettent [108] du temps et que, retenant surtout les propos de Daladier, ils croient encore, par intervalles, la France capable d'action. Quelle colère de Bonnet lorsque, le 27 septembre, quatre jours après l'ultimatum de Godesberg et 24 heures après la deuxième rencontre anglo-française de Londres, le président du Conseil peut se réclamer du deuxième message de Chamberlain que sir Horace Wilson remet à Hitler le même jour : « Si la France, pour l'accomplissement de ses obligations, est activement engagée dans la guerre, l'Angleterre se sentira obligée de la soutenir ! » Au Conseil des ministres, les deux hommes se disputent violemment sur cette formule. La fureur de Bonnet monte, dans la soirée, quand il apprend le communiqué du *Foreign Office* : la France entrant en guerre sera appuyée par l'Angleterre et la Russie. Bonnet y veut voir la main d'un faussaire ⁶⁷. Du même souffle, il dénonce comme mensongère la

⁶⁷ Le *Foreign Office* dans un deuxième communiqué et Daladier à la Chambre des Députés, affirmeront l'authenticité du document.

nouvelle de l'agence Reuter que, le 28 septembre, à 2 heures après-midi, le *Reich* décrétera la mobilisation générale. Bonnet s'est fait le rabatteur d'Hitler : il ne veut même pas que nos alliances et associations politiques donnent à réfléchir au despote et que, devant les Français, la brutalité de celui-ci soit mise en lumière avant l'acte.

Contre le ministre, voici le deuxième chef d'accusation : il a fait de la conférence de Munich un désastre diplomatique illimité. Ses discours quotidiens, tenus dans le cabinet du Quai d'Orsay ou à la table de telle maison, devant des agents de l'Axe, sont transmis à Berlin par le comte Welzeck, ambassadeur du *Reich*. Nous avons déjà noté que Keitel et Brauchitsch n'étaient pas, à ce moment-là, pour la guerre. Mais Bonnet, inconscient, agite le drapeau rouge devant le taureau. Il est possible que les grandes harangues belliqueuses de Nuremberg soient, de cette façon, l'œuvre du ministre des Affaires Étrangères.

C'est pour corriger le tête-à-tête périlleux du dictateur et du faible personnage, tête-à-tête avec l'ambassadeur d'Allemagne en truchement, que le voyage de Chamberlain à Berchtesgaden sera [109] jugé utile, indispensable, le 13 septembre. Remède qui devait se perdre dans le mal auquel on voulut l'appliquer.

Ainsi fut amorcée la cession du pays des Sudètes, mais par une procédure internationale susceptible de contenir et de régulariser la poussée allemande, expliquent ceux qui l'ont inspirée. Contre cette condition, à Godesberg, Hitler lance l'ultimatum que Chamberlain ne peut faire accepter par le Conseil de Cabinet du 24 septembre, lord Halifax, pour la première fois, se rangeant contre le Premier ministre. Londres et Paris s'entrechoquent avec Berlin. Le 28, les apparences sont que la Tchéco-Slovaquie sera exécutée le soir même ou le lendemain. Pour la troisième ou quatrième fois est rejetée, à 10 heures du matin, la proposition britannique toujours renaissante qui, par une conférence, vise à transformer la petite république en une Suisse ou en une Belgique pourvue de garanties internationales. Sur les instances du secrétaire-général, Daladier et Bonnet décident que François-Poncet, l'ambassadeur de France à Berlin, reprendra immédiatement le projet avec une variante. Le sort de notre patrie dépend de ce qui va survenir. Il ne faut pas que, devant la postérité, les ministres français semblent avoir tenu pour valable, en ce qui les concerne, le refus infligé non à un représentant de la France, mais à Sir Neville Henderson et, avant lui, à Sir Horace Wilson et à Chamberlain en personne. Poncet ne semble pas comprendre

l'intérêt de cette démarche française, pour lui vouée à l'échec. Mais il se rend à la Chancellerie sur un ordre formel. Il y trouve audience à 11 heures un quart. Peu après, il est au téléphone : « Surprise ! Le *Führer* m'a parlé sur un tout autre ton qu'à mon collègue britannique. « Je ne puis répondre par un non à votre proposition », m'a-t-il dit. « Je vous répondrai par écrit cet après-midi ». Et, dans l'après-midi, la réponse, au lieu de la note annoncée, c'est l'invitation à Munich.

Que s'est-il donc passé ? On l'a su depuis. Otto Abetz et un autre émissaire direct, dont le témoignage avait, pour Hitler, plus de poids que celui de Welzeck, ont fait savoir de Paris que Daladier ne lâchera pas le morceau, que les mesures de mobilisation partielle, ordonnées le 26, se déroulent, que le mécanisme [110] d'horlogerie est lancé et que, vers le conflit, le glissement a commencé. Hitler, convaincu, a cédé. Mussolini aussi s'est entremis, mais, surtout, Hitler a estimé que la voix de Bonnet n'était peut-être pas prépondérante dans les Conseils français.

À Munich, la tâche du président du Conseil et de M. Alexis Léger qui l'accompagne est de ne pas transiger sur le principe d'une Tchéco-Slovaquie capable de vivre et couverte d'une protection internationale dans ses frontières rétrécies. Ils ont à obtenir et ils obtiendront que, pour tracer ces frontières, un délégué de Prague prenne place à Berlin au Comité des Ambassadeurs, et que, pour sauvegarder la Défense Nationale et l'économie du pays, soient reconnues possibles, sur la carte, des dérogations à la règle ethnique : tous les hommes de race allemande à l'Allemagne.

Avec Hitler et Mussolini, le 29 septembre, la vive controverse se prolonge jusqu'au milieu de la nuit. De son Quai d'Orsay, à Paris, Bonnet s'irrite de tant de lenteur. Il téléphone et fait téléphoner. Ses journaux sont prêts à donner de la voix. Caillaux tient en suspens un article qui sera imprimé si le retard se prolonge et fera du bruit. La conférence aboutit. Les protocoles de Munich s'accordent plus ou moins à nos amendements. Mais, dès la première application, les résultats obtenus seront compromis par la faiblesse des représentants britanniques et français au Comité de Berlin. Les Allemands et Italiens, sous l'injonction du haut commandement nazi, s'insurgent contre les décisions de la majorité, menacent d'en référer au *Führer* et de remettre tout en question. Neville Henderson téléphone directement à Mr. Chamberlain et

François-Poncet, à Bonnet ⁶⁸. Ils sont encouragés à lâcher pied. De la Tchéco-Slovaquie, il ne reste plus qu'un tronc mutilé et asservi. Que la Tchéco-Slovaquie troquât l'alliance de la France et de la Russie contre le statut de la Suisse : passe encore. La dignité de la France était sauve. Mais jeter l'allié à la bête féroce, c'était une infamie sans nom.

Je ne défends point la politique de Daladier. Les écluses allemandes, une fois ouvertes, le 15 septembre, date de la première [111] rencontre Hitler-Chamberlain, comment espérer canaliser le torrent qui se ruait au dehors ? Mais la garantie franco-britannique entrant en vigueur, aussitôt l'accord de Munich conclu, laisser protester la signature de la France, instantanément, nous privait, pour l'avenir, de toute défense diplomatique. Les Russes eurent vite fait de tirer leurs conclusions : l'assistance de la République ne signifiait plus rien pour quiconque. Le traité franco-soviétique du 2 mai 1935 ne subsista qu'à l'état de chiffon de papier ⁶⁹. Ni le 15 septembre lorsque Chamberlain partit pour Berchtesgaden ni le 22 quand il se rendit à Godesberg, ni le 28 quand Anglais et Français proposèrent la conférence, les Russes n'avaient été avertis à temps, eux, alliés ou, si l'on veut, associés.

La mystique de Munich, pour une si large part l'œuvre du ministre, la croyance en de sûres perspectives de paix accréditée dans le public par ses journalistes, n'ont de justification spécieuse que si la France a définitivement tourné le dos à l'Europe orientale. Bonnet semble le penser et Chamberlain aussi. Il n'est pas possible d'interpréter autrement la déclaration franco-allemande du 6 décembre, la promesse de consultation échangée par les gouvernements de Paris et de Berlin, de même que l'instrument anglo-allemand du 30 septembre qui en fut le modèle. Bonnet et Chamberlain avaient laissé périlcliter sans délai l'accord de Munich qui interdisait à l'Allemagne toute initiative isolée en Tchéco-Slovaquie. Comment pouvaient-ils estimer qu'à l'avenir le *Führer* se comporterait dans l'est de notre continent, en Bohême et ailleurs, autrement que dans les semaines d'octobre ? L'infraction n'avait pas détourné Chamberlain de son accord avec Hitler du 30 septembre et il n'avait pas empêché Bonnet de signer celui du 6 décembre. Comment croire qu'acceptant la mutilation de la Tchéco-Slovaquie, l'un et l'autre prétendraient s'opposer à la mise à mort ?

⁶⁸ Voir p.12 tome I.

⁶⁹ C'est ce que, de Moscou, Coulondre signala dans ses télégrammes.

C'est un fait que, dans la coulisse, Ribbentrop parti de Paris, Bonnet provoqua un vote de la Commission des Affaires Étrangères du Sénat réclamant la dénonciation des alliances avec la Pologne et la Russie, qu'il se réserva d'étudier lui-même l'affaire [112] pendant les vacances de Noël, et qu'il ne renonça à la pousser qu'après s'être convaincu qu'en fait nos traités abondaient en fissures telles que pleine liberté pourrait toujours être récupérée. Mais s'était-il engagé devant le ministre des Affaires Étrangères allemand ? Les démentis des deux personnages se sont croisés et recroisés. L'un des deux, assurément, parle contre la vérité. Lequel ? Devant témoins, au Quai d'Orsay, Bonnet n'a rien dit qui pût modifier la position officielle de la France. Il a même laissé M. Alexis Léger rappeler au ministre nazi que la question des minorités de Tchéco-Slovaquie ayant été réglée, le 1^{er} novembre, par l'arbitrage de Vienne, l'heure avait sonné pour l'Allemagne et l'Italie d'exécuter leurs promesses et d'ajouter leurs garanties à celles des deux puissances occidentales. Mais il eut avec le visiteur deux entretiens particuliers : l'un à l'hôtel Crillon et l'autre au Musée du Louvre où il s'était offert à le conduire. Nul n'en saura jamais le secret.

Il suffit de comparer le point d'arrivée du 6 décembre avec le point de départ du 15 septembre pour mesurer le dommage : la France n'a plus un allié sûr auprès d'elle. La Tchéco-Slovaquie est morte, la Pologne est encore enchaînée à la germanophilie de M. Beck, la Russie ne s'est pas encore dégagée formellement du traité de 1935, mais, selon le mot de l'un de ceux qui la dirigent, c'est uniquement dans le vague espoir que la forme maintenant vidée de son contenu effarouchera peut-être les Allemands. Un Anglais éminent remarque : « Il n'est pas bon d'aller avec les Français à la chasse au tigre ! » Jusqu'à l'Angleterre qui, en dépit des insultes que l'Italie prodigue à la France, estime opportun d'exécuter la convention méditerranéenne rédigée en avril avec le comte Ciano !

Nous en arrivons au troisième grand reproche. Bonnet, après nous avoir délestés de nos alliances, s'est acheminé vers la guerre sans les reprendre.

En dépit de ses actes et de sa conviction, il rentre peu à peu, contre lui-même, dans la politique traditionnelle. Il se met à contrecarrer l'empire central aspirant à l'hégémonie. Coulondre a fait l'essai loyal de la nouvelle entente avec Berlin. Mais, le 15 [113] décembre, neuf jours après la fameuse déclaration de Paris, il expose les projets d'expansion

de l'Allemagne et, de semaine en semaine, il continue, la matière ne manquant pas ⁷⁰. Bonnet l'arrête-t-il ? Non. Il le laisse aller de l'avant. Le 4 février, les services prescrivent à l'ambassadeur d'insister sur la garantie des frontières tchéco-slovaques. Nous encaissons un refus et nous le prenons assez mal. Survient l'irruption de la *Reichswehr* en Tchécoslovaquie, le 15 mars. Deux jours après, la *Wilhelmstrasse* est saisie de notre protestation. « Hitler est désormais lancé à la conquête de l'Europe », mande Coulondre le 16 mars. Dès le 27 mars, il apparaît que le fer de la lance allemande est dirigé sur la Pologne. Le 31 mars, Mr. Chamberlain ouvrant enfin les yeux aux desseins formidables d'Hitler et sortant de la logique de Munich, annonce que si la Pologne était menacée dans ce qu'elle estime être « de son intérêt vital », l'Angleterre l'appuierait avec toutes ses forces, formule que M. Daladier reprend, avec quelque restriction, le 12 avril ⁷¹. Bonnet obéit à l'impulsion. Il va négocier avec Varsovie pour élargir le traité franco-polonais de 1921 à la mesure de l'obligation britannique ⁷². Il a bien manœuvré à Londres contre l'accord anglo-polonais, mais, officiellement, il suit le courant anglais.

Comment accorde-t-il cette nouvelle politique avec ses actes de l'automne précédent ? Le lui demander serait oiseux. Mr. Chamberlain et lord Halifax qui le connaissent bien maintenant et qui l'ont toisé, se comportent comme s'il n'existait pas. Ainsi la diplomatie française n'est-elle pas à même de corriger l'erreur capitale de Londres : reléguer la Russie à l'arrière-plan, ne traiter [114] avec elle qu'après avoir passé contrat avec Varsovie et Bucarest, la ravalier ensuite à la fonction de magasin de ravitaillement où Polonais et Roumains puiseraient à leur

⁷⁰ « La première partie du programme de M. Hitler — intégration du Deutschtum dans le *Reich* — est exécutée dans son ensemble : c'est maintenant l'heure du *Lebensraum* » (15 décembre).

⁷¹ Les Anglais avaient admis que la Pologne serait seul juge de son intérêt vital. Le traité franco-polonais de 1921 était en deçà de cette disposition.

⁷² Le comble est qu'il accuse le général Gamelin de l'avoir mis en présence d'un accord militaire franco-polonais signé à son insu. En réalité, Gamelin avait reçu comme instruction de négocier une nouvelle convention appelée à correspondre au nouveau traité politique. Il le conclut, en effet, sans s'être enquis du point atteint par la conversation Paris-Varsovie. Mais il précisa, dans un échange de lettres avec le ministre de la guerre polonais, que la convention militaire était naturellement subordonnée à la convention politique et ne pouvait avoir d'effet indépendant.

aise, selon les besoins, sans même qu'une promesse d'alliance véritable lui eût été donnée. Aujourd'hui que la force de l'armée rouge s'est déployée sur les champs de bataille, on se demande où les ministres de l'époque avaient la tête. La Russie, fournissant des armes, attirerait sur elle l'hostilité d'Hitler et subirait le contre coup des revers polonais. Mais elle ne serait pas autorisée à pousser ses soldats au-delà du territoire national. Conception délirante. Il fallut bien admettre Moscou au bénéfice de l'alliance, mais, dans cette deuxième phase, que de restrictions encore ! Les deux États occidentaux se sont résignés à garantir la Lithuanie, la Lettonie, l'Esthonie qui sont les glacis de l'Union Soviétique. Ils ont promis que l'Allemagne n'y pénétrerait pas. Mais lorsque Staline demande licence de se protéger, à l'occasion, contre ce qu'il appelle l'agression indirecte (des révolutions « fascistes » éclatant dans ces minuscules pays), sa revendication est jugée exorbitante. Les négociateurs anglais de l'époque ont enregistré cette exclamation de Molotof : « Vous voulez que nous nous battions avec vous et vous nous refusez les moyens de nous défendre » !

D'une façon générale, selon l'expression d'un observateur direct, on peut dire en gros que, jusqu'au mai (date du renvoi de M. Litvinof, commissaire du peuple aux Affaires Étrangères), la Russie voulait conclure le traité tandis que l'Angleterre et la France négociaient fictivement. Après cette date, les positions se renversent. Les deux états occidentaux veulent aboutir, mais c'est la Russie qui se réserve. Dans l'une et l'autre phase, Bonnet se livra officieusement au jeu de la surenchère. Les Anglais présentaient-ils aux Russes une formule ? Il se hâtait d'en soumettre une autre à Moscou et, perpétuellement, tout était remis en question. Mais, vers le mois de juin, le ministre prend peur. S'alarme-t-il des perspectives de rapprochement germano-russe qui lui sont signalées de Berlin et même de Washington ? Il se démène pour reconstruire *in extremis* cette alliance russe que lui-même ne cessa de saper avant et après Munich. C'est alors qu'il avertit [115] solennellement et le comte Welzeck et, à travers lui, par une note formelle, M. de Ribbentrop : « Je me fais un devoir de préciser que toute entreprise, quelle qu'en soit la forme, qui, tendant à modifier le *statu quo* à Dantzig, provoquerait une résistance armée de la Pologne, ferait jouer l'accord

franco-polonais et obligerait la France à porter immédiatement assistance à la Pologne ⁷³ ».

Fermeté tardive. Ce qui a été perdu ne sera pas rattrapé. La Russie se dérobe définitivement, le 23 août, sur des offres territoriales qu'elle dut recevoir de Berlin vers le 15, au dire non seulement de ceux qui la gouvernent, mais d'un ambassadeur qui eut un regard assez direct sur l'événement. La moitié de notre construction diplomatique s'est écroulée à l'heure décisive. Bonnet divise avec d'autres la responsabilité de ce qui s'est passé, mais sa part est la plus large. Il a voulu prévenir la guerre et il n'a réussi qu'à détruire le moyen qui l'aurait peut-être écartée, qui donnait, en tout cas, accès à la victoire.

Il est dans l'ordre qu'aujourd'hui, avec une constance que n'accusent pas ses propos antérieurs, il s'acharne à démontrer que, sans l'intrigue de Daladier et de ses propres fonctionnaires, il eût sauvé la paix soit par une conversation germano-polonaise directe, le 31 août, soit même, plus tard par l'arbitrage de Mussolini. Pour se mettre à l'abri, il ne peut trouver d'autre issue. Mais, sur les deux points, le *Livre Jaune* lui ferme le passage.

La conversation directe germano-polonaise ? « Je ne l'accepterai, a dit Hitler, le 29 août, qu'assuré à l'avance de la soumission du gouvernement polonais à mes volontés. » Et il marqua la limite du 31 août, n'en usant pas autrement que le 15 mars, avec le président Hacha. À l'ambassadeur d'Angleterre, M. de Ribbentrop ne donne lecture rapide, inintelligible, des exigences de l'Allemagne, dans la nuit du 30 au 31 août, que pour déclarer l'échéance révolue. Sur les instances de Londres, l'ambassadeur de Pologne était reçu, par M. de Ribbentrop, le 31, vers 19 heures : incessamment, disait-il, arriverait une lettre de son gouvernement acceptant le « contact direct ». Moins de 12 heures plus tard, la [116] *Reichswehr* pénétrait en Pologne. Ainsi le *Führer* n'a-t-il consenti à divulguer que des exigences périmées.

L'arbitrage de Mussolini ou plutôt la conférence que Ciano proposa à Bonnet, le 31, à 13 heures, pour le 5 septembre ? Le ministre lui-même, exécutant en personne les décisions du Conseil, a assigné le même soir, deux conditions : la présence du gouvernement de Varsovie et la discussion de tous les problèmes susceptibles de compromettre la

⁷³ Le 1^{er} juillet 1939.

paix. L'invasion de la Pologne trouble l'affaire et, le 2 septembre, à 17 heures 20, Lord Halifax, se comportant en allié de ce pays, ajoute une troisième condition : les troupes allemandes feront demi-tour. À 21 heures, M. Bonnet déclare au comte Ciano que son gouvernement est du même sentiment. C'est la fin de l'entreprise. Inutile de la continuer, dit en substance le comte Ciano qui n'a essayé, en somme, que de tendre un cordon autour de la guerre germano-polonaise, de séparer la Pologne de ceux qui ont promis de la secourir.

Que penser d'un ministre des Affaires Étrangères qui, n'ayant pas eu le courage de se démettre, et ne pouvant désavouer publiquement la décision officielle qu'il a prise avec le Gouvernement, invoque ensuite secrètement la responsabilité morale d'un fonctionnaire qui n'a même pas accès aux délibérations du Conseil des Ministres ! La responsabilité d'un agent d'exécution ne peut être mise en cause que dans la loyauté de son exécution, et Bonnet lui-même démontre, au *Livre Jaune*, qu'il n'a laissé à personne l'exécution des décisions gouvernementales auxquelles il s'est associé. Le chronométrage de son activité personnelle, pendant les trois journées décisives du 31 août, 1^{er} septembre et 2 septembre, établit clairement, que, de volonté arrêtée, il n'a cessé d'un bout à l'autre et d'heure en heure, d'avoir lui-même, et seul, la main à tout l'enchaînement des faits, depuis la communication téléphonique directe du comte Ciano, reçue à l'insu de M. Léger et aussitôt soumise au Conseil des ministres, jusqu'à la communication finale au ministre italien de la décision du gouvernement français, y compris les communications téléphoniques avec Lord Halifax et avec nos ambassadeurs mêlés à l'affaire dans les capitales. En fait, Bonnet, aux Affaires Étrangères, a, seul, tout traité, [117] ayant seul tout reçu, tout connu, tout examiné, tout préparé, tout proposé, tout discuté, tout accepté et tout exécuté, sans la moindre participation possible du secrétaire général. Les journalistes à qui, le 2 septembre, il dénonçait déjà sournoisement le prétendu rôle de M. Léger, savaient alors, comme tout le monde au Quai d'Orsay, que depuis trois jours le ministre était demeuré sans contact avec son principal collaborateur tenu à l'écart de toute information directe. Lorsque, le 2 septembre au soir, il fait enfin appeler l'ambassadeur pour l'informer rétrospectivement, tout est bien révolu sans que ce dernier ait eu à en connaître, sans qu'il ait pu exprimer le moindre avis à son ministre. Le mot prêté à Alexis Léger sur l'offre d'arbitrage italien : « Un piège ! » répondait très vraisemblablement à son sentiment, et il ne

serait certainement pas homme à le contester aujourd'hui, mais c'est un fait qu'il n'a pu l'employer, au présent, le 31 août : il n'a pu le prononcer qu'au passé, le 2 septembre au soir, à sa reprise de contact avec le ministre. Le mot était d'ailleurs cité d'une dépêche de notre ambassadeur à Londres. Le secrétaire général entendait évidemment faire constater au ministre qu'ils étaient bien tous deux d'accord. M. Georges Bonnet avait officiellement partagé la conclusion gouvernementale que, pour sa part, M. Léger trouvait pleinement justifiée.

Où trouver place, dans tout cela, pour la responsabilité déterminante d'un fonctionnaire ? Certainement pas dans les trois journées décisives, et pas davantage dans toute la phase antérieure d'activité diplomatique exceptionnelle, quand les télégrammes importants furent reçus directement au Cabinet du ministre et souvent même secrètement réservés à son information exclusive, quand tous les télégrammes d'instructions furent signés de la main du ministre, quand les principaux ambassadeurs étrangers furent convoqués ou reçus directement et sans témoin par le ministre, quand nos représentants à l'étranger furent interrogés ou instruits directement, au téléphone, par le ministre, quand les ministres étrangers eux-mêmes furent directement atteints par le ministre au téléphone, quand la presse enfin fut accueillie et orientée par le ministre lui-même dans son cabinet ?

[118]

En réalité, pour tenter d'alléger aujourd'hui sa responsabilité officielle, Bonnet multiplie les mauvaises excuses : il aurait, de séance à séance, contredit Daladier, sans vouloir, pour l'avenir, par une démission, ne plus compter pour rien dans le chapitre. Le Cabinet britannique l'aurait traîné malgré lui vers la déclaration de guerre, et lui aurait forcé la main, imposé le « fait accompli », ainsi que l'attesterait l'intervalle de cinq heures qui s'est écoulé, à Berlin, entre l'ultimatum de Henderson et celui de Coulondre ⁷⁴. Mais qui donc l'empêchait de partir ? Il ne peut se dissocier de la rupture. Et quand il a le front de déclarer aux journalistes, le 2 septembre, que, « par tous les moyens », Léger et d'autres l'empêchèrent de prévenir la lutte, il ne dit pas la vérité. Au fond, le 1^{er} juillet, quand il notifia aux Allemands que toute entreprise

⁷⁴ L'intervalle de cinq heures est dû au fait que Chamberlain, ayant eu à essuyer, le 2 septembre, la colère des Communes, avança le moment fixé, pour sa déclaration de guerre, d'accord avec Paris.

sur Dantzig placerait la France auprès de la Pologne, lui-même, spontanément, a remis une déclaration de guerre en blanc.

Le 22 Août, apprenant la signature imminente du pacte russo-allemand, c'est lui qui provoqua la réunion, au ministère de la Guerre, des ministres de la Défense Nationale et des chefs militaires, pour déterminer si « l'armée, la marine et l'aviation étaient ou non en état de tenir les engagements prévus par notre traité d'alliance » avec Varsovie. Le compte rendu de cette réunion du 23 août, rédigé par le général Decamp, enregistre le sentiment commun : « La France n'a pas le choix. » Et Bonnet de dire aux magistrats instructeurs de Riom, le 7 juillet 1941, qu'il « ignorait le degré d'impréparation de notre Défense Nationale » et qu'il a « retenu de la réunion du 23 août l'impression très nette qu'aucune considération tirée de nos possibilités militaires n'était de nature à influencer sur notre politique extérieure. » Le débat est clos.

[119]

LES FOSSOYEURS.*Tome II. PÉTAÏN***PREMIÈRE PARTIE****Chapitre VI**

La tourbe contre-révolutionnaire[Retour à la table des matières](#)

Telle est la suite de fautes et de lâchetés qui a débouché dans les hostilités et dans la défaite. Normalement, un grand remous public devait interrompre et emporter l'œuvre de Laval, de Flandin, de Bonnet. Mais les actes diplomatiques des trois ministres, s'ils ont soulevé alarmes, protestations et clameurs, ont également soudé la minorité contre-révolutionnaire. Sur le programme de son choix, une majorité se divise souvent, mais une minorité militante devient plus compacte. Même sous le gouvernement de Front Populaire, cette minorité parla très haut dans les affaires extérieures. Elle englobait une bonne part des « élites » dont la fonction est de prévoir et d'avertir. Un ministre, si résolu qu'il soit, est intimidé d'avoir l'institut de France contre lui, sur la politique étrangère. Et le ministre des Affaires Étrangères de Front Populaire, Yvon Delbos, n'était pas un homme de fer.

La tourbe contre-révolutionnaire est confuse, diverse. Elle relève d'un grand nombre de têtes de file. Elle se forme naturellement autour des syndicats patronaux dont nous avons déjà parlé, et de plusieurs banques ⁷⁵. Mais pour en dénombrer et décrire les éléments solides et

⁷⁵ À noter la tendance marquée des syndicats patronaux (comité des Forges, etc.) à se précipiter dans des cartels avec l'industrie allemande pour le partage des

actifs, le plus commode est de se poster auprès de Laval et de voir ce qui défile. Encore une fois, son orbite est plus étendue que celui des autres.

[120]

Ayant passé dans tous les partis et dans un certain nombre d'administrations, il y a laissé, il y entretient des clients et des espions. « Homme à Laval ! » Cette exclamation fréquemment entendue vise tantôt un socialiste, tantôt un conservateur. À leur usage, il convient de reprendre l'épithète appliquée aux amis du Régent : « les Roués. »

En France, comme ailleurs, le fascisme se stratifie à travers les groupes politiques. Ce serait une erreur que de le croire confiné à droite, monopole des conservateurs. Des Paul Faure, des René Brunet, (socialistes), des Belin, (Confédération Générale du Travail), l'état-major des syndicats de postiers et d'instituteurs et même des communistes du type Giton, ont des complaisances pour Laval quand ils ne besognent pas pour lui. Nous connaissons déjà les intelligences du ministre parmi les radicaux-socialistes. Sans être de ses amis, les « antimilitaristes » de la vieille école socialiste (Marceau Pivert, etc...), rejoignent son jeu. À l'intérieur de son propre parti, en plein Front Populaire, Léon Blum, président du Conseil, sera soumis à des freins assez énergiques secondant les entreprises de ses ennemis déclarés.

Plus que tout autre, Laval sait manœuvrer par les journaux. La plupart se sont laissé gagner. L'entreprise, au fond, était assez simple. Une vingtaine d'hommes dominaient la presse française qu'il n'était point si malaisé de domestiquer.

Au centre du système, l'Agence *Havas* distribue les annonces. Non seulement les annonces, mais aussi les largesses de quiconque a besoin de soigner sa renommée. Elle jouit d'une sorte de monopole de fait. Une agence rivale grandit-elle, par exemple l'agence Radio ? Elle est vite annexée. Les principaux journaux parisiens et provinciaux, une dizaine tout au plus, ont un tour de faveur. Les autres intriguent et militent pour que soit augmentée leur quote-part. Les deux chefs de la maison,

marchés, dans l'ère de Locarno. Après le traité de Versailles qui avait fait de la France une grande puissance économique comme avant 1914, toujours la recherche du moindre effort ! Le malthusianisme de naguère n'avait pas préparé les producteurs à soutenir le choc de concurrents audacieux.

Léon Rénier et Pierre Guimier, sont, de tempérament, des serviteurs et des complices. Il suffit qu'entre 6 et 8 heures du soir un coup de téléphone parte de leurs bureaux : telle nouvelle gênante pour tel ministre, telle catégorie d'intérêts, sera passée sous silence, le lendemain matin, dans les grandes feuilles. Un démenti officieux, une démarche [121] d'intimidation réussissent d'ordinaire à mettre à l'alignement ceux qui eurent l'audace de parler. Et qu'importe, après tout, qu'un petit nombre de journalistes isolés ouvrent la bouche ? Les dizaines de milliers de lecteurs qu'ils informent ne sont que fraction négligeable dans la multitude des égarés. Sur cent Français, soixante-dix n'ont jamais su que des avions italiens envoyés au secours des généraux espagnols étaient tombés en Oranie, à la fin de juillet 1936, que, dans la Méditerranée, les actes de piraterie dénoncés par la conférence de Nyons (en septembre 1937) incombaient à des Italiens, que des aviateurs allemands bombardèrent Guernica.

Les faits susceptibles d'éveiller la Nation au péril sont étouffés. Mais tout ce qui peut la dresser contre la Russie, contre les « Marxistes », contre l'Angleterre elle-même et aussi l'orienter vers les dictateurs lui est injecté. *Le Matin* de Bunau-Varilla publie, en novembre 1933, le fameux article de Brinon exaltant Hitler sur le mode sentimental. ⁷⁶ En février 1936, le *Paris-Midi* de Jean Prouvost donne la parole

⁷⁶ Fernand de Brinon a d'abord été rédacteur au *Journal des Débats* que dirigeait M. de Nalèche, ami de sa famille et fort galant homme. Jusque vers 1931, il n'attire en rien l'attention. Il suit le sillon commun. J'ai entendu Nalèche railleur sa versatilité : « Il va à Berlin et il m'envoie un article inspiré par les Allemands. Il revient par Genève et la prose que je reçois de lui est genevoise. »

Brinon est journaliste de deuxième ordre. Il sert dans un journal séculaire, jadis illustre, où l'honneur d'écrire, colonne contre colonne, avec des membres de l'Institut, est tenu pour l'essentiel de la rémunération. Il a des prétentions mondaines, il s'insinue dans quelques grandes maisons, il est besogneux, il essaie de gagner de l'argent même sur les champs de course. Il ne parviendra à une certaine indépendance financière que par son mariage avec une non-Aryenne vers 1937. Il n'essaie pas de réussir seulement par la plume. Il est à la recherche d'un patronage politique. Ainsi flagorne-t-il tour à tour Tardieu (1929-32), Daladier (1933), Laval. Il s'accroche définitivement à ce dernier qui, en 1935, pense le nommer ambassadeur à Varsovie, auprès du colonel Beck, mais n'ose pas braver le scandale. Entre-temps, Brinon a rencontré Ribbentrop et Abetz et, depuis 1932 tout au moins, il est en rapports intimes avec eux. Cette année-là, je signalai le fait à Tardieu qui, d'abord assez étonné, finit par dire : « Certaines choses s'éclaircissent pour moi ! » Il

au *Führer* par les soins de Bertrand de Jouvenel. Ainsi le chef nazi a-t-il eu licence d'en appeler aux Français, à la veille de son coup du 6 mars. Le Quai d'Orsay n'est parvenu qu'à retarder de huit jours la publication de l'article. *Le Petit Parisien* défend Mussolini, des années durant, envers et [122] contre tout : l'un de ses directeurs, Pierre Dupuy, rêve de devenir ambassadeur à Rome. *Le Journal* tombé des mains de Letellier dans celles de Guimier (que Léon Blum, à bon droit, fit chasser de l'*Agence Havas*) ne cesse de justifier l'évolution vers l'Allemagne et l'Italie des pays amis de la France, que leurs chefs s'appellent Beck, Stoyadinovitch, Charles II ou Léopold III. Dans l'intransigeant, puis dans *Le Jour*, Léon Bailby et son successeur Fernand Laurent traitent de préférence les thèmes mussoliniens et antisoviétiques. Dans le *Temps*, le bulletin étranger est confié à Roland de Mares. Jacques Chastenet ⁷⁷ se félicite des services de ce Belge consciencieux qui, dans les grands moments, lui cède la plume sans difficulté. Alors éclate le parti pris de composer avec les totalitaires. Que l'on parcoure les articles politiques de *La Revue des Deux Mondes* signés : René Pinon. On jugera de la niaiserie d'un brave homme emporté par le milieu.

faisait allusion au voyage d'Octave Homberg à Berlin. Cet ancien diplomate avait trouvé là-bas toutes portes ouvertes et, aux questions de Tardieu, avait répondu : « Brinon m'a donné des lettres ».

⁷⁷ Secrétaire d'ambassade, il servit avec Tirard, Haut-Commissaire en Rhénanie. Comme Tirard, Max Hermant et autres promoteurs du « séparatisme rhénan », il entra dans les affaires. Sous-directeur de la Banque de l'Union des Mines, il fut déplacé en même temps que le directeur, à la suite de pertes très lourdes que cette institution subit sur le marché de New York en 1929. Le comité des Houillères ayant acquis le *Temps* de compte à demi avec le comité des Forges et, en tiers, le comte de Fels, Chastenet devint rédacteur en chef de ce journal. Nul ne peut suspecter les puissantes corporations économiques, propriétaires du *Temps*, d'avoir reçu des subventions. Mais elles ne surent point policer la maison et mettre au pas tous les rédacteurs. Le chef du comité des Houillères, le vrai directeur du *Temps*, était M. de Peyerhimof de Fontenelle, ancien maître des Requêtes au Conseil d'État, homme sceptique, et vaniteux. J'ai vu une lettre du *Temps*, adressée à un agent italien qui négociait un contrat publicité-tourisme portant sur la misérable somme de 70 000 fr. Ne me demandez pas de changer notre correspondant de Rome, disait en substance l'imprudent signataire. J'expurge déjà ses dépêches. L'autre rédacteur en chef du *Temps* était Émile Miraux, universitaire entré au service du Comité des Forges, qui avait dirigé la publication de cet organisme, le copieux et fastidieux *Bulletin d'information Économique* du boulevard St Germain, recueil des aberrations de l'époque. Il fut ministre de l'Instruction Publique de Pétain.

Le *Paris-Soir* de Jean Prouvost, déjà nommé, est une feuille-cinéma. Remarquablement dirigé au point de vue technique par Pierre Lazareff, il ne se hasarde jamais dans une opinion particulière. Il se contente de faire alterner, par exemple, les articles de Flandin et de Léon Blum. Il suit ses deux millions de lecteurs. Après Munich, il ouvre une souscription pour offrir à Mr. Chamberlain une maison de campagne que celui-ci refuse. Il emploie de brillants journalistes [123] mais aussi quelques hommes tarés. À quoi lui sert-il d'être financièrement indépendant ?

Dans le passé, ces journaux ont servi Millerand, Poincaré, Briand. Ils ont célébré l'entrée dans la Ruhr, la Société des Nations, les traités de Locarno, le pacte Kellog. Maintenant, le troupeau est derrière Laval et ses compères. Que leur importe ce qu'ils écrivirent il y a trois, cinq ou dix ans ? Ils sont, au demeurant, assez prudents et pêchent par omission autant que par commission.

Dans une propagande bien menée, le silence est d'or : il vaut la polémique. À *L'Europe Nouvelle* dont j'étais rédacteur en chef, Georges Bonnet essaya à plusieurs reprises de faire verser 500 000 francs contre le simple abandon d'une rubrique qui l'importunait — pas la mienne, celle d'un autre. Mais, à côté des plumes feutrées, celles qui crissent bruyamment. Les hebdomadaires : *Candide*, *Gringoire* et *Je suis Partout* pourraient aussi bien être rédigés par Goebbels ou par Starace. L'article d'Henri Béraud : *Faut-il réduire l'Angleterre en esclavage ?* (octobre 1935) passera à la postérité comme le chef-d'œuvre du genre. Les Allemands le firent distribuer à Londres par milliers d'exemplaires. Des ballots expédiés en Égypte durent être arrêtés sur plainte de l'ambassade britannique.

La palme revient à *Je suis Partout*. Il bafoue systématiquement tous les amis de la France et loue ses ennemis. Roosevelt est « de filiation juive »⁷⁸, « la plus grande niguedouille du siècle », « il cherche à déclencher la guerre pour rétablir la puissance juive et pour instaurer le soviétisme universel ». Benès est « un gremlin », Titulesco, un « crétin de chancellerie ». « Si nous sommes au seuil de la guerre, c'est un peu

⁷⁸ Toutes ces citations sont empruntées aux articles que M. Georges Bidault publia dans *L'Europe Nouvelle* en juin 1939. Pour chacune d'elles, M. Bidault indique la référence. Le 5 juin 1940, l'un des premiers actes de Georges Mandel, ministre de l'Intérieur, fut de faire arrêter Charles Lesca, le directeur de *Je Suis Partout*.

à Mr. Winston Churchill que nous le devons ». D'éloges, il n'y en a que pour la séquelle des dictateurs. Léon Degrelle n'est pas hitlérien. « Personne n'y croit même pas les journalistes français appointés par Moscou ». « La victoire [124] de Franco, c'est peut-être l'aube d'une nouvelle politique en France ». « Tous, sauf les Marxistes, bien entendu, nous avons loué l'œuvre du *Duce* en Italie et nous avons vu avec admiration cette œuvre se prolonger en Tunisie : les frustes et ignares siciliens prendre peu à peu conscience de la dignité humaine, concevoir un idéal, leur patrie et chercher à se rendre digne d'elle ». « Malgré cette pose de violence, malgré cette vie tout en dehors, Goering est un tendre ». L'Alsace Lorraine « a échappé pendant quarante-huit ans à l'abrutissement méthodique des Français dont le parti radical est le résultat ». « La Tunisie est une colonie juive », « l'Afrique du Nord est un royaume juif ». « Nous devons nous jurer de détruire le monde démocratique de Versailles ». « Que l'on ne parle pas surtout d'humiliation et de défaite de la France. Il n'y a à Munich qu'un seul vaincu, c'est Moscou ».

Arrêtons-nous sur ces phrases de M. Thierry Maulnier empruntées non plus à *Je suis Partout* mais à une revue mensuelle, *Combat* (novembre 1938), car elles disent tout : « Ces partis (de droite) avaient l'impression qu'en cas de guerre non seulement le désastre serait immense, non seulement une défaite ou une dévastation de la France étaient possibles, mais encore qu'une défaite de l'Allemagne signifierait l'écroulement des systèmes autoritaires qui constituent le principal rempart à la révolution communiste et peut-être la bolchévisation immédiate de l'Europe. En d'autres termes, une défaite de la France eût bien été une défaite de la France et une victoire de la France eût été moins une victoire de la France que la victoire de principes considérés à bon droit comme menant tout droit à la ruine de la France et de la civilisation elle-même. Il est regrettable que les hommes et les partis qui avaient cette pensée ne l'aient pas en général avouée, car elle n'avait rien d'inavouable. J'estime même qu'elle était une des principales raisons et des plus solides, sinon la plus solide, de ne pas faire la guerre en septembre 1938 ». Ainsi la victoire de la France n'eût inspiré à l'auteur que de la répulsion.

Dans ce flot d'insanités, comment faire le départ du fanatisme et de la malhonnêteté ? La ligne de démarcation est incertaine. Les propriétaires de journaux sont privés de toute culture et [125] même

d'intelligence politique pour la plupart. Hommes d'affaires qui vendent des articles et des nouvelles, ils débiteraient aussi bien de la soupe ou des cartes postales. Bunau-Varilla est la plus forte personnalité du groupe. Dans leur collection de documents expliquant l'origine de la guerre de 1914, les Allemands ont inséré un télégramme de M. de Flotow, leur chargé d'affaires à Paris : il en ressort que, le 6 juin 1905, vingt-quatre heures après la démission forcée de Delcassé, le personnage se targua de désigner le successeur et il pria le diplomate d'indiquer un nom agréable à Berlin. « Vu l'influence du aucun doute qu'une intervention de ce genre aurait le résultat souhaité. » Bunau-Varilla n'a pas approché directement M. de Flotow : il lui a envoyé son homme de confiance, M. Cavelier de Cuverville, ce qui lui permet un facile démenti lorsque la pièce est divulguée en France ⁷⁹. Il ne convainc personne. « Cavelier de Cuverville », me disait M. Barrère, « c'était Bunau-Varilla ».

Les satrapes de la presse ont accumulé de substantielles fortunes. Prudemment, ils se cachent dans la coulisse ⁸⁰. Les *razias* les plus audacieuses sur les portefeuilles collectifs et individuels viennent de quelques rédacteurs en renom, « amis des ministres », et aussi des administrateurs de feuilles plus modestes, mais d'autant plus entreprenantes. ⁸¹ Ceux-ci ne peuvent pas toujours attendre les occasions et choisir.

Au rang le plus humble, il faut citer les journalistes accrédités auprès des départements ministériels. Aux Affaires Étrangères, ils ont, chaque mois, leur enveloppe. La pratique remonte à [126] Gilbert Peycelon,

⁷⁹ Par l'hebdomadaire *Lumière* du 21 décembre 1935. La dépêche de Flotow se trouve dans le vingtième volume des documents allemands. Elle porte le numéro 6853.

⁸⁰ Pour l'époque contemporaine, la corruption de la presse française remonte à Adrien Hébrard, directeur du *Temps* jusque vers 1914. Jean Jaurès raconta, à la tribune de la Chambre, les manigances d'Hébrard dans l'affaire des Pères Chartreux. Ce spirituel parisien n'en fut aucunement troublé.

⁸¹ M. Barthou, ministre des Affaires Étrangères en 1934, me raconta qu'un journaliste dirigeant une feuille famélique dont le nom brille aujourd'hui très haut dans la presse nazie de Paris, avait reçu du Quai d'Orsay jusqu'à 70 000 fr. par mois. Quant aux grands rédacteurs auxquels nous faisons allusion, la vénalité de l'un d'eux, tout au moins était notoire. Ses demandes d'argent furent publiquement dénoncées par Primo de Rivera et à la commission du budget de la Chambre hongroise.

factotum de Briand. Aux Finances, à l'Intérieur, à la Banque de France, elle est également de mode. Les bénéficiaires sont traités comme des fonctionnaires et ils ont le sentiment d'appartenir à la hiérarchie. Reporters enregistrant au jour le jour la vérité officielle, ils ne se distinguent guère de ceux qui, en tout pays, font la même besogne sans émarquer au budget. D'ailleurs, partout se rencontrent des hommes qui rejettent les pots-de-vin. Laval est repoussé avec perte par des rédacteurs de l'*Agence Havas* qu'il veut séduire tout en les subordonnant à un scribe de son choix, chargé de rédiger chaque jour un bulletin politique. Tardieu, ministre de l'Intérieur, « vidant ses tiroirs », le jour de son départ, tourne en dérision un jeune homme qui lui rend son argent.

Le pire méfait de Laval et des autres fut de laisser les agents allemands et italiens trafiquer de la presse française ⁸². En 1919, lors de la conférence de Paris, M. Orlando s'étant réclamé de l'opinion publique française pour soutenir les revendications de son pays devant Clemenceau, celui-ci, sans mot dire, ouvrit un dossier et en tira la liste des gratifications romaines. Dans les années 1935-40, les divers gouvernements français n'ont rien ignoré des fonds distribués. Et il n'était pas besoin de lire les rapports du préfet de police pour en apprendre assez long. À l'ambassade d'Allemagne, des adversaires du régime hitlérien ne se sont pas fait faute de parler, et tel *gentleman* florentin ou vénitien, bavard après le champagne, raconta parfois ses « bonnes œuvres » de la semaine. Dans mes notes, je m'arrête sur cette histoire ridicule. Un académicien (un de ceux qui louent maintenant la révolution nationale) réclame deux billets gratuits pour Rome, où il doit représenter sa compagnie dans une cérémonie. On ne lui accorde, sur les chemins de fer italiens, qu'une réduction de 70 %. Il se démène dans la Ville éternelle pour obtenir le remboursement du solde. Revenu à Paris, il finit par toucher 620 fr. Il voudrait bien récupérer encore ses frais de wagons-lits : 750 fr. Mais il n'insiste [127] pas suffisamment. Il est débouté. Ce mauvais écrivain est allé par la suite à Berlin et en a rapporté un livre complaisant à l'Allemagne nouvelle.

Laval ne pouvait que malaisément se dresser contre le corrupteur le plus scandaleux, Otto Abetz, représentant à Paris du bureau des

⁸² À Londres, Charles Corbin, notre ambassadeur, eut à subir si fréquemment les plaintes du *Foreign Office* qu'il finit par se refuser, sur ce sujet, à toute conversation. Mais, dans le privé, il ne pouvait se dérober.

Affaires Étrangères du parti national-socialiste, fief de Joaquim de Ribbentrop, puis délégué officieux de ce personnage devenu ministre des Affaires Étrangères en février 1938. Abetz était particulièrement lié avec Fernand de Brinon, Jean Luchaire, Bertrand de Jouvenel, Georges Suarez, les quatre folliculaires que Laval tenait en singulière estime. Ces aventuriers avaient misé depuis longtemps sur l'Allemagne gagnante ⁸³, et leurs campagnes, poursuivies dans les journaux les plus divers, répondaient aux vœux des nazis et des fascistes. Abetz, la veille ou l'avant-veille de son déménagement de Paris, tardivement imposé par Daladier, le 1^{er} juillet 1939 ⁸⁴, dînait encore chez Horace de Carbuccia, directeur de *Gringoire*, avec Bertrand de Jouvenel.

En novembre 1934, il contribua à fonder ce comité « France-Allemagne » ⁸⁵ qu'il exhortait encore à continuer son œuvre, en avril 1939, après l'annexion de la Tchéco-Slovaquie, réfutant ceux qui voulaient mettre la clé sous la porte. Par ses soins, en 1934-35, fraternisèrent à plusieurs reprises les associations de combattants des deux pays dans des congrès du plus grossier appareil senti-mental, aussi soigneusement montés que des pièces de théâtre avec téléphone émouvant d'Hitler et, dans un cas tout au moins, avec le « cessez-le-feu » de l'armistice sonné par un clairon.

Dans ces tournées en Allemagne, les vétérans de droite et de gauche rivalisaient de zèle. Jean Goy et Monnier furent reçus par Hitler à Berlin, le 3 novembre 1934 et leur rival, Pichot fit le [128] voyage par deux fois, en août et en décembre. En juin 1935, vint le tour d'Albert Delsuc, secrétaire général de la « Fédération des Blessés du poumon ». Des délégations nombreuses suivaient ces chefs de file. « Ah, il n'était pas

⁸³ La secrétaire de Jean Luchaire est devenue Frau Abetz.

⁸⁴ À la fin de juin 1939, le rédacteur en chef d'un journal de province avertit Daladier qu'il avait reçu la visite de l'agent de Ribbentrop, débordant de paroles étranges : des plumes puissantes vont détourner la France de l'aventure polonaise, etc. Otto Abetz, cette fois, dut plier bagage.

⁸⁵ Un autre comité d'appellation similaire avait été fondé, après Locarno, par de grands industriels français et allemands : Comité des Forges, etc. Il expira à l'avènement d'Hitler. Le marquis de Vogue, président du Suez, était à la tête du groupe français.

feint l'élan qui les portait (les anciens combattants allemands et français) les uns vers les autres », écrit Delsuc dans *Le Matin* du 28 juin ⁸⁶.

Quelle fertilité dans l'invention des moyens et quel entregent ! Abetz fonde le cercle « Rive Gauche » pour assurer de larges audiences aux conférenciers venus d'outre-Rhin. Un soir pour le fêter, l'état-major chante sur le mode inspiré des couplets nazis. Vous agréerait-il de voyager en Allemagne ? Un seul mot glissé à Abetz et l'invitation viendra : vous serez hébergé dans les hôtels de la Maison Brune. Désirez-vous suivre de vos yeux le triomphe du *Führer* au congrès de Nuremberg ? Il appartient à Abetz de recruter les élus. Pourquoi ne pas publier vos livres de l'autre côté du Rhin, encaisser à l'avance de généreux droits d'auteur ? Demandez donc audience à l'homme obligeant : une vingtaine d'écrivains si ce n'est plus, académiciens et autres, sont déjà passés par la filière. Abetz est un « homme de bonne volonté ».

Suivons-le dans la société parisienne où des hommes comme Melchior de Polignac qui, dans le commerce du champagne employa Ribbentrop, ont facilité ses entrées ⁸⁷. De ma part, c'est une façon de parler, car je n'ai jamais rencontré cet espion. Quiconque a le sens du péril français et n'est pas d'humeur à endurer les propos les plus odieux, est exposé à de très désagréables [129] bagarres verbales. Je dînais à l'ambassade d'Espagne, chez M. de Cardenas, en juillet 1936. C'était le grand moment des grèves sur le tas. À ma droite, une dame portant l'un

⁸⁶ Au retour de l'un de ces voyages, le député X. raconte que les Allemands ont parlé d'allouer 300 millions à la propagande antisémite par anciens combattants.

⁸⁷ Melchior de Polignac téléphona au chef du protocole, M. Lozé, la veille du banquet offert au ministre des Affaires Étrangères allemand, à l'occasion de la déclaration franco-allemande du 6 décembre, pour demander que son champagne ne fut pas oublié. Ne devait-il pas être à l'honneur ?

Des saillies d'Abetz, réputé homme d'esprit voici un échantillon. Il passe la soirée chez un jeune attaché de l'ambassade de France à Berlin, M. Bertrand. Présents : M. Max Hermant (qui jadis faisait du « séparatisme rhénan » et maintenant assiste de ses avis les compagnies d'assurance), les députés socialistes Déat, Montagnon, Coste. M. Hermant déblatère contre le projet de traité franco-soviétique. Puis, par un détour accidentel, la conversation tombe sur les jeunes chefs de section d'assaut qui furent massacrés en juin 1934. « La jeunesse allemande repousse toujours » dit Abetz. Et il ajoute : « Quel malheur que la photographie de M^{me} von Schleicher n'ait pas été reproduite dans la presse française : cette femme était laide ! »

des plus grands noms de France, s'exclama : « Les choses iraient beaucoup plus loin si, par bonheur, Hitler n'avait envoyé des émissaires pour les arrêter. » Le *Führer*, gardien de l'ordre social et couvrant la France de son bras protecteur ! Pouvait-on concevoir rien de plus absurde ? La sottise personne, issue d'une famille de grands industriels, acceptait la providence nazie comme un fait et ne trouvait qu'à s'en réjouir. À souper, le comte de T. ouvrit la conversation par ces mots : « J'ai placé une partie de ma fortune en Italie, pays solide tant que Mussolini le conduit. » Nous étions quatre assis à la même petite table. La maîtresse de maison dut venir interrompre la dispute. L'envahisseur occupe aujourd'hui le village de la comtesse de B. qui osait dire : « Plutôt les Allemands dans mon parc que les communistes ! » Mais elle n'est plus dans cette vallée de larmes pour assister à l'accomplissement de son vœu. Il ne faudrait pas croire, du reste, que la protestation fût exceptionnelle. J'assistai un jour à l'expulsion sommaire d'une inconnue qui, après Munich, se présentait aux réceptions de mariage pour « faire signer le livre d'or de Mr. Chamberlain ».

En province, les conversations des petites gens à chétive particule ne font que répéter en plus grossier celles de Paris. L'un d'eux me confessa, vers 1938, que *Le Protocole des Sages de Sion* était son livre de chevet. *Le Protocole de Sion*, c'est-à-dire le faux d'un russe blanc expliquant les convulsions de l'univers par la conjuration des chefs d'Israël ! Pour ces ruraux, Franco est le prince de la civilisation chrétienne. Il éclipsa Hitler et Mussolini.

Dans cette bourrasque folle, qu'advient-il de « l'honnête homme », au sens du XVII^e siècle, de celui qui a des clartés de tout, échappe aux déformations professionnelles, est supposé incarner le discernement, le bon sens, la finesse, la culture, le style de la Nation ? Qu'advient-il de cette fine fleur toujours épanouie, croit-on, dans les serres chaudes de l'Institut de France, Académie Française, Académie des Sciences Morales et Politiques ? Faisons sortir [130] du rang quelques individus courageux qui se débattent contre le courant : Henri Bergson, François Mauriac, Louis Gillet, Georges Duhamel, le duc de Broglie. À la petite bande, ajoutons quelques prudents, réservés ou neutres dont M^{gr} Grete, Marcel Prévost, le duc de la Force, le précieux poète Valéry, Maurice Paléologue, directeur des affaires réservées au ministère des Affaires Étrangères sous Théophile Delcassé, dernier représentant de l'heureuse diplomatie française d'avant 1914, mais dominé, tenu en

laisse par le prédécesseur et adversaire du grand ministre, Gabriel Hanotaux auquel il est redevable de son élection. Nous n'avons plus devant nous, maintenant, que des fascistes ou demi-fascistes. L'amiral Lacaze, vieillard atrabilaire qui, sous la coupole, est censé représenter la « marine », prononce un jour qu'il est aisé de ramener le *Duce* dans notre sillage : il n'est que de lui concéder l'égalité navale à la conférence du désarmement. Je vais le dénoncer à M. Camille Barrère dont il fut le collaborateur, à Rome, jadis, comme attaché naval. Ce marin sans navire me poursuit de sa fureur. Prestige de l'Italie, Joseph de Pesquidoux est choisi sur une lettre de recommandation du maréchal Badoglio au maréchal Pétain.

Le maître du scrutin est André Chaumeix, l'une des variétés que l'école normale supérieure fabrique : l'homme qui n'ajoute rien au fond de lettres classiques reçu dans sa laborieuse jeunesse et le ressasse dans la somnolence de l'intellect. Il est rédacteur en chef de la *Revue des Deux Mondes* et du *Journal des Débats*. Il écrit depuis vingt ans le même article : une dénonciation des politiciens de gauche élégamment tournée. Il ne daigne jamais descendre dans la discussion sérieuse des faits. Prend-il la peine de les étudier ? Il est l'éternel dîneur en ville. Il répète ce qu'il entend avec l'adjonction d'un trait, d'une citation ou d'une anecdote. N'est-ce pas assez ? Une page de lui sur la mort de Masaryk s'est imprimée dans mon esprit parce que caractéristique. Que l'on aimât ou abhorât le créateur de la Tchéco-Slovaquie, sa carrière changeante, romantique, déroulée aux points les plus vifs du drame européen, n'était guère détachable d'une conception politique fortement accusée. Chaumeix passa sous silence l'idéologie de Masaryk dont [131] s'effaroucherait le lecteur. Le buste qu'il improvisa était d'une facture si molle et si vague que, sur le socle, n'importe quel nom pouvait être gravé. Chaumeix suit la consigne du Comité des Forges et, dans les détours de l'Institut, des salons et du Parlement, s'est constitué le directeur de conscience des maréchaux.

Abel Bonnard, Pierre Benoit, Louis Bertrand sont le dur noyau hitlérien. En 1936, celui-ci fut, à Nüremberg, l'invité de Ribbentrop. Une jeune femme, aujourd'hui secrétaire de M^{me} Abetz, m'a raconté la scène. Le maniaque vieillard voulait résoudre une angoissante question : dans le terme « national-socialiste », l'accent devait-il être mis sur le premier ou sur le second mot ? Il interrogea consciencieusement l'hôte nazi. « Supposons que je possède une maison dans votre pays.

M'appartient-elle intégralement ? Un droit éminent de l'État n'en confisque-t-il pas le fruit ? » Ribbentrop sut ajuster ses réponses. Bertrand poussa un soupir de soulagement : « Enfin, je suis rassuré, le régime est national plutôt que socialiste ! » Un couple de hobereaux, les d'E., assistait bouche bée à cette émouvante explication.

Dans cette cohue, le dénominateur commun, c'est l'anglophobie. L'anglophobie plutôt que la russophobie. Pourquoi ? Sans l'Angleterre, les Soviets ne seraient pas redoutables. Vers l'enfer soviétique, l'Angleterre, mère des Parlements, étale une pente gazonnée. Son système démocratique, décent, stable, d'un rendement régulier et heureux, attire les autres peuples. Ils ne perçoivent pas, les insensés, que le gouvernement du peuple n'est, outre-Manche, que mensongère apparence. Ils ne voient pas qu'une étroite et tenace oligarchie tire les fils, que des ressorts secrets tiennent la canaille où elle doit être. Ils copient le décor et omettent l'inimitable réalité qu'il recouvre. S'efforçant à reproduire le libéralisme britannique, ils glissent facilement au radicalisme, puis au socialisme, puis au bolchévisme. Et sans doute les aristocrates de Londres tendirent-ils délibérément le panneau. Leur argent n'est-il pas à l'origine de toutes nos révolutions ? D'où venaient les pamphlets qui couvrirent de boue la reine Marie-Antoinette ? Vous parlez de l'argent allemand et italien ? Oubliez-vous donc la cavalerie [132] de Saint-Georges ? Tel est l'arrière raisonnement sur lequel sont plaquées des diatribes comme celle d'Henri Béraud déjà citée.

En 1938, Léon Blum s'est rendu à Londres et il y a été bien reçu par Neville Chamberlain, lord Halifax, lord Cranborne. À lui, les petits dîners, les entretiens familiers. Aux autres, les cérémonies pompeuses. Paris a eu vent de cet accueil. Des hommes et des femmes de la société vont tout droit se plaindre à l'ambassade du Faubourg St Honoré de ce qu'ils estiment une conjuration contre la France ou un affront.

Dans l'automne de 1935, en pleine affaire abyssine, la fille d'un diplomate anglais fut priée à déjeuner dans un club de golf. « Que je vous plains d'être Anglaise ! » lui dit l'un des invités. L'hôte le mit à la porte.

Certains jours, à l'automne de 1935, sous le règne de Laval, le préfet de police dut prendre la précaution de faire garder sir George Clerk et son personnel. De la même façon, à Rome, des carabinieri entouraient le Palais Farnèse. Cependant, il ne manquait pas de gens autour de l'ambassadeur pour cabaler avec le beau monde, contre ceux qui voulaient

le redressement des puissances occidentales ! Au *Foreign Office*, ils étaient sévèrement jugés par beaucoup. Ils n'en furent pas moins laissés en place.

Pendant sa présidence du Conseil de 1935, Laval méditait une action aussi précise à l'intérieur qu'à l'extérieur. Gagner les élections législatives de mai 1936, terrasser le Front Populaire, assembler autour de lui des hommes de toute origine politique ou sociale et constituer un cabinet autoritaire sous l'égide de Pétain : tel était son programme. Il ne l'a jamais proclamé publiquement. Pourtant, il s'est laissé aller parfois à parler tout haut devant certains visiteurs comme pour essayer sur eux ce qu'il avait en tête. Voici, par exemple, un dialogue qui me fut répété le 27 octobre 1935 :

« Laval — J'ai envie de réunir mon parti.

X... — Quel est donc ce parti ?

Laval — Le parti anti-capitaliste. Les hommes de gauche n'ont jamais osé rien faire. Aux C^{ies} d'assurances, aux trusts, à l'électricité, [133] ils n'ont pas touché. Pour les élections sénatoriales, ils ont reçu de l'argent du Comptoir parisien de l'électricité. Les campagnes du Front Populaire sont subventionnées par de grands intérêts qui veulent se protéger. Les Ligues renferment nombre d'éléments anti-capitalistes. Il y a là un parti à recruter. Aussi ai-je dit : "mon parti". Au dedans, quelques mesures dirigées contre les ploutocrates, au dehors, le rapprochement franco-allemand : le mouvement pourrait être formidable. Le peuple français est étranger à la notion d'engagement international. Il n'admet d'obligation que jouant en sa faveur. Il ne sait pas donner la réciprocité. Le fait est à déplorer, mais il faut en tenir compte. Le rapprochement franco-allemand contre les pactes, le réseau de pactes qui nous entraînera dans la guerre ! Voilà le mot d'ordre. Je crois, moi, à la coopération des états d'occident : Angleterre, France, Allemagne. Italie.

X... — Mais c'est le pacte à quatre !

Laval — Pourquoi pas ? D'Hitler, je sais seulement qu'il suit mes efforts avec grande sympathie. Avec l'Allemagne, l'entente serait, chez nous, plus populaire qu'avec l'Italie. Le peuple français n'aime pas Benito Mussolini. Aujourd'hui, ce n'est pas de l'italophilie, mais de l'anglophobie qui se manifeste. Dans les campagnes vit toujours le prestige

de Napoléon. Pour le paysan, l'Angleterre reste le pays qui martyrisa l'empereur. »

Par la caisse, Laval tenait les ligues écloses depuis quatre ou cinq ans, sous la poussée de tant de mécontents : les Jeunesses Patriotes de Taitinger, député de Paris, d'origine bonapartiste, les Croix de Feu du colonel de la Rocque. Lorsqu'il pensait succéder à Doumergue, André Tardieu lui avait dit, en novembre 1934 : « Mais tu ne pourras pas gouverner avec tous ces gens contre toi ! » Il avait gaillardement répondu : « J'ai été ministre des Colonies : Taitinger ne bougera pas. Et l'Intérieur tient la Rocque. » Taitinger, la Rocque et aussi Doriot, député de la Seine, maire de Saint-Denis, fougueux communiste, dénoncé dans les Chambres françaises comme allié d'Abdel-Krim, mais retourné depuis peu contre Moscou et, à ce titre, soutenu par industriels et banquiers : tous ces meneurs furent en liaison constante avec [134] le chef du gouvernement. À son gré Laval rectifie leurs démarches. Le 7 juillet, 1935, les Croix de Feu et Volontaires Nationaux de la région Lille-Roubaix-Tourcoing se sont réunis à Mouveaux. La Rocque a déclamé contre le « parlementarisme pourri » et il a dit : « Quand nous prendrons le pouvoir »... Par l'Agence *Havas*, Laval fait adoucir la phrase : « parlementarisme dégénéré... quand nos idées prendront le pouvoir... » Il est le patron, il n'a pas à se gêner.

Ligueurs et anciens combattants — ceux dont les chefs allèrent manger le pain d'Hitler : ainsi se prolonge dans la rue la clientèle parlementaire et journalistique de Laval.

Il est bien là le parti en formation. Commencement de fascisme à n'en pas douter. Le Front Populaire, déjà conscient de sa force, somme Laval de défendre la République. Le renard préfère ne pas le contredire là-dessus. Les paysans s'alarment de ces Croix de Feu convoqués par région, dans le parc de tel ou tel château, des centaines d'automobiles lancées sur les routes, vers un point de ralliement. À la Chambre, il machine une grande séance de réconciliation nationale où Ybarnegaray, second de la Rocque, vient affirmer que les Croix de Feu n'ont pas de mauvais desseins contre le régime et qu'ils se dissoudront. De ce geste apparemment volontaire, Laval fait, bien vite, une obligation valable pour tous (décembre 1935). Va-t-il agglomérer dans une grande fédération à sa convenance tant d'éléments soudainement libérés ?

En novembre, Brinon a été envoyé à Berlin où apparaît une propension fâcheuse à chercher l'accord avec l'Angleterre plutôt qu'avec la France, ce qui est assez intelligible à la veille de la réoccupation militaire du Rhin. La politique présomptueuse prend forme au-dedans et au-dehors. Le 23 janvier 1936, la Chambre renverse Laval. Une très grande date. Que n'aurait-il tenté à l'approche des élections ? Mais il n'a même pas eu le temps de déployer tout à fait son drapeau. Le levier gouvernemental lui échappe. Sa réforme autoritaire, le coup d'État qu'il croyait pouvoir accomplir en douceur, reculent dans l'avenir. À partir de février 1936, contre ses adversaires retranchés dans le Cabinet, il ne dispose plus [135] que de l'intrigue et de la propagande. Le Front Populaire a gagné la première manche.

Laval, parti du socialisme révolutionnaire, en arrive à travailler dans la déchirure morale qu'a laissée la Révolution Française. Il rejoint ceux qui ne se sont jamais trouvés à l'aise dans la France des « Droits de l'Homme ».

Deux France qui ne s'aimaient pas ont vécu côte à côte depuis 1789. À vrai dire, la robe sans couture de la patrie n'a jamais été complètement retissée. L'opération a été tentée : elle ne s'est jamais faite que par pièces rapportées et peu solides. Sous diverses bannières, celle du roi, de l'Église, du prétendant Bonaparte et même d'un général de coup d'État, toujours de fortes minorités ont lutté contre l'idée républicaine, contre la démocratie parlementaire, la laïcité, les réformes sociales, sous prétexte d'en finir avec des politiciens corrompus et de leur substituer un gouvernement pur, résolu et national. On peut les suivre d'élection générale en election générale : 1877, 1881, 1885, 1889, 1893, 1898. En 1885, sans la manœuvre hardie de Rouvier, sans les subsides jetés à pleines mains, elles l'eussent emporté malgré leurs discordes. Elles n'ont réellement succombé que par l'affaire Dreyfus, de 1898 à 1902, ayant follement joué ce qu'elles avaient de bagage idéologique sur la culpabilité d'un officier juif, dans un procès de trahison, sur ce qui n'aurait dû être traité que comme une question de fait et se heurtant, chez les républicains, à une discipline plus serrée que leur solidarité d'occasion.

Mais ces minorités étaient patriotes. Depuis la guerre de 1870, tout au moins, l'unanimité de la Nation éclatait violemment devant la menace extérieure, en chaque rencontre. Elle paraissait s'être éteinte la postérité de ces Français assez attachés au régime ancien, assez hostiles

à la Révolution et au pouvoir napoléonien, pour appeler de leurs vœux ou même de leurs applaudissements, en 1814 et 1815, des monarques étrangers attentant au patrimoine du pays.

En 1914, deux hommes de droite, écrivant à *L'Écho de Paris*, Albert de Mun et Maurice Barrés furent, avec Clemenceau, les Tyrtée de la République. C'était à l'extrême-gauche que la Défense [136] Nationale trouvait alors des tièdes et des sceptiques. En 1934, 1935, 1936, nous revenons en arrière. Les émigrés de l'intérieur apparaissent. Nous sommes derechef face à face avec la vieille dissidence. Dans leur haine des institutions établies, il n'est pas sûr que beaucoup ne regardent pas avec équanimité un éventuel désastre militaire, ne soient pas ramenés aux sentiments des royalistes acclamant Wellington à Bordeaux ⁸⁸, Alexandre de Russie et Frédéric Guillaume de Prusse à la porte Saint-Denis.

Qu'il le veuille ou non ⁸⁹, il est des ouvriers de Laval le Charles Maurras qui essaya de rendre quelque dignité intellectuelle à la tradition monarchique française, au début du siècle. Tête dure, butée, sourde, fermée, Maure fanatique. Paul Cambon, la première fois que je lui rendis visite (un grand souvenir) avait en main un livre de ce polémiste : *Kiel ou Tanger*. — « Je n'ai rien lu d'aussi absurde ». Ce furent les premiers mots qu'il m'adressa. La République française, explique ce pamphlet, a le choix entre deux politiques — l'action avec l'Allemagne ou l'action avec l'Angleterre. L'une et l'autre pourraient être fructueuses, mais, qu'elle se tourne vers l'Est ou vers l'Ouest, la République, incapable de diplomatie, gâtera l'entreprise. Avec le temps il a bien fallu que Maurras cesse de mettre sur le même plan, du point de vue de l'intérêt français, le monde anglais et le monde germanique. Il n'a pas cessé, pour cela, de nourrir à l'endroit de l'empirisme britannique, démenti à sa rigoureuse doctrine, une antipathie vivace. De plus, inclinant toujours à reproduire les solutions du XVII^e siècle posées en modèles parfaits, il est persuadé que le particularisme allemand et l'Autriche des Habsburg sont des charpentes dont l'Europe ne peut se passer. Du problème allemand, je doute qu'il ait saisi les termes contemporains.

⁸⁸ Lynch, maire de Bordeaux, dont la Restauration fit un comte, commémorait chaque année, par un banquet, l'entrée de Wellington dans sa ville.

⁸⁹ En réalité, dès 1935, Laval était en contact avec l'Action Française.

Il est du reste imperméable aux événements pour autant que ceux-ci lui déplaisent. Ce positiviste ne leur concède aucune primauté. Son cerveau fonctionne comme un lit de Procuste. Il y couche les hommes et les choses. Tout ce qui dépasse est amputé, [137] tranché sans merci. Il ne s'est jamais lassé de requérir contre le capitaine Dreyfus. Le faux du colonel Henry ! La belle affaire ! Il manquait une pièce décisive pour condamner le criminel. Elle existait, mais l'intérêt diplomatique la tenait rigoureusement enfermée dans les archives. Officier plein de cœur, Henry a fourni le symbole nécessaire et l'a payé de sa vie. Maurras rappelle Saint-Siméon Stylite. Il ne descend jamais de sa colonne sinon pour y ajouter quelques couches de briques et, d'année en année, la faire monter un peu plus haut, un peu plus loin du monde réel. Il faut retenir ceci. L'autorité royale, telle qu'il la définit, sera, pour les Français, une autorité « née », c'est-à-dire aussi peu sujette à contestation que leur propre famille, éveillant en eux les mêmes puissances de sentiment qu'avant 1789. Rappelons-nous Rabaut Saint-Étienne, député de Nîmes aux États Généraux, qui s'évanouit lorsque les huissiers crièrent : « Le Roi ! » De cet émoi, de cette affection atavique, Maurras souhaite le retour. Incomparables leviers de gouvernement. Mais ils ont disparu. Comment les rétablir ? Une dictature préliminaire est requise qui exorcisera l'âme française des démons qui l'ont envahie. Cette condition première nous éloigne du régime supposé patriarcal de notre dynastie. Nous ne sommes plus ramenés aux antiques institutions, mais à une forme de fascisme et, en vérité, Mussolini s'est posé quelquefois en disciple de Maurras, ce que celui-ci paya d'une complaisance sans bornes.

Dans les dernières pages de son *Enquête sur la Monarchie* (édition de 1924), il conclut à la nécessité du « coup de force » et se demande comment il pourra venir. Le champion du trône en arrive à spéculer sur la défaite militaire. Il ne la désire pas certes. Il n'épargnera rien pour la conjurer. « Il tentera d'arrêter le train en avant de la catastrophe ». Mais comme l'invasion est dans la logique inéluctable de la troisième république, il crie bien fort que son devoir est « d'empêcher tous ces maux qui sont certains, d'être mortels... Faut-il éviter de se dire que l'ennemi de l'intérieur pourra être un jour accablé des conséquences de ses fautes ou de ses crimes et que nous pourrions profiter d'un instant de stupeur pour nous débarrasser de lui ? » Un instant de stupeur [138] est-il

possible de mieux prophétiser l'instant de Bordeaux ? Sedan relayera le droit divin.

Mussolini et Hitler (Mussolini surtout) ont aidé depuis des années à la propagation du néo-royalisme, de leur pratique et de leur doctrine contredisant à la fatalité de la démocratie. Ce dogme, presque universellement professé en Occident, leurs armes triomphantes l'achèveront.

Elle est de nouveau béante dans l'âme française, la blessure de 1793 et de 1814, mais travaillée par des scalpels plus habiles que ceux de Maurras. Sa part est d'avoir entretenu la vieille disposition au schisme national, d'avoir rouvert la plaie pendant les années de cicatrisation. Il a empêché de grandir ce qui aurait pu ressembler à une droite constitutionnelle. Dans la contre-révolution de 1934-40, la grossière démagogie de Laval l'emportera à tous les coups sur la sienne. Le langage de Maurras attire ceux qui, dans l'érosion de la hiérarchie sociale traditionnelle, ne se sentent ni le courage ni la force de sauvegarder leur personnalité, qui craignent de sombrer, corps et biens, sous la vague niveleuse. Par là, il a réuni des éléments conservateurs autrefois très discordants. Laval vise à lancer un mouvement de masse. Le carrefour où se rencontrent les deux hommes, c'est l'exploitation de la patrie en déchéance.

Je ne pense pas sans un serrement de cœur à l'agonie de *L'Écho de Paris* dans ce tremblement de nos fondations. Ce journal desservait surtout les classes conservatives et religieuses, les familles d'officiers. Franchement, je ne m'étais guère mêlé à ce public. Il n'était pas devant mes yeux quand j'écrivais. « La veuve d'un officier tué en 1914 dont le fils est à Saint-Cyr » : d'après la légende, c'était le lecteur type. Je m'étais juré d'exposer exactement, pleinement, les événements internationaux et de prendre impartialement la mesure des hommes, en dehors de toute considération de parti. Les conservateurs français étant pour moi de faible attrait, je ne m'occupais guère d'eux. Mon directeur, M. Henry Simond, je lui dois cet hommage, me laissa toujours une liberté complète. Jamais la moindre consigne. Encore moins de conseils ou d'observations. Ce qui montre que, même sous le monopole *Havas*, des [139] îlots d'indépendance pouvaient subsister. Il n'arriva qu'une fois à M. Simond de me dire — à propos d'un emprunt roumain d'où la Banque de Paris et des Pays Bas avait tiré un profit abusif : « Vous êtes revenu à la charge : maintenant, n'insistez plus ! » Je pus attaquer François-Marsal, le léger ministre des Finances de M. Millerand,

parangon des financiers bien pensants, critiquer M. Poincaré sur le particularisme rhénan et l'accord avec les Turcs, à la grande colère de cet homme d'État que d'ailleurs j'aimais et respectais. Mon maître débonnaire ne m'arrêta point.

Mais, à partir d'août 1935, l'Angleterre et l'Italie étant aux prises, tout se gâta en un clin d'œil. Certes, Henry Simond n'entreprit pas de changer mon orientation. Il savait qu'il y eût perdu sa peine. Mais il me supplia d'atténuer mes jugements et, sous l'offensive *ad hominem* de Laval, je me confinai à enregistrer les faits et à les expliquer, à opposer ma description des affaires européennes à la sienne, intransigeant, par exemple, sur ce réduit. « Le courant de notre clientèle est contre vous », gémissait le directeur. « Vous avez probablement raison contre le président du Conseil. Mais rappelez-vous l'aventure du *Figaro*. Lui aussi voyait juste quand il plaida pour Dreyfus. Pourtant, il s'y est brisé. Jamais il n'a repris sa vogue d'antan. » Henry Simond, déjà très malade, se tira d'affaire devant la « veuve d'officier dont le fils est à Saint-Cyr » en favorisant les incursions dans les affaires internationales de rédacteurs jusque-là pataugeant dans les controverses de l'intérieur. Je suis bien forcé d'aborder ce chapitre pénible : je ne puis affecter de l'avoir oublié. En avant de mes articles toujours posés sur le même axe, ces rédacteurs endoctrinés régulièrement par Laval, dénoncent pendant plusieurs mois la « trahison russe »⁹⁰, invectivent contre le Négus qualifié de « Rat des rats » et crient sur les toits qu'il faut « soutenir Mussolini en tout, partout et pour tout ». Ce dernier morceau, la carte blanche à Mussolini, fut envoyé de Rome et arrêté en l'absence du directeur. Dans le même esprit, Herriot, ennemi public N° 1, était voué à [140] l'exécution publique⁹¹. La plume *folle opina*, le 9 mars 1936, que le Front Populaire entraînait la France à la guerre » dans l'intérêt de Moscou. Le 19 mars seulement, elle se ravisa : « Nationaux, attention ! » Mais la conversion n'était pas complète. À preuve la souscription ouverte, quelques mois plus tard, pour que fût offerte une épée d'honneur au colonel Moscardo, défenseur de l'école militaire de Tolède. À preuve

⁹⁰ La campagne commença les 29 et 30 juin. Les entretiens avec Laval dont j'ai connaissance sont du 24 ou 25 juin et du 5 juillet 1935. Henry Simond alla jusqu'à ouvrir ses colonnes au vieil ennemi de Delcassé (son dieu), Gabriel Hanotaux !

⁹¹ Articles du 5, 6, 7, 8, novembre. Le 2 novembre, le Front Populaire avait organisé à Lyon une journée « d'amitié franco-soviétique ».

le plaidoyer pour le colonel de la Rocque, la défense des Cagoullards à la fin de 1937. Le revirement intégral n'est venu qu'après. De 1935 à 1938, *L'Écho de Paris* a failli dans la tâche dont il s'était magnifiquement acquitté depuis 1905 : pour sa part, il a dévoyé les conservateurs français.

L'installation du cabinet de Front Populaire, le 4 juin 1936, décidé à prendre le contrepied de Laval en toutes choses, alimenta encore l'impétuosité de la presse fascistisante. Dans la première quinzaine de janvier 1937, j'annonçai dans *L'Écho de Paris* que les Allemands se préparaient à débarquer au Maroc. Mes articles étaient fondés sur des dépêches du général Noguès, haut commissaire à Rabat, de M. Vaux Saint-Cyr, consul général à Munich, de François-Poncet, ambassadeur à Berlin, du consul général à Cologne et sur une mise en demeure assez menaçante adressée par le secrétaire général du ministère à l'ambassadeur d'Allemagne. L'hebdomadaire *Gringoire* me fit insulter par Georges Suarez : j'avais inventé la nouvelle pour jeter dans la guerre la France et l'Allemagne. Je poursuivis cette feuille en diffamation devant le tribunal correctionnel de la Seine. Une lettre de M. Delbos, ministre des Affaires Étrangères, témoignait que je n'avais rien écrit qui ne fût conforme à la vérité des Archives ⁹². La cause était claire. Horace de Carbuccia s'obstina, malgré tout, à faire défiler des témoins dont l'ignominie est devenue éclatante : Fernand de Brinon, Bertrand de Jouvenel, Édouard Pfeifer, Gaston Bergery, Marion, Louis Frot ⁹³, maintenant honorés à Vichy ou à Paris. [141] De ce rassemblement, j'ai grande fierté. Les juges m'accordèrent 30 000 fr. de dommages et intérêts (somme rarement excédée dans des cas de ce genre) et y joignirent une amende. Les condamnés n'osèrent pas interjeter appel. Pfeifer et Marion, ancien fonctionnaire du *Komintern*, arguèrent que j'avais été l'adversaire de la Russie jusqu'en 1934, lorsqu'elle était pacifique, mais lui étais devenu favorable aussitôt que son évolution belliqueuse avait percé. D'après ces messieurs, il convenait donc de louer les Soviets

⁹² Les renseignements dont je fis état furent communiqués au *Foreign Office* par l'ambassadeur de France à Londres, le 8 janvier 1937 et Mr. Eden les divulgua aux Communes, le 19 janvier 1937. Mais je n'ai connu que récemment ce témoignage.

⁹³ Ministre de l'Intérieur de Daladier, le 6 février 1934, grandement responsable, par ses dispositions, de l'effusion du sang et, postérieurement, transfuge de la gauche.

engagés avec l'Allemagne dans les liens du traité de Rapallo et de les vitupérer après leur évolution vers les puissances occidentales !

Bien au-dessus de ma personne, le gouvernement lui-même était secoué, intimidé par la horde fasciste. Déjà, nous n'en étions plus aux campagnes de presse et aux diffamations. Le coup de force s'annonçait dans de violents préparatifs. À l'automne de 1937 furent découverts les « Cagouleurs » — « comité secret d'action révolutionnaire ». Ils ont été tournés en dérision. Mais M. Moytessié, l'honnête fonctionnaire qui dirigeait alors la Sûreté Générale, les prenait au sérieux et m'expliqua les raisons de son inquiétude. Six ou sept mille hommes (pour la seule région parisienne) armés par l'Italie, groupés en brigade, régiments, bataillons, avec, un état-major à quatre bureaux, conformément à la formule : ce n'était peut-être pas un instrument de subversion bien considérable. Mais, dans des troubles populaires analogues à ceux du 6 février 1934, leur projet d'acheminer vers certains ministères par les égouts et les toits des bandes prêtes à tuer, n'avait rien de tout à fait chimérique. D'une façon ou d'une autre, l'irruption des Nazis dans le palais du chancelier autrichien pouvait être reproduite. Les Cagouleurs portent la tâche sanglante de plusieurs assassinats. L'exécution des frères Roselli a montré ce qu'ils pouvaient faire aux ordres de Mussolini. Marx Dormoy, ministre de l'Intérieur, n'eut pas le temps de mener à bien l'enquête et je crains que ses successeurs, y compris Paul Reynaud, ministre de la Justice, ne l'aient délibérément écourtée. Il y a loin du colonel de la Rocque à Eugène Deloncle. Le colonel est un pompeux imbécile. Mobilisant ses ligueurs trois ou quatre fois l'an contre [142] le « complot communiste » qui, immanquablement, devait « éclater cette nuit », il a fini par les fatiguer. Les expéditions nocturnes avaient beau dégénérer en plantureux déjeuners où d'anciens camarades de la guerre se retrouvaient avec plaisir : la vogue de cette sorte d'expédition ne fut pas durable. En revanche, l'ingénieur Deloncle, illuminé et méthodique qui, toute sa vie, avait rêvé d'être, à l'intérieur, le Bonaparte du XX^e siècle, était capable de mauvais coups. On peut se demander si Laval n'avait pas dissous les Ligues en décembre 1935 pour ouvrir le champ aux entrepreneurs occultes du bouleversement politique et social. Par la mesure qu'il promulgua, des militants échappèrent à des chefs passifs et timorés dans lesquels ils ne croyaient plus : ils allèrent à des émeutiers.

Dans les affaires extérieures, les lavaliers et leurs suppôts empêchent Blum, Delbos et leurs collègues de redresser ce qui, avant eux, avait été déjà plus que compromis. Je me contenterai de narrer un incident de grande conséquence dont M. de Cardenas, ambassadeur d'Espagne, ne fit aucun mystère. Vers la fin de juillet 1936, ce diplomate représentait encore à Paris, quoique royaliste ardent, le gouvernement républicain de Madrid. Pour passer la main, il attendait de voir comment tournerait la rébellion. Il lui fallut donc exécuter les instructions reçues de Madrid, demander des avions à Léon Blum. Le président du Conseil le reçut aussitôt à l'hôtel Matignon et sans l'ombre d'une hésitation, lui déclara : « C'est bien, je vais donner des ordres ! » Quels ne furent pas alors le dépit, l'inquiétude de l'ambassadeur ! Les généraux, malgré les forces aériennes fascistes accourues à la rescousse, allaient donc être défaits ! Mr. de Cardenas cherchait anxieusement ce qu'il pourrait bien jeter à la traverse tout en ayant l'air de se conduire en fidèle mandataire. La sonnerie du téléphone vint à son aide. — « Voulez-vous attendre quelques instants dans le jardin ? », dit le ministre. « Cette communication est urgente et je ne peux l'ajourner. » Mr. de Cardenas ne se le fit pas répéter et courut au jardin. Il en revenait peu après avec cette trouvaille : « Mr. le Président, je vous remercie de votre empressement et vous exprime la gratitude de mon gouvernement. Mais le plus [143] opportun ne serait-il pas de consulter Madrid sur les types d'avions les plus aptes à faire la besogne ? » — « Comme vous avez raison ! Apportez-moi la réponse au plus tôt ! » L'ambassadeur bondit à l'ambassade d'Angleterre où il avait des amis. Ils se chargèrent de déchaîner incontinent la presse française de droite. La clameur monta jusqu'au ciel. Sir George Clerk, le prédécesseur de Phipps, ne mâcha pas les mots et ses collaborateurs effrayèrent salons et salles de rédaction. « L'Angleterre allait se libérer de l'accord du 19 mars, répudier une France décidément révolutionnaire ! » Léon Blum et Yvon Delbos, son ministre des Affaires Étrangères, redoutant de perdre l'alliance britannique, furent précipités dans les accords de prétendue « non-interventions ». Ainsi cédèrent-ils à ce qui devait être un monopole italo-allemand de libre bataille en Espagne. Le système français de sécurité n'en fut que plus discrédité encore dans toute l'Europe. Comment un gouvernement qui ne parvenait pas à écarter l'adversaire des avenues immédiates de son territoire pouvait-il prétendre pacifier le continent ? De 1936 à 1938, du départ de Laval et de Flandin à l'arrivée de Bonnet, le Front Populaire ne releva pas notre diplomatie de ses ruines.

Rapidement explorés, tels étaient les replis de la contre-révolution en 1935-37. Il ne faudrait pas croire que le mouvement fut irrésistible. Bien loin de là. Dans le champ clos des élections, quoique faisant visage commun avec des modérés et conservateurs du type normal (ce qui ne pouvait que les aider), les contre-révolutionnaires s'étaient effondrés en mai 1936 et toujours ils y auraient été vaincus. Les journaux, les gens du monde, les salons, les académies, même assistés de Ligueurs et de conducteurs d'anciens combattants, comptaient sans doute dans la formation de l'opinion publique, mais ils ne dominaient pas la masse du pays.

Néanmoins, en 1938, le dommage était déjà considérable. Laval, Flandin, Bonnet, dans leurs menées, n'avaient pas eu à soutenir la révolte du sentiment public qui, régulièrement, devait les arrêter. Le seul rappel à l'ordre susceptible d'être entendu d'eux leur avait été épargné. Le « français moyen » avait été privé de ce tonique [144] incomparable que constitue, aux heures de danger national, l'unanimité du peuple.

De tant de conjurations, la guerre déclarée, rien ne resta à ciel ouvert. Les fascistisants ne sortirent plus de leurs grottes souterraines qu'en tapinois. Tout le long de l'histoire de Daladier et de Reynaud, nous les avons vus se faufiler. Ils cachent leurs appétits, ils se déguisent, ils glissent sans bruit, le maréchal tout le premier. Alors, un président du Conseil, un commandant en chef, dignes de leurs fonctions eussent sans grande peine mis hors d'état de nuire les quelques milliers de personnes autour de qui la tourbe vague et mobile se ressaisissait de temps à autre. Cependant, Pétain et Laval prennent le pouvoir en plein désastre et ferment la bouche aux républicains et aux patriotes. La faction se reforme au grand soleil. Elle n'a jamais été si nombreuse. L'union avec l'Allemagne qu'elle ne put accomplir au lendemain de Munich, dont toute possibilité semblait s'être évanouie, le 3 septembre 1939, à la déclaration de guerre, les événements la lui apportent.

[145]

LES FOSSOYEURS.

Tome II. Pétain

Deuxième partie

PÉTAIN DICTATEUR
POUR ET PAR L'ARMISTICE

[Retour à la table des matières](#)

[146]

[147]

LES FOSSOYEURS.*Tome II. PÉTAÏN***DEUXIÈME PARTIE****Chapitre VII**

**Double jeu de Pétain, Baudoin, Darlan,
etc. pendant les négociations
d'Armistice**[Retour à la table des matières](#)

Pétain a donc constitué son cabinet le 16 juin, vers dix heures du soir. Les ministres dont il est entouré auraient aussi bien pu être choisis pour affronter la Chambre des Députés et le Sénat. Sa volonté de gouverner haut et fort ne perce pas encore.

Les généraux Weygand, Colson, Pujo, l'amiral Darlan, personnalités alors placées au-dessus des partis, le président de la Cour de Cassation, Frémicourt, M. Albert Rivaud, professeur en Sorbonne, auteur d'un livre bienveillant pour l'Allemagne hitlérienne et superficiel : voilà l'élément extraordinaire. Le reste du personnel est emprunté au cabinet de Reynaud et l'on a vu que celui-ci l'avait recruté dans un grand esprit d'opportunisme parlementaire. Baudoin, Bouthillier, Ybarnegaray, en raison de leurs idées et accointances, avaient leur place marquée auprès de Pétain. Mais les socialistes indépendants Pomaret et Frossard, les socialistes « marxistes » Rivière et Février, les radicaux-socialistes Chautemps et Chichery, sont on ne peut plus représentatifs de la Troisième République décadente. Chautemps, confirmé dans la vice-présidence du Conseil, est, sans interruption, ministre depuis huit

ans. On ne saurait vouloir faire du neuf avec du plus vieux et du plus usé.

Pétain manque de hardiesse et d'assurance. Il a peur que des adversaires ne se dressent de tous côtés. Il n'ose pas faire deux pas à la fois. Il se dissimule et il dissimule. Il sut donner le change à Chautemps. Celui-ci crut naïvement qu'avec le nouveau régime la méthode des compromis aurait encore de beaux jours. Dans la négociation de l'armistice apparaît la duplicité de l'équipe.

Le premier soin du chef du gouvernement est de convoquer l'ambassadeur d'Espagne, Lequerica. Par le truchement de Madrid, [148] il se déclare prêt à nommer des plénipotentiaires et il demande à Hitler d'arrêter la marche de l'armée allemande, les bombardements aériens. Que l'équipe soit décidée à aller jusqu'au bout de l'entreprise, le discours radio-diffusé du maréchal, le 17 juin, à midi trente, le démontre. Pétain rend publique sa démarche de la nuit. C'est dire aux Allemands que, de toute façon, il rendra les armes, qu'ils peuvent y aller carrément, que la victime n'essaiera même pas de se retourner et de s'enfuir. Les soldats, dans l'empire aussi bien que dans la métropole, viennent d'être avisés que leur sacrifice est terminé. Ce qui restait de la mobilisation des cœurs a été supprimé. La brève rhétorique du vieillard retentit d'un bout à l'autre du pays comme un cessez-le-feu ! Les Allemands avancent et frappent encore, mais les Français ont entendu sonner le clairon de l'armistice. Si choquante était l'erreur du maréchal, même pour les approbateurs de la capitulation, que le même soir, à 9 h 30, Baudoin essayait de la corriger : « La France n'acceptera jamais des conditions honteuses signifiant la fin de toute liberté spirituelle pour son peuple... »

Mais regardons l'autre face de la négociation, celle qui concerne l'allié britannique. Pétain, Baudoin, Darlan s'efforcent, pendant quatre jours, de faire accroire à sir Ronald Campbell, ambassadeur d'Angleterre à Bordeaux et aux ministres de *Downing Street* que, pour l'essentiel, ils satisferont aux deux notes reçues de Londres, le 16 juin, réservées d'un commun accord par Reynaud et par l'ambassadeur,

automatiquement redevenues valables après le rejet de « l'Union franco-britannique ». ⁹⁴ Ils affectent de vouloir continuer la résistance.

[149]

Voici la transcription de leurs conversations.

À une heure du matin, le 17, Baudoin, ministre des Affaires Étrangères, reçoit sir Ronald Campbell. Il lui annonce le changement ministériel et lui parle de la négociation déjà entamée. Seul, un armistice honorable sera accepté. La cession de la flotte sera réputée infamante : en aucune circonstance, la France n'y acquiescera ⁹⁵. Baudoin d'ailleurs ne fait que répéter ce que Darlan a déjà trouvé le temps de dire au même interlocuteur. Toujours dans la journée du 17, Campbell voit Pétain qui vient de haranguer le peuple français. Il le remercie des bonnes paroles obtenues, dans la nuit précédente, des ministres de la Marine et des Affaires Étrangères mais il les désirerait plus précises. Se réclamant des

⁹⁴ Campbell en confirma les termes à Baudoin et à Darlan. Et il prit une autre précaution. Il demanda à Charles-Roux, secrétaire général des Affaires Étrangères, de faire distribuer à tous les ministres le texte des deux notes. Ainsi les membres du gouvernement purent-ils juger de la position prise par l'Angleterre à l'égard de l'armistice. Baudoin et Jean Prouvost n'en devaient pas moins publier une version fantastique de l'entrevue de Tours, jetant le doute sur la bonne foi britannique. Le 13 juin Winston Churchill, d'accord avec Halifax et Beaverbrook, aurait à les en croire, déclaré à Reynaud que si « les événements contraignaient la France à demander un armistice, l'Angleterre, au jugement des trois ministres, se garderait d'accumuler les reproches sur l'alliée en détresse et comprendrait la situation où la France sera contre son gré... Mais entre-temps, certains ministres français, dont Georges Mandel, intervinrent auprès du gouvernement britannique. En conséquence, les déclarations de Churchill, Beaverbrook, Halifax ne purent être maintenues, et la Grande-Bretagne prit envers la France une attitude bien moins compréhensive et plus impérieuse. » Publié le 24 juin par Jean Prouvost, haut commissaire pour la propagande (Hamilton Fish Armstrong, *Chronology of Failure*, 91-92). Dans son hebdomadaire, *Sept jours*, M. Prouvost a encore renchéri sur ce récit.

⁹⁵ Le 17 et jours suivants, des assurances parallèles sont données à Mr. Anthony Drexel Biddle qui ne se lasse pas d'offrir aux navires français l'asile américain. À la suite d'une démarche faite, le 17, par l'ambassadeur avec ou sans remise de note, nous ne savons, pour rappeler au nouveau ministère les engagements pris par le prédécesseur, des témoins notèrent un mouvement d'humeur de Baudoin : « La flotte ! Les Américains ne voient quelle dans le malheur français ! »

termes énoncés, dans la double note de Winston Churchill, il insiste pour que la flotte française soit envoyée sans retard dans les ports anglais. Le maréchal, sans en avoir l'air, élude le point important. Un acte immédiat est réclamé de lui. Il l'esquive par la promesse, du reste assez flottante, d'un acte éventuel et très différent. Voici le dialogue qu'engage Pétain :

« Nous préférierions le sabordage. »

Campbell :

« Mais que fera le gouvernement si les demandes allemandes sont inacceptables ? »

Pétain :

« Je resterai sur le sol français. Toutefois, je suppose qu'un petit gouvernement partira pour l'Afrique du Nord ⁹⁶. »

Campbell :

« En effet, il est essentiel que des ministres s'y rendent. »

Cet entretien, télégraphié à Londres, y réveille l'espoir. Pétain et ses hommes reviendraient-ils à la formule dont Reynaud faisait part à l'ambassadeur dans la matinée du 15 ? Ce ne serait pas si mauvais. Le premier lord de l'Amirauté Alexander, accompagné [150] de l'amiral Sir Dudley Pound, se hâte de gagner Bordeaux. Il y sera rejoint, le 19, par Lord Lloyd qui se flatte d'avoir son franc-parler avec Weygand. Débarqueront aussi d'un avion, le 19, M. Jean Monnet, président du comité de coordination franco-britannique, M. Edmond Monicq, attaché financier à Londres, l'un et l'autre chargés de régler les transports maritimes.

Le 18 juin, longue délibération ministérielle. Une note est remise à Campbell après la séance. La flotte et l'armée poursuivront la lutte jusqu'à ce qu'ait été conclu l'armistice, y est-il expliqué. Pour cette raison, les bateaux de guerre ne sauraient aller dans les eaux anglaises. Les ministres ont été unanimes à reconnaître que tout projet de convention prescrivant la livraison de la marine devrait être rejeté. Plutôt que de céder, la France se battra jusqu'au bout. Lorsque l'armée de terre sera contrainte de capituler, nos escadres auront ordre de rallier celles de la

⁹⁶ Chautemps aurait pris la tête du « petit gouvernement ». La désignation de ce combinard montre combien le projet héroïque de Pétain était sujet à caution.

Grande-Bretagne. Au besoin, elles seront « sabordées ». Aux deux lords de l'Amirauté, le civil et le militaire, Darlan répète, à peu près mot pour mot, les mêmes phrases. Avec une variante qui n'est pas négligeable : « La flotte se dirigera vers les ports d'une puissance amie ». Darlan pense sans doute à l'Amérique. Son bavardage va et vient. Il s'arrête à ce que demande Churchill, et puis il s'en éloigne. Les moins méfiants peuvent entrevoir un jeu de souplesse, une grosse finasserie.

Le 19, le maréchal et son ministre des Affaires Étrangères semblent éclaircir définitivement les choses. De vive voix, ils informent Campbell et Alexander de la décision suivante : le président de la République, les présidents du Sénat et de la Chambre se mettront en route pour l'Afrique du Nord. L'ambassadeur et le premier lord « expriment leur grande satisfaction ». Un peu plus tard, l'ambassadeur a une audience de M. Albert Lebrun. Il se félicite encore de l'attitude du ministère déterminé à repousser toute exigence déshonorante et à constituer outremer un « petit gouvernement ». Il offre des navires. Dans la soirée, accompagné d'Alexander, il revoit Pétain et Baudoin. Et celui-ci de dire que si, contre toute probabilité, les conditions de l'ennemi se révélaient acceptables, la flotte serait « sabordée ». [151] Sinon, elle poursuivrait la bataille. Cette ligne d'action reste toujours en deçà de ce que voulait le Premier ministre, sinon de ce qu'il attendait. Mais qui aurait espéré plus du maréchal et de ceux qui l'entouraient ? Alexander et Dudley Pound estimant que leur mission est terminée. Ils sont délivrés d'une grande inquiétude. Ils retournent à Londres la même nuit et lord Lloyd les suit le lendemain matin, 20 juin. Pour le passage en Afrique des présidents et de quelques ministres, toutes les dispositions sont arrêtées. Le croiseur auxiliaire *Massilia* a été mis la veille, sur l'ordre de Darlan, à la disposition des parlementaires qui voudront s'en aller. « Nous sommes cocus », s'exclame Campinchi, le ministre de la Marine de Reynaud. « Ils nous prennent notre politique ! »

Eh bien, tout cela n'est que pour la frime. Une imperturbable décision de céder à Hitler pourvu que celui-ci respecte une part du sol national : là est la réalité ⁹⁷. Si Pétain, Baudoin, Darlan ne cessent de

⁹⁷ « Imperturbable » est le mot propre. Le 17 juin, une dame israélite, amie de Baudoin, se résignant à partir pour l'Angleterre, vient lui dire adieu. Il s'étonne de sa peine et lui dispense cette consolation : « Comme vous prenez les choses au tragique ! » À noter la façon dont Pétain qualifie la politique de résistance en Afrique du Nord dans ses discours au peuple français des 20 et

parler du plan élaboré huit jours auparavant, du temps de Reynaud — le maréchal restant en France comme un capitaine de navire à son bord, et quelques-uns de ses collègues organisant la résistance en Afrique — c'est que, sourds à leur offre du 17, les Allemands s'enfoncent toujours plus profond en territoire français et capturent les soldats par centaines de milliers. Hitler et ses conseillers estiment invraisemblable que la France dépose les armes et que son gouvernement englobe l'Empire dans l'armistice. Ils poussent donc en avant avec la plus grande brutalité. Le répit qu'ils concéderaient ne serait-il pas employé en préparatifs ? Le 19, l'armée allemande franchit la Loire entre Nantes et Tours. Bordeaux est bombardé dans la nuit. Presque simultanément, ils répondent enfin, après soixante heures, à l'appel de Pétain. Mais ils ne font que s'enquérir du nom des plénipotentiaires. Quant au lieu de la rencontre et à la date, ils restent muets.

[152]

Bientôt, pourtant, se rassérénèrent, à Bordeaux, les visages et les âmes. La conviction s'établit que l'invasion est étale. Quelle est l'explication ? Les envahisseurs comprennent enfin, ils y ont eu du mal, que le souci dominant de Pétain et des siens n'est pas la résistance nationale, mais la contre-révolution, que, seule, l'occupation de tout le territoire français en ferait des Danton et des Gambetta, des Danton et des Gambetta malgré eux, qu'il est donc de l'intérêt nazi de changer de méthode et de donner aux contre-révolutionnaires de Bordeaux ce qui ne fut accordé à aucun autre gouvernement vaincu : la conclusion d'un armistice régulier. Si les généraux d'Hitler se saisissent de tous les départements français, les uns après les autres, ils forceront le maréchal à déléguer en Afrique, contre son sentiment intime, un « petit gouvernement » de combat. Ils aideront en somme les forces qui essaient de soulever l'Empire français. Mais s'ils savent faire halte, ils pourront compter sur la complicité de Pétain pour brider ces patriotes entêtés. Il n'est pas mauvais d'ailleurs qu'ils aient commencé par effrayer les nouveaux maîtres de la France, par leur faire redouter que l'armée allemande ne s'arrêterait devant rien. Ils les ont assouplis. Mais le mieux est de réaliser.

23 juin : « Des propos vains et des projets illusoires ». « Rêve de quelques Français mal instruits des conditions de la lutte ». Il est sincère dans ces phrases publiques. Il ne l'est pas dans les autres.

Campbell s'aperçoit du changement, le 20 juin, en fin d'après-midi. Il distingue l'instant où le décor aménagé autour de lui commence à chavirer : cinq heures trente. Pris de crainte, il expédie une note à Baudoin dès six heures du matin, le 21 : le gouvernement britannique devra être consulté avant que ne soit accepté le texte de l'armistice. « Mais, répond Baudoin, telle est bien notre intention. » L'ambassadeur attend d'heure en heure le coup de téléphone promis. Silence, silence angoissant. Il apprend vers minuit que le document a été transmis et que le Conseil des ministres en délibérera à 1 heure du matin. Le ministre des Affaires Étrangères ne le convoquera donc que la décision acquise. Il se précipite à la présidence du Conseil. Trop tard ! Baudoin est invisible. Comme François Charles-Roux lui expose à grands traits les conditions d'Hitler, il s'élève contre l'article disposant que la flotte sera désarmée dans les ports français et, sous l'autorité d'un gouvernement qui ne sera plus libre, restera à la portée des [153] Allemands. Il jette sur le papier, pour mémoire, les formules dont se servit Churchill six jours auparavant. Toutefois, il les relâche sensiblement s'inspirant de ce que dirent Pétain, Baudoin et Darlan dans les entretiens des 17, 18, 19 : les navires de guerre devront être mis à l'abri dans les ports d'Angleterre ou d'Amérique. Et il exige que les ministres soient aussitôt saisis de sa note. Il se morfond dans l'antichambre.

Il ne pénètre dans le cabinet ministériel qu'à trois heures du matin le 22. Alors Baudoin donne lecture du paragraphe naval et le commente. « C'est tout ce qui vous intéresse ! » Il ne se reconnaît pas le droit de révéler l'ensemble du projet de convention. Brusquement, pour balayer les protestations de l'allié qu'il abandonne, il rompt l'entretien et essaie de sortir de la pièce. Mais Campbell ne le lâche pas. Il le suit pas à pas et lui arrache le papier. À 8 heures, l'ambassadeur, chez le maréchal, tente de défaire ce qui a été fait. Pétain feint l'étonnement. « Votre gouvernement ne devrait avoir aucune crainte. Nous espérons que la flotte française pourra se rendre dans les ports africains, Mers-el-Kébir, Casablanca, Dakar. Quoi qu'il en soit, les Allemands n'y toucheront pas. Elle serait plutôt sabordée. » Déjà les mouillages africains érigés en garantie ! L'armistice est signé à 6 heures 50 du soir. Campbell prend congé⁹⁸. Maintenant que le gouvernement français est évidemment

⁹⁸ François-Poncet se trouvait dans le bureau du secrétaire général à l'entrée de Campbell. Il voulut se retirer. Charles-Roux lui demanda de rester : « Je n'en

sous le contrôle des Allemands, l'ambassadeur de Sa Majesté ne peut plus demeurer à son poste. Les Allemands peuvent arriver d'un moment à l'autre. L'ambassadeur va rentrer à Londres. Selon les événements, son gouvernement avisera.

Dans cette négociation avec Londres, comment alléguer la bonne foi du ministère de Bordeaux, mettre ses balancements sur le compte de faits nouveaux l'induisant à changer de position ? Pétain et ses collègues ont répété à satiété que, dans les mains des Nazis, ils n'abdiqueront pas sans limites. Et, devant un projet d'armistice tout au moins égal à ce qu'ils ont appréhendé de pire, [154] peut-être même plus dur, ils se déjugent radicalement, ils se soumettent. Pour plaider leur bonne foi, il faut prétendre que les requêtes nazies se sont révélées moins terribles que ce qu'ils imaginaient. Cette thèse est inadmissible.

L'Angleterre proclamant sa volonté de vaincre ou de périr, il allait de soi que le dictateur nazi se servirait de la Nation française comme d'un tremplin pour sauter sur l'ennemi, qu'il enchérirait sur tous les précédents en fait de désarmement, d'occupation militaire, économique et politique. Mais, à l'origine, les hommes de Bordeaux avaient-ils prévu que les deux tiers du territoire national seraient tenus par l'Allemand, que serait exigé d'eux l'entretien non pas d'une garnison, mais, à proprement parler, d'une grande armée combattante, que, de ce chef, ils auraient à imprimer chaque jour 400 millions de francs, somme que les besoins de cette multitude militaire ne parviendraient pas à épuiser et que l'excédent serait appliqué au pillage méthodique du pays ? Avaient-ils prévu, le 16 et le 17, que la ligne séparant la France occupée de la zone réputée libre serait une barrière morale, politique, administrative et économique à peu près infranchissable même pour les fonctionnaires et les plis officiels, que la Nation serait fondamentalement coupée en trois morceaux, que l'autorité allemande arracherait à la zone occupée les riches départements frontières du nord du Pas-de-Calais et, à son propre gré, les confondre avec les provinces belges sous l'administration militaire de Bruxelles ⁹⁹ ? Avaient-ils [155] prévu avant de

ai que pour une minute ! » Ce préavis de rapide expédition blessa Campbell qui ressentait le pathétique du moment, la portée formidable de la rupture.

⁹⁹ Sans parler des départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, annexés au Reich pendant l'été et formant avec le Nord et le Pas-de-Calais, les départements intermédiaires, la zone interdite. La zone occupée (y compris l'interdite) enferme quarante-neuf départements et 23 000 communes

pactiser avec le *Führer*, qu'ils auraient à livrer les Allemands réclamés « nominativement » par leurs bourreaux, à violer le droit d'asile, à accepter les stigmates du déshonneur ¹⁰⁰ ?

Pourtant, sans broncher, alors qu'ils pouvaient se servir de l'Empire et de la flotte comme d'une menace, ils se sont inclinés devant l'instrument de supplice préparé pour leur patrie, ils ont obtempéré à l'esclavage sans bornes ¹⁰¹. Et de crainte que l'Angleterre ne se serve des

avec 28 millions d'habitants contre une quarantaine de départements et 14 000 communes avec 14 millions d'habitants laissés en zone libre. Une dizaine de départements sont écartelés entre les deux zones : « La France Libre c'est la France accidentée, montagneuse, souvent pauvre, parfois aride, tandis que la France occupée est celle des plaines, des plateaux, des larges et plantureuses vallées, des climats maritimes, doux et pluvieux. Celle-là a peu de pain, de lait, de viande, de beurre, assez de pommes de terre, du fromage de brebis et de chèvre, des fruits et des légumes en abondance, du vin à profusion, du tabac. Celle-ci produit le pain, la viande, le lait, le beurre, les fromages, les pommes de terre, le sucre qui étaient expédiés à travers le pays. Il leur manque, en revanche, des fruits, du vin, des légumes, du tabac. » M. Caziot a affirmé qu'au point de vue du ravitaillement, la zone occupée représente plus des deux tiers de la production agricole totale du pays en denrées d'alimentation essentielles. » (« *La France Libre* », « Chronique de France », 16 décembre 1940.)

¹⁰⁰ Article 12 : « Le gouvernement français est obligé de livrer sur demande tous les Allemands qui, se trouvant aussi bien en France que dans les possessions françaises, colonies, protectorats et territoires sous mandat, seraient réclamés nominativement par le gouvernement allemand. » L'armistice italien est muet sur ce point. Nous tenons de bonne source que le maréchal Badoglio, président de la délégation italienne, voulut épargner aux Français cette honte. Le comble est que les délégués français, tendant le cou aux fourches caudines, ne semblèrent pas comprendre ce qu'il leur dit à demi-mot, là-dessus, en réunion plénière des délégations. Il suspendit la séance, afin de pouvoir, dans le privé, s'exprimer plus clairement. Il va sans dire qu'en pratique, les vengeances de Mussolini n'y perdirent rien. Rappelons que, d'après la doctrine contre-révolutionnaire des Laval, des Baudoin et des Pétain, les réfugiés n'étaient que canaille coupable d'avoir provoqué les dictateurs et contribué à jeter la France dans le conflit.

¹⁰¹ Cet esclavage, nous ne sommes pas à même de le définir pleinement par des textes : les procès-verbaux nous manquent. Les deux conventions d'armistice ont-elles même été publiées intégralement ? Des articles secrets ne s'ajoutaient-ils pas à ceux dont Ronald Campbell emporta la copie ? D'autre part, nous ne connaissons que très imparfaitement la jurisprudence de l'armistice, la suite des décisions prises par la commission de l'armistice siégeant à

exigences allemandes pour alarmer autour d'eux les éléments capables d'indignation et de révolte, ils se sont appliqués à duper au jour le jour les envoyés de Winston Churchill. Il faut le répéter : les requêtes allemandes auraient pu s'élever à n'importe quel degré de violence ou de cruauté : ils s'y seraient conformés pourvu que leur fût abandonné un bout de pays où, à l'abri non pas du contrôle allemand, mais de la présence physique de la soldatesque allemande, ils pussent enraciner leurs belles institutions. Pourvu que leur fût aussi procuré le moyen de sauver la face en ce qui concerne les navires de guerre.

La mauvaise foi du gouvernement Pétain est plus apparente [156] qu'ailleurs dans les dispositions qui ont trait à la flotte. Comment pouvait-il se flatter de penser que l'article 8 ne contredisait pas radicalement aux engagements pris envers Londres et renouvelés chaque jour depuis près d'une semaine ? En somme, nonobstant la diversité des formules présentées successivement à Campbell, il s'était plié pour l'essentiel, à la demande anglaise d'une garantie matérielle : stationnement des unités dans les ports anglais ou américains ; au besoin, sabotage. La solution envisagée devant l'ambassadeur par le gouvernement de Bordeaux avait en commun avec la requête de Churchill qu'il ne serait plus au pouvoir ni d'Hitler, ni de Pétain, ni de quiconque, d'employer les bateaux français dans la guerre contre l'ancien allié, même s'ils le voulaient. À la place de cette garantie matérielle, Pétain et ses ministres apportaient la promesse solennelle d'Hitler, doublée de la leur, que les escadres françaises seraient laissées loin de la bataille et que la cession n'en serait pas réclamée au traité de paix. Autant de mots susceptibles de varier, d'être déformés selon les événements. N'oublions pas que toute promesse donnée de Nation à Nation repose toujours sur la réserve implicite : *sic rebus stantibus*, les circonstances ne changeant pas. Dieu sait si les Allemands abusent de cette réserve ! Les deux solutions, celle que Pétain et ses ministres avaient promise et celle qu'ils finissaient par

Wiesbaden. Nous savons par exemple, que, de droit, la distribution de tous les stocks de pétrole dépend de l'autorité allemande. Quoi qu'il en soit, d'une façon ou d'une autre, rien ne fut oublié : libre circulation de la *Gestapo*, qui prend le contrôle de la police française, surveillance non seulement des aéroports et des ports, mais des principaux centres ferroviaires et bureaux de poste, du commerce extérieur, etc. Et l'important matériel de guerre en fabrication dans les usines n'a pas été omis.

exhiber, n'avaient donc rien de comparable ¹⁰². Enfin, je ne sache pas que [157] l'engagement français envers l'Angleterre ait jamais pris forme écrite.

¹⁰² Article 8. À l'exception de la partie qui sera laissée au gouvernement français, pour la protection de ses intérêts dans son Empire colonial, la flotte de guerre française doit être rassemblée dans les ports qui seront désignés ultérieurement : elle y sera démobilisée et désarmée sous le contrôle allemand et italien. La désignation des ports se fera selon les liens d'attache des navires en temps de paix. Le gouvernement allemand déclare solennellement au gouvernement français qu'il n'a pas l'intention d'utiliser pour ses buts de guerre la flotte française qui se trouvera dans les ports soumis au contrôle allemand, à l'exception toutefois des unités qui sont nécessaires pour surveiller les côtes et relever les mines. En outre, le gouvernement allemand déclare solennellement qu'il n'a pas l'intention d'élever une exigence au moment de la conclusion de la paix sur la flotte française. « À l'exception de la partie de la flotte française (elle sera fixée ultérieurement) qui doit défendre les intérêts français dans l'Empire colonial, tous les navires de guerre qui se trouvent hors de France doivent être ramenés en France. » L'article 9 de l'armistice franco-italien s'exprime plus nettement sur les unités qui échapperont au désarmement : « Feront exception les unités dont les gouvernements italien et allemand autoriseraient l'emploi pour la sauvegarde des territoires coloniaux français. » À relever aussi cette variante : « Le gouvernement italien déclare qu'il n'a pas l'intention d'employer dans la *présente guerre* (je souligne) les unités de la marine de guerre française placées *sous son contrôle* (je souligne). Le texte allemand est plus faible. D'autre part, tout semble s'être passé comme si les Allemands s'étaient servi de l'armistice italien pour combler les lacunes de leur propre convention ou pour se faire attribuer des droits qu'eux-mêmes négligèrent d'y inscrire. Par exemple, l'article 18 de l'armistice italien déclare : « Tous les aéroports et toutes installations des territoires susdits (métropolitains ou d'outre-mer) seront placés sous contrôle italien ou allemand. L'article 12 de l'armistice allemand dit seulement : « Les aérodromes et installations de l'armée de l'air se trouvant dans la zone non occupée (je souligne) seront soumis au contrôle allemand ou italien. Leur mise hors d'état peut être exigée. » En mai-juin 1941, le commandement allemand exerça en Syrie les droits définis dans cet article 18 de l'armistice italien.

Par l'article 9 de l'armistice franco-italien, l'Italie « se réserve le droit d'exiger comme garantie de l'exécution de la convention d'armistice la remise en tout ou partie des armes collectives d'infanterie, artillerie, autos blindées, chars, véhicules automobiles et hippomobiles, et munitions appartenant aux unités qui ont été engagées ou déployées de quelque façon que ce soit, contre les forces armées italiennes. » L'Italie a donc une hypothèque sur l'ensemble du système militaire français en Afrique du Nord. L'Allemagne en a

Quant aux ordres de « sabordage » éventuel communiqués à la flotte, peut-être dès cette époque pour convaincre les Anglais que, dans tous les cas, Hitler serait bien forcé d'en rester à la lettre de la convention, ils n'étaient que piètre apaisement. La possibilité et la volonté de les exécuter dureraient-elles toujours ? De plus, même au premier moment, n'entraient-ils pas en concurrence avec d'autres ordres, le choix étant laissé aux circonstances ? Ne traduisaient-ils pas seulement ce qui est ou devrait être la règle des états-majors : accorder les préparatifs à toutes les hypothèses concevables ?

Et, comme pour éveiller le doute sur la valeur de la combinaison, était insérée une phrase portant, qu'à la volonté du vainqueur, les navires pourraient être exemptés du désarmement dans les ports et laissés disponibles pour la défense des possessions françaises d'outre-mer ! Défense contre qui ? Certainement pas contre les Allemands qui octroient la faveur, mais contre les Anglais. Le dessein latent des Nazis se trahit.

Allemands et Italiens ont la même préoccupation que Pétain : s'abstenir de ce qui provoquerait à l'action les marins, les coloniaux français et les Anglais. Pour l'instant, leur ambition ne [158] va pas plus loin. Ce n'est probablement pas pour un autre motif que l'Italie n'est admise à s'implanter ni en Tunisie, ni en Corse, ni à Nice, quelle n'est autorisée à n'occuper que très peu de lieues carrées à Menton et à Lans-le-Bourg. Les Allemands n'osent pas encore penser que, sur mer et outre-mer, des forces françaises accepteraient de se tourner contre les Britanniques. Mais, à toutes fins utiles, ils posent en principe que, par la stricte fermeture de l'Empire français aux entreprises anglaises, c'est-à-dire par un service de guerre rendu à l'Allemagne, le gouvernement de Bordeaux pourra sauver quelques éléments de puissance morale et impériale. Entre le vainqueur et le vaincu, là est logée la graine de collaboration. Darlan, menacé de perdre sa marine, c'est-à-dire d'être privé de tout moyen d'influence et de ne plus compter dans l'État, a dû voir d'un œil nouveau la politique de l'armistice dès qu'il a connu la susdite disposition. Quant à Laval, toujours actif à l'arrière-plan, il y a salué le commencement humble, mais sûr de ce qu'il appelait une grande politique européenne.

usé pour faire livrer 1500 camions au maréchal Rommel en décembre 1941-janvier 1942.

C'est déjà assez clair : l'espoir, l'optimisme même frayent, en plein désastre, avec les contre-révolutionnaires de Bordeaux. L'armistice, expliquent-ils, ne doit être conçu que comme règlement éphémère puisque l'Empire britannique aura succombé avant la fin de l'été, sinon plus tôt. La France sortira d'autant plus vite de la camisole de force que, de meilleure grâce, elle l'aura soufferte. Le traité de paix comptera seul, et le vaincu, prêt à s'associer au vainqueur, saura peut-être l'adoucir. L'armistice n'est que phénomène intérimaire, superficiel. La herse n'aura pas le temps d'entrer dans la chair de la Nation. Elle ne la labourera que légèrement. Un mauvais quart d'heure à endurer. En attendant, quarante départements ont été soustraits à la botte allemande. Des millions de Français en demandent-ils plus ?

Débarrassé des institutions républicaines, le peuple se régénérera. Le nouveau danger, et les préoccupations de Bordeaux y reviennent toujours, c'est que l'Angleterre et les patriotes troublent la combinaison. Que soient donc prodiguées à Mr. Churchill les plus belles assurances ! Berné de jour en jour, il lambinera et ce sera autant de gagné. Telle est la pensée de Pétain, instinctive, [159] profonde. Elle n'a pas oscillé depuis que, le 16 juin, vers minuit, pelotonné dans son fauteuil, il s'est mis en devoir d'arrêter l'invasion. Avec Londres, lui et les siens ont rusé. Ils ont juré leurs grands dieux qu'ils n'accepteraient pas d'armistice déshonorant. Mais, par définition n'était pas déshonorant pour eux l'armistice qui leur assignait un morceau de France en sous-location. On voit à quoi rimèrent tant de simagrées.

[160]

[161]

LES FOSSOYEURS.*Tome II. PÉTAÏN***DEUXIÈME PARTIE****Chapitre VIII**

**Comment furent gagnées à Pétain
les forces qui semblaient mûres
pour la dissidence.**[Retour à la table des matières](#)

Le jeune régime, pour s'enraciner, compte sur la stupeur et l'effroi des Français. Ceux-ci ne comprennent rien aux événements, mais ils savent que la moindre révolte, le moindre geste de dissentiment remettraient en branle l'armée allemande. Cependant, à Bordeaux même, se démènent des hommes résolus à entraîner le gouvernement en Afrique et, dans ce dessein, à exploiter les perspectives d'asservissement. Ne parviendront-ils pas à mobiliser des contingents de politiciens ? Une camarilla a apporté Pétain : une autre ne pourrait-elle l'enlever ? Le 18 juin, à la radio, le général De Gaulle clame à la France et au monde qu'une bataille a été perdue, mais que la guerre sera gagnée. Il prédit que le monde entier sera embrasé, que, victorieuse par la machine, l'Allemagne succombera à la machine. Il appelle à lui officiers et soldats. Il dénonce la faction militaire, il conteste la légitimité du nouveau pouvoir. Dans son discours confluent l'inspiration patriotique, la prévision exacte, la sagesse. En l'écoutant, que d'hommes croient apercevoir, au bout du tunnel, la lumière dont Reynaud avait parlé et sont réconfortés ! Qu'arriverait-il si, d'Alger, de Rabat ou de Tunis, M.M. Lebrun,

Jeanneney, Herriot, Mandel croisaient leurs appels avec ceux du chef militaire présent auprès de Winston Churchill ? Les projets de Pétain se volatiliserait.

À l'intérieur comme à l'extérieur, les patelineries du vieillard restent sa première défense. Aujourd'hui, repassant toute l'histoire, Chautemps doit comprendre les ménagements qui lui furent montrés pendant trois semaines. Dans la journée du 17 juin, la première arrestation de Georges Mandel, qu'un commerçant bordelais [162] accusa, par lettre anonyme, de réunir des armes, eut une suite singulière. Le maréchal s'humilia jusqu'à rédiger deux lettres d'excuses, son vaillant adversaire ayant trouvé la première par trop anodine. De fait, sans l'irrésolution fondamentale de M. Albert Lebrun, présidence de la République, présidence du Sénat et présidence de la Chambre eussent été transportées à Alger le 20 ou même le 21, avec cortège parlementaire.

Le bombardement de Bordeaux, dans la nuit du 19 au 20, avait fait apparaître aux plus crédules le genre de liberté que le gouvernement, incrusté dans la métropole, pouvait espérer de l'ennemi. Un contre coup d'État menaçait d'éclater. Quand Pétain et Baudoïn représentaient aux Anglais le voyage outremer comme inévitable, ils les égaraient sur l'orientation véritable de leurs sentiments personnels, mais non point sur ce que, de façon intermittente tout au moins, ils craignaient pour le lendemain. Le dénouement ne tenait qu'à un fil. En tout état de cause, Pétain, Weygand, Darlan, maniant la force armée, eussent-ils eu le dernier mot ? Qui peut le dire ? Mais Laval, par ses moyens à lui, confirma l'autorité branlante du maréchal. Le 21, à la tête d'une délégation où se coudoyaient Marquet, Piétri, Georges Bonnet, Portmann, Bergery, il ru-doya, il intimida Albert Lebrun.

Sous sa dictée, Jean Montigny a raconté la scène. « Pourquoi sommes-nous ici ? », déclara Laval au président de la République. « Pour vous entretenir de votre projet de départ. Pour protester contre le projet. Pour vous adjurer de ne pas y donner suite. Nous n'accepterons pas que, par ce biais presque frauduleux, le gouvernement aille continuer en Afrique un projet qui s'avère impossible. Le président de la République, emportant avec lui les Sceaux de l'État, emportera le gouvernement de la France. Il sera le seul maître de la politique. Or, il y a une politique qui a été condamnée par le gouvernement : c'est la politique Reynaud-Churchill. Allez-vous la reprendre à la faveur d'un départ en Afrique ? Deux hommes, le général Weygand et le maréchal

Pétain, ont seuls qualité pour dire si la guerre peut être poursuivie. S'ils estiment qu'il faut cesser le feu, nous devons tous nous incliner... Si vous quittez cette terre de France, vous n'y remettrez plus jamais les [163] pieds. Oui, quand on saura que vous avez choisi pour partir l'heure où votre pays connaissait la plus grande détresse, un mot viendra sur toutes les lèvres : celui de la défection... peut-être même un mot plus grave encore, celui de la trahison... Je vous le déclare et j'en accepte tous les risques pour ma personne, je ne m'inclinerai pas. Mes amis et moi nous conserverons notre liberté et en userons pour servir le pays. »

C'est le discours de Hacha à Benès, de Quisling au roi Haakon, du prince Paul au roi Alexandre. Il n'en fallait pas tant pour confondre M. Lebrun.

En septembre 1940, le maréchal Pétain disait à un visiteur : « La révolution nationale n'a été possible que par Laval. » Hommage mérité. Mais comment, dès le 16, ne l'avait-il pas installé dans le ministère ? Toujours le souci de ménager les transitions, de ne pas révéler brusquement ce qu'il portait en lui, de ne pas donner aux Anglais le plein éveil. Cependant, à proximité, il gardait Laval en renfort.

Le 20, sur le conseil de Laval, il a ordonné aux ministres de ne pas quitter Bordeaux avant le lendemain 8 heures. Il a télégraphié à Hitler d'épargner la ville jusqu'au 30 juin pour que le gouvernement, en délibération sur l'armistice, n'éprouve plus l'angoisse de ceux qui sont pourchassés. Le 21, après l'algarade de Laval à la présidence de la République, le vieillard estime probablement que le danger d'une scission gouvernementale est conjuré. Mais il apprend que, les articles de l'armistice enfin connus, M.M. Jeanneney et Herriot remontent derechef M. Albert Lebrun, et que le projet africain rebondira au Conseil du 23.

L'agitation des trois présidents n'est qu'un symptôme de crise entre bien d'autres. Les forces françaises que le désastre n'a pas touchées tendent à se dénouer du faisceau gouvernemental : marine, Afrique du Nord, Syrie, colonies, etc. Depuis les rois capétiens, appel à l'unité fut toujours synonyme d'appel à l'indépendance. Pour la première fois dans la vie de la Nation, le pouvoir central lance un mot d'ordre d'assujettissement à l'étranger. La sécession de tous ceux qui, sur des bateaux ou sur des territoires, peuvent mettre la mer entre eux et les Nazis devrait suivre.

[164]

Dans ces premières heures de la contre-révolution triomphante, l'action de Weygand est d'une efficacité exceptionnelle. L'imagination populaire ne le sépare pas encore de la personne, de la haute conscience de Foch. Ce que nous avons raconté sur son compte est demeuré secret. Il se met en devoir d'arrêter l'exode vers l'Angleterre. Dans la détresse de la patrie, le geste instinctif de tous est de se grouper autour du drapeau, c'est-à-dire de l'armée. Et Weygand tient le drapeau, commande l'armée. C'est l'abus de confiance. Il se répétera en série.

De même, il incombe à Darlan de retenir les marins. On dit qu'il a balancé quelque temps. C'est possible. Il n'a pas d'autre pensée que de conserver la flotte, son petit royaume à lui. Qu'elle passe en Amérique ou en Angleterre, qu'elle soit sabordée, qu'elle soit désarmée par les Allemands : à son point de vue, dans tous les cas, le malheur serait égal. Mais à tout prendre, il estime que le plus sûr est de jouer la partie de Pétain. Il ne tenait qu'à lui, le 22 juin, de partir avec la flotte. Occasion unique : nul autre chef n'en eut l'équivalent. Le ministère de la Marine lui a semblé préférable !

Le concours de Weygand et de Darlan, c'est la condition nécessaire de la dictature du maréchal. Condition nécessaire, mais non suffisante. Un homme de gouvernement artificieux, retors, brutal est indispensable à Pétain. L'appel à Laval ne saurait souffrir de délai. Lui seul coupera court, une fois pour toutes, au retour offensif des parlementaires. Il est nommé ministre d'État le 23 juin, tandis que l'Intérieur est assigné à Marquet. À l'apparition de cette figure patibulaire, les Anglais, les patriotes s'alarmeront. Tant pis ! Il est de taille à les contenir. Le gouvernement perdrait plus encore s'il avait à se passer de lui. Au-dessus des affaires, Pétain ne peut être qu'un demiurge aux interventions assez espacées. Et ce n'est pas le ridicule Raphaël Alibert, secrétaire d'État à la présidence du Conseil, qui peut remplir les intervalles ¹⁰³.

¹⁰³ Juriste du Conseil d'État qui n'a pas trouvé de place à sa convenance dans la société républicaine. « Le plus peureux des Français », me disait de lui Léon Blum. Il a cherché fortune de bien des côtés, notamment au « Relèvement français » d'Ernest Mercier. Ce grand industriel de l'électricité s'était donné pour tâche, dans les quinze dernières années, de rénover la vie politique. Il essaya courageusement de propager des mots d'ordre sains et vigoureux. Son monde n'était pas toujours très bien choisi, on le voit. Des reproches

[165]

Mais Laval fait corps avec la faction révolutionnaire qui, depuis une semaine, entoure, surveille le nouveau gouvernement, se prépare à envahir les premières places. Finis les attermoiements ! La révolution nationale commence. Les novateurs qui n'ont cessé de regarder l'indépendance nationale comme marchandise périssable qu'il fallait échanger avant qu'elle n'eût perdu toute apparence, entrent à pleine porte. Ils vont tenter d'écrire dans les faits le dernier chapitre de l'histoire de France, expression exacte si l'on estime qu'une France asservie à l'étranger ne serait plus que cadavre.

L'armistice a été signé avec l'Allemagne le 22 juin à 6 h 30 du soir et avec l'Italie le 24, à 7 h 15. Sous la poigne d'Hitler et de Laval, notre pays se ferme du côté de l'Atlantique. On a l'impression d'un rideau de fer qui s'abaisse brusquement. Sir Ronald Campbell a quitté Bordeaux le 23 juin avec ses conseillers et attachés. Charles Corbin, ambassadeur à Londres, incline d'abord à se démettre. Homme loyal et de bon jugement, mais timoré, il se contente de demander son remplacement : serviteur de l'alliance, il ne pourrait appliquer une politique soudainement retournée. L'intention est excellente, mais s'arrête à mi-chemin. En contraste, le chargé d'affaires, Roger Cambon, n'hésitera pas à résigner ses fonctions, le 4 juillet. Le nom illustre qu'il porte ne peut être mêlé à tant d'infamie.

La France ne communiquera plus avec le monde anglo-saxon que par l'ambassade des États-Unis, par la légation canadienne, maintenues à Vichy, par l'ambassade de Vichy à Washington et sa légation à Ottawa. Désormais, nous ne pouvons plus prétendre décrire les événements dans le détail, avec précision et exactitude. Ce qui se passe dans la patrie n'est plus perçu qu'à travers un verre fumé. Le mieux est de s'en tenir à quelques grands [166] traits. Mais, de temps à autre, nous avons rencontré des personnages qui, peu de semaines auparavant, avaient causé avec le Maréchal, Weygand ou Laval. Des indications

particulièrement désagréables furent adressés à Alibert. Congédié, il se réfugia dans l'*Action Française* et un coup de chance lui ouvrit le secrétariat de Pétain dans les mois où la grande fortune du maréchal se formait vaguement. Après le 16 juin, il prend le ton du justicier. Il frappe la table du poing et crie vengeance. Il dénonce les juifs, les francs-maçons, les bellicistes. Il veut être le glaive du régime — et il le sera. Pétain le nommera ministre de la Justice, le 12 juillet.

diplomatiques sont venues jusqu'à nous. À l'occasion, il sera donc possible de serrer les choses d'un peu plus près.

Arrêtons nos regards sur l'octogénaire revêtu d'un pouvoir sans bornes à l'égard des Français. Un pouvoir dont ne disposèrent ni Napoléon, ni la Convention, ni Louis XIV, ni aucun de nos rois parce qu'il résulte d'un désespoir, d'une épouvante, d'un silence sans précédent, de tous ou de presque tous. Il a de beaux yeux bleus, grande prestance, l'apparence d'un héros couronné de sagesse. Mais comme les problèmes demeurent lointains ! Il ne s'en approche que deux ou trois heures par jour. Et encore restent-ils, quoi qu'il fasse, à respectueuse distance. Qu'on ne s'attende pas qu'il étudie un dossier, qu'il arrive, sur tel ou tel point, à une opinion personnelle. Il ne peut que recevoir des rapports, écouter ce qu'on veut bien lui dire, discourir très au-dessus des choses, énoncer des vérités premières. Sa puissance d'attention est assez vite épuisée. Il lui arrive de somnoler, donnant audience à un ambassadeur, l'après-midi.

Pour se reconnaître dans le dédale des questions, il n'a pas de points de repère. Il ignore tout de la diplomatie, de la gestion intérieure, des finances, de l'économie. Au quai d'Orsay, en 1939-40, les propos qu'il tenait sur les événements internationaux surprenaient ses interlocuteurs. Était-il possible d'avoir passé tant de temps dans les grandes charges et d'être, à ce degré, ignorant et inculte ? Quiconque veut être compris de lui doit tout réduire au plus simple et parler le langage des *Fables* de la Fontaine. Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras. Ne soyons pas si difficiles, les plus accommodants, ce sont les plus habiles, etc. Et le fameux : « Travaillez, prenez de la peine, c'est le fond qui manque le moins ». Ah !, la grande déclamation de Lamartine contre le fabuliste !

D'ailleurs, le maréchal aurait-il accumulé le savoir indispensable qu'il ne serait sans doute pas plus avancé. Depuis vingt ans il n'est plus qu'indolence. Il s'est ankylosé. Et les années accablent son esprit plus que son corps. Nombre de visiteurs témoignent qu'il [167] leur fit profonde impression. Mais, priés de répéter ses paroles, à peine trouvent-ils dans leur mémoire une ou deux phrases laconiques. Leur illusion s'explique. Il les a laissés discourir. Ils ont eu devant eux ce visage grave et serein. Et, soudain, quelques mots brefs ont jailli. *Imperatoria brevitatis*. Un ambassadeur à la cour de St James me disait de la reine Marie, il y a de longues années : elle est majestueuse en cérémonie parce qu'elle a le don de l'immobilité. Cette sorte de majesté appartient

à Pétain. De son métier militaire, il a gardé l'appareil physique du commandement ; les dehors spécieux d'une grande force de résolution. Chautemps, vers le 15 juillet, se plaignit au maréchal de la tournure que prenaient les choses, de cette machine dictatoriale montée en hâte où sa vice-présidente du Conseil avait figure de lampe-pigeon posée sur une table de l'hôtel Ritz. « Est-ce une crise à passer ou dois-je conclure que mes services ne vous sont plus utiles ? » — « C'est la deuxième hypothèse qui est la bonne », répartit sans broncher le vieillard. Maître du gouvernement, ses réflexes sont ceux de l'officier général qui rudoie les subalternes. Traiter brutalement les officiers de l'entourage lui parut toujours relever d'une saine tradition militaire. Vers 1938, à une dame qui exprimait le souhait de le voir quelque jour à la tête de l'État, il répliqua : « Je ne sais si les Français apprécieraient mon gouvernement. Je les dirigerais comme une armée. » Ce dire ne signifie pas qu'il soit animé d'une volonté farouche, mais seulement qu'il ne peut penser et agir que selon les formes de son métier. Des thuriféraires nous ont rapporté de lui une thèse singulière. Le chef politique comme le chef d'armée n'est à même de bien surveiller que trois hommes. Une bouche pour donner des ordres et trois paires d'oreilles pour les recueillir : du haut en bas de la hiérarchie administrative, telle doit être la règle. L'armée est une société parfaite. Le généralissime valeureux n'agit directement que sur les commandants de groupes d'armées. Par les généraux d'armée, de corps d'armée, de division, de brigade, l'impulsion descend jusqu'au régiment, au bataillon, à la compagnie, à la section, à l'escouade. Traduisez sur le plan politique : le président du Conseil ne doit avoir affaire qu'à petit nombre de ministres de premier rang ayant sous eux de plus [168] nombreux secrétaires d'État. Jusqu'à la base, la pyramide doit progressivement s'élargir par les secrétaires généraux des ministres, par les « gouverneurs de province » tenant en laisse les préfets départementaux qui régissent eux-mêmes les sous-préfets, avec les chefs de canton et les maires aux étages inférieurs ¹⁰⁴. Conception assez naïve. Elle ne peut que produire l'enchevêtrement des

¹⁰⁴ La résurrection des provinces (sinon des gouverneurs de province qui, à la fin de l'ancien régime ne comptaient plus) est un projet d'*Action Française*, les départements, œuvre de la Révolution, ayant été destructeurs des franchises locales. L'idée de Pétain n'a abouti qu'à la création de 17 « préfets régionaux » centralisant les affaires économiques, la police, etc. (lois des 26 avril et 19 août 1941).

compétences, compliquer un système déjà fort lourd, étendre la bureaucratie. Le guerrier blanchi sous le harnais essaie donc de faire évoluer le monde civil et politique vers de vagues normes militaires — et à un moment où elles n'ont plus vraiment rien qui les rende dignes d'imitation.

Encore si un tempérament magnifique, à défaut de volonté précise, se dépensait à travers les innovations saugrenues qui, souvent, périssent dans l'œuf ! Mais c'est le cas de reprendre le jugement de Foch sur le Pétain de 1917-18, le Pétain jouissant de toute sa force : « Un remarquable exécutant et un mauvais généralissime. » *A fortiori*, dans l'ordre politique où il se meut en terre inconnue.

Il répugne, de nature, à la responsabilité suprême. Il est trop enclin à douter de tout, des autres et de lui. Mais n'est-il donc qu'un automate, qu'un mécanisme anciennement monté ? Il retient, très vivantes, les roueries du paysan. Il est fort capable de jouer de petites comédies, il a des tours dans son sac. Il est d'une extrême vanité, d'une vanité qui a souffert. Foch le traitait de haut en bas et les Anglais contribuèrent, en 1918, à le faire descendre dans l'échelle militaire. Contre tous, il a sa revanche. Il la savoure. Même dans le malheur des temps, quelle compensation ! Il est revivifié par la possession du pouvoir. Très vite, il accuse la déformation professionnelle du monarque. L'égoïsme forcé du despote s'ajoute dans sa personne à celui du vieillard. Il sait comme pas un laisser tomber les serviteurs dont l'utilité est terminée ou qui peuvent lui nuire. Et il n'a pas été long à saisir qu'il ne devait [169] jamais coller de trop près aux faits et gestes de ses conseillers afin de pouvoir toujours alléguer la surprise et donner congé dès qu'une faute propre à le desservir était commise. En pays constitutionnel, tout acte de souverain irresponsable doit être contresigné par un ministre responsable. C'est donc aux ministres que s'en prend le mécontentement public. À Bordeaux et à Vichy, il devrait en être autrement puisque les ministres n'ont de compte à rendre qu'à Pétain, puisque le devoir de celui-ci est de les exiger à toute heure du jour. Mais il n'y a là que théorie. Pétain, souverain absolu, réussit à conserver les avantages dont jouissait M. Albert Lebrun. Il évite de se commettre devant le peuple. Il ne prononce presque jamais, sinon dans le privé, de paroles qui l'obligent. Une décision gouvernementale irrite-t-elle le sentiment de la masse ? Il rappelle que les Allemands le tiennent la corde au cou et peuvent, à leur gré, resserrer le nœud coulant. Que l'on veuille bien

croire que son cœur sinon ses actes est le reposoir du patriotisme le plus ardent, le plus impatient. Pour le reste, il n'a pas été compris ou sa pensée a été trahie.

Les Pères de l'Église disputèrent, deux longs siècles, des rapports de la divinité et de ses hypostases, c'est-à-dire des formes personnelles qu'elle emprunte. Ils finirent par dire : un seul Dieu en trois hypostases. Pétain ne s'accommoderait pas de l'expression. Le nombre de ses hypostases n'est pas limité et, à volonté, toutes sont désavouables.

Le Laval qui s'établit auprès du maréchal est aussi différent du président du Conseil de 1936 que celui-ci l'était du novice qui, en 1931, fut l'hôte de Mr. Hoover à la Maison-Blanche. Le ministre du voyage d'Amérique était simple et modeste. Ses interlocuteurs le jugeaient terre à terre, mais de sens commun. À des Français dégoûtés de l'idéologie de Briand, le sénateur auvergnat ne déplaisait pas. Idées courtes et ignorance insondable. Néanmoins, il ne semblait pas mauvais que l'homme ayant charge des affaires eût la volonté de voir le monde tel qu'il était et de ne point se payer de mots. Cinq ans plus tard, nous apprîmes peu à peu la duplicité du personnage, une duplicité où ce qu'il accordait à l'orthodoxie [170] diplomatique n'avait d'autre but que de voiler ce qu'il faisait méthodiquement pour la détruire.

À la fin de juin 1940, le politicien que nous avons devant nous est haineux, résolu à annihiler ses adversaires, à obtenir une revanche permanente, à sceller le destin de la France dans celui de l'Allemagne et, cette fois, à ne pas manquer son coup. Il a gardé son aptitude manœuvrière. Comme naguère, il excelle à mener le jeu des couloirs parlementaires. Mais la vague aspiration à l'omnipotence qui s'est peut-être éveillée en lui quand il rencontra Mussolini et Staline, le tempérament d'homme de main qui perça dans quelques-uns de ses entretiens ou de ses gestes anciens, éclatent maintenant sans retenue. Il va le démontrer : les prétoires et les parlements peuvent former un dictateur aussi bien que les réunions publiques, les batailles de rues, les cellules communistes et les camps militaires. Mieux peut-être : les procédés violents sont particulièrement fructueux quand ils s'ajoutent à l'art de manier les hommes.

De juillet à décembre 1940, cinq mois durant, Laval a exécuté méthodiquement un programme bien calculé et dans la stricte logique des armistices. Quiconque a voulu ces armistices devait vouloir ce

programme. Il leur succédait comme, dans une chaîne, l'anneau suit l'anneau. Mais Laval s'est dépensé dans l'entreprise avec tant de passion, il a été si inférieur à lui-même en prudence et en cautèle, les anciennes sources de sa force, que le maréchal, incapable de résolutions aussi soutenues et blessé dans son amour-propre quasiment royal, a fini par le chasser. Qui aurait prévu que l'hémistiche virgilien serait jamais appliqué, même passagèrement, à l'implacable égoïste : *Sic vos non vobis ?*

Il faut distinguer quatre opérations : ralliement à Vichy de l'Empire d'outre-mer, ralliement de la flotte, définition constitutionnelle et mise en vigueur de la dictature, tentative d'alliance avec l'Allemagne.

La première, à vrai dire, est déjà en cours lors de la nomination de Laval : la mise au pas du général Noguès, haut-commissaire à Rabat, de Gabriel Puaux, haut-commissaire à Beyrouth, du général Mittelhauser, commandant de l'armée de Syrie, de Cayla, gouverneur [171] général de l'Afrique occidentale, etc. Sur des officiers généraux, les injonctions, les exhortations de Pétain et de Weygand ont mieux porté que tout ce que put tenter le président du Conseil suspect et méprisé. Cependant, les actions complémentaires du ministre ne sont pas négligeables.

À l'exception de Cayla, je connais personnellement ces serviteurs de l'État. Aucun doute que leur premier mouvement n'ait été de se fixer dans la lutte auprès de l'Angleterre. Ils n'en ont pas fait mystère. De nombreux témoins sont là pour attester leurs vellétés ¹⁰⁵.

Vellétés, hélas. Le 17, le 18, le 19, tous condamnaient la folie de Bordeaux et voulaient se battre. Dès le 20 et le 21, ils vacillent. Seuls des caractères d'une trempe peu commune pouvaient briser avec la France officielle, représentée par deux soldats illustres. Il fallait avoir le courage de rompre avec la majorité apparente des Français, avec les cadres existants. « Tous, vous avez tort et seul j'ai raison ! » Peu de gens ont la conscience solide qui permet cette injonction. Moins que tout autre, le général Noguès, sorte de Chautemps militaire, exercé aux détours de la politique, qui avait su capter la confiance de Léon Blum au point d'être substitué par celui-ci à un haut commissaire civil, malgré

¹⁰⁵ On peut même citer un message de Mittelhauser à Sir Archibald Wavell et une réponse pleine de feu du même chef militaire à un télégramme de la colonie française du Caire.

tant d'articles demandant que les généraux ne fussent pas employés en dehors des fonctions militaires. Et n'oublions jamais cette remarque valable pour les fonctionnaires, petits et grands. Quiconque veut, avant tout, sauvegarder pensions et décorations croit y parvenir, quoi qu'il arrive, s'il ne se sépare pas du pays légal auquel, de gré ou de force, la majorité du pays est liée. Cette majorité n'aura jamais tort. Les rebelles, au contraire, n'auront raison que dans une seule hypothèse, l'écrasement des Nazis.

Noguès était chef de file. Tous conformèrent leur attitude à la sienne. Or, le télégramme pressant qu'il envoya à Weygand pour recommander la continuation de la lutte se terminait, à la conclusion pratique, en ce qu'elle avait de personnel, sur une dérobade. Il menaçait en somme le gouvernement d'exécuter [172] l'armistice la honte au front. Marcel Peyrouton, résident général à Tunis, autoritaire, fasciste d'inclination, conféra avec Noguès à Alger et n'eut pas de peine à l'intimider ¹⁰⁶.

Gabriel Puaux avait préparé une lettre à l'ambassadeur d'Angleterre en Égypte. Il la garda en poche. Dans l'intervalle, le gouvernement de Bordeaux avait pu se prévaloir du maintien de l'ambassadeur des États-Unis auprès de lui. « Comment pourrais-je soupçonner un gouvernement auprès duquel l'Amérique continue à entretenir un ambassadeur ? » De Washington, aucun encouragement n'était venu au général De Gaulle, chef des *Français libres* avec l'agrément de Winston Churchill, depuis le 18 juin. Telle fut l'excuse du haut-commissaire. Aussi bien que la Syrie, l'Afrique occidentale fut laissée à l'abandon. Le cuirassé *Richelieu* arriva à Dakar, le 23 juin. Le capitaine de vaisseau Marzin qui le commandait, assista à un Conseil où fut prise la décision d'appeler les Anglais. Le gouverneur, le commandant de la garnison et celui de la marine étaient présents. Marzin se hâta de prendre la mer. À l'arrivée des anciens alliés, il redoutait de perdre sa liberté de mouvement. Mais aucune escadre anglaise ne se montra. Dakar était un fruit mûr qui serait cueilli à l'heure la plus commode. Pourquoi se presser ? Tel fut le sentiment de Whitehall. L'amiral de Laborde, les contre-amiraux,

¹⁰⁶ À Catroux, gouverneur général de l'Indo-Chine, qui le félicitait sur le bruit de sa révolte, Noguès répondit : « Vous vous méprenez. » Catroux ne résista pas à l'*ultimatum* japonais du 16 juin. Un encouragement venu de Washington l'eût redressé. Mais Washington n'a probablement pas osé compromettre ses relations avec le Japon.

Lacroix et Platon ¹⁰⁷ allèrent interrompre le mouvement vers l'Angleterre. De même, Weygand trouva le temps de se rendre à Beyrouth vers le 25 juin. Trois jours plus tard, l'armistice était exécuté en Syrie. Rien de tout cela n'est du travail de Laval. Mais le voici qui entre en scène.

Sont partis de Bordeaux, le 20, sur le *Massilia*, Daladier, Campinchi, Mandel, Jean Zay, Viénot, Mendès-France, anciens ministres ou sous-secrétaires d'État, accompagnés d'une quinzaine de parlementaires. Tous s'étaient mis en route, avec l'aide des [173] pouvoirs publics, pour rejoindre le gouvernement qu'ils croyaient sur le point de passer en Afrique du Nord. Les deux présidents Herriot et Jeanneney avaient pris leurs dispositions de départ et ne s'avisèrent qu'au dernier moment des véritables intentions ministérielles. Les autres ne furent pas retenus. Laval ordonna aux autorités de Casablanca de consigner tout le monde à bord puis de prescrire la résidence forcée. Pendant plus d'un mois, les passagers furent traités en prisonniers, cependant qu'une presse servile dénonçait au peuple français leur fuite et leur trahison. La fuite et la trahison de ceux qui ne veulent pas tomber au pouvoir d'Hitler ou des satellites d'Hitler, qui n'ont d'autre tort que de ne pouvoir renoncer à l'indépendance de leur patrie ! À toute époque, se soustraire à l'ennemi fut jugé action louable et méritoire. Singulière est l'aventure de Daladier, de Mandel. Elle est comme poinçonnée par Laval. Apprenant l'arrivée de Daladier au Maroc, le cabinet anglais a chargé Alfred Duff Cooper et lord Gort d'aller prendre contact. Les deux émissaires arrivent à Rabat, le 25 au soir. Le *Massilia* est depuis quelque douze heures en rade de Casablanca. Ils essaient de communiquer par téléphone avec le consul d'Angleterre, mais butent sur les consignes administratives. Ils ont une conversation désagréable avec M. Morize, secrétaire général du gouvernement du Maroc. Non seulement le général Noguès (qui s'attarde à Alger en conférence avec Peyrouton, le résident général de Tunis) ne pourra les recevoir, mais un gendarme interdit au colonel Dillon, officier de liaison britannique, en résidence dans la ville, de quitter son hôtel ¹⁰⁸. Ils n'insistent pas et repartent. [174] Mandel est accusé

¹⁰⁷ Homme d'Action Française. Avant la guerre, Darlan l'avait rabroué au sujet d'un portrait de Maurras exhibé dans sa cabine.

¹⁰⁸ « J'aurais préféré, dit Morize à Duff Cooper, recevoir l'ordre de me tuer. Mais, fonctionnaire, je dois obéir. » Le *Massilia* revint en pleine mer, le 26 juin, afin qu'il ne pût y avoir de contact. Les passagers politiques furent mis en résidence forcée, le 26 au soir. Plus tard, en juillet, bien après Mers-

d'avoir été en intelligence avec les Britanniques, d'avoir fomenté un complot. Il est traduit devant la juridiction militaire. L'officier commis à l'instruction se décide pour le non-lieu. Il est rappelé avant d'avoir pu rendre son ordonnance. Mendès-France, lieutenant d'aviation dont le régiment avait été transféré au Maroc, est faussement inculpé de désertion. Il sera traîné devant le Conseil de guerre de Clermont-Ferrand, présidé par un fanatique, le colonel Perré. Par de tels préliminaires, Laval amorce le coup d'État du 10 juillet. La multitude est ameutée contre les « émigrés » et une équipe particulièrement vigoureuse (Daladier et Mandel savent donner de la voix) est écartée de l'Assemblée Nationale qui abattra la République.

De la deuxième opération, Laval n'a pas non plus l'initiative, mais il en a tiré grand parti. Nous pensons à l'action sur la flotte et à la douloureuse affaire de Mers-el-Kébir, le 3 juillet. Au reçu du texte franco-allemand, le 22 juin, commencèrent les perplexités de Londres. L'article 8, relatif à la Marine donnait-il des apaisements acceptables ? D'abord Winston Churchill voulut le penser. Auparavant, il n'avait jamais pénétré la fausseté de Darlan à l'endroit de l'Angleterre, la jalousie que la puissance navale prédominante inspirait à l'amiral. Il ne demandait qu'à le prendre pour un militaire loyal. Mais l'immensité de l'enjeu lui donna à réfléchir. Et l'étude attentive des armistices le convainquit peu à peu que le risque ne pouvait être qualifié de minime. Il se demanda si la clause portant que les navires français pourraient être exemptés du désarmement dans les ports et affectés à la défense de l'Empire français, n'était pas le principe d'une collaboration. Pétain, Baudoin et l'amiral de la flotte lui-même n'avaient pas tenu le 20, le 21, le 22, les promesses prodiguées, dans les jours précédents, aux

el-Kébir, un contre-torpilleur anglais entra dans le port intérieur de Casablanca et l'occasion fut donnée à Daladier de s'embarquer. À deux reprises, il manqua le rendez-vous, soit négligence, soit hésitation. La troisième fois, il monta sur la péniche louée à son intention. Mais, à quelque huit cents mètres du contre-torpilleur, le phare fixa sur lui ses projecteurs et il dut regagner le quai. Il n'était alors que négligemment surveillé dans un petit hôtel de la ville. Mandel, au contraire, dont le courage et la dignité furent admirables, était sous bonne garde.

Ramené en France, Daladier, jusqu'à son arrestation, résida dans le château d'un ami près de Gannat. Un de mes amis lui rendit visite. « Si je suis jugé en secret, disait-il, je n'y échapperai pas. Laval me fera tuer. Mais, en audience publique, je ne redoute rien, je saurai me défendre. »

représentants de Londres. Pour apprécier la qualité de leurs assurances, il n'était que de comparer aux armistices les discours tenus à Campbell.

Au retour de Duff Cooper et de Gort, la décision s'imposa. La flotte française serait sommée soit de rallier les eaux britanniques avec équipages réduits, soit de suivre les escadres anglaises, soit [175] de se faire interner dans les ports américains ou de se désarmer aux Antilles françaises, soit de se détruire.

Les chances de règlement à l'amiable paraissaient les plus fortes. Le 17 juin, la demande d'armistice, annoncée par le maréchal, avait surpris officiers et équipages conscients de la force française sur mer. Le vice-amiral Traub, préfet maritime de Brest, avait couvert la ville d'affiches taxant d'invention le discours de Pétain à la radio. La France est toujours en guerre, proclamait-il. Le 18 au soir, Darlan et Weygand avaient, par télégramme, donné l'ordre de ne point arrêter le combat. Tous s'attendaient à être dirigés sur l'Angleterre. À la même date, les deux cuirassés de 35 000 tonnes, le *Richelieu* dont les essais venaient de finir et le *Jean Bart* qui n'avait pas encore subi l'épreuve, prenaient spontanément la mer, l'un appareillant de Brest, l'autre de Saint-Nazaire. Leurs commandants ne voulaient pas tomber dans le filet allemand.

Lentement se découvrit le fond des choses. Les communications reçues du ministère de la Marine changèrent de ton. « N'exécutez plus les instructions des autorités anglaises. » « Ne donnez plus connaissance de nos télégrammes aux officiers de liaison anglais »... Débarquez-les »... « Ne vous ravitaillez plus à Gibraltar... » « Que les navires marchands en convoi avec les Anglais se détachent aussitôt et gagnent un port français. » Peu à peu s'accroissait la conversion. Les marins du *Richelieu* croyaient qu'ils allaient à Bordeaux prendre le gouvernement. Il fallut se rendre à l'évidence. Les ports africains étaient assignés au désarmement des unités.

Le 26 juin, Darlan lui-même se chargea, par radiogramme, d'expliquer aux marins ce qui venait de s'accomplir.

Modèle d'astuce. On se croirait devant un candidat qui enjôle les électeurs ¹⁰⁹. Il parle comme si la France demeurerait puissante sur [176]

¹⁰⁹ Le texte mérite d'être reproduit. Darlan s'y livre tout vif et exprime sur les négociations d'armistice des vues assez révélatrices.

« N° 3158.

— *Primo* : J'ai en mains clauses des deux armistices signés, aucune de celles-ci n'est déshonorante, notre Marine et notre Aviation doivent voir dans le traitement exceptionnel qui leur est fait, hommage à leur conduite et reconnaissance de leur valeur. Ne faites pas état des textes que vont publier simultanément presses française et adverse qui risquent d'être incomplets. Attendez de recevoir de moi textes complets et les procès-verbaux des discussions qui en atténuent la rigueur sur divers points, procès-verbaux qu'ont rapportés nos délégués dont vice-amiral Le Luc.

— *Secundo* : Une fois encore et la dernière, je répète que nous gardons tous nos navires de guerre et tous nos avions de l'aéronautique navale, que nos effectifs des marins en service actif ne sont pas limités et que nos adversaires ont pris l'engagement solennel écrit de ne pas toucher à notre marine au traité de paix. Qu'espérons-nous de plus étant défaits ?

— *Tertio* : Il s'agit maintenant d'appliquer loyalement avec dignité les conventions signées. Agir autrement serait consommer définitivement la ruine de notre pays gravement atteint par sa défaite. Répondre à des appels intéressés du dehors conduirait le territoire métropolitain à devenir province allemande. Nos anciens alliés ne doivent pas être écoutés. Pensons français, agissons français.

— *Quarto* : Chacun doit attendre sur place mes ordres qui seront donnés dans quelques jours, dès mise en place des commissions d'armistice, d'abord pour les mouvements des navires vers les ports français, ensuite pour préparer, je dis préparer, la démobilisation des réservistes dans un sens humain et social, ceux-ci ne seront pas jetés à la rue.

— *Quinto* : Défense d'utiliser, à l'émission, des stations terrestres radiotélégraphiques, Marine ou autres, de la France continentale, de la Corse, d'Afrique du Nord, du Levant et Djibouti jusqu'à ce que l'accord soit fait à leur sujet avec l'Allemagne et l'Italie, dans deux ou trois jours. Autres stations coloniales sont autorisées à émettre. Continuez partout les écoutes réglementaires de toutes les circulaires L. T. je répète L. T. (liaison, transmission) pour intercepter ce qui pourra passer en l'air.

— *Sixto* : Toute autorité recevant de moi un avis ou un ordre doit s'ingénier à le répandre vers toutes autres autorités par les moyens de transmission licites dont elle dispose. L'inquiétude de la marine naît d'une information insuffisante quant aux faits et aux décisions prises.

— *Septimo* : J'en appelle à l'esprit de discipline qui a fait notre force pendant les hostilités. Je ne puis croire que ceux qui m'ont obéi avec foi lorsque j'ai pu leur demander de se faire tuer pour le pays n'auront pas le courage moral de m'obéir pour assurer son relèvement si dur que cela puisse être actuellement.

— *Octavo* : Transmettez à tous sous vos ordres et accusez-moi réception.

0807/26/6

Amiral de la Flotte française : Darlan. »

les mers. Il souligne que la « démobilisation » des réservistes sera faite « dans un sens humain et social ». Les hommes s'abandonnèrent. Le drame les confondit. Il était au pouvoir du chef de les entraîner dans un sens ou dans l'autre.

Il est regrettable que l'escadre la plus importante mouillée à Mer-el-Kebir, comprenant les deux puissants cuirassés de 26 000 tonnes, le *Dunkerque* et le *Strasbourg*, le vieux cuirassé modernisé, *Bretagne*, des croiseurs légers, des contre-torpilleurs et le navire-porte-avions *Commandant Teste*, ait eu à sa tête le vice-amiral Gensoul. Quelques semaines après Munich, Darlan avait substitué cet homme réputé de second ordre au vice-amiral de Laborde [177] dans lequel il voyait un rival. Quand, sur le destroyer *Foxhound*, le commandant Holland, ancien attaché naval à Paris, vint signifier l'*ultimatum*, Gensoul n'osa pas prendre parti. Pendant une heure et demie, l'officier britannique, le visage en sueur, eut beau le supplier de n'écouter que l'intérêt suprême de la France identique à celui de la Grande-Bretagne, l'amiral s'obstina à demander des instructions aux ministres de Vichy qui, sous le coupe-ret allemand, avec toutes leurs transmissions captées par l'ennemi, ne pouvaient lui faire qu'une seule réponse : « Rejetez l'injonction de l'amiral Somerville » ¹¹⁰. Quelques jours plus tard, à Alexandrie, le vice-amiral Godefroy, avec ses croiseurs, devait avoir une attitude bien différente.

Mers-el-Kebir est le choc le plus affreux des Français et des Anglais. Nous avons compté 1300 ou 1400 morts. Et, par l'impéritie ou l'aveuglement de ceux qui prétendent aujourd'hui s'être conduits comme les marins du *Vengeur*, en 1793, le sacrifice s'est consommé contre l'indépendance de la Nation. Le démagogue Laval peut, dorénavant, retourner les cœurs contre l'Angleterre. N'est-il pas facile de mettre en contraste devant l'homme de la rue, devant le matelot et le soldat, l'attitude chevaleresque du gouvernement de Bordeaux exigeant, à l'armistice, que les cuirassés français ne soient pas employés contre les alliés de la veille, renonçant aux grands avantages matériels que leur reddition n'aurait pas manqué de rapporter et la mitraille reçue en guise de remerciement ? D'autant plus facile que, dans ses termes exacts, l'*ultimatum* apporté par Holland ne fut jamais publié en France. Ce qui

¹¹⁰ On dit pourtant que le pavillon blanc resta hissé pendant quatorze minutes. Les Anglais n'auraient pas vu le signal.

concernait le refuge aux États-Unis ou dans les Antilles Françaises fut escamoté. Pétain lui-même ne devait apprendre la vérité que six mois plus tard de la bouche d'un sénateur, d'un protégé de Laval.

Déjà, le 23 juin, filant sur Dakar, les officiers et marins du *Richelieu* s'étaient irrités de la « surveillance » d'un croiseur anglais. Cet acte de défiance leur était intolérable. On comprend ce qu'ils sentirent après Mers-el-Kebir. Cependant, le 9 juillet, [178] lorsque des pilotes britanniques réussirent à lancer une torpille sur les hélices du *Richelieu*, les équipages du sous-marin refusèrent de contre-attaquer. Donc, en dépit de ce que leur racontait des journaux furibonds, beaucoup de Français voyaient clair ¹¹¹.

¹¹¹ À noter qu'à Mers-el-Kebir, l'aviation ne donna pas. Deux ou trois équipages s'étaient envolés quotidiennement pour Gibraltar et l'Angleterre, dans les jours précédents. Le général Têtu avait fait enlever les magnétos. Sept ou huit appareils finirent par planer sur le combat. Ils s'efforcèrent de gêner les avions de la marine anglaise, mais ne tirèrent pas. Cependant, un pilote anglais se méprit sur le geste d'un officier français et fit feu. L'avion anglais fut abattu. À l'armistice, le général Vuillemin avait concentré en Afrique du Nord ce qui restait encore de force aérienne.

Il ne fut pas au pouvoir de Laval de jeter le Conseil des ministres dans une déclaration de guerre. Pétain et les autres l'arrêtèrent. Mais, de l'événement, il tira, d'abord, un profit de propagande. L'anglophobie, à l'avenir, pouvait être librement prêchée. Ensuite, les Allemands effrayés de l'audace britannique, craignant que l'Angleterre ne s'emparât des clés stratégiques de l'Empire français, étonnés que l'escadre de Gensoul ne fût pas entrée dans le sillage des bateaux de Somerville et qu'elle eût retourné le feu, se prirent à penser que les forces navales françaises ne décevraient pas leur confiance. Ils n'avaient rédigé qu'avec scepticisme la clause de l'armistice chargeant les marins français de protéger l'Empire contre les Anglais. Désormais, ils la prirent au sérieux. Ils laissèrent toutes les unités en service. Ils ne pouvaient mieux faire que de cultiver et d'aviver contre Londres le point d'honneur des vaincus. L'évolution plus nette de Darlan vers ce qu'on appellera, dans quelques semaines, la collaboration peut être également citée parmi les résultats acquis. Rappelons encore qu'il s'était montré assez réservé sur le compte de l'armistice. On parle même de messages diffusés par lui pour recommander aux amiraux de ne pas obéir à ses ordres s'ils leur semblaient marqués de contrainte. Il leur aurait même demandé de se substituer à lui, le cas échéant, dans l'ordre d'une liste qui s'ouvrait sur le nom de Laborde ¹¹². Impulsions sans lendemain. Son ambition faisait déjà [179] l'essai du régime. Mais l'application à ses navires de l'article 8 du traité d'armistice restait pour lui la pierre de touche. Or, les Anglais bombardèrent la flotte, son piédestal politique et, en même temps, il avait un titre à la gratitude des Allemands.

¹¹² L'événement de Mers-el-Kebir a convaincu Pétain et Laval que l'Angleterre ne leur passerait pas sur les mers et dans l'Empire la moindre entreprise hostile et sans doute la leçon a-t-elle, tout au moins, entravé quelques-uns de leurs projets. Dans le port nord-africain n'ont été détruits que le vieux cuirassé Bretagne et le destroyeur de 2800 tonnes, Mogador. Le Dunkerque a pu être à peu près réparé dans les six ou sept mois. Le *Strasbourg* s'est enfui. Le capitaine de vaisseau Collinet qui le commandait, fut nommé contre-amiral pour cet exploit. Au large d'Alexandrie, l'opération a réussi : sans aucune violence, le vieux cuirassé *Lorraine*, 3 croiseurs de 10 000 tonnes et un croiseur de 6000 tonnes, 3 torpilleurs de 1500 tonnes et quelques sous-marins, ont été neutralisés. Dans les ports anglais, le filet a été jeté sur les vieux cuirassés modernisés *Paris* et *Courbet*, sur le destroyeur de 3000 tonnes *Triomphant*, sur le grand sous-marin *Surcouf*, sur une dizaine de sous-marins et une douzaine de torpilleurs. À bord du *Triomphant* il y eut bagarre et deux hommes furent tués.

Désormais, il en est sûr, l'armée de mer ne s'évanouira pas. Intacte auprès de l'armée en ruines, elle permettra à la France de bien mériter du nouvel ordre continental.

[180]

[181]

LES FOSSOYEURS.*Tome II. PÉTAÏN***DEUXIÈME PARTIE****Chapitre IX**

**La Constitution de Vichy :
suppression de la République
et des Républicains**[Retour à la table des matières](#)

La troisième opération, ce n'est ni plus ni moins que la mise en place de la dictature sur le sol français : régime républicain détruit, libertés civiles anéanties, « Droits de l'Homme » vilipendés, lois exceptionnelles promulguées avec assaut de police sur toute ombre de résistance ou d'opposition. Cette fois, Laval ne partage avec personne la gloire de l'exécution. Sans ce manœuvrier expert auprès de lui, Pétain n'aurait peut-être pas estimé possible de jeter hors M. Lebrun et le Parlement : il se serait accommodé tant bien que mal de leur voisinage. Mais, pour ce qui est de l'idéologie du nouveau régime, Maurras et l'*Action Française* ont la part majeure. Autour du maréchal s'empresment leurs hommes, dont Raphaël Alibert, ministre de la Justice, qui rédige les grands textes de la réforme. Ils n'hésitent pas sur les formules : elles sont toutes préparées. Ramener la France en arrière, à la « bifurcation » de 1789 : c'est le mot d'ordre. Pour Laval, tout cela n'est qu'antiquaille, et il s'en gausse. Mais que lui importe ! Il aura la puissance sans limites, car Pétain, contre lui, ne tiendra pas le coup. Le reste n'a pas d'importance.

Le régime autoritaire est défini dans les actes constitutionnels des 11 et 12 juillet 1940. Ni complications futiles, ni ornements. Le maréchal Pétain déclare « assumer les fonctions de Chef de l'État français ¹¹³. » « Le Chef de l'État français a la plénitude du pouvoir gouvernemental, il nomme et révoque les ministres et secrétaires d'État qui ne sont responsables que devant lui. Il exerce le [182] pouvoir législatif en Conseil des ministres ¹¹⁴. » « Si, pour quelque cause que ce soit », il est « empêché d'exercer la fonction de Chef de l'État, M. Pierre Laval vice-président du Conseil des ministres, l'assumera de plein droit. » « Dans le cas » où celui-ci « serait empêché, pour quelque cause que ce soit, il serait à son tour remplacé par la personnalité que désignerait, à la majorité de 7 voix, le Conseil des ministres ¹¹⁵.

Dans leur brièveté ce sont les dispositions essentielles. À la monarchie absolue de Pétain, une seule limite est marquée dans le temps, mais pour une date indéterminée, tout au moins si l'on admet l'interprétation de Laval. « L'Assemblée Nationale donne tous pouvoirs au gouvernement de la République, sous l'autorité et la signature du maréchal Pétain, à l'effet de promulguer par un ou plusieurs actes une nouvelle constitution de l'État français. » Autant dire que Pétain, toujours selon Laval ne sera pas seulement, à lui tout seul, l'exécutif, le législatif et même le judiciaire : il est, en outre, revêtu du pouvoir constituant. La Constitution qu'il fera rédiger « devra garantir les droits du travail, de la famille, de la patrie. Elle sera ratifiée par la Nation et appliquée par les assemblées qu'elle aura créées » ¹¹⁶. Il y aura donc une Constitution sur laquelle le pays se prononcera.

Mais, de cette Constitution, reculée dans l'avenir le plus vague, nous savons seulement qu'elle n'empêchera pas le chef de l'État d'exercer le pouvoir législatif en Conseil des ministres, c'est-à-dire de se passer des Chambres que lui-même aura créées, « en cas de tension extérieure ou de crise intérieure grave » ¹¹⁷, et qu'il jouira alors d'un *imperium* complet à cela près qu'il ne pourra « déclarer la guerre sans

¹¹³ Acte constitutionnel N° 1, 11 juillet 1940.

¹¹⁴ Acte constitutionnel N° 2, 11 juillet 1940.

¹¹⁵ Acte constitutionnel N° 4, 11 juillet 1940.

¹¹⁶ Loi constitutionnelle du 10 juillet 1940, issue du vote de l'Assemblée nationale. Elle ouvre la voie aux actes constitutionnels, qui viennent d'être cités. De l'ancien régime au nouveau, elle prétend fournir la transition juridique.

¹¹⁷ Acte constitutionnel N° 2.

l'assentiment des assemblées législatives » ¹¹⁸. Et, quant à la « ratification nationale », le maréchal ou [183] son successeur en fixera le mode comme il voudra. Laval, dans la séance secrète de l'Assemblée Nationale (matinée du 10 juillet) s'est dérobé là-dessus à tout engagement. Certains ont tenté de lui faire dire qu'il y aurait plébiscite. Il a répondu : « Non, car, on l'a vu, dans notre pays, le plébiscite, c'est l'Empire ¹¹⁹. » À ceux qui lui demandaient : « Mais qu'arrivera-t-il si la Constitution est rejetée ? » il s'est contenté de répliquer : « À moins d'être léger, on ne peut pas envisager une Constitution qui ne soit pas l'expression des mœurs, des désirs, de la volonté du pays. » Nous voilà bien éclairés. En réalité, ni pour le maréchal ni pour lui (car il a bien pensé travailler pour lui), Laval n'a jamais accepté la moindre atténuation d'omnipotence, sinon la nouvelle devise : « Patrie, Famille, Travail », qui ne peut être une gêne. Il n'a pu souffrir qu'une borne, proche ou lointaine, soit assignée aux décisions arbitraires du maréchal.

Il atteint au comble de l'impudence quand, ayant abrogé en gros et en détail les lois constitutionnelles des 24, 25 février et du 10 juillet 1875 ¹²⁰, c'est-à-dire la constitution républicaine et n'ayant [184] plus

¹¹⁸ Acte constitutionnel N° 2. D'où cette exception à l'*imperium*, soigneusement préservé pour l'époque où la Constitution sera en vigueur ? La malice est cousue de fil blanc. On sait que l'un des chefs d'accusation formulé contre Daladier est que la déclaration de guerre à l'Allemagne ne fut pas directement autorisée par un vote direct du Parlement. Celui-ci ne fut appelé à exprimer son sentiment que par l'approbation d'une ouverture de crédit. Pure chicane. Mais Laval n'a pas voulu que Daladier put rétorquer : la liberté de déclarer la guerre dont, à tort du reste, vous me reprochez d'avoir usé, la Constitution nouvelle vous l'accordera.

¹¹⁹ Les phrases de Laval sont citées par Jean Montigny : *Toute la vérité sur un mois dramatique de notre histoire 15 juin-15 juillet 1940*.

À noter que l'Empire, au sens de Napoléon I^{er} et de Napoléon III, est la bête noire de l'Action Française, parce que se réclamant des « Droits de l'Homme », de la souveraineté nationale exprimée dans les plébiscites.

¹²⁰ Les lois constitutionnelles de 1875 sont abolies en totalité dans l'acte constitutionnel N° 2.

L'acte constitutionnel N° 1 abroge l'article 2 de la Loi du 25 février 1875 : « Le président de la République est élu à la majorité absolue des suffrages par le Sénat et la Chambre des Députés réunis en Assemblée Nationale. Il est nommé pour sept ans. Il est rééligible... »

laissé subsister les mots « République Française » dans les actes officiels et au fronton des édifices publics, il se targue de n'être pas sorti de la légalité, de n'avoir pas rompu la continuité juridique. À la vérité, il a fait un coup d'État. Mais, dira-t-il, peut-on appeler coup d'État un acte gouvernemental approuvé par une majorité de sénateurs et de députés réunis, selon la constitution de 1875, en Assemblée Nationale ? Oui, parce que la liberté de l'Assemblée n'existait pas. Sous la pression allemande, transmise par Laval, l'Assemblée n'était pas à même d'émettre un vote adverse. De ce qu'une majorité ne s'est pas insurgée contre la violence, on ne peut conclure que son consentement ait été valable. Autant prétendre que donner sa bourse à un cambrioleur est l'équivalent d'un don. Et combien de parlementaires furent empêchés de gagner Vichy ? Les passagers du *Massilia*, en tout cas, ont été retenus au Maroc ¹²¹.

De plus, le pouvoir constituant ne se délègue pas. S'il en était autrement, la souveraineté nationale n'atteindrait à sa manifestation la plus haute, selon les formules particulièrement solennelles de l'Assemblée Nationale, que pour se perdre aussitôt sans retour dans un acte d'abdication. En 1866, Thiers niait que, par le plébiscite, la souveraineté nationale pût s'effacer, même temporairement, et il prenait pour point de départ de son raisonnement la Constitution impériale du 18 janvier

L'acte constitutionnel N° 3 supprime l'article 1 de la Loi constitutionnelle du 16 juillet 1875 : « Le Sénat et la Chambre des Députés se réunissent chaque année le second mardi de janvier, etc. »

L'acte constitutionnel N° 5 du 30 juillet 1940 éliminé l'article 9 de la Loi du 24 février 1875 et l'article 12 de la Loi du 16 juillet 1875 : Sénat constitué en cour de justice pour juger soit le président de la République soit les ministres, pour connaître des attentats contre la sûreté de l'État, définition de procédure, etc.

Curieuse façon d'agir. Le coup de mort est précédé, accompagné et suivi de mutilations de détail.

¹²¹ En séance privée, me dit un témoin. Laval déclara sans vergogne aux « constituants » que, s'il y avait lieu, Weygand sortirait de son quartier-général de Clermont-Ferrand pour les mettre à la raison. Il dit aussi que les Allemands sauraient reconnaître un vote de docilité, en incorporant Paris à la zone libre. De plus, le bruit courait que les récalcitrants seraient jetés en prison. Au nom des 80 opposants, M. Badie voulut lire une déclaration. Sa voix fut couverte par les clameurs.

1852, c'est-à-dire une Constitution très autoritaire par rapport à celle de 1875. Contre Laval l'argument est d'autant plus pertinent ¹²².

[185]

Enfin, il est possible de soutenir que dans ses actes constitutionnels et décrets, le maréchal est sorti de la « loi » du 10 juillet, c'est-à-dire du mandat qu'il avait reçu ¹²³.

Mais pourquoi Laval a-t-il préféré la destruction complète de la République à l'aménagement d'un exécutif autoritaire dans le cadre de ce

¹²² S'il y avait délégation du pouvoir constituant. Laval serait alors arrêté par la Loi constitutionnelle du 14 août 1884 sauvegardant la République. En revanche, on ne saurait dire que la Loi constitutionnelle du 14 août 1884 (la forme républicaine de l'état ne saurait être mise en question) puisse lier une Assemblée Nationale délibérant librement. L'Assemblée Nationale est l'expression supérieure de la souveraineté nationale. Le président de la République n'a pas à signer les lois qu'elle fait. Aucune Assemblée Nationale d'hier ou d'aujourd'hui n'a qualité pour enchaîner les assemblées nationales de l'avenir. Les limites posées dans le passé, dont le respect s'impose, concernent la liberté de l'Assemblée. L'Assemblée Nationale de 1871 (qui a produit la Constitution républicaine) était très chatouilleuse sur ce point. Elle avait été élue peu de semaines avant la Commune. Elle ne pouvait oublier l'émeute parisienne.

La Loi du 15 février 1872 disposait que les Conseils généraux des départements se réuniraient immédiatement et désigneraient chacun deux délégués pour former une assemblée là où on pourrait se soustraire à la violence, si « l'Assemblée nationale ou celles qui lui succéderont venaient à être illégalement dissoutes ou empêchées de se réunir. » Les « lois » du 18 août et du 12 octobre 1940 qui suspendent les Conseils généraux et les Conseils d'arrondissement préservent Pétain et Laval de cette menace.

¹²³ Voici la thèse. La « loi » constitutionnelle du 10 juillet confère à Pétain le pouvoir constituant et rien de plus. Il est en droit d'élaborer une Constitution et non point de promulguer des lois. Dans sa fonction exécutive, Pétain n'est donc muni que des pleins pouvoirs accordés à ses prédécesseurs Daladier et Reynaud. En outre, la Constitution qu'il est autorisé à établir n'a de validité que ratifiée par la Nation et appliquée par les nouvelles assemblées. Pour cette raison les actes constitutionnels de Pétain sont caducs. D'autre part, la formule employée dans la « loi » constitutionnelle du 10 juillet exclut le changement du régime républicain. Ce second point est contestable. Enfin, tant dans l'exposé des motifs du projet de loi constitutionnelle que dans ses explications publiques, Laval a promis qu'il n'y aurait pas de *hiatus* entre les assemblées existantes et les nouvelles. Mais considérants et déclarations ne créent pas d'obligation juridique.

régime ? République Française, Napoléon Empereur : Bonaparte s'est contenté de cette devise sur les pièces d'or et d'argent. Pourquoi Pétain, sous l'aiguillon de Laval, a-t-il exigé plus ?

Celui-ci, contre sénateurs et députés, a évoqué la colère des Allemands prêts à frapper encore, prêts à frapper toujours et dont on ne pouvait espérer retenir le bras que par le massacre instantané de la « République franc-maçonne et juive »¹²⁴, soit de la liberté. Et il est bien vrai que les Nazis tablant sur la servilité de Pétain, estimant qu'elle leur vaudrait des avantages analogues à ceux que l'occupation de la zone libre pourrait leur rapporter, compte tenu des effectifs économisés, ont voulu se garantir contre la République même bridée et ligotée pour autant qu'elle impliquerait la survivance d'une opposition susceptible de redresser le maréchal. Les Nazis ont entendu également se mettre à l'abri des [186] contrecoups qu'un régime tant soit peu libéral aurait en territoire occupé. Mais il n'empêche que Pétain et Laval se sont complu à supprimer les libertés politiques et civiles. Indépendamment de ce que les Allemands réclamaient ou ne réclamaient pas, ils ont imposé à l'Assemblée Nationale la dictature illimitée parce que résolu à en faire usage : celui-là, pour ramener la France à la hiérarchie traditionnelle ; celui-ci, pour l'intégrer dans l'ordre d'Hitler, pour l'enfoncer dans une alliance totale avec le vainqueur. Ils n'ont pas essayé de marchander sur la dose d'absolutisme à injecter dans le corps politique français. Ils ont désiré pour eux-mêmes que la République fût détruite dans ses racines comme dans ses branches.

L'Assemblée Nationale du 10 juillet reconnaissait volontiers que, dans la conjoncture, la Constitution de 1875 devait être voilée, qu'une réforme était inévitable. Le 9 juillet, lorsque l'une et l'autre Chambre furent consultées séparément sur l'opportunité d'une révision comme l'exigeait la procédure de 1875, il n'y eut à la Chambre que trois opposants ouverts et un seul au Sénat. Mais, le lendemain, le texte de la « loi » constitutionnelle une fois divulgué, l'opposition fut très vive. Le contre-projet Taurines-Dormann traduisait le sentiment moyen de l'Assemblée. Il disposait que les lois constitutionnelles de 1875 seraient suspendues jusqu'à la conclusion de la paix ; que le maréchal prendrait

¹²⁴ « Si l'opposition l'emportait, qu'arriverait-il demain ? Vous m'avez tous compris, c'est la France qui en pâtirait. » (Réunion préparatoire des députés, 8 juillet.)

par décrets ayant force de loi les mesures nécessaires au maintien de l'ordre, à la vie et au relèvement du pays, à la libération du territoire ; qu'il aurait mission de préparer « en collaboration avec les commissions compétentes les institutions nouvelles qui seront soumises à l'acceptation de la Nation dès que les circonstances permettront une libre consultation. » Il va de soi que, dans ce système, la dictature demeurerait tout au moins surveillée, qu'elle était d'occasion et non de principe. Les Allemands eussent-ils objecté à cette omnipotence mitigée et proféré des menaces ? On ne sait : toute délibération leur fut épargnée. Pour couper court au débat, Laval exhiba son arme cachée, excipa de la lettre dictée à Pétain peu de jours auparavant : « Comme il m'est difficile de participer aux séances, je vous demande de m'y représenter. Le vote du [187] projet que le gouvernement soumet à l'Assemblée Nationale me paraît nécessaire pour assurer le salut de notre pays. »

Sur le conseil de Laval, Pétain avait décidé de n'avoir aucun contact direct avec les Chambres même pour obtenir leur abdication. Par là, il indiquait sa résolution de gouverner au-dessus de l'opinion et même contre elle. Pourtant, il avait dit dans une réception : « Je ne veux être ni un dictateur ni un César. » Laval le redressa si tant est qu'il le fallût. Ce qui n'empêcha pas le vice-président à la séance secrète de l'Assemblée, de proclamer que tous pouvaient compter sur lui pour maintenir les droits du pouvoir civil contre les militaires ! Affirmation qui, en effronterie, ne le cède en rien au mouvement oratoire de Flandin, sur le thème : c'est l'argent qui a tout corrompu, qui nous a conduits là où nous sommes. Flandin dénonçant les méfaits de l'argent ! Ce fut vraiment le plein de la puanteur ! La phrase éternelle de Juvénal remonte à l'esprit : *quis tulerit Gracchos de seditione querentes* ¹²⁵ ?

Contre les actes constitutionnels, quatre-vingts sénateurs et députés ont eu le courage de déposer un bulletin hostile. Dix-sept se sont abstenus, trente et un « se sont excusés », trois sont portés comme « n'ayant pas pu prendre part au vote » tandis que, de certains autres comme Daladier, aucune mention n'est faite. Sur un effectif de quelque 850 parlementaires (les 72 communistes non comptés), Pétain-Laval ont rallié 569 suffrages, soit à peine les deux tiers.

¹²⁵ « Une ombre s'est étendue sur ce pays et sur d'autres d'ailleurs, celle de l'argent. C'est l'argent qui a tout corrompu. » Flandin avait estimé de bonne tactique de voter contre. Laval l'invita à dîner et le retourna.

Les hommes qui ont eu le courage de s'élever contre la dictature se rencontrent dans presque tous les partis, le classement étant celui du courage et des convictions, beaucoup plus que des programmes. Mais, il faut le remarquer, telle était l'intimidation de l'Assemblée, telle la sourde appréhension qu'inspirait le majordome du maréchal, avec les Allemands derrière lui, que nul, pas même Léon Blum, si digne, si courageux, et visé directement, n'osa relever, dans le réquisitoire abject dont Laval accabla la République [188] mourante ¹²⁶, l'argument le plus évidemment absurde. La preuve, s'écria le ministre, que vous ne serviez pas la France, mais l'idéologie la plus folle est administrée par une note que M. Cerutti, ambassadeur d'Italie, remit à M. Léon Blum en janvier 1937. M. Mussolini y expliquait le sens de son intervention en Espagne. Il ne pouvait tolérer en Méditerranée l'existence d'un gouvernement bolchévique ou bolchevisant. Mais il n'en comprenait pas moins l'inquiétude de la France devant l'action de général Franco. Et, par ses soins, il s'en faisait fort, le général Franco déclarerait à la France que son effort n'était pas dirigé contre elle. Voilà la proposition que Laval fait grief à Blum de ne pas avoir retenue et dont il se sert pour proclamer l'indignité de la République. Il eût été facile de lui répondre que, depuis des mois, Mussolini lésait, dans la péninsule, l'intérêt national français, et que le charger de s'entremettre auprès du Caudillo, c'était le confirmer dans une attitude attentatoire à notre sécurité. Et il était plus facile encore de rappeler que, le 2 janvier 1937, Mr. Neville Chamberlain n'avait accepté des ouvertures analogues du *Duce* et signé avec lui un « *gentlemen's agreement* » relatif à la non-intervention que pour découvrir, peu de jours plus tard, l'indigne duperie dont il avait été victime. Mais comment dénoncer, le 10 juillet, avec les Allemands à moins de cinquante km de Vichy et les routes ouvertes, la perfidie des dictateurs ? Blum dut rester coi. Laval pouvait abuser sans vergogne de ses adversaires bâillonnés ¹²⁷.

¹²⁶ À noter dans le discours de Laval devant les députés, le 8 juillet, ce passage où il disculpe l'Allemagne de l'agression : « Puisque la démocratie parlementaire a voulu engager le combat contre le nazisme et le fascisme et qu'elle a perdu le combat, elle doit disparaître. » Cette phrase passionnée monte du fond de l'âme. Aucun vainqueur ne l'a soufflée.

¹²⁷ Herriot prit courageusement la défense des « passagers » du *Massilia*, mais s'abstint au scrutin. Une délégation alla lui dénoncer les desseins de Laval. Elle ne le convainquit pas. Jeanneney, président de l'Assemblée Nationale et

[189]

Les lois de Vichy ont fourni les instruments de l'omnipotence. La tâche est maintenant de supprimer tous les opposants, non seulement ceux qui parlent ou agissent, mais aussi ceux qui, par leur passé, leur disposition, leur humeur personnelle, leurs intérêts, sont jugés susceptibles de parler ou d'agir quelque jour : parlementaires, journalistes, serviteurs de la diplomatie traditionnelle, conseillers généraux ou conseillers., d'arrondissement, maires, conseillers municipaux, fonctionnaires, universitaires, prêtres et moines relevant de l'inspiration de Pie XI, meneurs de la confédération générale du Travail, des syndicats, rebelles au ralliement, officiers qui ne sont plus de cœur avec le commandement, francs-maçons et d'une façon générale, tous hommes indépendants. Dans la révolution nationale, il n'y a de place ni pour les gens que leurs préoccupations matérielles, leur formation relie à la démocratie, ni pour ceux qui ont le goût de la libre observation des faits et de la libre critique.

Dans les pays « totalitaires », l'épuration n'a pu s'accomplir que par le moyen d'un « parti unique », quelques dizaines de milliers de spassassins, à l'origine, chargés de terroriser et, au besoin, de bâtonner le reste des citoyens. Mais Pétain et Laval ont des facilités particulières. Ne l'oublions jamais : les Allemands sont à Moulins.

L'été et l'automne de 1940 ont été employés par le gouvernement de Vichy à cette mise à l'alignement de tous. Le 30 juillet, le maréchal institue la Cour Suprême de Justice, en définit l'organisation et la compétence. Elle jugera les « ministres, anciens ministres ou leurs subordonnés immédiats, civils ou militaires, accusés d'avoir commis des crimes ou délits dans l'exercice de leurs fonctions ou d'avoir trahi les devoirs de leur charge, dans les actes qui ont concouru au passage de l'état de paix à l'état de guerre avant le 4 septembre 1939, ceux qui ont

qui, par conséquent ne, pouvait voter, maintint que la majorité devait être calculée selon le nombre légal des sièges, ce qui suffit à marquer sa position. Blum vota contre. Des autres notables du Front Populaire ne l'imitèrent que Vincent Auriol, Jules Moch, Marius Moutet, Marx Dormoy, Justin Godard, Paul-Boncour, Ramadier, André Philip. Le contingent est plutôt faible. Des hommes influents de la droite déposèrent également un bulletin hostile : Bonnevay, marquis de Chambrun. Champetier de Ribes, marquis de Moustier. — Henry Bérenger, Campinchi, Yvon Delbos, Georges Mandel, Paul Reynaud sont portés « excusés ». Georges Mandel était à Casablanca.

aggravé les conséquences de la situation ainsi créée », et encore « toute personne accusée d'attentat contre la sûreté de l'État et de crimes et de délits connexes », « tout coauteur ou complice ¹²⁸... »

« L'action publique [190] se prescrit par dix ans à dater de la perpétration des faits, même si ceux-ci sont antérieurs à la promulgation de la présente loi ¹²⁹... »

Par l'acte constitutionnel N° 7, promulgué le 26 janvier 1941, le maréchal, doutant de ses juges, se transforme lui-même en grand justicier. Il ne tient qu'à lui de se substituer à la Cour Suprême, d'édicter des pénalités illimitées contre les ministres et hauts fonctionnaires du présent et du passé. De cette façon, les victimes désignées n'échapperont pas.

Les uns après les autres, en septembre, Pierre Cot, Guy la Chambre, Daladier, Gamelin, Reynaud, Mandel, sont inculpés. De même, Léon Blum, le 18 octobre. Jacomet ne suivra que beaucoup plus tard, le 21 avril 1941. Voilà pour les anciennes équipes gouvernementales. Peu d'hommes sont atteints, mais les autres se le tiendront pour dit.

D'après la loi du 23 juillet 1940, sera regardé comme ayant entendu se soustraire aux charges et aux devoirs qui incombent aux membres de la communauté nationale et, par suite, avoir renoncé à la nationalité française, « tout Français qui a quitté le territoire français métropolitain, entre le 10 mai et le 30 juin 1940, pour se rendre à l'étranger, sans ordre de mission régulier émanant de l'autorité compétente ou sans motif légitime. » Motif légitime ? Il est dénié à ceux qui se sont expatriés parce qu'ils ne voulurent pas admettre que la guerre était finie, parce qu'ils ne désespérèrent pas de l'indépendance nationale. Tous sont présumés coupables. En fait, même lorsque l'autorité ministérielle qui existait les

¹²⁸ Acte constitutionnel N° 5 du 30 juillet et décret du 1^{er} août relatifs à l'organisation, à la compétence et à la procédure de la Cour Suprême de Justice.

¹²⁹ Un décret du 24 septembre 1940 ajoute à la liste : « les ministres, anciens ministres ou leurs subordonnés immédiats, ayant, depuis temps non prescrit, commis des actes de concussion, des détournements de fonds ou trahi les devoirs de leur charge en spéculant sur la valeur de la monnaie nationale ou en faisant un usage abusif des fonds soumis à leur contrôle. » Cela pour atteindre Paul Reynaud et Georges Mandel qui n'ont jamais eu charge du ministère de la Guerre ni de celui des Affaires Étrangères et, par conséquent, pouvaient passer à travers les mailles du filet tendu le 30 juillet et le 1^{er} août.

15 et 16 juin, avant l'avènement de Pétain, les a exhortés au départ et les a munis de pièces avalisant leurs intentions, y compris l'ordre de mission mentionné dans la loi, la pénalité est appliquée, les biens sont confisqués. La mesure appliquée aux voyageurs du *Massilia* est généralisée, aggravée.

[191]

Sont frappées les têtes qui ne veulent pas s'humilier. Ainsi la révolution nationale se venge-t-elle de quelques fonctionnaires, députés, journalistes qui, dans les années récentes, tinrent tête à la canaille aux gages des Allemands et des Italiens, essayèrent d'éclairer les Français sur ce qui les attendait. Pour flatter Hitler, les Juifs les plus honorables, les plus honorés, incorporés depuis cent ans à la société française, sont inclus dans la liste ¹³⁰.

Les lois des 17 juillet, 20 août, 3, 5 et 12 septembre amorcent le nettoyage des cadres administratifs et ouvrent les premières prisons ou camps de détention politique. « Les fonctionnaires jugés indésirables pourront, jusqu'au 31 octobre 1940, être relevés de leurs fonctions ¹³¹. » « Pourront être éliminés des administrations françaises et des différentes collectivités publiques, les éléments, même français... qui, par leurs actes ou leur attitude, se sont montrés indignes d'exercer leur profession. » En France ou au-delà des mers, les « individus dangereux pour la Défense Nationale ou la Sécurité Publique pourront être internés ¹³². » La loi du 30 août 1940 dissout les sociétés secrètes. Le statut des Juifs est fixé par la loi du 3 octobre 1940 : ils sont chassés des fonctions publiques ou administratives, de l'armée et de l'enseignement. Bientôt toutes sortes d'entreprises leur seront interdites et, dans les professions libérales, ils auront affaire au *numerus clausus*. Le

¹³⁰ Il fallut bien, après coup, rayer un nom, celui du samaritain naïf, qui, de sa souscription, avait permis au maréchal de purger l'hypothèque prise sur la maison de Villeneuve-Loubet pour acquitter les dettes d'un beau-fils prodigue.

¹³¹ Disposition prorogée jusqu'au 31 mars 1941 par la loi du 23 octobre 1940.

¹³² Loi du 4 septembre 1940. C'est la lettre de cachet.

fanatique Xavier Vallat deviendra commissaire aux affaires juives en mars 1941 ¹³³.

Un décret du 24 septembre qui sera exécuté comme « loi » de l'État institue une cour martiale pour juger les « personnes inculpées de crimes ou de manœuvres contre l'unité et la sauvegarde de la patrie. » 24 septembre ! Le lendemain du coup de main manqué sur Dakar. C'est la répression des « Gaullistes » qui s'annonce.

[192]

Après quelques textes préparatoires qui ne sont que d'hypocrites acheminements, les Conseils généraux et les Conseils d'arrondissement sont suspendus par la loi du 12 octobre. En corollaire sont accrus les pouvoirs des préfets, le 29 juillet et le 30 octobre. Quant à la Chambre et au Sénat, il leur est donné de s'éteindre sur longueur de temps. Laval, pour les remercier de la grande abdication de Vichy, avait eu l'audace d'inscrire dans l'acte constitutionnel N° 3 du 11 juillet, qu'ils subsisteraient jusqu'à ce que fussent formées les assemblées prévues par la « loi » constitutionnelle du 10 juillet 1940. L'article 2 du même instrument ajoutait, il est vrai, que les deux Chambres étaient ajournées jusqu'à nouvel ordre et qu'elles ne pourraient plus se réunir que sur convocation directe du chef de l'état. Apparemment, la porte n'était pas tout à fait verrouillée. Bien entendu, il ne fut jamais question de faire siéger les 800 revenants, mais les traitements continuèrent à être payés. Pendant des mois, jusqu'en août 1941 où le maréchal les exila à Châtel-Guyon et ferma la caisse, on vit des fantômes s'attrouper à jour fixe autour de MM. Herriot et Jeanneney déterminés envers et contre tout, à maintenir la fiction. Pendant deux ans, les deux Orphée ont essayé de ramener les ombres plaintives à la lumière du jour. La Confédération Générale du Travail a été dissoute le 9 novembre 1940 et la franc-maçonnerie, dès le 13 août 1940.

Nous n'avons pas à suivre toutes les exactions du pouvoir. Les ordonnances déjà citées seront étendues, creusées, renforcées. Inutile d'accumuler les textes. La mise en train a été suffisamment indiquée. Il suffit de constater qu'à la fin de l'été les dissidents du régime avaient été contraints de se tapir. Plus rien ne résistait au chef de l'État et à son

¹³³ À noter que, dans la zone occupée, les premières ordonnances allemandes concernant les Juifs sont du 1^{er} et du 24 octobre 1940. Vichy s'est mis à courir pour rattraper et devancer.

homme de confiance. Un de mes amis traversa Toulouse en octobre et fut hébergé par Maurice Sarraut, le directeur et propriétaire de la *Dépêche de Toulouse*, l'un des maîtres de la République depuis le commencement du siècle. Le visiteur hasarda que la différence n'était pas grande entre Pétain et le président Hacha de Tchécoslovaquie. Maurice Sarraut, mortellement inquiet, lui enjoignit de se taire. Même chez lui, les murs pouvaient avoir des oreilles ! Mon ami poursuivit son [193] voyage. Dans un village éloigné, il rencontra un député socialiste fort bavard au naturel. Mais celui-ci ne le laissa entrer dans sa maison qu'après en avoir exploré les abords. Essaims de policiers, professionnels ou de vocation c'est-à-dire mouchards, dénonciateurs, espions, sycophantes aux brassards variés : on en distingue une quinzaine de catégories. Aux gardes de protection du maréchal, œuvre de Peyrouton et du colonel Groussard, se relie, dans les préfectures, des « bureaux d'études et d'enquêtes ». La « Légion française », créée en « zone libre » par la loi du 29 août 1940, pour capter, accaparer les associations d'anciens combattants, est ouverte, l'année suivante aux volontaires, à tous les besogneux de la révolution nationale, à tous les quémandeurs, à tous les impétrants, aux malheureux qui, pour vivoter, ont besoin des faveurs gouvernementales. C'est le « parti unique » dont la dictature essaie de s'épauler. Et dans le fond du tableau : les commissions allemandes de contrôle au travail dans les ports, sur les aérodromes de la France dite « inoccupée » et même dans les bureaux de poste et les gares importantes, c'est-à-dire circulant partout, la Gestapo visible ou invisible, mais universellement présente. Voilà le réseau de surveillance qui s'est abattu sur les Français de Vichy. Quant aux autres, mieux vaut n'en pas parler.

Mais retournons-nous sur ces trois premiers mois de la révolution nationale jonchés, de lois, de décrets, de mesures arbitraires. En plus de la constitution républicaine, qu'est-ce qui est tombé dans la boue ? La déclaration des Droits de l'homme et du citoyen acceptée par Louis XVI le 5 octobre 1789, inscrite, pour l'essentiel, dans le code civil : égalité de tous devant la loi, liberté individuelle, principe que la souveraineté réside dans la Nation, que nul ne peut être soustrait à ses juges naturels, non-rétroactivité des lois, garantie de la propriété, « intransmissibilité » des peines de l'individu à la famille, ce qui exclut la confiscation des biens, etc. La France a été reconduite vers les lois féodales. Non point vers les lois féodales du XVIII^e siècle, usées, adoucies par

l'usage, mais vers quelque chose de beaucoup plus brutal. On peut même dire que la loi du 23 juillet 1940 privant de la qualité de français ceux qui sont partis pour ne pas subir le contrôle direct ou indirect [194] de l'Allemagne, n'eut jamais rien d'analogue sur notre sol. Elle est empruntée à l'arsenal fasciste et hitlérien. Sur l'échafaud, le pire criminel est, jusqu'ici, resté français. Et Pétain, de célébrer l'œuvre accomplie, en termes d'*Action Française*, dans un article de la « *Revue des Deux Mondes* », le 15 septembre 1940, dans des discours radiodiffusés, le 11 et le 30 octobre.

Laval a bien mené sa troisième opération. Mais la quatrième, la collaboration avec l'Allemagne tournant à l'alliance ? L'entreprise est beaucoup plus ardue. Elle déjouera sa passion et son astuce.

[195]

LES FOSSOYEURS.*Tome II. PÉTAIN***DEUXIÈME PARTIE****Chapitre X**

**L'application de l'Armistice
mine graduellement
le pouvoir de Vichy**[Retour à la table des matières](#)

La contre-révolution est consommée et avec quelle plénitude. Mais, dans cet automne de 1940 où Pétain et Laval se flattent d'achever, par l'entente avec Hitler, le programme qui les hanta depuis 1935, les trois signes funestes flamboient déjà sur le mur. Leur tyrannie ne sera jamais assise. Jamais leur gouvernement n'aura de repos.

L'Angleterre ne s'est pas conformée à leurs calculs. Contrairement à toutes les anticipations du commandement français, elle résiste aux envahisseurs nazis. On peut dire de ces anticipations d'experts qu'elles furent inexpertes. Pétain, Weygand et leurs amis, s'ils avaient compris les données du problème posé par le projet d'invasion des îles britanniques, interprété correctement la bataille de Dunkerque où les forces aériennes des Anglais montrèrent ce qu'elles pouvaient faire à proximité de leurs bases, n'auraient jamais dû conclure avec une certitude si catégorique au triomphe d'Hitler et de Goering. Ces chefs qui, naguère, faisaient la part si belle au futile *credo* défensif, sont tombés dans l'erreur opposée, en juin, quand ils supputèrent les chances des Anglais. Faut-il penser qu'ils prirent leurs désirs pour des réalités ?

À la fin d'octobre, Hitler a perdu la bataille aérienne. La campagne continuera donc à perte de vue. L'armistice ne peut plus être appelé simple transition vers la paix. Pour une période indéfinie, il est la loi des parties, la condition normale de la France.

Au jour le jour, dans la souffrance, les Français vont découvrir ce que recèlent les stipulations de juin. Et Laval comme Pétain apprendront de jour en jour, eux aussi, que persécuter et disperser [196] le personnel républicain n'est que la plus petite part de leur besogne, et la moins difficile. Les Allemands, pressurant « le plus beau royaume sous le ciel », suscitent et alimentent une résistance du « français moyen » dirigée immédiatement contre l'occupation et, un peu plus tard, contre Vichy solidaire de l'occupation. Cette résistance est encore faible dans l'été de 1940. Il faudra du temps pour que la *kommandantur* camouflée, qui s'appelle révolution nationale soit traitée par la masse de la même façon que la *kommandantur* de Paris. Mais l'application de l'armistice, de plus en plus cruelle, rend inévitable, devant le sentiment populaire, la confusion des deux pouvoirs, celui qui asservit et celui qui aide à asservir tout asservi qu'il soit. La confusion ne sera vraiment complète que vers la fin de 1941. Mais sans aucun retard elle commence. Il y aura des arrêts, des retours en arrière et les choses n'évolueront pas pour le maréchal de la même façon que pour Laval. Toutefois, elles progresseront toujours dans le même sens parce que la ruine matérielle et morale de la France ira croissant. L'histoire de Pétain et de ses hommes n'est intelligible que projetée sur une toile de fond : le fonctionnement de l'armistice tel que les Français le ressentent.

Ceux-ci ont d'abord été surpris des manières correctes de l'armée allemande. Au premier contact avec l'envahisseur, beaucoup ont pensé qu'après tout les contre-révolutionnaires avaient raison. Mais les formes légales et même polies ne sont que la face extérieure d'un système, d'une méthode implacables.

Les quinze cent mille prisonniers détenus en Allemagne ¹³⁴, soit la meilleure partie de la population mâle entre vingt et quarante ans, ne

¹³⁴ Le 8 mai 1942 ont été publiés à Vichy, c'est-à-dire avec l'autorisation de la censure, des chiffres de source allemande, les seuls qui aient jamais été produits. À la fin de décembre 1941, le nombre des prisonniers de guerre enfermés dans les camps allemands était de : 1 256 681, probablement sans compter les officiers. Des chiffres plus élevés sont donnés par d'autres sources.

sont pas seulement retranchés de la Nation. Astreints à de durs travaux, mal nourris, (leurs rations sont inférieures dans la proportion d'un tiers à celles des Français de France) ¹³⁵, ils présentent assez vite des symptômes de déchéance physique.

[197]

On calcule que la population française diminue actuellement de six à sept cent mille âmes par an. D'autres causes que l'absence de ce million et demi de jeunes hommes y contribuent : moins de mariages et de naissances dans le pays, alimentation insuffisante, taux de mortalité plus élevé. Mais la captivité de tant de nos soldats compte plus que tout autre élément. Elle aura des effets durables, car beaucoup de ces prisonniers, même délivrés, ne recouvreront pas leur santé.

De plus, les esclaves enfermés derrière des réseaux de fil de fer se comportent à distance, du seul fait qu'ils sont à la merci de l'ennemi, en gardiens et surveillants de leurs familles. Ils sont les otages de la première heure, les otages permanents. Jusqu'à l'autre bout du monde, que de Français se sentent gênés et paralysés ! Laval pérorant sur la collaboration n'a jamais d'argument plus fort : les prisonniers !

L'éloignement de ces jeunes hommes, le traitement cruel qui leur est infligé, émeuvent les Français plus que toute autre tribulation. Mais qui donc en serait surpris ? On n'en peut dire autant de l'indemnité quotidienne de 20 millions de marks (soit 400 millions de francs, à la parité imposée par les Allemands) réduite d'un quart, le 13 mai 1941, et surtout du mode d'emploi : la mise du pays en coupe réglée, le pillage organisé.

Entre 1918 et 1929, les « Alliés et Associés » se sont disputés sur les « états de paiement », sur les combinaisons inventées à Londres et à New York pour que les Allemands pussent acquitter les indemnités prévues au traité de Versailles sans douleur, sans dégradation de niveau de vie, sans fardeau fiscal plus lourd que celui des vainqueurs. On se rappelle qu'en conséquence de ce jeu de l'esprit les gens d'outre-Rhin encaissèrent plus de devises qu'ils n'en déboursèrent. Hitler et ses conseillers ont trouvé le bon moyen : saisir tout ce qui est à saisir. Les

¹³⁵ Le lieutenant-colonel Billotte, revenu d'Allemagne en 1941, évaluait à 900 calories la ration des captifs. Une ration normale est supposée exiger 2500 calories.

occupants, d'abord, usent et abusent du droit de réquisition. De ce chef, ils s'emparent d'un grand nombre de navires, du matériel roulant de chemin de fer, un tiers du total, de tous les stocks existants, pétrole, etc., qui n'ont pas été détruits, des vivres nécessaires à l'armée. Parallèlement, ils s'ingénient à dépenser sur place l'énorme montant. Ils [198] ne lésinent pas. Ils versent à chacun le prix demandé. Ils inondent le pays de leurs « marks d'occupation » que la Banque de France échange contre ses billets. Mais ils ont beau prodiguer le papier-monnaie, acheter à tour de bras pour leurs administrations militaires et civiles, allouer à leurs centaines de milliers de soldats, chaque jour, deux marks et demi d'argent de poche, acquérir massivement obligations et actions industrielles, répandre leurs dons parmi les indigènes du Maroc, se poser en immense nuage de sauterelles sur tous les avoirs français : au printemps de 1942, 80 milliards de francs restent encore ¹³⁶, à leur crédit dans les comptes de la Banque. Ils n'ont pu en trouver l'usage. Le territoire a été raclé de tout ce qui était marchandise de consommation. Et comme ils ne cèdent point sans contrepartie les produits de la zone occupée indispensables à la zone libre, leur grande rafle s'étend à celle-ci. Même les envois de l'Afrique du nord, de Madagascar et de l'Indo-Chine sont atteints, quelquefois jusqu'à 80 % des quantités. À Londres, le ministère de la guerre économique évalue à un montant variant entre 26 et 44 milliards de francs les réserves alimentaires saisies à la fin de 1941. Quant aux matières premières et produits de l'industrie sur lesquels l'ennemi a mis la main, la même autorité cite le chiffre de 35 milliards de francs.

Les stocks disparaissent vite dans cette *razzia*. Les industries ne peuvent obtenir que de l'Allemagne le ravitaillement quelles importaient jadis : laine, coton, cuivre, pétrole, charbon, cuirs, peaux, caoutchouc, bois, etc., quelque 24 milliards sur 33 milliards d'achats à l'étranger. Il

¹³⁶ S'ajoutent encore aux prises allemandes les marchandises achetées en vertu des accords du « clearing » d'avant-guerre qui ont été ressuscités pour fournir un moyen de prélèvement additionnel. Régulièrement, ces marchandises devraient être payées par des exportations allemandes. Mais la Banque de France a dû verser 12 milliards aux vendeurs français. Il n'y a donc pas eu compensation en nature. Appauvrissement supplémentaire. Sur l'application de l'armistice, cf. Hervé Alphand, directeur économique de la France Libre, ancien directeur des accords commerciaux : *Situation financière et économique de la France*, mars 1942. Le crédit allemand à la Banque de France a brusquement diminué dans l'été de 1942.

ne leur reste donc plus qu'à exécuter les ordres de Berlin. On calcule qu'à l'automne de 1941, les commandes allemandes étaient d'environ 30 milliards de francs. La « collaboration économique » franco-allemande prend forme.

[199]

Vichy dirige le corps économique français, mais avec consigne d'apporter à l'empire nazi en guerre la plus forte contribution possible. La section économique du gouvernement militaire allemand de Paris installe des surveillants à tous les étages de l'administration et de l'industrie françaises qui l'intéressent, notamment à « l'Office Central de répartition de matières premières », le département-clé du ministère de la production industrielle.

Il dépend des nazis que l'industrie française continue à tourner faiblement, à 50 % de sa capacité, ou ait à s'arrêter. L'industriel français est surtout un fournisseur de machines et de main d'œuvre. Il sait que, dans l'Europe d'Hitler, la France sera reconduite au type agricole. Des déménagements d'outillage sont signalés. En février 1942, d'après les Allemands, 142 000 ouvriers français étaient employés en Allemagne.

Le paysan français se défend. Pour lui pas de collaboration avec l'économie du *Reich*. Il manque d'engrais, de main-d'œuvre, etc. La production agricole a baissé d'un cinquième si ce n'est plus. Elle tombe donc au-dessous des besoins du pays. Mais ce que le paysan a de denrées, il l'échange le moins possible contre des billets dont il ne sait que faire, lésant l'Allemagne et, du même coup, son compatriote citoyen. Entre avril et juin, la soudure des deux récoltes est une angoisse. Pour exploiter la terre française, les Allemands devraient y implanter leurs fermiers. Ils tentent l'expérience, paraît-il, sur les terres dont les possesseurs sont prisonniers en Allemagne et que nul ne cultive plus ¹³⁷.

Si raccourci qu'il soit, ce tableau permet de définir la place nécessairement très humble des despotes de Vichy. Ils ne sont, dans « l'ordre » nazi, que gérants misérables d'un pays de misère. Que peuvent-ils faire ? Empêcher les médiocres ressources que l'occupant n'enlève pas d'être accaparées par les plus forts dans une foire d'empoigne, répartir des morceaux de pain et de petites heures de travail, régler les échanges de service, ramener dans la zone occupée les 3 millions de

¹³⁷ C'est ce qu'a dit *Radio-Berlin* le 6 mars 1942. Cf. Alphan, loc. cit.

réfugiés, assigner une besogne quelconque à deux millions de « démobilisés », réparer faiblement les ruines de la guerre qui absorberont le tiers des sommes [200] dépensées en réparations après 1918. C'est la détresse qui essaie de soigner le dénuement.

Cependant, la façade gouvernementale est ambitieuse. Les ministres et leurs caudataires maudissent le libéralisme économique du XIX^e siècle, le capitalisme moderne. Ils vantent l'économie contrôlée. Hélas, les raisins sont trop verts ! Par le temps qui court, n'a pas une économie libérale qui veut. Les hommes de Pétain célèbrent leurs réformes : restauration de la paysannerie, indivisibilité de la petite propriété agricole, apprentissage, retraite des vieux travailleurs, code de la famille, révision des lois successorales favorables aux familles nombreuses, primes au mariage et aux naissances. Autant d'oripeaux que des mendiants semblent avoir empruntés dans un magasin d'accessoires de théâtre pour couvrir leur nudité. Vichy se vante surtout d'avoir éliminé la lutte des classes par la Charte du Travail du 4 octobre 1941. La seule vertu de la Charte du Travail est d'immerger les syndicats ouvriers dans des « Unions » obligatoires pour tous et de placer l'organisme nouveau sous des « comités sociaux » d'influence patronale prépondérante avec surveillance gouvernementale sur l'ensemble. Première esquisse, explique-t-on. Quand le dessin sera complet, apparaîtront des corporations de pleine stature. Corporation à la mode de l'ancienne France ou de l'Italie contemporaine ? Qu'importe ? Instrument d'esclavage en tout cas.

La vérité c'est que les Français rationnés depuis septembre 1940 ne mangent pas à leur faim, que plus de 800 000 d'entre eux sont en chômage à la fin de 1941 (en dépit des 1 250 000 prisonniers) et que l'amélioration enregistrée depuis n'est que d'apparence. La mauvaise alimentation restreint le rendement de la main-d'œuvre et la production diminuée des travailleurs, ce sont des greniers et des entrepôts de moins en moins remplis.

Les grandes innovations ne vivent que sur le papier, ou ne sont que trompe-l'œil décorant des subsides. Les règlements les plus urgents sont souvent éludés. Le marché noir met en défaut la répression policière et les prix *maxima* officiellement fixés sont tournés dans les marchandages de fournisseur à client. Comment en serait-il autrement puisque les rations quotidiennes, 1200 [201] calories, sont la moitié de ce que réclame une activité normale ? Ventre affamé est indomptable.

Mais la plupart des Français ne peuvent s'offrir le luxe relatif du marché noir.

Le secrétaire d'État au ravitaillement qui, d'après la loi du 13 octobre 1941, est tenu de recenser les ressources alimentaires, de les répartir à travers une filière d'opérations commerciales contrôlées de bout en bout, son collègue, le ministre secrétaire d'État à la Production Industrielle, chargés de distribuer les matières premières entre les transformateurs et d'établir des plans de fabrication, sont logés à la même enseigne. Ils ne peuvent que distribuer les reliefs du repas allemand, les restes de l'usine nationale-socialiste. Le secrétaire à la Production Industrielle, flanqué d'un appareil prétentieux, office de « répartition », « comités d'organisation », « commissaires du gouvernement », a pris le parti le plus simple. Il a livré la place aux représentants des grands intérêts, à ceux qui, de 1930 à 1940, abîmèrent l'économie française, et qui règnent déjà dans les comités sociaux. Dans les « comités d'organisation » (une centaine), réapparaissent les hommes du Comité des Forges, du Comité des Houillères. On les avait pourtant dispersés en même temps que ceux de la Confédération Générale du Travail. Voilà comment Vichy anéantit le féodalisme économique vilipendé par le maréchal !

Mais Bouthillier s'enorgueillit de l'œuvre financière consécutive à l'armistice. En dix-huit mois, depuis la capitulation, la Trésorerie a versé quelque 450 milliards de francs, montant qui l'emporte de beaucoup sur le revenu national dans le même laps de temps. Pourtant, les billets de banque en circulation, le 22 février 1942, ne s'étaient accrus à cette date que de 70 milliards depuis la fin de 1939. Le pays a donc été sauvé de « l'inflation monétaire ». Le franc n'est pas tombé dans le précipice où le mark se perdit en 1923. Satisfaction mal placée. Il n'y a là que le miracle du « circuit monétaire fermé », emprunté aux ministres des Finances d'Hitler et de Mussolini. Et c'est un faux miracle en pays vaincu. L'impôt est censé fournir quelque cent milliards pour les dépenses normales de l'État, des départements et communes. Les dépenses extraordinaires (travaux publics, secours national, etc.) plus les frais d'occupation, [202] quelque 200 milliards au total, sont couvertes soit par les avances de la Banque de France, soit par l'émission de bons du Trésor. Le problème est de pomper les billets et les comptes créditeurs des particuliers par des emprunts à court ou long terme. Il n'est pas très ardu à résoudre. Où le Français peut-il investir des capitaux à

l'heure actuelle ? Point de marchandises à acquérir. Des spéculations boursières, mais peu de placements. Les titres qui ne sont pas librement cotés ne changent guère de main dans l'ensemble et les immeubles ne sont vendus que sur autorisation. Point d'exportation de capitaux. Concédant l'allègement de l'indemnité de guerre, le 13 mai 1941, et relâchant les prescriptions qui s'opposaient au transfert des titres et billets de la zone occupée à la zone libre et à l'Afrique du Nord, l'Allemagne a exigé en retour que le contrôle des changes soit établi, à toutes les frontières, selon les règles en vigueur sur son territoire, avec nomination d'un grand fonctionnaire allemand. Elle est soucieuse, en effet, de sauvegarder l'instrument monétaire français utilisé pour ses prélèvements.

Le Français apporte donc son argent à la Trésorerie, ou la banque l'apporte pour lui s'il a préféré l'y laisser. Bouthillier n'a trompé personne et Laval le congédiera dédaigneusement en avril 1942.

Oui, bien que les prix dépassent quatre fois ceux de l'armistice, le système monétaire conserve quelque apparence de régularité. Théoriquement, à la fin des hostilités, la devise sera sauvée. Sauve à la manière d'un frein qui n'a pas été appliqué, a même été séparé de la voiture et, par conséquent, n'a pas volé en éclats quand la roue s'est brisée. Mais les individus sont et demeurent ruinés. Pour le moment, avec des boutiques à peu près vides, les fortunes mobilières, ne peuvent guère valoir à leurs possesseurs que l'accès au marché noir, une atténuation de misère. Cela ne veut pas dire que, sous le gouvernement du maréchal, n'abondent pas spéculateurs et profiteurs. Sous « l'ordre moral », les vieux oiseaux de proie du Parlement et du Palais ne sont pas à court de charogne : ils plongent leurs serres dans les affaires juives. Quand viendra la reconstruction, le choix sera entre la répudiation de la dette [203] publique, et des procédés de confiscation. Les patrimoines n'y résisteront pas.

Ces données abstraites sur l'anéantissement de la structure économique s'animent dès que l'on pense à la douleur humaine qui y est enveloppée. Dans la terre du bien-être, la recherche de la pitance quotidienne est le souci constant, l'obsession des hommes et des femmes. « Heureuse diversion, était-il dit dans une lettre : elle nous empêche quelquefois de réfléchir ! » Quelquefois ! Beaucoup désireraient, en effet, se réfugier dans une vie purement animale et oublier le reste. Ils constatent vite qu'il est plus pénible encore de se passer du pain

spirituel que de l'autre — du pain spirituel que la patrie distribue à ses enfants. Se relevant des grands coups d'assommoir de mai et de juin, ils en sont avides. Ils découvrent l'incomparable prix de ce qu'ils ont perdu. Ils endurent le sentiment de leur déchéance.

La France n'a plus de capitale ou plutôt la fonction dont s'acquitte une capitale lui est interdite. Plus une seule voix n'est libre, parlée ou écrite. En territoire occupé, les journaux ont l'air de garder une certaine franchise d'allure et de polémique mais à condition, bien entendu, que l'orientation allemande soit suivie. Ce faux semblant met en relief, par contraste, et l'indépendance qui leur manque et aussi la monotonie de commande qui s'ajoute à la servilité des feuilles de Vichy. Pas de renseignements authentiques publiés sur la défaite et la capitulation, événements qui demeurent indéchiffrables à tous. Ce que nous avons raconté sur Gamelin, Daladier, Reynaud, Weygand, Pétain, Laval est à peu près inconnu des Français. D'abord, l'ancien personnel est condamné en bloc. Aucun dignitaire de l'ancien régime n'eût été sauf, en août 1940, dans les rues d'une ville. À la longue, la tendance se compliquera. La radio anglaise, américaine diffuse des indications sur ce qui se passe dans le monde, mais chaque petit groupe de français, chaque bourgade, chaque catégorie de citoyens réagit isolément. Plus de cette incessante composition des idées, des sentiments qui, chez nous, s'accomplit toujours au centre gouvernemental. Aucune opinion commune ne s'affirme sinon à force de [204] temps et par rapport à des faits si brutaux et si massifs qu'ils ne sauraient dicter à un Français deux attitudes.

Ce n'est pas seulement pour des raisons militaires que les Allemands ont tiré leurs lignes de démarcation, aménagé de rigides frontières intérieures, excité le séparatisme breton, flamand et basque. Ils ont voulu que soient scindés les services administratifs, les affaires, les familles, les échanges intellectuels, les intérêts moraux et matériels, grands et petits. Cette vivisection de la France avec les réquisitions, le pillage légal, les rationnements et la révolution nationale, multiplie les antagonismes : citoyens contre paysans, zone occupée contre zone libre (dans l'une et l'autre, les gens ne se comportent pas de la même façon à l'égard des Allemands et de Vichy), ouvriers contre patrons, pauvres contre ploutocrates, irritation populaire contre l'armée et même, jusqu'à un certain point contre l'Église soupçonnée de favoriser le retour à la politique du trône et de l'autel.

Les Allemands ont estimé que la France devait être rendue incapable de jamais se retrouver en tant que personne morale. Pour elle et pour l'Europe, ils projettent de grandes opérations chirurgicales. Au préalable, ils ont voulu l'anesthésier. Leur but ne consiste pas seulement à anéantir le nerf militaire français ni même à tirer du pays vaincu ce qui peut les aider à soumettre l'Angleterre et à dominer le monde. De ce qu'ils tentent à cette fin il n'y a pas lieu de s'étonner. Leur entreprise va plus loin. Les Nazis se conduisent comme si, tenant l'« ordre nouveau » pour acquis, ils étaient déterminés à détruire la France historique, à la refaire d'après leurs calculs, à raccourcir sa colonne vertébrale. On dirait qu'ils la veulent ramener aux proportions du logement exigü que leur plan européen lui alloue. Répéter qu'ils entendent la transformer en une Nation de serfs n'est que la moitié de la vérité. Une race d'esclaves musclés, de gladiateurs capables de se révolter sous quelque Spartacus ne leur conviendrait pas. Leur politique d'occupation, soit dessein arrêté à l'avance, soit cumul des conséquences, ne peut que produire, si le temps ne leur manque pas, une sorte de rachitisme français.

La dictature de Vichy prétend, il va sans dire, que l'unité nationale [205] subsiste par elle, que, par Pétain et Laval, existent encore une Nation et une politique. Pendant quelques semaines beaucoup la croient sur parole bien que, de son absolutisme muet, elle contredise par trop à leurs habitudes de pensée, à leurs instincts, pour qu'ils ne soient pas désemparés. Mais l'héroïsme de l'Angleterre, sa vaillance confiante, l'exhortation de Winston Churchill et, plus lointaine, celle de Roosevelt, remettent les gens dans la voie du raisonnement. L'espoir était donc encore permis en juin, puisque, trois mois plus tard, l'Empire britannique tient encore tête au conquérant, puisque le nouveau monde s'ébranle peu à peu à la rescousse. Et voilà le marché d'anéantissement que leurs maîtres ont passé ! Quel argument peut donc être produit en sa faveur ? Plaidera-t-on que le contact physique de l'envahisseur a été épargné à quatorze millions de Français et que les vingt-huit millions de la zone occupée souffriraient plus encore si Pétain, professant l'amitié avec Hitler, ne levait pas occasionnellement sa main pour les défendre ?

Consolation inopérante pour des Français qui ne peuvent concevoir de pire infortune que la leur. En fait, nombre d'entre eux ne distinguent guère entre la botte allemande et les souliers de Pétain puisque, de leur

propre gré, ils regagnent leurs foyers au nord de la Loire. Mais si cette raison était valable, la réponse s'imposerait qu'un léger adoucissement de la condition de vaincu ne valait pas d'être payé de sa permanence, ni de l'aggravation de la tâche britannique, ni même de la prolongation de la guerre. Les défenseurs de Vichy sont donc conduits à prétendre — et certains s'y sont aventurés — que continuer la guerre en Afrique eût peut-être entraîné des conséquences funestes pour l'Angleterre elle-même. L'armée allemande ne se serait-elle pas précipitée dans l'Empire français, poussant devant elle les Espagnols ? Pour démolir ce paradoxe, rappelons que la flotte britannique grossie de la française balayait puissamment la Méditerranée en juin 1940 et que les ports ibériques, ouverts aux bombardements des Alliés, eussent répondu de la sagesse de Franco, peu disposé du reste, on l'a vu depuis deux ans, à se livrer corps et âme à la phalange, à la vengeance de son peuple. En outre, l'Allemagne ne se serait [206] pas détournée de la tâche qui n'admettait pas de délai : l'assaut direct sur l'Angleterre. Et l'Angleterre, avec un bloc de marine et d'empire français derrière elle, eût été moins isolée dans le terrible intérim qui lui incombait jusqu'à ce que la Russie et les États-Unis vinssent la rejoindre. Mais, concernant l'Afrique du Nord, admettons un instant l'argument de Vichy. L'abandon de la résistance navale et de la résistance politique reste sans excuse.

Vichy, en dernière analyse, n'a que trois points à invoquer.

— 1°) Le ravitaillement viendra dans trois mois avec la victoire allemande et dans trois ans avec la victoire britannique. Le choix est pénible. Mais l'indépendance de la Nation ne doit venir qu'après la survivance de la race.

— 2°) Sous une Angleterre triomphante, la France pâtirait autant que dans « l'ordre nouveau ». Elle peut encore espérer dans une partie nulle. Pour elle, point de meilleure solution. Par l'armistice séparé, elle a peut-être rendu possible ce dénouement avantageux. Qui vivra verra.

— 3°) La révolution politique du peuple français est, en tout cas, un gage de redressement futur.

Les « Greculi » français, les Fabre-Luce, les Drieu la Rochelle, les Paul Morand, les Abel Bonnard jouent sur ces thèmes fondamentaux. Ils appliquent à la France, ils paraphrasent de mille façons le vers d'Ennius : « La Grèce vaincue adoucit son féroce vainqueur ». Autour d'eux (pas très loin), ils peuvent produire l'illusion, la conviction

superficielle. Mais ces échafaudages de propagande ne tiennent pas. Si l'Allemagne imposait son hégémonie au monde entier, peut-on prétendre que la race française serait sauvée ? L'armistice ne semble-t-il pas amorcer plutôt une politique permanente, la destruction de la France annoncée dans *Mein Kampf* ? Et quant à la doctrine de la « partie nulle », peut-elle être autre chose qu'une justification de l'assistance militaire réclamée par l'Allemagne, d'une adhésion hypocrite à la cause hitlérienne ? La « partie nulle » ne pourrait être que la défaite camouflée du monde anglo-saxon. La France comme la Russie, comme tout le continent serait ou domaine ou ferme de l'Allemand. Et que dire de ce prétexte de « partie nulle » lorsque Pétain et Laval l'invoquent pour maintenir « l'unité » de l'empire ?

[207]

Subissant à Vichy toutes les instances de l'Allemagne et décidés à ne jamais lui résister jusqu'au bout, à ne point franchir la mer, ils ne réussissent qu'à faire circuler la volonté allemande dans les possessions extérieures qu'ils empêchent de dériver vers la liberté. Ainsi concourent-ils à l'entreprise guerrière allemande, positivement ou négativement. Le « centralisme » de Vichy, en ce qui concerne les possessions extérieures, n'est intelligible que par la victoire allemande jugée inévitable. « Une ombre d'Empire vaut mieux que rien ! »

Le motif de soumission au pire tiré de la révolution nationale est encore moins solide. À qui fera-t-on accroire que le mouvement lancé par Pétain et Laval ressemble aux premiers élans mussoliniens et hitlériens ? Les révolutionnaires fascistes et nationaux-socialistes, si abominables que fussent leurs violences, respiraient la fierté nationale quand ils s'entraînaient à prendre le pouvoir. Ils ne rêvaient que plaies et bosses. En phrases grandiloquentes, ils se promettaient la domination de l'univers. Avec ces forcenés que peuvent bien avoir de commun un maréchal sénile et un politicien véreux sorti des bas-fonds de la République ? Hitler, Gœring, Gœbbels, Heine, Hess, Mussolini, Starace, Grandi, Farinacci étaient des aventuriers et des bandits : en tout cas, ils n'étaient pas la lie du monde gouvernemental contre lequel ils se dressaient. Leur brutale vigueur était incontestable et, autour d'eux, n'apparaissaient que des figures nouvelles. Pour conquérir le pouvoir, ils n'avaient cessé de s'élever contre les « capitulards », contre ceux qui faisaient la part trop belle à l'étranger. Turbulence grotesque ou odieuse, mais tempéraments forts. Peuvent-ils se comparer à eux les

ministres et fonctionnaires qui s'ingénient à faire passer honte pour honneur, lâcheté pour courage, pusillanimité et ignorance pour sagesse, humiliation pour vertu et acquiescement de cœur à la victoire allemande pour régénération morale ? À quoi riment ces parades de légionnaires aux fanfares éclatantes ? Des cortèges de pénitents noirs et de flagellants conviendraient mieux à l'inspiration et aux circonstances. Et ces bandes de généraux satisfaits d'eux-mêmes comme leurs prédécesseurs pouvaient l'être au lendemain d'Austerlitz ou d'Iéna, qui encombrant Vichy pour y [208] recevoir la pluie des médailles ¹³⁸ ? Que l'on écoute donc pérorer les soldats dans les chambrées et dans les compartiments de chemin de fer ! Ils se moquent des chefs qui les abandonnèrent sur les champs de bataille et veulent maintenant les former en reluisante armée de métier avec consigne de se laver les mains avant les repas. « Ce n'était pas la peine de fuir pour nous embêter ainsi. » Que l'on prête l'oreille aux échos des « chantiers de travail » où sont entraînés à des besognes diverses, pendant huit mois, les jeunes gens qui, d'après l'armistice, ne peuvent plus être astreints au service militaire. Monde mensonger, abus de confiance (il faut répéter le mot) et escroquerie. L'escroquerie au maréchal.

Les linéaments de réquisitoire contre Vichy flottent dans les esprits, diffus, indistincts. En 1940, ils ne se rejoignent, ils ne forment un ensemble cohérent que chez une élite : les universitaires, des groupes de jeunes officiers, les prisonniers d'Allemagne, beaucoup de syndiqués, socialistes ou catholiques, les socialistes assez clairvoyants pour se séparer de leurs états-majors sur lesquels mord l'action de Laval et de Belin, une foule de politiciens et de fonctionnaires, le petit clergé et les moines qui souvent n'imitent pas la prudence des prélats. Mais, fragmentaire ou voilée, la critique du régime se révèle singulièrement prenante parmi les ouvriers et les paysans.

Ce ne sont pas des raisonnements patriotiques, mais des sentiments et des intérêts qui servent le gouvernement de Vichy. Crainte d'un retour offensif du Front Populaire, « mystique du maréchal », naïve croyance du monde des affaires qu'il est, qu'il sera lucratif de travailler avec les occupants, désir de justifier la contre-révolution conservatrice,

¹³⁸ Weygand, ministre de la Défense Nationale, eut l'audace de proposer, en août 1940, que les généraux ayant commandé des armées fussent maintenus en service actif, sans limites d'âge. Pétain arrêta cet outreucidant défi.

de prouver que, de toute façon, la démocratie avait tort, appréhension du nivellement social, répugnance à condamner les sacro-saintes hiérarchies. Tout cela s'oblitérera plus vite dans la petite bourgeoisie que dans la moyenne, dans la moyenne que dans la haute et dans la zone occupée que dans l'autre, plus [209] rapidement et complètement aussi dans le cas de Laval que dans celui du maréchal.

Pendant plus d'un an, Pétain bénéficiera du doute. La bourgeoisie et même le populaire lui prêteront toutes sortes de desseins secrets, le désir de duper les Allemands, un machiavélisme compliqué. On s'acharne à distinguer entre le sens apparent et le sens caché de ses discours. Longtemps a couru la légende qu'il était de connivence avec le général de Gaulle, le parrain de l'un des enfants de ce révolté, etc... Bref, en ce qui concerne Pétain, le commun des Français lutte longtemps contre l'évidence. Il ne peut se résoudre à penser qu'un Quisling, un Hacha, un Mussert, un Degrelle existent chez nous à l'étage des maréchaux de France. Et il est commode, par exemple, à des industriels traitant avec les Allemands de dire que le maréchal guide leur patriotisme, que lui seul est à même de juger ce qu'il importe de faire. Il est impossible de fixer, mois par mois, les étapes de l'opinion publique. Elle ne sera tout à fait nette qu'à la fin de 1941. À ce moment, la figure morale de Pétain est sérieusement entamée.

Malgré tout, dès l'automne de 1940, une sourde pression s'exerce sur Vichy. Nous ne voulons pas parler d'opinion publique. Le terme de sentiment populaire est plus exact. Une opinion publique parlant haut discute et transige, mais le sentiment populaire, sorte de force naturelle, est implacable. Il se manifeste dans des lettres ouvertes au cabinet noir, dans la correspondance du maréchal, dans les rapports des préfets et policiers. C'est la rumeur de la marée montante. La révolte des humbles a un nom éternel : l'épopée de Jeanne d'Arc. Le chef de l'État et son vice-président du Conseil ont, devant eux, un visiteur muet dont ils scrutent le visage inquiétant. Entre eux et la Nation française, commence la grande confrontation.

[210]

[211]

LES FOSSOYEURS.*Tome II. PÉTAÏN***DEUXIÈME PARTIE****Chapitre XI**

Pétain renvoie Laval[Retour à la table des matières](#)

La paix ! La paix ! Jamais Pétain et Laval n'imaginèrent que l'armistice ne serait pas promptement suivi d'un règlement définitif. Ils ont peur du supplice durable et de la vengeance des Français. Rapatriement des prisonniers, ravitaillement plus large et moins de gêne administrative en zone occupée où les décrets de Vichy ne peuvent avoir cours que visés par les Allemands, bonne occasion pour ceux-ci d'influer sur les actes gouvernementaux en zone « libre ». Voilà ce qu'ils veulent obtenir. Mais deux méthodes sont en concurrence : les petits marchandages au jour le jour et un traité d'ensemble entraînant l'assujettissement consenti et permanent de la France. En face du petit jeu il y a le grand jeu. Laval est, dès le premier moment, pour le grand jeu qui, seul, peut rapporter des avantages massifs. Par le petit jeu, disait Brinon au début de juillet, tout nous sera pris en détail et nous n'aurons rien. Si seulement Hitler voulait négocier un traité fondamental, mettre fin à l'état de guerre légal ! Située au milieu du conflit, la France, il est vrai, ne pourrait devenir, même en ce cas, une oasis tranquille. Malgré tout, elle aurait le droit de réclamer au maître, adoucissements et faveurs. Dans « l'ordre nouveau », elle serait promue au rang d'associée. De surcroît, si les circonstances s'y prêtaient, rentrant dans la lutte contre l'ancien allié, elle se ferait apprécier de l'empire nazi et prendrait le pas

sur l'Italie. Elle prouverait ce quelle vaut. À ses propres yeux, elle se réhabiliterait. Une déclaration de Baudoin après Mers-el-Kébir indique le moment où hésita la décision : « Nos relations avec l'Angleterre passent sur un plan nouveau. »

[212]

Nous avons dit que, vers le 5 ou 6 juillet, le Conseil des ministres, en dépit de Laval, n'avait pas voulu d'une déclaration de guerre à l'ancien allié. Le maréchal, timide dans la mauvaise direction autant que dans la bonne, n'a pas osé franchir le pas. Malgré tout, il ne tient qu'à Hitler de pactiser totalement avec Vichy jusqu'à la mi-octobre. L'occasion reste à sa portée aussi longtemps que les experts militaires croient apercevoir, dans l'avenir proche, l'Angleterre prostrée à ses pieds. Si à la fin de l'été ou au commencement de l'automne, le *Führer* avait hardiment desserré les liens du vaincu, s'était engagé à en respecter le territoire, qui peut mesurer ce qu'eussent été les suites psychologiques de son geste ? Il n'a fait les choses qu'à moitié et assez mal. En août, il a même eu l'imprudence d'incorporer l'Alsace et la Lorraine dans le *Reich* allemand, en violation de l'armistice, qui n'est que suspension d'armes accompagnée de garanties pour le vainqueur, mais qui n'est pas règlement de fond. Nous le savons maintenant : pendant l'été de 1940, les hommes qui comptaient en Allemagne n'ont pu se mettre d'accord sur les affaires françaises. Le haut commandement n'a vu que billevesées dans les projets de collaboration et d'association. Il a énergiquement réclamé le démembrement de la France. Au point que Briçon lui-même souhaita, pour quelques semaines, la durée de l'obstacle anglais. Il n'espérait pas que les arrogants militaires pussent en rabattre autrement.

Il n'est pas facile de suivre la délibération de Vichy sur les affaires extérieures pendant le mois d'octobre. L'autorité est divisée. Pétain, Laval et Baudoin, ministre des Affaires Étrangères jusqu'au 28, ne peuvent certainement pas être appelés trois têtes sous le même bonnet. Pétain et Baudoin n'osent pas accompagner Laval jusqu'aux termes derniers de sa pensée. Dans un discours radiodiffusé, le 10 octobre, le maréchal déclare que la France se libère des « prétendues amitiés et inimitiés traditionnelles ». Le 26 octobre, il se rencontre avec Hitler à Montoire. Le 30, encore à la radio, il explique aux Français pourquoi il s'est rendu à l'invitation d'Hitler, annonce la « collaboration » et emploie ces graves expressions : « Cette politique est la mienne, personne ne me

l'a dictée... Jusqu'ici, c'est un père qui vous a parlé. Maintenant, c'est [213] un chef. »

Simultanément, la défaite nazie dans le ciel anglais est patente. Il faut le prévoir : la lutte sera longue. Et l'accord formel de la France avec l'Allemagne pourrait entraîner le gouvernement français dans la bataille. Le concours français aurait beau être limité : les Anglais n'en bombarderaient pas moins les villes françaises en représailles. « Nous ne pouvons affronter ce danger », dit le maréchal à Alphonse de Chateaubriant en novembre ¹³⁹. Le maréchal s'arrête donc à mi-chemin dans la politique de Laval.

Nous avons noté les rencontres, les conversations des deux hommes depuis 1934. C'est un fait que, moins d'un mois après le coup d'État, ils se sont moralement séparés. L'un de mes amis fut surpris de trouver le maréchal, à la fin d'août, très hostile au président du Conseil. Invité à dîner au Pavillon Sévigné, il écouta, pendant près d'une heure, ébahi, de longs récits sur les pilleries et voleries du personnage. Il n'en ignorait rien depuis longtemps et il aurait pu y ajouter. Mais pourquoi son hôte se complaisait-il à les raconter ? Pouvait-on supposer que, renseigné de fraîche date, il céda à l'indignation ? De fraîche date ? Allons donc ! En septembre, mon ami s'arrêta encore à Vichy. Entre-temps, le ministère avait été remanié par l'expulsion de tous les anciens parlementaires, mais Laval avait été confirmé dans ses fonctions et dignités : « Après ce que vous m'aviez dit, M. le Maréchal, je m'attendais que le poste supérieur changeât lui aussi de titulaire ! » C'est alors que Pétain prononça la phrase déjà citée : « Je ne peux oublier que, sans lui, la révolution nationale n'eût pas été possible. »

L'entourage du vieillard prend ombrage du ministre qui, déjà, se croit le maître et n'en fait pas mystère. « À son âge, il ne s'est pas encore fait une raison. Quelque matin, on le trouvera mort dans son lit. » Font partie du petit groupe : le général Brécard, commandant d'armée, à la retraite depuis des années, vieux client du chef : le général Laure que les Allemands libèrent en novembre, du Moulin de la Barthète, inspecteur des Finances assez insignifiant, collaborateur de Paul Reynaud au ministère des Colonies, en 1932 et que la Trésorerie délégua dare-dare à l'ambassade de [214] Madrid, en 1939, heureuse de s'en débarrasser : M. Ménétrel, du service de santé militaire, fils du médecin qui

¹³⁹ Ce magnifique pseudonyme couvre un écrivain d'origine allemande.

longtemps soigna le maréchal. Il convient également de nommer Weygand, non inclus dans le cercle, mais tournant autour, Weygand, déjà isolé et aigri. Le ministère de la Défense Nationale lui a été enlevé au changement ministériel de septembre sur les instances des Allemands qui connurent sa vive protestation, au Conseil, contre l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine. Deuxième chef apparent de la révolution nationale, au mois de juin, il est en déclin : grand figurant à l'automne, comparse disgracié un an plus tard. Valent encore d'être nommés : Marcel Peyrouton, ministre de l'Intérieur, Raphaël Alibert, toujours ministre de la Justice, Henri Massis et René Gillouin, rédacteurs de discours et d'articles, secrétaires aux commandements, historiographes, apologistes : l'un, vil « affranchi », l'autre, un égaré qui rebrousse chemin.

Dans la contre-révolution, presque tous ces hommes se relient à Charles Maurras. Or, Maurras se demande anxieusement si l'occasion merveilleuse de rétablir le trône « des quarante rois qui firent la France » ne va pas s'évanouir ¹⁴⁰, si le démagogue auvergnat ne fera pas dévier le courant favorable vers une dictature personnelle, socialement niveleuse à la mode d'Hitler et de Mussolini. Celui-ci ne recrute-t-il pas, dans les syndicats, tous les chefs de file de l'espèce « renégat » ? Pour Maurras, le régime du 10 juillet n'a qu'une raison d'exister : la restauration de la maison de Bourbon. Il rêve d'une renaissance de l'ancienne communauté française, hiérarchisée, professionnelle. Les ouvriers, affreux rouages humains de l'industrie moderne, seront, pour la plupart, éliminés. Ils n'auront que petite place dans la patrie des laboureurs et des artisans. La France se régénérera par l'agriculture, les métiers et la contrition, la contrition singulièrement prisée de ce « positiviste » athée. Les droits de l'homme, valables pour tous, s'effaceront devant des statuts particuliers, des privilèges, au sens originel du [215] mot, reflets d'une parfaite division du travail. Du plus haut placé au plus humble, chacun aura son statut. Le citoyen ne sera actif dans la cité que par son aptitude particulière à exécuter telle ou telle besogne et non point en tant que machine universellement raisonnable à compétence

¹⁴⁰ Pétain a-t-il voulu sérieusement rétablir le trône ? Nous ne savons. Le comte de Paris s'est rendu à Londres en 1941. Et devant des ministres anglais, il a dit : « Hélas, mes partisans sont à Vichy ! » Il est passé à Vichy dans l'été de 1942. D'autre part, à Lisbonne, un émissaire de Weygand s'est entretenu avec Sir Ronald Campbell de la restauration royale.

illimitée. Aux assemblées politiques succéderont des « corporations » votant sur les questions de leur ressort et n'ayant pas voix au chapitre quand les intérêts généraux de l'État sont en jeu. Au suffrage universel sera substituée l'élection par leurs pairs de ces patrons et de ces travailleurs que la même tâche accroche les uns aux autres ¹⁴¹. La France se couvrira de petites assemblées consultatives à compétence étroite. Diversité, inégalité bienfaisante. Sous l'autorité venue d'en haut, le pays sera une ruche au travail. Le capitalisme et le socialisme qui vont comme l'ombre et le corps ont fait leur temps. Le capitalisme, c'est-à-dire les grandes agglomérations financières, industrielles, commerciales, comportant drainage méthodique des avoirs, investissements massifs, liaisons internationales. Détachons-nous de ces monstres économiques, générateurs de chaos gouvernemental et de lutte de classes. Ils ne sont pas de chez nous ¹⁴². Admirons plutôt le maître du domaine qui parcourt les champs de grand matin, à cheval, la poitrine découverte, dirigeant, surveillant son équipe. Quelle purification ! Du coup, le canal des Deux-Mers sera vite [216] creusé, le Transsaharien construit, ces deux entreprises négligées par la République. Tel est le

¹⁴¹ Système qui n'est que mômeerie si l'on regarde la réalité. Les corporations économiques appellent fatalement l'intervention de l'État. Intervention à l'intérieur de chacune d'elles pour concilier employeurs et employés qui souvent ne peuvent traiter à l'amiable. Et intervention encore, lorsque de l'une à l'autre, surgissent d'insolubles antinomies d'intérêt matériel. Industriels, entrepreneurs de tout genre s'entendent aisément et même se coalisent dans le cadre des grandes affaires nationales, dans un parlement où d'ailleurs d'autres éléments représentatifs les départageraient au besoin, par exemple, dans la discussion d'un tarif douanier... Laisser à eux-mêmes, ils se disputeront facilement sur leurs revendications immédiates.

¹⁴² La « loi » du 18 septembre 1940 fut un pas sérieux vers cette « réforme » économique en convergence frappante avec l'idée hitlérienne du monopole industriel de l'Allemagne. Bouthillier détruisit dans sa racine la Loi de 1867 sur les sociétés à responsabilité limitée. Il remit en cause le principe qui, en tout pays, donne à l'esprit d'entreprise un formidable élan : celui qui fonde une affaire doit pouvoir limiter l'enjeu. Désormais, le président du conseil d'administration exerce de droit les fonctions de directeur général. Il assume sur ses biens personnels la responsabilité du passif social. La faillite de la société entraîne la sienne propre. Il est assimilé à un commerçant. Mais la « loi » du 25 novembre marque un retour en arrière. La déchéance du président est subordonnée à la constatation de fautes de gestion par le tribunal.

canevas. Là-dessus chacun brode à son gré. Quand il est en confiance, Weygand tire de sa poche un papier intitulé : *Commandement de la France*.

Laval tord la bouche avec dédain sur tant de calembredaines. « Ces amateurs, explique-t-il à un diplomate, croient peut-être qu'ils s'entendent à détacher le peuple français des institutions représentatives. Ils se trompent. Le peuple français n'en démordra pas facilement. Pour les lui faire oublier, il n'est que de lui administrer une bonne dose de socialisme. Tel que vous me voyez, je suis revenu à la foi de ma jeunesse. Moi seul serai à même d'arracher la masse à la démocratie. » Ainsi Laval, le clan de Pétain en est assuré, profitera de l'entente qu'il brûle de conclure avec Hitler pour organiser l'état totalitaire.

La négociation menée par le ministre, se présente donc aux yeux de ceux qui assistent le chef de l'État comme l'avenue la plus directe vers une refonte du pays contraire à toutes leurs aspirations. Et ils en arrivent à craindre ces échanges de vues avec les Allemands, ces fréquents séjours de Laval à Paris d'où peut à tout moment sortir le coup de tonnerre mettant fin à leurs propres constructions.

La rivalité ne porte pas uniquement sur le fond. Elle s'étend sur la méthode. Laval a coutume de répéter : « Je sais que mes compatriotes détestent mon programme d'entrée dans "l'ordre nouveau". Ce n'est pas pour moi une raison de l'abandonner. Le devoir de l'homme d'État digne de ce nom est d'accomplir, par-dessus toute opposition, ce qui lui semble conforme à l'intérêt général. Pour moi, le dénouement de la guerre est aussi clair que le jour. Si l'Allemagne succombait, je serais pendu, mais cette perspective me laisse froid. Elle est trop lointaine. »

Le maréchal n'est pas au diapason de cette hardiesse. Sa popularité lui donne sur Laval un avantage incomparable : il en est très fier. Dans ses voyages, il a soin de ne pas l'emmener. À Toulouse, à Marseille, sur le balcon de la préfecture, dans la lumière des projecteurs, il se montre au peuple étreignant le drapeau tricolore. Spectacle à tirer les larmes. La face de l'Auvergnat gâterait [217] le tableau pathétique si elle y était insérée. Dans la foule, le courant électrique serait coupé. Il y aurait court circuit.

Le maréchal s'enorgueillit de la révolution nationale. Au point où elle en est, croit-il, les Français seront séduits. Il prend au sérieux les incomparables apophtegmes qui sortent du bureau littéraire Gillouin-

Massis, mauvais délayage de Maurras et de La Fontaine. Il les débite avec conviction. L'administration propage le culte du héros. Dans les vitrines, sur des socles drapés de bleu, de blanc et de rouge, est posé le portrait du chef. À Lisieux, sur son lit de parade, S^{ainte}-Thérèse n'appelle pas dévotion plus profonde. Mais, sous le nuage d'encens, le saint de la patrie ne somnole qu'en apparence. Il écoute les propos des gens at-troupés et en fait son profit. Il ne veut pas compromettre tant de gloire dans une aventure brusquée. Il n'entend pas choquer les fidèles. Il est intelligible que Laval fasse fi des précautions. Il n'a rien à perdre et tout à gagner. Lui, le maréchal, ne peut aller à l'accord avec l'Allemagne qu'avec prudence. Beaucoup de préfets écrivent que 90 % de leurs ad-ministrés sont anglophiles. C'est un avertissement. Mieux vaut donner à la victoire allemande le temps de se faire plus persuasive. D'eux-mêmes, les Français lui feront cortège.

Notamment en ce qui concerne l'Amérique, il veut user de circons-pection. Pas plus que Laval, il n'apprécie le monde anglo-saxon. Dans le privé, il le traite volontiers d'uniquement mercantile et, soit dit en passant, Weygand ne discourt pas autrement. Pour Pétain, point de dis-tinction entre une incursion anglaise en terre française et l'occupation allemande. L'une et l'autre entament également le patrimoine national. Mais, tout cela dit, il semble comprendre qu'à l'instinct de la multitude des Français, les États-Unis, par leur politique, décideront l'issue de la guerre, qu'ils sont de taille à donner la victoire aux Anglais. Il ne lui échappe pas que l'Amérique entretient un immense espoir dans le cœur des patriotes. Il se fait donc une règle de finasser. Il ménage le président Roosevelt.

Pas plus que son ministre, il n'estime probable ou même possible l'entrée des États-Unis dans le conflit. Son ambassadeur à Washington, Henry Hays, lui signale, au jour le jour, toutes les [218] faiblesses de l'armature militaire, industrielle, sociale de la grande république. Il ne peut souhaiter que le président jette à terre, par la belligérance améri-caine, et les tristes autels élevés à sa louange et toute la révolution na-tionale. À une personnalité qu'il reçoit en audience au début de dé-cembre, avant le renvoi de Laval et qui l'entretient de la nomination de l'amiral Leahy à l'ambassade de Vichy, il déclare : « Je vois bien où Mr. Roosevelt veut en venir, mais, soyez-en certain, il ne me fera pas dévier. » Le visiteur proteste que l'exécutif américain ne songe pas à exercer d'influence indue. Le maréchal s'obstine à répéter : « Je sais ce

qu'il a en tête, il n'aura aucun succès. » Il veut dire : aucun succès réel. Quant aux satisfactions apparentes, il sera assez coulant. À la fin d'octobre, il promet qu'aucune assistance militaire ne sera prêtée à l'Allemagne. Engagement d'ailleurs par trop général et vague que le département d'État s'appliquera, en décembre, à faire définir. Il autorise l'amiral Robert, haut-commissaire dans les Caraïbes, à conclure un premier contrat pour neutraliser la Martinique — navires de guerre, avions, réserve or. Il tient à faire bon visage, à prononcer d'agréables paroles. Il ne faut pas que les Français puissent lui reprocher d'avoir écarté les États-Unis. Mieux vaut laisser à l'Amérique le loisir de s'écarter elle-même.

En contraste, Laval, impatient de la menace du nouveau monde sur l'Allemagne, propre à soulever les Français contre « l'ordre nouveau » si elle se réalise, à les rejeter vers une Angleterre plus sûre du triomphe, incline, devant Washington, aux attitudes les plus abruptes. Le 26 octobre, jour de l'entrevue de Montoire, est reçu à Vichy un message du président Roosevelt en même temps qu'une noble communication du roi Georges VI. Les deux chefs d'État, avertis de ce qui va se jouer dans l'entrevue du *Führer* et du maréchal, tentent de retenir ceux qui gouvernent la France. La discussion qui se déroula en Conseil des ministres, deux ou trois jours plus tard et d'où sortit l'assurance du maréchal à l'Amérique dont il vient d'être parlé, est, en partie, arrivée jusqu'à nous. N'était l'autorité de celui qui a raconté la scène, on hésiterait à la tenir pour authentique, tant elle est insolite. Laval, hors de lui, affirma que le texte de M. Roosevelt ne méritait qu'une réponse [219] en deux syllabes, les plus énergiques de la langue française. « Nous vous entendons bien », dirent, l'un après l'autre, Baudoin, ministre des Affaires Étrangères et Pétain. « Vous êtes d'avis qu'une fin de non-recevoir doit être télégraphiée à Washington. Encore convient-il de trouver la formule. Là est tout le problème. » — « Non, non, pas de circonlocution. C'est à la lettre que je dois être compris. Mon gendre connaît admirablement les Américains : je sais comment les traiter. » De nouveau, il lança le mot injurieux. Ce ne fut pas à mauvais droit que, dans leur mémorandum du 5 ou 6 décembre où, pour la première fois, Pétain était sollicité de ne pas dépasser les engagements de l'armistice, expression qui devait avoir une assez longue fortune, les diplomates américains introduisirent un paragraphe visant expressément Laval, distinguant entre son œuvre et celle du chef de l'État.

Le conflit dont les éléments s'étaient accumulés depuis l'été a éclaté le soir du 13 décembre. Le renvoi du ministre ressemble à un drame politique du XVI^e siècle. Mieux qu'à l'hôtel du Parc, il trouverait son cadre au château de Blois, avec des hallebardiers tenant lieu des « groupes de protection »¹⁴³ qui escortèrent Laval brusquement disgracié. Nous ne connaissons que la relation de Laval. Elle ne manque pas de saveur.

Le maréchal demande aux ministres réunis en Conseil de lui remettre leurs lettres de démission. À tous, il les rend sauf à Laval. Il passe dans son cabinet où Laval le suit, irrité des mots qui lui furent jetés à la figure :

« – Vous m'avez trompé ! »

Pétain :

« – Je n'ai pas confiance en vous. Vous me cachez ce que vous faites. »

Laval :

« – Comment ? Je vous ai tout dit. »

Pétain :

« – Peut-être. Mais jamais vous n'avez consenti à rien mettre par écrit. Vous avez eu l'air de ne pas entendre les observations que je vous ai faites à ce sujet. »

Laval :

« – Le temps me manque pour écrire. Il m'était impossible de dicter le compte rendu d'une affaire aussi confidentielle. Et puis, je n'ai pas confiance dans ceux qui sont auprès de vous. »

[220]

Pétain :

« – Vos rapports, je les aurais mis dans ce coffre-fort et j'eusse été seul à les lire. »

Laval :

¹⁴³ Formés par le colonel Groussard déjà nommé (cf. p. 34 note 1) sur l'encouragement de Marcel Peyrouton, ministre de l'Intérieur.

« – Qui donc a la clé de ce coffre-fort ? »

Pétain :

« – Je l’ai toujours sur moi. »

Laval :

« – M. le Maréchal, voulez-vous me la montrer ? »

Le maréchal, pris de court, a la faiblesse de s’exécuter. Il explore ses poches. Il les palpe. Il ne trouve pas la clé. Par la suite, il se plaint de l’insolence de Laval.

L’entourage, ajoutait le ministre disgracié, avait armé Pétain d’un grief, l’avait inventé pour les besoins de la cause. S’il en fut ainsi, l’entourage toucha juste. L’habileté de Laval quand il traite une affaire épineuse, subordonnée à l’approbation des tiers, est de procéder par insinuation. Des phrases sont lâchées, par-ci, par-là, casuellement. Le silence de l’interlocuteur vaut acquiescement préalable et le ministre s’en réclame quand le fait est accompli. Le coup a-t-il raté, il prétend alors n’avoir jamais rien dit. Selon M. Jean Montigny, il ne se comporta pas autrement, à Vichy, dans les premiers jours de juillet, lorsqu’il dut préparer ses collègues du ministère au bouleversement des institutions politiques. Après une demi-confiance lui échappant en plein Conseil, comme par accident, il se leva en hâte sur cette phrase : « Excusez-moi, mais je suis attendu par un groupe important de sénateurs. »¹⁴⁴ Toujours l’exploration, la petite poussée au lieu du franc et total exposé ! Ainsi a-t-il pensé que serait expédié le traité avec Hitler. « Passez muscade ! » Le vieux bonhomme n’y verrait que du feu.

Pourtant, le programme était de vaste proportion. Sous une forme quelconque, collaboration militaire, usage des bases françaises par les Allemands et même de la flotte après transition qu’une besogne de convoiement devait marquer. Assurance que la France garderait Nice, la Corse et ses possessions extérieures pourvu qu’elles fussent exploitées selon les besoins de « l’ordre nouveau », en Afrique notamment,

¹⁴⁴ En novembre, le maréchal s’était plaint que le vice-président du Conseil ne le mettait pas au courant de ses entretiens avec les ambassadeurs et ministres étrangers. Vers cette époque, la correspondance de l’un d’eux mentionna que M. Charles Rochat, directeur politique du ministère des Affaires Étrangères, avait assisté à l’entretien qu’il venait d’avoir avec Laval. Le maréchal avait, pour une fois, imposé ce témoin.

complément économique de l'Europe. Le drapeau [221] français continuerait à flotter sur le rivage méridional de la Méditerranée, mais, pour satisfaire aux ambitions marocaines de l'Espagne et aux revendications tunisiennes de l'Italie, le procédé du *condominium* était envisagé, et il va sans dire, que, public ou caché, le contrôle supérieur de l'Allemagne était inclus dans le plan. L'affaire est mal connue et nous ne pouvons saisir que l'orientation. Longtemps après seulement, il a percé que l'une des négociations subsidiaires, entre la France et l'Espagne se conformait, en gros, au projet établi en 1902, par Delcassé, mais bien vite rejeté par cet homme d'État. En somme, la France faisait figure de partenaire du *Reich*. Dans la fédération continentale elle était mise pour commencer au rang de l'Italie ¹⁴⁵. Une certaine liberté intérieure lui était rendue contre la promesse quelle donnait de se conduire en fidèle second. Les prisonniers français devaient être libérés massivement et l'indemnité de guerre, adoucie.

Entre Pétain et Laval, les divergences profondes ont déjà été indiquées. Mais pourquoi le renvoi est-il du 13 décembre ? Le lendemain, à la nuit, les cendres du duc de Reichstadt devaient être transportées à la chapelle des Invalides et placées auprès du cercueil de l'empereur. La cérémonie privée, se déroulant à la lueur des torches, serait suivie, en plein jour, d'une cérémonie publique. À la phase décisive des pourparlers, Laval avait trouvé habile de donner ce prélude théâtral. Le corps du duc de Reichstadt ramené à Paris, n'était-ce pas comme un coup de vent formidable ranimant, dans les cœurs français, la haine latente de l'Angleterre ¹⁴⁶ ? Hitler s'était prêté au scénario : lui-même a raconté que, pour recevoir dignement le maréchal, le palais de l'Élysée avait été rénové. Des ingénieurs berlinois avaient remplacé les appareils de chauffage désuets. Ne manquait plus à la combinaison que la présence du héros français. C'était la carte forcée. Le héros se déroba et avec quelle brusquerie.

¹⁴⁵ Des rapports diplomatiques ont dit que Mussolini, dépité de la négociation de Montoire qu'Hitler vint lui exposer à Florence, attaqua incontinent la Grèce pour démontrer au *Führer* que l'Italie n'était pas quantité négligeable. Mais la déroute italienne en Grèce autorisa Hitler à maintenir les avantages promis à la France.

¹⁴⁶ Cf. ce que disait Laval, en 1935, du peuple français, de Napoléon et de l' »Angleterre. Il tient avec d'autant plus de ténacité à ses vues historiques qu'elles sont pauvres et rares.

[222]

On a parlé d'un coup d'État complémentaire de celui de juillet, ourdi par le ministre, cette fois contre le chef de l'État. Le maréchal, après s'être installé à Paris ou à Trianon, n'aurait plus été à même de se dépêtrer. Au profit de l'agissant dictateur, il se fût morfondu en pompeuse résidence surveillée. Coup d'État n'est pas le mot. Déjà, trois jours avant Montoire, Laval s'était rencontré avec le *Führer* pour machiner l'entrevue. En décembre, il procède à des préparatifs analogues, mais plus larges, plus ambitieux, avec engrenage de roues, avec possibilité de chantage.

Laval a conduit les échanges de vues en demi secret, comme à sa coutume, soit personnellement, soit à travers Fernand de Brinon, l'homme de confiance des bons et des mauvais jours, accrédité auprès d'Abetz, son compère. Le maréchal, lié au principe de la « collaboration » depuis le 26 octobre, a été vaguement renseigné par Laval expert à déguiser les initiatives les plus hardies en actes qui semblent on ne peut plus naturels. Baudoin, jaloux de sa fonction, a donné l'alerte, mais sans résultat tangible. Par lui ou par d'autres, Laval a été soupçonné de prévarication lors de la vente à l'Allemagne des mines de Bor, propriété d'une société française. Mais le grand éveil est venu des Allemands. Ils ont trop parlé. Les Français n'ont pas le monopole du bavardage et de l'indiscrétion. On a dit que le commandant Fonck, aviateur célèbre de 1914-18, revenant de Berlin où il avait fréquenté chez Goering, fut à même de révéler à quelque ministre de Vichy la teneur du contrat.

Laval et ses amis pensaient déjà que l'affaire était dans le sac. D'après un de leurs axiomes, la France ne pouvait être dirigée que de Paris et le déménagement gouvernemental vers la Seine était la condition indispensable d'une sérieuse prise en main. Avec la conclusion de l'entente Hitler-Pétain, la Nation allait récupérer son centre nerveux et la fonction dictatoriale, s'exercer pleinement. La France serait enfin jetée pour de bon dans le moule national-socialiste.

Le maréchal voulait regagner Paris, mais non pas s'y subordonner [223] à un maire du Palais. L'armistice lui avait promis le retour dans la capitale. Le 11 juillet, il disait au peuple français : « Nous avons demandé... au gouvernement allemand de libérer Versailles et le quartier des ministères à Paris. » Le 13 août, il revenait sur la question : « Le 7 août, le gouvernement allemand m'a fait connaître que, tout en

maintenant son acceptation de principe... il ne pouvait, pour des raisons d'ordre technique et tant que certaines conditions matérielles ne seraient pas réalisées, autoriser le transfert. Il faut donc attendre encore, mais je crois pouvoir vous assurer qu'il ne s'agit plus que d'un délai. J'ajoute que, si vous souhaitez mon retour, je le souhaite aussi ardemment que vous. » Encore une allusion, le 10 octobre, et Pétain s'est tu. Il avait appris, en novembre, que le corps diplomatique de Vichy ne serait pas autorisé à le suivre. Comment les Allemands souffriraient-ils qu'en plein territoire militaire des ambassadeurs et ministres pussent se réclamer de l'immunité traditionnelle ? Mais surtout il avait fini par craindre que Laval, aidé de la meute des Hitlériens français, Déat, Doriot, Luchaire, etc., et prenant appui sur les autorités d'occupation, ne l'isolât, ne le dominât, ne le muât en décor inerte. D'autre part, lui était-il possible de rendre à Hitler une seconde visite et de se réserver comme deux mois plus tôt ? L'erreur de Laval fut de forcer le train. Pétain eut un haut-le-corps et les familiers le tirèrent par son habit.

Mais peut-on dire que le maréchal et son lieutenant politique différaient sur la conception fondamentale, l'opportunité mise à part ? Il reste qu'à Montoire, en octobre, Hitler offrit de confirmer la France dans la possession de l'Empire pourvu qu'il soit exploité, au bénéfice nazi, contre l'Angleterre, éventuellement contre les États-Unis, que le maréchal retint, tout au moins, la proposition en termes généraux et à la radio, prépara le pays à la recevoir.

Un article-manifeste du maréchal imprimé dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 septembre, découvre ses fondements doctrinaux. Il tente de rattacher l'histoire de France à « l'ordre nouveau ». Il argue que la conception hitlérienne du travail et de [224] la richesse fut empruntée à la prudence, au bon sens de nos aïeux. Ces travailleurs de la terre, à l'en croire, n'avaient aucun goût pour le système de l'étalon-or et les grands mouvements de capitaux. Et de rappeler la fable : *Le laboureur et ses enfants*. On pourrait dire aussi judicieusement que les Français du XVII^e siècle préférèrent les ânes et les chevaux aux moteurs à combustion interne. Mais tout cela est sottise des scribes de Pétain.

Celui-ci répète à la ronde que la victoire allemande lui paraît inéluctable. Il l'affirme encore, fin novembre, à un ambassadeur en partance pour l'Amérique. Quant à l'acceptation de l'ordre nouveau, il pense donc comme Laval. Il n'a rompu avec cet homme que sur le rythme du rapprochement avec l'Empire hitlérien, sur la maturité d'opinion

publique à obtenir au préalable, sur la nature et l'objet de la révolution nationale et, si l'on peut dire, sur le partage des droits d'auteur.

Les Allemands n'ont pas su ce qui se préparait à Vichy. L'événement les a frappés de plein fouet. Otto Abetz, dans la soirée du 13, avait appelé au téléphone l'ambassadeur d'Allemagne à Madrid. Par erreur, il fut relié à une ligne où Peyrouon racontait à quelqu'un la révolution de Palais. Abetz éleva la voix : « J'ai le droit de savoir ! » Trois jours plus tard, il était en route pour Vichy avec une escorte d'automobiles blindées. Le 17 décembre il entra en longue conversation avec le maréchal, Darlan, et, pour commencer, faisait retirer de Chateldon les mousquetaires du ministre de l'Intérieur. Par la même occasion, il exigeait aussi le rappel du général de Fornel de la Laurencie, représentant du chef de l'État auprès de l'armée d'occupation qui, sur instructions des hommes de Pétain, avait fait incarcérer, vers le 10 ou 11 décembre, Déat, insulteur quotidien du maréchal.

Le 24 décembre, Darlan, vice président du Conseil désigné fut admis à l'audience d'Hitler. Il en revint assez troublé. Il avait revendiqué pour Pétain le droit de choisir les ministres en toute indépendance et s'était attiré cette réplique « Le maréchal est libre [225] de faire ce que bon lui semble, mais je le suis aussi ¹⁴⁷. » Le 18 janvier, le chef de l'État jugea opportun de s'humilier jusqu'à recevoir dans son wagon le serviteur infidèle si brusquement congédié. Flandin, le nouveau ministre des Affaires Étrangères, qui avait envoyé aux ambassades et légations, sur le compte de son prédécesseur, le télégramme le plus sévère, parlant de son « complot », l'accusant d'avoir voulu enfermer le maréchal dans un rôle honorifique, eut à annoncer un peu plus tard, que Laval reviendrait au gouvernement tout en n'y retrouvant pas son omnipotence antérieure. Au début de février, seulement, le ministre des Affaires Étrangères de Vichy mandait que Laval serait laissé où il était, c'est-à-dire à Paris, derrière le bouclier allemand. Simultanément, les Anglais enlevaient Bengazi. Était-ce une coïncidence ?

¹⁴⁷ Dans l'audience du 24 décembre, Hitler déclara à Darlan : « Il faut que le gouvernement français se décide. La nomination de Laval comme principal ministre ne me concernait pas, mais je ne puis me désintéresser du fait que Laval ait été remercié alors qu'il allait conclure un accord avec l'Allemagne. »

Les Allemands s'étaient donc résignés à se passer du politicien français le plus capable d'encastrer la France dans « l'ordre nouveau » par son astuce, son esprit de manœuvre, sa conviction de ne pouvoir survivre, personnellement, qu'avec une Allemagne triomphante. Des diplomates étrangers ont noté cette déclaration d'Hitler : « J'ai la force et je le leur ferai bien voir ! Que m'importe le reste ! »

Tous les signes extérieurs sont qu'après quelques semaines de perplexité, le pouvoir nazi s'entendit avec Darlan sur un programme de collaboration. Il finit par être sensible à l'argument employé par l'amiral : prenez-y garde, le maréchal Pétain, en raison de son prestige sur les Français, se révélera, à la longue, plus utile que l'homme, honni de ses compatriotes, qu'il a congédié.

Quoiqu'il en ait été, ceux qui conduisaient l'empire nazi, en janvier 1941, eurent devant eux le dilemme le plus embarrassant. D'une part leur était offerte, au nom de Pétain, une méthode empirique, dosant, éparpillant sur de nombreux mois, le concours [226] prêté à l'Allemagne. Son mérite était de ménager les Français, de leur insinuer en douceur la volonté du vainqueur. D'autre part, la politique de Laval, rapide, à l'emporte-pièce, n'était-elle pas la seule qui tint compte de la réalité suprême, l'irréfragable patriotisme français ? Elle était la plus dispendieuse des deux. Elle pouvait obliger les Allemands à augmenter leurs forces d'occupation. Mais l'alternative était peut-être illusoire. Les maîtres ont jugé que l'expérience prônée par Darlan valait la peine d'être tentée. De leur consentement, elle s'est prolongée pendant seize mois et douze jours.

[227]

LES FOSSOYEURS.*Tome II. PÉTAÏN***DEUXIÈME PARTIE****Chapitre XII**

L'équivoque Pétain[Retour à la table des matières](#)

Le maréchal n'a peut-être jamais été aussi populaire qu'au renvoi de Laval. La grande majorité des Français ne voyait dans le politicien déchu que corruption et trahison. Le chef de l'État, bravant la menace, avait brisé l'instrument d'Hitler. Les gens qui s'étaient refusés à mal interpréter les apparences les plus criantes, se félicitèrent de lui être restés fidèles. Sans doute, il s'était trompé, le 17 juin, quand il avait demandé à l'adversaire de « rechercher avec nous, entre soldats après la lutte et dans l'honneur, les moyens de mettre terme aux hostilités ». « Entre soldats ! » Quel égarement ! Nous étions tombés à la merci du conquérant le plus rapace ! Il avait erré, le 25 juin, dans le certificat donné au pays : « Du moins, l'honneur est-il sauf ». Cette caution, quelle hypocrisie ! Il n'était pas vrai que, le 17 juin, la France eût satisfait à l'honneur. Mais, du préjugé opiniâtre des Français, la sottise et la honte de la capitulation n'atteignaient que Laval. Le maréchal, comme le peuple français tout entier, avait été sa victime. Le saint de la patrie avait souffert en silence. Il avait choisi son heure. Il s'était racheté.

Par définition, un maréchal de France est depuis huit siècles, le symbole des vertus militaires. Sous les premiers rois, il ne commandait pas seulement les armées, il interprétait le code de la chevalerie, il exerçait sur les hommes d'armes une juridiction morale. Plus tard, le tribunal

des maréchaux prononçait sur les affaires d'honneur. Les cas de trahison ou de demi-trahison, relevés à la charge de Bernadotte, de Marmont, de Bourmont, de Bazaine (la liste n'est pas limitative) n'ont aucunement entamé la suprême dignité militaire. Aux yeux du peuple, un nimbe glorieux entoure [228] les maréchaux de France. Il ne provient pas seulement de leurs propres actions, mais de tous les exploits inscrits dans les âges révolus. Ainsi les astres que nous voyons confondent-ils leurs rayons dans l'immense lueur des étoiles sans nom. Il y eut en France un joyeux émoi, le 16 décembre 1916, lorsque Joffre reçut le bâton. Aucun maréchal de France n'avait été nommé depuis Napoléon III.

Titre dangereux, remarquait Prévost-Paradol en 1869. Par lui se survivent et continuent de prétendre aux plus grands emplois militaires, avec le consentement public, des hommes qui ne sont plus que l'ombre d'eux-mêmes. Pétain de Verdun n'a que trop justifié cette parole. L'incomparable noblesse viagère qu'est, en France, le maréchalat soutient sa légende, y ajoute, aux yeux de la plupart, une sorte d'infailibilité. Pendant de longs mois, le képi rouge et or, les sept étoiles semées sur la manche de l'uniforme et la Médaille militaire ont dissimulé au peuple français la besogne qui se faisait. Au plein de l'ignominie, la silhouette d'azur n'a cessé de se profiler sur un fond de champ de bataille. Le sentiment populaire ne s'est insurgé qu'en août 1941, commencement de cette effusion du sang, de ces exécutions qui, par la suite, ne cessèrent plus. Il eût été plus prompt et plus vif si Laval était resté en place.

Grandes phrases et nobles protestations visant à représenter comme requis par le salut de la patrie ce qui n'est que complicité avec le vainqueur, sauvegarde égoïste des hommes et des institutions de Vichy : c'en serait déjà trop pour l'esprit critique de beaucoup, surtout dans les classes bourgeoises. Mais il y a plus. La tactique de Pétain consiste à engager graduellement les Français dans l'acceptation de « l'inévitable » victoire allemande. Encore la victoire allemande doit-elle s'affirmer. Or, après avoir perdu la bataille d'Angleterre à l'automne de 1940, les Allemands perdent, en 1941, la bataille de Russie et, de surcroît, leur pèse sur les bras la belligérance américaine reconnue par les Français beaucoup plus décisive que le triomphe japonais en Extrême-Orient. Pas plus en 1941 qu'en 1940, Pétain n'a la hardiesse de suivre ses idées ou sentiments dans tout ce qu'ils impliquent. Il lui faut patienter.

Le premier contraste entre de patriotiques discours et des actes abjects se complique d'un deuxième contraste entre ce que la politique du maréchal a d'incomplet, de réservé et la collaboration totale vers laquelle elle tend, mais en donnant le change. Telles sont les deux causes de l'équivoque. Seule, la lumière complète sur le passé de Pétain la pourrait dissiper. Or, très peu de gens ont débrouillé sa carrière.

La preuve n'est-elle pas faite, en 1942, que le maréchal est dominé par le parti-pris le plus odieux ? Pourtant, en zone « libre » et à l'étranger, ceux qui appréhendent la montée des forces populaires, se refusent encore à le voir tel qu'il est : chef de la contre-révolution caché sous des insignes de chef d'armées. Pour en finir avec la tunique bleue, le mieux est de démonter la persistante illusion, pièce à pièce, de décomposer un à un les serviteurs du maître et les hauts faits des serviteurs.

Pétain, pas plus en 1941 qu'auparavant, n'est le bras qui se lève, qui ordonne ou qui frappe. Il a toujours besoin d'un maire du Palais et, Laval parti, il continue à l'avoir, mais, apparemment, dédoublé en deux personnes : Darlan et Weygand, l'un vice-président du Conseil des ministres, ministre de la Marine, des Affaires Étrangères, en même temps que de l'Intérieur ¹⁴⁸, l'autre, exclu du cabinet de puis septembre, « délégué général en Afrique », investi d'une autorité de coordination sur les administrations civiles et du pouvoir direct sur les forces armées ¹⁴⁹. L'un et l'autre suivent, au jugement de leurs compatriotes et même des diplomates étrangers de Vichy, des directions très différentes. Nous verrons que, pour [230] l'essentiel, il n'en est rien. Les deux hommes

¹⁴⁸ Flandin fut renvoyé après l'accord Hitler-Darlan. Pour exécuter ses promesses, Darlan devait être le maître de la diplomatie. Peyrouton, afin que Laval fût apaisé, reçut l'ambassade de Buenos-Ayrès. En juillet 1941, Darlan abandonna l'Intérieur à Pucheu, mais, en août, devint ministre de la Défense Nationale.

¹⁴⁹ Le Haut Commissaire à Rabat et le résident général à Tunis continuent à relever directement du ministère des Affaires Étrangères, le gouverneur général de l'Algérie est toujours subordonné au ministère de l'Intérieur et celui de l'Afrique Occidentale, au ministère des Colonies. Ultérieurement, Weygand, sans abandonner ses fonctions, fut nommé gouverneur général de l'Algérie, en remplacement de l'amiral Abrial avec lequel il était continuellement en désaccord. M. Chatel, secrétaire général de la « délégation générale », devint alors vice-gouverneur de l'Algérie. Il laissa son poste à l'amiral Fénard. Au départ de Weygand, celui-ci continua à faire figure de « coordinateur », mais la coordination s'évanouit.

peuvent s'opposer : leurs politiques sont collées l'une à l'autre. Mais, dans les esprits, cette fausse rivalité doctrinale est une nouvelle source de confusion.

L'anglophobie de Darlan a déjà été indiquée. Elle est authentique. Provient-elle de cet absurde projet de « parité » franco-italienne qui irrita les Français à la conférence navale de 1930 où je vis Darlan s'agiter ? Est-elle plus ancienne ? Gardons-nous, toutefois, de considérer ce sentiment comme plus fondamental, chez « l'amiral de la flotte », que le désir d'être au pinacle. Il est l'un des plus grands « opportunistes » de ce temps. Avant la guerre, il fut le modèle de ces officiers qui, pour gagner promotion et décoration, ne reculent devant rien. Il a, de bonne intrigue, emporté des faveurs qu'avant lui nul ne décrocha jamais. Par exemple, convoitant la succession de l'amiral Durand-Viel, commandant en chef de la marine, il trouva moyen de faire signer le décret de nomination six mois avant que le poste ne devînt vacant. Pour avancer d'un cran dans la Légion d'Honneur, pour échanger le collier de commandeur contre la plaque de grand-officier, il n'eut de cesse que le Conseil de l'ordre ne violât la règle prescrivant trois années d'attente, au bas mot, pour le passage d'un grade à l'autre. On n'en finirait pas avec les basses histoires de cet infatigable grimpeur. Après l'armistice, il se donne pour le grand chef militaire français qui n'a pas été vaincu ou même (les mots ne lui font pas peur) pour le seul grand chef allié sorti vainqueur de la lutte, car Dieu sait où en serait la flotte anglaise s'il n'avait pas veillé sur elle avec ses marins. Auprès de Pétain, en équité, une place lui revient, la plus haute.

En juin, il éprouva une amère déception. Comme ministre de la Marine, il fut subordonné à Weygand, ministre de la Défense Nationale. Subordination de pure forme, il va sans dire. S'il résista jadis à Gameelin, chef de la Défense Nationale, ce ne fut pas pour courber le front, plus tard, devant un généralissime étrillé sur les champs de bataille. Intolérable scandale quand même. Il se termine au remaniement ministériel du 6 septembre. Déjà la marine a accaparé les possessions d'outremer, sous prétexte qu'elle les fixe, à la façon d'un clou, dans l'allégeance de Vichy. Un amiral [231] gouverne l'Indo-Chine, Decoux, un autre la Tunisie, Estéva, un autre encore l'Algérie, Abrial. Ce n'est que le début du régime des amiraux.

Darlan se couvre des dépouilles de Laval. À la place de celui-ci, il devient et restera jusqu'au trépas l'héritier présomptif du maréchal.

Dans l'état, tout lui est assujetti y compris le ministre de la guerre, Huntziger, homme intelligent, mais d'une extrême faiblesse de caractère ¹⁵⁰.

Et le clan des marins amis de Darlan commence à s'abattre sur les postes les plus élevés de l'administration civile, préfecture de police à Paris, directions de police en province, préfectures départementales, etc. Jusqu'au chef des commissaires du pouvoir, chargés de déceler les abus, régenter les fonctionnaires ¹⁵¹, qui sera un loup de mer, l'amiral Gouton. On cite ce mot du cardinal Suhard, archevêque de Paris : « Si je meurs, c'est un amiral qui prendra la mitre et la crosse. » L'entretien Hitler-Darlan du 24 décembre aura une suite, le 12 mai, à Berchtesgaden. Il est assez significatif que, dans cette dernière occasion, le *Führer* ait concédé au vice-président du Conseil la libération globale des cinq ou six amiraux et des onze mille marins prisonniers en Allemagne, libération accomplie en deux temps. Le *Führer* et ses conseillers ont jugé Darlan : capable à la mer, fanfaron et vaniteux sur le plancher des vaches, il a l'étoffe d'un utile auxiliaire. Tous ses navires lui ont été laissés après Mers-el-Kébir. Maintenant, les Allemands l'autorisent à réparer complètement le Dunkerque et le Richelieu, à achever le Jean Bart.

En public, nul n'a insulté l'Angleterre et souhaité d'une voix [232] plus retentissante la victoire de l'Allemagne ¹⁵². À plus forte raison,

¹⁵⁰ Par exemple Huntziger a été le grand négociateur militaire du rapprochement avec la Turquie. À ce titre, il appuyait la politique d'émancipation syrienne. Mais, à la fin de 1938, Georges Bonnet, travaillé par Henry Haye et les autres parlementaires qui ne voulaient pas octroyer l'indépendance au gouvernement nationaliste de Damas, fit obstacle au traité négocié avec celui-ci. Il pria Huntziger de se déjuger. Huntziger obéit sur-le-champ. Au demeurant, zélé à l'*Action Française*.

¹⁵¹ « De veiller à l'application des instructions du pouvoir central dans l'esprit de la Révolution Nationale » (« loi » du 11 août 1941). Institution très caractéristique : de tous les gouvernements français, celui de Vichy a été le plus mal servi, le plus fréquemment trahi. Les préfets provinciaux s'occupent aussi de discipliner les fonctionnaires.

¹⁵² 9 mars. Déclaration aux correspondants américains en présence de Pétain. « Le blocus britannique confine à l'imbécillité... Les Allemands se sont montrés plus généreux et plus humains que les Anglais » (en matière de ravitaillement). 30 mai : « Si, par impossible, il y avait victoire britannique, Paris ne serait plus qu'un cimetière. C'est l'Angleterre qui a entraîné la France dans la

dans le privé, ne mâche-t-il pas les mots. Le 4 juin, il dit en substance à l'amiral Leahy, le maréchal approuvant de la tête :

« Pendant soixante-dix ans, les hommes d'État britanniques ont travaillé sans relâche à exciter la France contre l'Allemagne, à empêcher les deux pays de s'entendre. Il y allait de la sécurité de l'Angleterre que des générations de Français vissent dans l'Allemagne l'ennemi héréditaire. La France paie aujourd'hui le prix de ce machiavélisme. Elle a bien le droit de renverser sa politique et de collaborer avec le vainqueur. Et personne ne changera rien au fait que 80 millions d'Allemands resteront, quoi qu'il arrive, en face de 40 millions de Français. »

Pourquoi cette déclaration insensée ? Les fondements de « l'ordre nouveau » sont déjà jetés et Darlan les estime inébranlables. Certains lui font accroire qu'il a chance d'être l'un des grands dignitaires du nouvel Empire : non seulement le maître de Vichy, mais, (qui sait ?) l'amiral de l'Europe. La fédération continentale, pour s'organiser économiquement, a besoin de l'Afrique et il est à même de lui apporter ce continent. Il a en main un atout extraordinaire. Pour Hitler, quel *Morgengabe* ! Quel présent et quelle récompense ! Darlan jette le défi à ce qui reste aux Anglais de leur domination des mers. Des bateaux de guerre convoieront les navires de commerce et les empêcheront d'obtempérer au droit de visite.

Les phrases de Darlan sont tellement tranchantes à partir du mois de mars que nul ne devrait s'aveugler quant à ce qu'il entend faire de son pays. Il se saisira d'une bonne occasion pour lancer la flotte dans la bagarre ¹⁵³. Mais en face de Darlan, il y a Weygand.

La fable de Weygand, héritier du génie de Foch, est aussi lente [233] à périr que la légende du héros de Verdun. Elle résiste au terrible dénouement de la bataille de France. Depuis l'automne, des Français de plus en plus nombreux reconnaissent que, bien à tort, la guerre ne fut pas portée en Afrique et il leur plaît de penser que la mission confiée par le maréchal à l'ancien généralissime, est de reprendre, en sous-

guerre. Elle a toujours divisé pour régner. » À trois reprises dans ce discours, Darlan s'est placé sous l'autorité de Pétain. Des citations de ce genre pourraient être multipliées.

¹⁵³ Pour les autoriser à naviguer, l'Allemagne imposait cette condition. Le droit de visite ne fut plus exercé que sur les cargaisons de matières premières. Et sans insistance.

main, l'entreprise manquée en juin. Certes, elle fut répudiée, taxée de folle aventure dans les discours officiels. Mais, après tout, ceux qui dirigent, ne sont-ils pas obligés de ruser avec les Nazis ? Et serait-il concevable que l'héritier de Foch pût livrer l'empire français aux Allemands et aux Italiens, qu'il ne tendît pas, de tout son effort, à le sauver ? En Amérique même, le proconsulat africain de Weygand parut être une déchirure brillante dans le ciel noir : ne soyons donc pas surpris de l'illusion des Français. Que de jeunes gens prenant le général pour un De Gaulle plus puissant, s'embarquèrent en fraude et rejoignirent ses drapeaux ! Ils croyaient déboucher dans le monde de la liberté. Ils ne s'étaient que rapprochés du camp de concentration. Assez tôt, ils durent le constater. Dès le mois de janvier, Flandin, ministre des Affaires Étrangères, pressentant que son porte-feuille allait passer à Darlan et voulant gagner l'appui des Allemands, leur permettait de se substituer aux Italiens dans les commissions de désarmement prévues pour l'Afrique du Nord, selon l'armistice signé avec Rome ¹⁵⁴. Jusqu'en octobre, notre système militaire africain avait été renforcé. À partir de janvier, il se démolit. Noguès proteste contre l'entorse donnée par Flandin au contrat. Weygand ne l'écoute pas.

Comme le disait Lord Lloyd, Weygand n'est plus qu'un petit vieillard rabougri. En lui, le « lieutenant de cavalerie » a fini de disparaître. Il a l'air d'un jockey en retraite. Il est aigri. Il est seul. Il continue à rendre les Anglais responsables de ses sombres batailles. Il s'est attiré, on l'a vu, le ressentiment des Allemands ¹⁵⁵. [234] Il sait que la supérintendance de l'Afrique du Nord ne lui fut donnée que comme prix de consolation pour son pouvoir ministériel perdu et que Berlin le tient à l'œil. Mais il déteste, à l'égal des Allemands, tout ce qui peut ressembler au Front Populaire. Et il ne se leurre pas sur la rancune du maréchal à son endroit. Si le maréchal avait oublié le passé lointain, n'aurait-il pas fait de Weygand la cheville ouvrière de sa dictature ? Lui aurait-il préféré, coup sur coup, Laval et Darlan ? N'eût-il pas été normal que Weygand reprît auprès du chef de l'État la place qu'il avait tenue auprès

¹⁵⁴ Une décision prise par la commission d'armistice de Wiesbaden prévoit même que des commissions allemandes pourront être envoyées sur n'importe quel point de l'Afrique, par exemple à Dakar.

¹⁵⁵ Il dit pis que pendre des collaborateurs. Il traite Pierre Laval de « bougnat ». À Scapini qui lui vante « l'ordre nouveau », il rétorque : « Eh bien, moi je préfère la victoire anglaise ! »

du commandant-en-chef de 1929-31, du ministre de la Guerre de 1934, du ministre d'État de mai-juin 1940 ? Qui a dit que la vengeance est un plat qui se mange froid ?

Si Weygand avait à choisir entre la victoire britannique assaisonnée pour la France d'une résurrection de la République et « l'ordre nouveau » des Nazis, de quel côté irait-il ? Je l'ai bien connu et j'assimile sa réponse à celle de Pétain.

Aversion pour la démocratie, pour la démocratie qui lui demandera des comptes, vanité blessée du stratège plus d'une fois démenti par l'événement dans ses plans et calculs. Je crains que ce ne soit le fond de son cœur. Eh quoi, une fois encore, l'Angleterre, par le succès de ses armes, et De Gaulle, par la confirmation de ses pronostics, auraient raison contre lui ! Du chef des « Français Libres » on l'a entendu dire : « Un traître. Trois balles dans la tête ! » Il porte dans sa peau les flèches acérées dont l'a criblé le censeur de l'État-Major. Il lancera la police de Vichy sur les pas de M^{me} de Larminat, la femme du général qui sert la Croix de Lorraine. Il transmettra à Vichy la lettre d'un colonel de ses amis qui n'épargne pas la politique de l'armistice et le colonel sera puni. Chez Weygand, il faut affecter d'un fort coefficient des sentiments médiocres.

Il a été envoyé à Alger vers la mi-septembre, peu de semaines après que le Cameroun et l'Afrique Équatoriale se séparaient de Vichy, et peu de jours avant la mésaventure du général de Gaulle à Dakar, pour prévenir la dissidence des militaires, des colons (qui, pendant des semaines, avant de redevenir fascistes, tremblent pour leurs propriétés), des fonctionnaires attachés à la République, [235] des indigènes alarmés de la pénurie de pétrole, sucre, café et cotonnades. Le plus pressé est d'arrêter le mouvement qui commence. Parcourant les garnisons, il n'hésite pas à dire, entre quatre murs, dans ses harangues aux officiers, « que l'allié d'hier sera peut-être l'allié de demain », que « les dernières batailles », comme disait le maréchal Foch, « se gagnent avec des restes d'armées... » En attendant, les officiers soupçonnés de tiédeur ou d'hostilité à l'égard de Vichy sont rapatriés et remplacés par des « hommes sûrs », assez souvent des retraités. L'armée d'Afrique est mise au pas du vieux maréchal. Beaucoup sont enfermés.

Weygand se fait fort d'acheter aux États-Unis des approvisionnements. Qui veut la fin veut les moyens. Il tient le discours approprié aux

vœux, aux besoins, aux intérêts de chacun. Dans le même esprit, il milite à Vichy, en novembre et décembre 1940, contre la politique de Laval et il déclare à Pétain et Darlan reprenant, en mai-juin 1941, la « collaboration » de grand style du ministre déchu, que l’Afrique du Nord ne doit pas être plus largement ouverte aux émissaires allemands. C’est apparemment à cause de Weygand que l’empire africain fut tenu en dehors des hostilités engagées en Syrie contre les Anglais. Son unité, explique-t-il, ne résisterait pas à l’épreuve. Les interlocuteurs américains, dès qu’ils arrivent à Alger, (en particulier Mr. Robert Murphy, conseiller à l’ambassade de Vichy, en décembre et un officier de marine avant lui) boivent à grands traits les paroles du « proconsul ». Dans l’entretien direct, Weygand les ménage avec soin puisque l’Amérique est nécessaire à la tranquillité de son règne. Il va même jusqu’à dresser un tableau des avions et des chars qui pourraient lui être livrés. « Quand ils seront là, je passerai du côté des États-Unis et de l’Angleterre ! » Les demandes de Weygand sont énormes : il va de soi que, pour y satisfaire, Washington ne saurait détourner de la bataille d’Angleterre tant de matériel. Mais l’effet est acquis ¹⁵⁶.

La formule que, pendant de longs mois, Weygand répétera en [236] public, à tout bout de champ, à savoir qu’il défendra l’Afrique du Nord contre tout envahisseur, quel qu’il soit, est jugée de la dernière habileté par ceux qui, ayant reçu la parole intime, croient tenir le sens de l’énigme jetée à la foule. Weygand est trop intelligent, trop patriote, pensent-ils, pour ne pas distinguer entre les Anglais qui affranchissent et les Allemands qui ne peuvent que subjuguier, pour oublier qu’il est redevable à la seule flotte anglaise de la petite autonomie dont il est nanti. Il est bien obligé de parler en public le langage de l’ambiguïté : l’ennemi est à l’écoute. Quiconque reçut ses confidences n’a pas à se troubler pour si peu.

L’envoyé de Washington se félicite d’un discours du 23 avril reprenant quelques-unes des expressions plaisantes que Weygand lui servit en tête-à-tête. Cet interlocuteur est d’origine irlandaise, catholique, vieil ami d’Henry Hays. Il se permet, à l’occasion, de railler les Anglais en toute innocence. C’est un petit lieu de rencontre qui, en plus des

¹⁵⁶ Relevons qu’en juillet-août 1940, Darlan avait déjà trouvé cette façon d’apâter les gens. Il disait à des diplomates américains : « Donnez-moi des milliers de chars et d’avions : je me battraï jusqu’au Cap de Bonne-Espérance ! »

artifices verbaux du général, réchauffe la conversation. Au demeurant, Weygand juge les États-Unis pays matérialiste à l'égal de la Grande-Bretagne. Il se sert de l'expression devant un fonctionnaire qui lui rend visite en janvier 1941.

Une note révélatrice retentit de temps à autre. Le 23 juin 1941, Weygand s'écrie, à Casablanca, devant les hommes de la Légion : « Croyez-moi, le devoir ne saurait être du côté de l'ancien allié. » « Mais l'affaire de Syrie bat son plein » allèguent aussitôt ceux qui ne veulent pas désespérer du chef. « Il est moralement obligé de jeter sa pierre aux Anglais. Ne le condamnons pas sans appel sur une rhétorique de circonstance. » Ils parlent encore. Le 31 août Weygand endosse le grand discours fasciste prononcé le 12 par Pétain.

Mettons que Weygand rêve d'une partie nulle où la France et son empire surnageraient entre l'Angleterre et l'Allemagne également épuisées et négociant la paix, où la révolution nationale pourrait être sauvée. Mettons qu'il lui semble expédient d'éviter un éclat avec l'Allemagne afin que les territoires confiés à sa garde arrivent sans trop d'ébranlements à ce tournant historique. C'est la plus grande charité qu'on puisse lui faire. Mais peu importe, son rêve est inactif. Lui-même a tranché la question : « Je suis trop [237] vieux pour être un rebelle. » Il a dit, vers le mois de novembre, qu'il n'exécuterait pas les ordres de Laval (et de fait, nous le répétons, il a considérablement gêné par ses protestations les pourparlers de Laval avec Berlin). Il n'est pas plus disposé à en passer par les volontés de Darlan. Mais il n'a jamais manqué de dire aussi qu'un ordre de Pétain sera sa loi ¹⁵⁷. Or, nous savons que le maréchal fléchira devant l'*ultimatum* d'Hitler plutôt que de sacrifier son gouvernement de Vichy et de souffrir l'occupation de tout le territoire métropolitain par les Allemands, plutôt que de se rendre en Afrique. Pas plus que le maréchal, Weygand ne se ralliera spontanément à la cause des Nations Unies encore en péril. Leur victoire devra lui forcer la main.

Mais retenons ceci : quand les Français s'indignent des actes de Darlan, ils réfléchissent que, tôt ou tard, Weygand apportera la rançon. Leur espoir est dans Weygand. Longtemps Washington et même Londres voient en lui un candidat éventuel à la direction des Français libres ou combattants. Enveloppée dans l'équivoque de Pétain et l'aggravant

¹⁵⁷ Notamment devant l'amiral Leahy, au mois de mars 1941.

encore, c'est-à-dire conspirant à égarer la Nation et les amis de la Nation, il y a l'équivoque de Weygand.

Descendons dans la hiérarchie de Vichy. À chaque étage, nous trouverons des personnages qui, différant les uns des autres par les opinions et les tendances, facilitent au Maréchal, devant Français, Anglais, Américains et Allemands, le jeu de l'alibi.

Les ministres et hauts fonctionnaires qui tiennent de lui leurs pouvoirs, se groupent en trois séries. Ceux qui se conduisirent dans le passé, comme des agents de l'Allemagne et jouent leur vie sur l'assujettissement de la France. Des experts et industriels dévoyés, intègres, mais devenus totalitaires par conservatisme social. Enfin, des hommes ayant prouvé qu'ils ne sont pas dépourvus de sens national, mais embrigadés dans la contre-révolution, soit ambition longtemps refoulée, soit incertitude, soit lâcheté.

En tête de la première catégorie, il faut inscrire Fernand de Brinon, installé à Paris, avec le titre d'ambassadeur de France (auprès d'Abetz, lui-même ambassadeur du *Reich*), chargé de traiter le côté politique des rapports de Vichy et de Berlin. Brinon [238] s'est glissé dans l'ancienne capitale, d'abord officieusement, puis comme délégué de la vice-présidence du Conseil, c'est-à-dire de Laval dont il est l'âme damnée depuis 1935. Alors, le délégué général du gouvernement français dans les territoires occupés, le général de Fornel de la Laurencie, a le pas sur lui. Ayant mis à la porte le patron, Pétain a toléré le domestique. Il a rappelé Fornel, lui a substitué un général de second ordre, a admis que la première place revienne à Brinon, revêtu de la plus haute dignité diplomatique ¹⁵⁸.

Vichy se targue de restaurer « l'ordre moral. » Voici l'occasion d'apprécier la sincérité de sa profession. Renseigné sur les manigances de Laval, le gratifiant volontiers de traître et de voleur, lui reprochant d'avoir même usé de la négociation avec l'Allemagne pour gagner de l'argent, comment Pétain a-t-il ignoré ou feint d'ignorer ce que son

¹⁵⁸ C'est du général de Fornel qu'est venu l'affront le plus sanglant jamais essuyé par Brinon. Fornel voulut transmettre ses fonctions très solennellement. L'un après l'autre, il présenta à Brinon ses officiers alignés. Mais quand Brinon lui tendit la main, il fit un pas en arrière et s'écria : « Ah non, je ne serre pas la main d'un traître ! » À Vichy, le 13 décembre, l'arrestation de Brinon avait été décidée, sinon exécutée.

entourage immédiat connaissait, depuis des années, à la charge de « l'Ambassadeur de France » ? Celui-ci en prend à l'aise avec « l'ordre moral ». Voici qui n'est que menu fait, mais un indice. Dans la liste officielle des fonctionnaires de Vichy, sa maîtresse, dactylographe de l'un des journaux où il servit, est décorée de la brillante appellation : « chef du secrétariat particulier ». L'influence de cette femme, à Paris, sous les Nazis atteste combien la liaison est affichée. Pourquoi Brinon se gênerait-il ? C'est lui qui surveille la bande Doriot, Déat, Luchaire, Deloncle. Et que l'on pense seulement à l'amitié d'Abetz, ce bienfait des Dieux ! Brinon a de quoi se défendre. Il a aidé Pétain et Darlan à franchir un pas difficile après le départ de Laval. Le maréchal est son obligé.

Jacques Benoist-Méchin, prisonnier de guerre libéré, secrétaire d'État à la présidence du Conseil, a mission de suivre, à Vichy, sous l'autorité du ministre, les questions franco-allemandes. Il est en concurrence directe avec « l'Ambassadeur » et les deux hommes se [239] détestent. Ils sont les enfants jumeaux d'Hitler et de la contre-révolution quoique Brinon estime perte de rang l'association avec ce congénère. La symétrie est frappante. Le titre de baron du Second Empire que Benoist-Méchin dédaigne de porter répond à la couronne comtale moins authentique dont s'affuble Brinon. Ils furent l'un et l'autre de faux hommes du monde et des plumitifs serviles. Pour faire face à des fins de mois toujours pénibles, celui-ci cultiva les champs de course et celui-là brocanta des objets d'art.

D'abord employé à d'infimes besognes par les comités bonapartistes puis offrant à qui voulait les prendre, pour de misérables sommes, ses traductions de l'allemand, Benoist-Méchin est devenu secrétaire du correspondant de la *Gazette de Francfort*, Friedrich Siegburg, qui, en dépit de ses prétentions libérales, fut un espion nazi fourrageant la société parisienne ¹⁵⁹. C'est de là, d'un point tout proche de celui où se démenait Brinon, qu'est partie son ascension. Il écrit, sur commande d'Abetz et avec assistance de l'État-Major allemand, une histoire de la *Reichswehr*, destinée à intimider les Français, et, à l'usage de ceux-ci, récrivit *Mein Kampf*. Quelle humiliation sans pareille dans nos annales que ces éclaireurs de la conquête allemande, reprenant, dans l'été de

¹⁵⁹ Entre-temps, il avait été employé et congédié par l'*International News Service* de Mr. Randolph Hearst.

1940, l'œuvre interrompue un an plus tôt, hissés à des postes administratifs considérables par leurs protecteurs d'outre-Rhin !

Dans la section vraiment infâme du personnel de Vichy figurent encore Marion, secrétaire général à l'Information, Pucheu, secrétaire d'État à la production industrielle, ministre de l'Intérieur à partir de juillet, Scapini, délégué à la commission d'armistice de Wiesbaden pour s'occuper des prisonniers de guerre, mais la plupart du temps à Berlin, le ministre du Travail Belin. Celui-ci est le marxiste qui, dans son idéologie, n'accorde aucune place à la liberté civile ou politique, le meneur de syndicat dispose à croire que la dictature, plus que tout autre régime, satisfera à ses revendications de classe. Aucun de ces hommes n'a rien qui le puisse recommander à la faveur du patriarche. Marion est une épave du parti communiste.

[240]

Pucheu a fait circuler parmi les Cagouleurs et les Doriotistes les subventions de la banque Worms. Il a la réputation d'un homme de sang. Scapini, aveugle de guerre, est un cascadeur.

Barnaud et Lehideux, gendre de Louis Renault, le grand industriel, parangon de fascisme, sont plus haut placés dans la société. Eux aussi impriment au régime la marque éclatante d'Hitler. L'humeur mystique de Barnaud rappelle Baudoin. Nous voici parmi des inspecteurs des finances, des sommités du Comité des Forges et du Comité des Houillères, animateurs de la Collaboration.

Mais, en face de ce rebut et de cette faction, le regard se pose et se repose sur M.M. Lucien Romier et Henry Moysset. Ils encadrent le maréchal au Conseil des ministres. Laval expulsé et sa dangereuse imitation du national-socialisme mise hors de cause, l'un conduit la commission du « Conseil National » consultatif qui tente vainement de rédiger la Constitution promise et l'autre, le Comité d'organisation professionnelle qui accouche de la Charte du Travail.

Tous deux ressemblent aussi peu que possible à la clique d'Abetz. Lucien Romier, rédacteur en chef du *Figaro*, chartiste, ancien élève de l'École française de Rome, adonné à l'étude du XVI^e siècle français et italien, a suivi dans ses articles une ligne nationale. Avec une telle timidité, il est vrai, un tel souci de ne pas se compromettre que, sur les événements, ses commentaires ressemblaient à des photographies

aériennes. Mais, s'il se refusait à voir les choses de trop près pour ne pas entrer délibérément dans la zone de la contestation et de la polémique, si sa prétendue philosophie n'était, en somme, que de la couardise, les intentions restaient honnêtes. Que fait-il dans cette galère ? En 1926, Herriot, dont il fut l'élève, lui offrit le portefeuille de la Trésorerie dans un essai malheureux de construction ministérielle. Fut-il déçu au point de chercher, quinze ans après, ce genre de revanche ? Quant à Henry Moysset, son aventure est plus étonnante. Je l'ai connu pendant plus de trente ans. Il n'a cessé d'étudier et de dénoncer le pangermanisme. En 1938, il me décernait un éloge auquel je fus sensible. Composant une histoire de la politique française, il avait [241] pris la peine de relire mes articles de *L'Écho de Paris* depuis 1918. Il m'affirmait que le sillage des événements s'y dessinait bien et se déclarait d'accord. Le 8 avril 1939, à un déjeuner donné en l'honneur de Wickham Steed, il apostrophait le sénateur, ami de Laval, assis en face de lui : « La Haute Cour ! La Haute Cour ! » Moysset, historien qui n'achève pas ses ouvrages ¹⁶⁰, n'a jamais su opter une bonne fois entre l'étude du passé et l'action politique. Discoureur intarissable, il capta, vers 1918, l'amitié de Georges Leygues, alors ministre de la Marine, qui, sous son aiguillon, convoita le ministère des Affaires Étrangères et la présidence du Conseil, occupa ces deux postes en 1920-1921. L'expérience fut pitteuse et Moysset repartit sur une meilleure piste, celle d'André Tardieu, mais qui devait se perdre elle aussi. Cependant, à la Marine, il s'était lié avec Darlan, navigateur d'antichambre de longues années durant. Il lui a rendu les mêmes services qu'à Georges Leygues, il a essayé de lui inculquer des rudiments de diplomatie. Mais, l'avoir escorté jusque dans la contre-révolution et sous le protectorat des nazis, lui, le républicain patriote ! Comment n'a-t-il pas préféré, dans son Aveyron natal, une retraite remplie de livres, en harmonie avec ce manque d'esprit de suite qui, nous le voyons maintenant, est la meilleure partie de lui-même ?

¹⁶⁰ Sauf erreur, il n'a publié qu'un livre : *L'Esprit public en Allemagne vingt ans après Bismarck*, vers 1910. Il a sur les bras : une histoire économique de la Nation française, une histoire de la Révolution de 1848, je ne sais plus quelle étude sur un diplomate italien du XVI^e siècle et l'histoire de la politique étrangère française depuis le traité de paix. Il ne ramènera probablement jamais ce troupeau à l'étable.

Ainsi, à côté de Darlan, entiché de « collaboration », il y a Weygand qui se réserve, qui ondoie et emploie le langage des rébus. À côté de Brinon, Benoist-Méchin et autres domestiques d'Abetz, il y a Romier et Moysset, aux faces de chanoine, que nul n'accusa auparavant de complaisance envers l'Allemagne, que des scandales ne touchèrent pas. La liste des « honnêtes gens » pourrait être plus copieuse. Par exemple, le nom de Charles Rochat, directeur politique du quai d'Orsay sous la république, mérite d'y être porté. Mais il suffit de retenir quelques types. Observant du regard cette troupe bigarrée, comment les Français dévoués à la [242] chose publique et mesurant le péril de la patrie, ne seraient-ils pas déconcertés ? L'équivoque de Pétain se nourrit du concours de tant de ministres et fonctionnaires aussi divers que possible par l'origine, l'inspiration politique et le bilan moral. Il n'est pas donné au premier venu de suivre la métamorphose interne des meilleurs. Il faut les avoir approchés et jugés au fil des années. Mais ces « meilleurs » ne sont que des comparses. Mettons que, dans quelques occasions, ils soient parvenus à atténuer les démarches de la politique. Elles n'en restent pas moins des crimes contre l'indépendance du pays et ils en ont leur part.

Voici les acomptes de collaboration militaire payés à Hitler ou plutôt à l'Axe puisque le Japon fut aussi partie prenante.

Se présente, en premier lieu, le ravitaillement de l'armée Rommel en Libye dans les premières semaines de 1941. À notre connaissance, les soupçons et présomptions britanniques n'ont jamais pu être vérifiés. L'Amirauté, s'étonnant que tant de chars tant de camions aient trompé la vigilance de la flotte, a toujours pensé que les transports allemands et italiens s'étaient faufiletés le long des côtes tunisiennes et même que des navires battant pavillon français étaient mêlés à eux. Elle s'est aussi demandé si, pour raccourcir le trajet maritime, le matériel n'avait pas emprunté les routes de la Régence. Les avocats de Vichy ont repoussé l'accusation, ils lui ont dénié tout fondement. Ils ont également fait observer, et c'est le point à retenir, que les rapports de Vichy avec l'Allemagne ne sont pas seulement réglés par les traités d'armistice, mais, lorsque ces traités se taisent, par les règles de la neutralité telles que la loi internationale les énonce. Pétain, Darlan et leurs gens seraient donc autorisés à prétendre que nul ne se doit sentir lésé si les navires allemands traversent les eaux territoriales placées sous la juridiction

française ou même s'ils relâchent pendant 24 heures dans les ports. Tel est le principe qu'ils ont pris soin de poser.

Un pays occupé ne saurait loyalement prétendre à la neutralité puisqu'il ne peut en accorder le bénéfice qu'à celui des belligérants [243] dont la botte est sur lui ¹⁶¹. Mais, à supposer que les gens de Vichy soient forcés par Berlin d'invoquer ou d'appliquer les règles internationales (pour autant qu'elles secondent l'intérêt nazi), leur révolte haineuse contre le blocus britannique, conforme au droit des gens tel que la France l'interpréta, découvre que, sentimentalement, ils habitent le camp totalitaire. Les capitaines de navires marchands eurent à promettre sur la foi du serment qu'ils ne se soumettraient pas à la visite anglaise, qu'ils couleraient leurs navires plutôt que de les laisser saisir. Tous se sont parjurés devant Vichy, ce qui veut dire, dans ce monde à l'envers, qu'ils sont restés imperturbables dans leur foi.

Plus sérieuse que cet épisode, jamais éclairci, est la démolition de l'armée d'Afrique. Weygand s'écrie, nous l'avons vu, qu'il jettera à la mer quiconque se hasarderait dans son domaine. La phrase est simple rodomontade si le proconsul d'Afrique ne se sert pas de l'indépendance que la géographie et la marine anglaise lui confèrent pour tenir tête aux commissions de désarmement italiennes et allemandes, pour se réclamer des larges dérogations concédées, dans le traité d'armistice avec l'Italie, au maintien de l'ordre intérieur. Or, nous l'avons déjà dit, il assista passivement au démembrement de son armée. Il ne s'est pas arc-bouté sur l'armistice pour priver les Allemands de ce que Flandin leur avait donné. Ainsi, au mois de mars 1941, 65 Allemands dont 35 officiers, avaient déjà pris leurs quartiers au Maroc et, en avril, 130 nouveaux venus grossirent ce premier contingent. Bientôt, il ne reste plus à Weygand qu'environ 150 000 soldats et très peu de matériel. Il dira que sa résistance eut déclenché l'invasion. Mais sa faiblesse ne la provoquait-elle pas plus encore si l'intérêt allemand était d'envahir ? Mais voici le cas grave entre tous, la Syrie.

¹⁶¹ Le 21 février 1942, un sous-marin allemand relâchait à la Martinique y débarquait un malade et reprenait la mer avant l'expiration du délai de 24 heures. Vichy avait proclamé sa neutralité quand éclata la guerre germano-américaine. À strictement parler, Vichy était dans son droit en accueillant le sous-marin. Mais le gouvernement de Washington qui s'était félicité de la déclaration de neutralité n'en a pas admis la conséquence.

À la fin d'avril, la Yougo-Slavie, puis la Grèce ont succombé sous le choc allemand. La capitulation de l'armée yougo-slave est [244] du 18 avril et celle de l'armée grecque, du 23. L'île de Crète sera emportée le 2 juin. Depuis mars, les germano-italiens reconduisent les troupes anglaises à la frontière égyptienne. En Irak, s'est révolté Rachid Ali. Vichy est convaincu qu'au bout de peu de semaines les Britanniques auront perdu la Palestine et l'Égypte, qu'ils seront attaqués en Irak et n'auront plus qu'à se replier sur l'Inde : « Ce qui va arriver, eh bien, je vais vous le dire », dit Pétain à l'amiral Leahy, le 14 mai. « Il n'y aura bientôt plus d'Empire britannique en Méditerranée. » Que l'Angleterre soit traquée et blessée : aussitôt le maréchal et Darlan deviennent hardis. « Plus tôt finira la guerre et mieux ça vaudra », proclame Darlan, le 1^{er} juin. Vont se lever les jours décisifs, ceux qui furent attendus en août, septembre, octobre 1940, quand il apparaissait que les Allemands enjambreraient la Manche. L'entrevue de Montoire va donc avoir une suite. Mais Hitler est à Berchtesgaden. C'est bien loin pour un vieillard. L'amiral de la flotte fait le voyage.

L'audience du *Führer* ne lui est accordée que sous conditions définies, au début de mai, à Paris, par Rudolf Hess ¹⁶². La Syrie tient désormais grande place sur le tableau stratégique et l'Allemagne veut remployer comme base aérienne. En outre, elle exige que soient mises à sa disposition les armes abandonnées sur place par les trois divisions de l'ancienne armée du Levant revenues depuis longtemps dans la métropole. L'armistice ne donne à l'Allemagne et à l'Italie que le contrôle des aérodromes. Du contrôle des aérodromes à leur utilisation, la distance est capitale. De la séquestration des armes ¹⁶³ à leur livraison aux ennemis d'hier pour être tournées contre les anciens alliés, elle n'est pas moindre. Darlan la franchit allègrement derrière un rideau de mensonges.

Les fonctionnaires des Affaires Étrangères ont été laissés à l'écart de la combinaison. L'inspecteur des Finances Guérard, naguère suppôt de la maison Worms et chef de cabinet de Baudoin, a gagné Beyrouth en avion, avec des officiers allemands, pour communiquer au général Dentz, le haut commissaire, les instructions [245] du vice-

¹⁶² Environ huit jours avant l'atterrissage en Écosse.

¹⁶³ La France en gardait la propriété et ne devait les perdre que manquant à l'armistice. Pour tourner la difficulté, Vichy accepta de les vendre.

président du Conseil. Par la suite, nous avons été éclairés sur le zèle du chef militaire, signataire de la capitulation de Paris. Cet épisode suffira. Il envoya sur la frontière de l'Irak, le 12 mai, une compagnie de tirailleurs tunisiens. Il avait l'air de se couvrir en Syrie centrale contre les incursions possibles de Rachid Ali. Qui n'aurait admiré ce grand souci de neutralité ? Mais sous couvert d'équiper ce petit contingent, il fit partir les 12, 25 et 28 mai, trois trains chargés de matériel, quelque 700 tonnes dont 2 batteries de 75 mm, une de 105 mm, des camions, du pétrole d'avion, etc. Le commissaire turc du chemin de fer, en résidence à Alep, n'y vit que du feu et donna le permis réglementaire. Des locomotives devaient arriver à Mossoul pour remorquer le matériel français. Elles étaient en retard. Elles manquèrent le rendez-vous à Tell Kotchak, le 13 mai. Mais Dentz n'entendait pas que sa complicité restât stérile. Il ordonna à des officiers du génie (qui protestèrent) de conduire les deux convois en Irak. De soldats français, contre l'Angleterre, il faisait donc des combattants. Il ne balança pas, car le temps pressait et Rachid Ali allait être cerné. Le petit arsenal finit par tomber en mains britanniques. Dentz eut le cynisme d'en réclamer la restitution !

Jamais l'accord Vichy-Berlin, l'entrée volontaire de Vichy dans l'alliance étouffante de l'Allemagne ne fut aussi près de s'accomplir qu'au mois de mai 1941. Les requêtes nazies ne visaient pas seulement la Syrie, mais, pour la troisième fois au moins, les bases aériennes et maritimes d'Afrique ainsi que la marine de guerre, sous prétexte de patrouilles et de convois. Tandis que Darlan est à Berchtesgaden (12 mai), Pétain s'attarde sur la Riviera pour se soustraire aux questions de Leahy, pour n'avoir pas à expliquer l'inexplicable, la violation de la parole donnée. Et, le 15, Pétain harangue le peuple français sur le ton du commandement : « Il ne vous appartient pas de juger mes actes. Vous n'avez qu'à m'obéir ¹⁶⁴. »

« En octobre-novembre 1940, la victoire des aviateurs britanniques avait arraché la France aux conséquences de l'entrevue de Montoire. La décision soudainement prise par Hitler [246] de détruire l'armée rouge et de ne plus poursuivre la proie syrienne et irakienne, nous a épargné le déshonneur du contrat négocié par Darlan avec le *Führer*.

¹⁶⁴ Pétain ne convainc pas l'amiral Le Luc chargé de gérer le ministère de la Marine au nom de Darlan. Le Luc demanda à passer dans la réserve.

Hitler, absorbé par l'Europe orientale, où il devait attaquer, le 22 juin, se désintéressa de la Syrie. Dans l'Irak, ses machinations n'avaient pas réussi. Il laissa tomber la passerelle. Rappelant ses équipages, il s'en remit aux troupes de Vichy du soin de faire reculer Français libres et Britanniques. Les Nazis, surpris des exploits de Dentz comme jadis de la résistance de Gensoul à Mers-el Kebir, se congratulèrent d'avoir tenté l'expérience Pétain. A leurs armées envahissant la Russie, le maréchal fournissait une sorte d'aile droite. Des Français s'entretuaient. C'était presque trop beau pour être cru.

L'Axe n'a pu s'approprier la Syrie, mais l'Indo-Chine ne lui a pas échappé en juillet 1941.

Il va de soi que la colonie ne pouvait être défendue. Vichy en rejette la faute sur Washington qui, à l'automne de 1940, ne voulut pas vendre de matériel de guerre au délégué militaire du gouverneur général de Hanoï. Mais comment le gouvernement de Washington aurait-il détourné sur l'Indo-Chine des avions indispensables aux Britanniques, bouleversé les priorités laborieusement établies ? Si peu que ce fût, comment se serait-il lié à des hommes nommés et conduits par Laval ? Le tort de Vichy fut d'estimer que la colonie devait, à l'amiable, être remise en dépôt aux Japonais, que tout geste de résistance et même de protestation n'en compromettraient le sort qu'un peu plus ¹⁶⁵. Dans l'été de 1940, Baudoin professait sur l'Extrême Orient de folles opinions. Il est le signataire du traité de septembre qui ouvrit les aérodromes du Tonkin aux envahisseurs, les autorisa à y entretenir une garnison de 6000 hommes (avec toutes facilités de relève et liberté de transit), ce qui supprimait, en fait, la limite numérique. Vraisemblablement, les intérêts de la banque de l'Indo-Chine étaient [247] saufs. Baudoin pensait que la souveraineté de la France pouvait être mise en conserve, sous couvercle, et qu'elle serait retrouvée plus tard, fraîche et intégrale. En janvier 1941, Darlan accepta, dans le même esprit, l'arbitrage de Tokio entre l'Indo-Chine et le Siam : les provinces occidentales du Laos et du Cambodge furent prises. Le coup de grâce fut porté le 29 juillet 1941. Les privilèges militaires dont le Japon avait été nanti au

¹⁶⁵ Il faut dire que lors de l'ultimatum japonais du 16 juin 1940 (établissement du contrôle nippon sur le chemin de fer du Yunnan) et de l'irruption soudaine des troupes japonaises du Kouang-si dans le Tonkin septentrional, en septembre 1940, les autorités locales ne furent ni fermes ni bien avisées. Elles ouvrirent la brèche.

Tonkin devinrent valables pour l'ensemble de l'Union indo-chinoise et échappèrent à toute restriction ¹⁶⁶.

Notre possession était, en pratique, incorporée dans l'Empire nippon. Jusqu'aux 200 000 tonnes de marine marchande dont les Japonais s'emparèrent en février 1942. L'amiral Decoux qui a attaché son nom à la sinistre besogne est un homme de Darlan, honnête, mais timide. Il y a quelques années, l'amiral Godefroy, commandant une escadre de croiseurs, avait envoyé au sujet de trois croiseurs de 10 000 tonnes récemment entrés en service, sous son pavillon, un rapport qui n'avait pas eu l'heur de plaire aux constructeurs et aux promoteurs de ce type de navire, l'amiral de la flotte compris. Ils en appelèrent à la contre-expertise de Decoux, commandant d'une autre escadre de même composition. Docilement, Decoux écrivit à l'opposé de son collègue.

Elle risque de nous coûter cher, en Asie, cette abdication délibérée, cette complicité dans l'attaque contre Singapour qui prit la forme d'un traité régulier, pour la défense conjointe de la colonie. De toute façon, il fallait éviter une telle formule quand ce n'eût été que pour ne pas procurer aux Allemands un précédent qu'ils tentèrent d'exploiter aussitôt en Afrique du Nord ¹⁶⁷.

Tablant sur le triomphe allemand même dans le monde occidental où nous restaient les positions marocaines, algériennes et tunisiennes, Pétain et ses ministres étaient tenus, en bonne logique, de spéculer à plus forte raison, sur le triomphe de l'Axe en Asie où toutes les armes nous manquaient. Ils n'ont pas compris que la [248] résistance morale, la résistance symbolique, peuvent avoir, dans l'avenir, la portée d'un acte conservatoire.

Dans cet aperçu de l'assistance positive prêtée aux Empires de l'Axe, le chapitre qui suit nous ramène en Afrique. Weygand est rappelé de son quartier général d'Alger le 17 novembre. Il est privé de sa charge africaine deux jours après. Le sacrifice fut consenti aux Allemands, expliqua Vichy, dans le calcul qu'ils ajourneraient en retour

¹⁶⁶ Par ses représentants diplomatiques, Vichy a accredité la croyance dans une nouvelle limite numérique de 80 000 hommes. Mais l'accord du 29 juillet, d'après ceux qui l'ont lu, parle d'effectifs « illimités ».

¹⁶⁷ Et nous laissons de côté la déclaration de neutralité faite à la Chine dans l'été de 1940, inconciliable avec le traité de juillet 1941 (défense conjointe de la colonie).

leurs autres demandes — le transfert des bases navales et aériennes. La vérité est plus cruelle au régime.

Quelques-uns ont interprété l'incident de façon à justifier les espérances placées dans l'ex-généralissime. Les Allemands n'attendaient de lui rien de bon, disent-ils, puisque sa disgrâce leur parut un avantage comparable aux autres articles de leur programme et qu'en paiement, ils les ajournèrent. Mais nous savons aujourd'hui à quoi nous en tenir. Peut-être Weygand montra-t-il qu'il ne mettrait aucune complaisance à prélever sur ses pauvres réserves de transport les camions réclamés par Rommel qui, en Libye, se préparait à soutenir l'assaut des colonnes d'Auchinleck. Sans doute, une fois de plus, comme au temps de la guerre de Syrie, plaida-t-il le danger de la dissidence possible de ses officiers et administrés. Admettons encore qu'après l'avoir toléré plus d'un an et avec 200 de leurs officiers épiaut sur place ses moindres gestes, les Nazis n'aient pu croire à la servilité permanente d'un généralissime porteur de la tradition de Foch, qu'ils aient appréhendé, de sa part, un retour de tempérament, qu'ils aient souhaité le faire éliminer en même temps que d'autres officiers généraux et fonctionnaires passant pour avoir du caractère et des capacités ¹⁶⁸. Tout cela dit, Weygand raconte lui-même à ses amis que les Allemands n'ont pas lancé d'*ultimatum* et que Darlan, ne voulant plus [249] être surveillé dans ses manigances commencées à Berchtesgaden, fut l'auteur de sa disgrâce ¹⁶⁹. Pour l'orienter vers la retraite on lui a montré (lors de l'affaire de Syrie) une lettre d'Abetz à je ne sais qui, puis, plus tard, une note du général de Stuelpnagel (« l'assassin de Paris », dit-il) réclamant sa tête à Benoist-Méchin « cet imbécile ou ce traître ». Vichy, pour le lasser, pour épuiser sa patience, n'a cessé de le convoquer en juin, en août, en

¹⁶⁸ Bien avant Weygand, durent rentrer dans la métropole, Edmond Monicq, secrétaire général du Haut Commissariat de Rabat, ancien attaché financier à Washington et à Londres, les généraux de Lattre de Tassigny et Benays, commandants militaires à Tunis et à Alger, respectivement. Le général de Lattre, militaire énergique, méritait d'être suspecté. Benays fut remplacé par le général Költz, ancien major général de Georges. De plus, les pouvoirs de Noguès, en tant que commandant des troupes marocaines, passèrent au général Alphonse Juin, libéré de la forteresse de Königstein. En novembre. Juin a hérité de Weygand le commandement en chef de l'armée d'Afrique. En tant que militaire, Noguès était passé au cadre de réserve.

¹⁶⁹ Il ne tenait qu'à Weygand, paraît-il, de conserver le gouvernement général de l'Algérie. Le fait, si Weygand dit la vérité, met les Allemands hors de cause.

novembre. Lucien Romier, sur prière de Pétain et Darlan a tâché de le persuader. De même, le général Huntziger qui chercha peut-être à le trouver en faute dans les préparatifs de défense côtière. Pétain le reçoit en petit Conseil. Il s'explique et déclare : je ne veux rester en charge qu'avec l'approbation du gouvernement. Vainement, il attend cette approbation. Pas une voix ne s'élève. C'est compris, il n'a plus qu'à se démettre.

Il va reprendre sur la Riviera la rédaction de ses *Mémoires*, les mettre au diapason de son dévouement récent envers le maréchal. Ceux qui virent en lui la source d'une grande force se sont trompés. Weygand n'a pas les pieds assez solidement posés sur la terre française pour briser jamais avec ceux qui commandent l'armée, son authentique famille. Mais, privé de son proconsulat », il ne se refuse aucune violence verbale contre Vichy. Dans les magasins de Cannes, on peut l'entendre s'exclamer : « Les Allemands sont perdus ! »

La frêle barrière Weygand a été emportée. Blé, pétrole, approvisionnements divers, si ce n'est engins de guerre, peuvent s'écouler vers Rommel. Le secours qui vient de Vichy est patent. Des navires de commerce français ont été affrétés. Tout a été transbordé et chargé sur camions à Tunis : pétrole, farine, etc. Et ces camions au nombre de 1500 (empruntés pour un tiers à l'Afrique du Nord) n'ont jamais été restitués. Exécution de l'armistice, il va sans dire. Enfin, au début de février 1942, le cuirassé Dunkerque appareille tranquillement pour Toulon au mépris de la promesse [250] écrite donnée à l'amiral Leahy par Pétain, dix mois auparavant ¹⁷⁰.

¹⁷⁰ L'ambassadeur des États-Unis à Vichy avait, sur demande britannique, réclamé des explications au maréchal. Vraie ou feinte, celui-ci afficha la plus grande surprise. Il ignorait l'ordre donné au Dunkerque. On le tenait dans l'ignorance de tout ! Darlan fut convoqué : l'affaire n'était que de vulgaire routine, alléqua-t-il, et ne valait pas que le maréchal fût dérangé. Devant l'amiral Leahy, Pétain téléphona à Mers-el-Kebir pour contremander les dispositions prises et, voulant donner une preuve insigne de bonne volonté, il prit sur lui de rédiger et de signer la promesse susdite. En février 1942, on put voir que l'engagement de Pétain n'avait pas la solidité d'un câble d'acier. Darlan représenta, au nom de celui-ci, qu'il y avait eu malentendu, que contre l'immobilisation du Dunkerque, le gouvernement de Vichy pensait avoir obtenu et des approvisionnements américains et l'abandon du droit de visite par l'Angleterre. Déçu, le patriarche reprenait sa liberté. Maintenant que Pétain ait

L'une des excuses alléguées est que le Dunkerque, mis à mal dans la journée de Mers-el-Kebir, ne put, dans ce port, être réparé que partiellement. Mais le regroupement de la flotte française dans les eaux métropolitaines s'accomplit forcément à l'avantage de l'Allemagne, à moins que cette puissance, autorisée par l'armistice à interdire tout déplacement de bateaux de guerre qui ne lui agréé pas, ne se complaise dans un rôle de dupe, hypothèse difficile à envisager.

Tel est l'inventaire des mesures de collaboration prises par Pétain et Darlan. Elles sont aussi nettes que possible. Maintenant, dans l'autre colonne du compte, que peut-on trouver ? Quels sont les actes du chef de l'État et de ses hommes où puisse être surpris le désir de favoriser, dès qu'ils le pourront, la cause de l'indépendance des peuples et de la liberté, où apparaisse le vœu d'une défaite allemande, dût-elle se consommer au détriment des institutions de Vichy ? On cite communément les accords passés avec les États-Unis et le ralentissement de la collaboration avec Hitler après l'entrevue de Saint-Florentin du 1^{er} décembre.

Les accords négociés par le gouvernement de Vichy avec celui de Washington ne peuvent guère être représentés comme coups de barre donnés vers l'ouest. Pourtant, beaucoup l'ont voulu penser. Voyons ce qui en est.

Le contrat majeur conclu à Vichy, le 9 mars, par un échange de lettres Darlan-Leahy, mais que tinrent en suspens, pendant [251] plus de quatre mois, les détails d'exécution et la guerre de Syrie, concerne le ravitaillement de l'Afrique du Nord ¹⁷¹. Les dispositions en sont

connu ou ignoré, en mars et avril 1941, la décision concernant le « Dunkerque, » les ambassadeurs ont pu juger dix fois que Darlan ne le tenait pas au courant des affaires. Dès qu'une question lui était posée, son premier geste, était, le plus souvent, de faire appeler l'amiral.

¹⁷¹ Cette négociation, quoi qu'on en dise, est d'initiative britannique. Les conversations commencèrent à Madrid au début de novembre 1940. Le Haut Commissariat du Maroc cherchait à troquer ses phosphates contre des approvisionnements espagnols. Mais l'Espagne n'avait pas grand'chose à donner. Les Anglais lui ouvrirent des crédits en escudos à Lisbonne pour les deux tiers de ses engagements. Dans les entretiens, les Anglais envisagèrent la levée du blocus, pour ce qui était du Maroc, contre organisation d'un contrôle. En janvier, les Américains entrèrent dans les pourparlers et, pour la commodité de l'affaire, finirent par se substituer aux Anglais. Auparavant, ils avaient

assez simples. Contre des ventes d'approvisionnements américains de volume médiocre (six navires dont deux pétroliers sont affectés au service), le gouvernement de Vichy n'a pas seulement renouvelé la promesse déjà ancienne de ne pas aller, dans son association avec les Allemands, plus loin que l'armistice ne le prescrit : il a concédé qu'une vingtaine d'observateurs américains seraient apostés dans l'empire français d'Afrique, Dakar compris, pour s'assurer que ni les marchandises importées à Casablanca ni même des produits similaires ne prendraient le chemin de la France. D'Alger où il réside auprès du « délégué général », Mr. Robert Murphy, conseiller de l'ambassade des États-Unis à Vichy, surveille la marche du système. Dans cet échange de bons procédés, Pétain a-t-il sacrifié sa politique contre-révolutionnaire au souci supérieur de ne point se séparer de Washington, d'amarrer au rivage américain l'espérance de la Nation ?

Voici les points que les États-Unis croient pouvoir compter. En procurant aux indigènes le sucre, le thé, les cotonnades dont ceux-ci ne peuvent se passer, ils ne préviennent pas seulement des désordres dont les Allemands se réclameraient peut-être pour venir, sur place, faire la police. Ils parent au discrédit de l'autorité française. Elle reste, grâce à eux, plus compacte et plus forte, plus capable de se concentrer, éventuellement, sur la résistance aux Nazis. En second lieu, les marchandises américaines, en dépit de ce [252] que font les pouvoirs publics pour en dissimuler l'origine, exercent, parmi les populations, l'apostolat de la liberté. Elles leur rappellent que des forces de délivrance sont en mouvement. Enfin, par les observateurs dont Mr. Murphy collige les rapports, les États-Unis portent d'utiles regards sur l'intérieur de la grande possession française. Ils y entretiennent des intelligences dont l'utilité apparaîtra quand la puissance militaire des Nations Unies affluera sur le continent africain. Ce n'est point tout. En concluant l'accord de ravitaillement, la diplomatie américaine a, pour ainsi dire, mis sous bride le gouvernement vichyssois. Contrevient-il à ses engagements ? Aussitôt, les six navires cessent de naviguer. Ils n'appareillent

procédé à des échanges de vues à Vichy, à Washington : on cite même une conversation de l'Agent des États-Unis à Tanger avec M. Edmond Monicq, secrétaire général à Rabat, qui date d'août 1940. Mais tout cela était assez vague. Le texte de l'accord fut établi à Rabat, chez M. Monicq, par MM. Murphy et Léon Marchal, directeur des accords commerciaux du Maroc, le 27 février 1941.

plus des ports du nouveau monde. La bride a été violemment tirée en arrière. Le coursier est arrêté. Fait-il mine de s'amender, donne-t-il de satisfaisantes assurances ? Les rênes lui sont lâchées et il peut repartir. En d'autres termes, le ravitaillement reprend.

Ainsi, Pétain aurait-il prêté la main à l'établissement d'un petit protectorat américain de l'Afrique du Nord en détresse, partiel, subtil, occulte, camouflé, mais d'une efficacité certaine malgré tout. Et il y attacherait du prix au point d'atténuer ses complaisances envers les Allemands dès qu'il appréhende de le voir finir. Telle est, aux États-Unis, l'assertion des optimistes. Pour rester sceptique, il suffit de ne pas oublier que les Nazis eussent pu renverser le système à n'importe quel moment s'ils l'avaient jugé par trop nuisible à leur cause. De leur part, pourquoi tant de longanimité ? Leur patience n'est pas sans motif. Dans le marché, ils le croient, l'avantage de Vichy dévoué à la « collaboration » est plus tangible que celui de Washington.

Pétain et les siens se sont prévalus du contrat de l'Afrique du Nord pour endoctriner les Français. Ils ont pu morigéner les mécontents et les impatientes : « Si l'Amérique, amie et alliée de l'Angleterre, ne nous tourne pas le dos, c'est donc que nos actes gouvernementaux ne sont pas si condamnables ! » Bien plus. Les observateurs américains et leurs chefs, désirant s'acquitter avec honneur de l'entreprise où ils sont entrés, mettent en relief ce qui semble confirmer leur attente. Parfois, ils ont été enclins [253] (c'est humain) à excuser, de la part de Pétain et de Weygand, ce qui était inexcusable, à leur allouer méthodiquement le bénéfice du doute. Et les suspensions répétées du ravitaillement, au départ de Weygand, lorsque fut révélée l'aide à Rommel, au retour de Laval, en avril 1942, suspensions toujours suivies d'une reprise, au bout de quelques semaines, ont signifié la multiplication des certificats de bonne conduite et des *satisfecit* apparents. Par là, furent déconcertés, en Afrique du Nord, les dissidents possibles, ces dissidents que Weygand prenait au sérieux ¹⁷², pour ne point parler, dans la France métropolitaine, du sentiment hostile à Vichy. Pétain et Darlan, se pliant délibérément à la « collaboration » et faisant de leur mieux pour entraîner les Français à leur suite, ont pu exciper de la complaisance américaine. Par

¹⁷² Dans les camps de concentration de l'Afrique du Nord étaient enfermés à l'automne de 1942, des réfugiés politiques, « communistes », gaullistes et juifs, par dizaines de milliers.

des déclarations publiques (notamment en mai et en août 1941) le président Roosevelt, MM. Hull et Sumner Welles se sont attachés à gêner leur propagande. Mais Pétain et Darlan ont pu dire aux Français que les actes avaient plus de valeur que les mots.

Ont-ils été touchés, malgré tout, par la présence active des États-Unis dans l'Empire français, annonciatrice d'immenses possibilités ? Tant que le pouvoir de Vichy se maintient encore sur les fondations précaires de 1940, tant que les Allemands respectent les quarante départements alloués à Pétain, rien n'apparaît d'une intention quelconque d'évoluer vers l'occident. Le vieux maréchal ? Il pourrait être aussi bien devenu une statue de bois du genre de celle qui consacra la gloire d'Hindenburg. Il ne serait pas plus complètement inerte. Les diplomates de Washington s'en sont bien rendu compte. Ils n'ont jamais osé lui demander ce qu'il ferait si les Allemands prétendaient l'entraîner au-delà des clauses de l'armistice et y employaient la force. La question, cependant, eut été on ne peut plus naturelle puisqu'il avait donné sa promesse de ne point dépasser le contrat de Juin 1940. Et le gouvernement autour du maréchal ? Il s'est efforcé d'organiser la défense de l'Afrique du Nord contre les « Anglo-saxons » et [254] l'événement devait prouver qu'il n'y avait pas eu la main légère. Si convaincus des fermes dispositions de Vichy à cet égard étaient des chefs de propension anti-allemande, tels Noguès et Boisson, gouverneur général de l'Afrique occidentale, que, dans leurs entretiens avec les envoyés de Washington, ils ne sont pas allés plus loin que les bonnes paroles. À l'échéance, ils devaient se dérober au moindre aléa.

Pourtant, à tous ces hommes, maréchal, amiral, généraux, gouverneurs généraux, la mission américaine disait implicitement : « Auprès de nous, vous serez les bienvenus si vos plans actuels tournent mal. Pourquoi vous priver d'une contre-assurance qui ne coûte rien ? Nous ne sommes pas nécessairement les ennemis de votre révolution nationale. » Aucun d'eux ne s'est laissé gagner. La discipline du maréchal s'est imposée de haut en bas. Il faudra que le navire allemand, déjà dans la tempête, retombe sur la nef vichyssoise et que des voies d'eau s'ouvrent sous le choc, pour que des rats, en nage affolée, s'accrochent enfin à l'appareil américain comme ils se seraient accrochés à n'importe quoi. Mettons que la diplomatie américaine ait été bien inspirée de se mettre en position d'accueillir ces rongeurs et qu'elle ait obtenu, pour les armées qui débarquèrent le 7 novembre 1942, plus d'assistance que ce

que l'espionnage et le prestige d'une puissance militaire montante eussent procuré. Mettons que le prix payé ailleurs, parmi la *France Combattante*, ou qui sera payé plus tard, vigueur nouvelle communiquée à toutes les forces s'appelant Vichy, ne soit pas trop onéreux. On est obligé, malgré tout, de conclure que, de la part de Pétain et des siens ayant encore leur contenance, les contacts avec les États-Unis ne mirent à nu aucune volonté de tendre éventuellement la main aux puissances de l'Ouest contre le vainqueur nazi. Et c'est le seul point qui importe au raisonnement. L'action des États-Unis est uniquement évoquée ici comme pierre de touche du maréchal.

De même, nous ne pouvons savoir gré à Vichy du *modus vivendi* sur lequel l'amiral Robert s'est entendu, en novembre 1940, avec l'amiral Greenslade, commandant de la marine américaine à Porto-Rico. Les Allemands eux-mêmes ne purent en [255] contester la nécessité. Les États-Unis n'obtenant pas à la Martinique une modeste neutralisation de fait eussent été forcés de s'y installer. Surveillance de l'île par des patrouilles, immobilisation des navires de guerre, des avions du Béarn, de la réserve d'or, contre ravitaillement avec observateurs militaires à la clé : le gouvernement de Washington ne pouvait se contenter d'un moindre programme. Après être entré en guerre, il a dû resserrer son contrôle. Plus tard, il s'est même efforcé de l'étendre ¹⁷³. En contrepartie, Robert, tyranneau de Fort-de-France, a voulu lier le cosignataire à une garantie des institutions et du personnel dictatoriaux dans toutes les possessions françaises de l'hémisphère occidental. Ainsi, la dictature contre-révolutionnaire eût-elle été protégée, près du seuil américain, contre la libération gaulliste. Disposition contraire à la nature des choses : vers la fin de décembre 1941, à Saint-Pierre et Miquelon, tout au moins, elle fut éliminée.

En aucun lieu de l'empire français, nous ne trouvons donc une politique de Vichy où perce la moindre résolution même prudente de contrebalancer, du côté des États-Unis, ce qui fut accordé aux Allemands. Quelque satisfaction a dû être ménagée à des besoins primordiaux reconnus par la commission de Wiesbaden. Des apparences ont été vendues au détriment des Français qui, soit au-dedans, soit au-dehors, luttent contre l'Allemagne et ses feudataires.

¹⁷³ Après le débarquement des troupes américaines en Afrique du Nord, ce contrôle est devenu absolu.

Pas plus que ces ententes de détail avec Washington, ni la temporisation de Vichy, perceptible dans les semaines qui suivirent l'entrevue de Gœring, Pétain, Darlan à Saint-Florentin ¹⁷⁴ ni le renouvellement, dans les mois suivants, des promesses obtenues par l'amiral Leahy au cours de l'année, ni la déclaration de neutralité publiée après l'entrée en guerre des États-Unis, ne méritent guère d'être appelées volte-face favorables aux démocraties.

La rencontre de Saint-Florentin, comme celle de Montoire, fut l'aboutissement naturel d'une résolution prise, pendant le printemps [256] et l'été, de confondre définitivement la cause de la « révolution nationale » avec celle de la révolution hitlérienne. Mais, en 1941 comme en 1940, l'automne apporta des changements militaires assez frappants pour intimider le maréchal et ses conseillers. En 1940, l'échec de l'assaut allemand sur l'Angleterre avait donné le coup de frein. En 1941, ce furent les victorieux combats de l'armée rouge et la belligérance des États-Unis. Hitler eût-il plus rapidement et intelligemment défini sa politique à l'égard de la France, en 1940, et l'entretien de Montoire fût-il intervenu trois semaines plus tôt : la suite des événements avait chance d'être différente. De même, en 1941, si la diplomatie nazie n'avait pas traîné en longueur et s'était rendue plus vite à la demande d'audience de Pétain.

Vers le 15 novembre, d'après un témoignage diplomatique formel, le « chef de l'État » et ses ministres escomptaient l'évacuation de Moscou et l'effondrement de l'Union soviétique. Bientôt s'enfuira l'occasion de traiter avec Hitler à des conditions avantageuses, gémissaient-ils, empruntant ce qui, douze mois plus tôt, avait été le vocabulaire de Laval. Le *Führer* n'aura plus besoin de nous et n'achètera pas d'un bon prix notre adhésion à l'« ordre nouveau » qu'il va définitivement constituer. Dans les solennelles assises européennes bientôt réunies, nous n'aurons plus qu'à nous asseoir aux places marquées. Voilà ce qui put être entendu. Les hommes qui tenaient ces discours ne demandaient qu'à passer contrat.

Or, non seulement la capitale soviétique ne fut pas conquise, mais la déclaration de guerre du Japon précipita l'Amérique dans le conflit. Le *Führer* eut d'autres chiens à fouetter que ceux de Vichy, de Madrid, de Casablanca, d'Alger et de Dakar. Une fois encore, la grande

¹⁷⁴ 1^{er} décembre 1941.

opération projetée, la fédération européenne s'éloignait de lui. Il ne s'est pas rendu en personne à Saint-Florentin, mais y a simplement délégué Göring. Et que l'on se représente la réaction des Français. Les revers infligés aux armées nazies dans les steppes glacées, c'est la preuve éclatante que le colosse n'est pas invincible. L'Amérique belligérante, c'est la certitude implantée désormais dans l'âme française que l'Angleterre vaincra. Mais, [257] il faut le dire à l'honneur de la Nation française : pour se redresser, elle n'a pas attendu que l'opresseur chancelle. Contre la volonté de collaboration totale que Pétain et Darlan manifestèrent en août, après l'affreuse aventure de Syrie, des citoyens se sont insurgés. Ils ont eu raison de Pétain et de sa bande. Ils sont nos martyrs. En 1940, Pétain, dans son glissement vers l'Allemagne, n'avait pas été arrêté seulement par la vaillante, par l'inattendue survivance de l'Angleterre : les démêlés avec Laval sur la réforme intérieure étaient également venus à la traverse. En 1941, le sang des otages a retenu le vieillard. Il s'est ajouté aux prouesses de l'armée rouge, à l'héroïsme continu des Britanniques, aux premières batailles américaines. Si vive est la foi du peuple français dans les enfants de Washington que les victoires japonaises n'ont guère compté pour lui.

Ce n'est donc pas de sa propre volonté que le maréchal, dans les premiers jours de décembre, a fait demi-tour devant l'accord de grande envergure avec l'empire nazi et, en matière de « collaboration », persisté dans le « gradualisme », dans la méthode des acomptes successifs relevés en Syrie, en Indo-Chine, en Afrique du Nord.

Des diplomates étrangers ont voulu comprendre que chacun de ces acomptes était arraché par une menace, par une pression violente de l'Allemagne, que le gouvernement de Vichy n'avait pas l'intention de ce qu'il faisait et qu'il ne s'exécutait qu'au compte-gouttes. Ainsi rétablissent-ils partiellement l'équivoque de Pétain mise à mal par la comptabilité que nous avons établie à partie double. Ils maintiennent que la bête de somme, pour chaque coup reçu, n'avança jamais de plus d'une foulée. Pour réfuter tant de bienveillance, il suffit d'exhiber la lettre de démission adressée au chef de l'État en juin, 1941, par Jules Basdevant, ministre plénipotentiaire, professeur de droit international à l'Université de Paris, successeur de Fromageot et de Louis Renaud à la direction des services juridiques du quai d'Orsay. Basdevant reprit sa chaire, en octobre 1940, à la demande de Baudoin, ministre des Affaires Étrangères et de Jacques Chevalier, ministre de l'instruction Publique, sur la

croyance que la France s'acquitterait scrupuleusement [258] de l'armistice, mais tiendrait à honneur de n'accorder aucun appui militaire à l'État avec lequel la paix n'était pas encore conclue. « Je range le respect de la loi et le sentiment de l'honneur parmi ces forces morales auxquelles la France ne doit pas renoncer. » Il est obligé de constater que les interprétations officielles ont substitué l'emploi illimité des ressources françaises par le vainqueur à ce qui ne devait être que surveillance et contrôle. Il ne voit pas pourquoi les Allemands, forts de ce qui s'est passé en Syrie, ne se serviraient pas, demain, de l'aérodrome de Vichy pour leurs fins militaires, ne survoleraient pas tout le territoire français, métropolitain et colonial, transformé, de la sorte, en zone d'opérations. Il dénonce les paroles publiques de Darlan où la position française est décrite comme si le traité d'armistice ne la définissait pas, comme si, dans une capitulation sans limites, elle ne dépendait que du bon plaisir allemand. La convention d'armistice peut être dure : ce qu'elle nous impose a, malgré tout, des bornes. Il y va de notre honneur de ne les point excéder.

Basdevant, contre le vœu de Darlan, se refuse à user d'artifices juridiques pour satisfaire aux requêtes nazies, pour les faire pénétrer dans le cadre des textes de juin 1940, dût la lettre en souffrir. Le cas est clair. Le fonctionnaire dont la mission était essentiellement de dénoncer toute demande débordant le contrat, comprend que, dans la pensée du gouvernement, il devra aider les Allemands à pousser en avant leur machine de conquête. Il est parti plutôt que de devenir le juriste de la Collaboration. Mais que dire de ses maîtres ? Fixés dans une attitude de résistance, ils auraient crié à la moindre virgule que l'Allemand déplaçait pour toujours augmenter ses prises. Une âpre controverse sur le traité n'était-elle pas leur première défense ? Du moment qu'ils ne demandent qu'à anticiper sur les désirs de l'occupant, c'est qu'ils redoutent bien moins le resserrement du « nœud coulant » nazi que les réactions du peuple français et des États-Unis. Ils ne se soucient pas tant de circonscrire les progrès du vainqueur que de duper leurs compatriotes.

Toutefois, dans la zone française réputée libre, le maréchal est encore regardé comme l'incarnation du patriotisme par une fraction [259] substantielle des hautes classes, de la grande et de la moyenne bourgeoisie. Ces catégories sociales ne le croient plus capable de sagesse politique depuis que la valeur britannique a fait justice de ses prévisions. Mais elles continuent à ne pas mettre en doute sa bonne foi. Et

dans le corps diplomatique de Vichy, quelques-uns ne s'ajustent pas seulement aux vues de cette minorité. Ils la croient majorité. Pourquoi le témoignage des événements a-t-il tant de peine à se faire jour au début de 1942 ?

Les industriels ont récupéré l'autorité perdue en 1936. Ils règnent dans les comités de Vichy. Ce n'est pas tellement négligeable. Ils n'ont plus de recette, plus de rémunération de leurs capitaux que par l'Allemagne. Seuls, quelques-uns se donnent corps et âme à l'« ordre nouveau ». Mais beaucoup sont intimidés à la pensée d'un brusque et total renversement. Et que deviendraient leurs ouvriers ?

À l'étage supérieur de la société française, hors de la « zone occupée » (où le coudolement des nazis crée une quasi-unanimité) beaucoup souhaitent que l'autorité de Pétain ne s'effrite pas. Pendant que dure l'occupation, le rouleau compresseur d'un régime reproduit de l'hitlérien ne passerait-il pas sur la communauté si la vieille statue tombait de sa niche ? Un Laval ou un Doriot n'aurait-il pas liberté de tout entreprendre ? Effrayante perspective.

Et les conservateurs qui croient à la victoire anglo-américaine-russe calculent aussi que le chef, encore fermement accroché à son piédestal, préviendrait le retour du Front Populaire, la deuxième Révolution Française annoncée par le général De Gaulle. Ils excusent donc, envers et contre tout, ce que le maréchal accomplit de plus douteux et de plus nocif. Les hobereaux de village ont eu leur revanche sur les maires socialistes et radicaux-socialistes. Ils avaient perdu l'habitude de parler haut. Ils la reprennent. C'est une immense satisfaction.

Mais voici une appréhension plus largement partagée. Les Allemands n'étendraient-ils pas leur occupation à la totalité du territoire si la structure de Vichy s'écroulait ? Du coup, un grand nombre de Français méridionaux, tout en méprisant le maréchal, [260] tout en se promettant de le chasser dès que l'Allemand s'éloignera, lui montrent, entre-temps, quelque indulgence.

Au total, ces éléments ne sont qu'une fraction du peuple français. Dans son évolution hostile au maréchal, la masse a été gouvernée par les événements suivants. Immobilité de l'armée d'Afrique, en février 1941, lors de la poussée de Wavell vers Bengazi — et, soit dit en passant, l'étonnement des Français, devant l'inaction de Weygand, en dit long sur leurs illusions. Entrée en guerre de la Russie et propagande des

communistes neutralisée, jusque-là, dans la dénonciation de « tous les impérialismes ». Installation des Japonais en Indo-Chine. Terribles réquisitions allemandes du deuxième hiver.

Mais les diplomates étrangers ne s'informent que difficilement du sentiment populaire. Enfermés dans le Kremlin de Vichy où ne réside pas qui veut, ils ne sont plus qu'observateurs aux multiples entraves. À supposer que les hauts fonctionnaires, leurs interlocuteurs ordinaires, aient une claire vision des choses, ceux-ci ne les choisissent certainement pas pour confidents. On a raconté, dans les ambassades de Vichy, que, tout au moins sous Laval, en 1940, des microphones étaient placés dans les locaux du ministère des Affaires Étrangères et que des conversations privées furent, de ce fait, portées au Conseil des ministres. Tous les envoyés étrangers ne se trompent pas sur les apparences. Nous pourrions citer tel rapport extrêmement pessimiste sur l'avenir immédiat de Vichy. Mais d'autres s'obstinent à voir dans le dictateur aux sept étoiles le personnage français qui, en dépit de tout, demeure représentatif de la Nation.

Rien n'est plus ardu que de suivre en plein travail de fusion et de refonte un peuple dont la physionomie historique est fixée dans la mémoire en traits inoubliables. Comment deviner la nouvelle figure qui émergera à la fin de l'épreuve ? Le brassage des éléments sociaux est d'autant plus mystérieux que les sentiments des hommes ne s'expriment pas sincèrement, que ni journaux ni revues ni livres ni discussions ouvertes ne sont là pour construire au jour le jour l'opinion publique, pour la dégager des impulsions ou des méditations isolées des individus et de leurs petits [261] groupes. Sans cesse l'enquêteur se demande si le fait particulier qu'il saisit a une portée générale ou n'est qu'accidentel, si tel homme dont les récits et prédictions l'étonnent, mérite d'être pris pour un sérieux annonciateur de l'avenir, pour un imposteur ou pour un niais. Pénétrer le secret d'une délibération ministérielle, si secrète qu'elle soit, définir une politique qui tente de se cacher, n'est à l'observateur exercé que jeu d'enfant. Mais ce que sera la structure morale et sociale de quarante millions de Français jetés dans le creuset ne relève que de l'intuition, de l'expérience historique et du raisonnement par analogie. La plupart de ceux qui s'efforcent de comprendre s'en tiennent, par une sorte de prudence, aux valeurs établies, à celles qu'ils connurent précédemment. Pour eux, le membre de l'Institut reste le membre de l'Institut, l'archevêque est toujours l'archevêque, le général

garde son autorité de général et le maréchal ne saurait être que le maréchal.

Assez particulier est le cas des Américains qui, à Vichy, ont à défendre la cause de leur pays et des Nations Unies. Surtout après le 7 décembre, 1941 c'est-à-dire au lendemain de Pearl Harbor, ils reconnaissent, à l'instar de leur gouvernement, que la flotte française est désormais, sur les mers, une virtuelle force d'appoint très supérieure à sa puissance intrinsèque. Ils réfléchissent que, venant du maréchal ou de Darlan, un mouvement d'humeur ou de colère la pourrait lancer du côté de l'Axe. Leur instinct sera de plaire à des personnages capables de se révéler terriblement malfaisants. Et n'oublions pas que, de profession, hormis des personnalités exceptionnellement trempées, le diplomate incline à caresser et louer le gouvernement auprès duquel il est établi. De grands soins pour Pétain, c'est la première consigne. « Ah si le maréchal savait tout ce qui est fait en son nom. Si la vérité ne lui était pas cachée ! Pour tenir la flotte française dans la neutralité, le plus sûr est de jouer sur la loyauté du maréchal. » Dans la période d'affaiblissement maritime anglo-américain, un tel empirisme se comprend. Mais il ne comportait pas nécessairement une interprétation bienveillante de « l'équivoque » du maréchal. [262] Il n'interdisait pas plus de confiance dans les forces populaires. Et il faut relever ceci.

« Liberté, Égalité, Fraternité » : la devise a été grattée sur tous les écussons au profit de « Patrie, Famille, Travail » qui puent le fascisme. Des Américains, persuadés que leur civilisation vaincra, ne peuvent voir dans la nouvelle inscription que lettres éphémères. Il leur faut donc se mettre en quête de la France de demain (tout en ménageant celle du jour) et le plus facile est de la trouver chez les pontifes du régime républicain qui ont moins démerité que les autres. Par exemple, Herriot est, à leur jugement, grande force dormante. Après tout, lorsque Herriot occupait la présidence du Conseil, Pétain était maréchal et les généraux avec qui ils déjeunent et dînent, peuplaient l'État-Major. Avec ces hommes du passé, on reste un peu dans le connu. En revanche, le « gaullisme » est une insurrection. Il bat en brèche la hiérarchie d'aujourd'hui et ne se relie pas nettement à la hiérarchie de naguère, bien qu'il ne veuille connaître que les lois de la République. Un effort d'imagination est requis pour concevoir ce qui peut se former autour des nouveaux points de cristallisation. Il n'a guère été déployé.

La politique américaine ne s'est jamais constituée, à l'endroit de Vichy, en doctrine serrée, mais, dans ses calculs, a donné la première place aux hommes classés. Les prévenances dispensées au maréchal, les humiliations infligées au général de Gaulle pendant de longs mois, le soin qui a été pris, à certaines heures, de ne pas confondre tout à fait la cause américaine avec la cause britannique devant les Français sous prétexte de ménager Vichy et de sauvegarder la popularité particulière dont jouissent les États-Unis, ont agi contre les Nations Unies. Les Français qui contrecarrent le gouvernement au péril de leur liberté et de leur vie ne comprennent pas. Aider Pétain et sa clique à décorer la façade de leur régime revient à affaiblir la pression qui, d'en bas, s'exerce sur eux et, jusqu'ici, les paralyse lorsqu'ils se prennent à oser trop. Laisser l'équipe de Vichy penser et dire que Washington et Londres ne sont pas, dans la lutte, intégralement solidaires, c'est, en outre, permettre aux « collaborateurs » de faire bonne contenance, [263] d'arguer que les États-Unis ne sont pas si étroitement unis à l'Angleterre, qu'ils suivent dans la guerre une politique à eux, que l'Allemagne, en conséquence, esquivera le désastre ¹⁷⁵.

Le témoignage que certains diplomates américains ont cru devoir porter sur le patriotisme latent du maréchal — un patriotisme n'attendant que la conjoncture favorable pour exploser contre l'Allemagne — ne trouve de soutien dans aucun fait qui ne soit explicable autrement que par ce noble mouvement du cœur.

L'abstention de la flotte française ? On a commencé à la prendre comme un fait, tardivement, dans l'été de 1942. Afin de prouver la louable inspiration de Pétain et de Darlan sont invoqués les ordres de sabotage donnés aux bateaux de guerre à la fin de juin 1940, en garantie de la promesse solennelle d'Hitler, inscrite dans l'armistice, que notre force navale ne serait pas saisie. Nous avons dit pourquoi, en juin 1940, Pétain et les siens, ayant à filer doux devant Londres, prévirent, à toutes fins utiles, cet acte de destruction. Mais, avec le temps, comme Berlin se prend à solliciter de plus en plus l'aide sur mer, les ordres de sabotage ne sont plus seulement destinés à rassurer les Anglais, à les dissuader de faire un nouveau Mers-el-Kébir : ce préparatif de suicide

¹⁷⁵ Laval avait cru discerner là un défaut de la cuirasse. Il eut le toupet de dire, en avril 1942, à un diplomate américain : « Je souhaite la victoire de l'Allemagne en Europe et celle des États-Unis en Asie. »

maritime commence à compter aussi dans les relations avec l'Allemagne.

La flotte est le seul grand reste de notre puissance militaire. Nous devrions y voir un précieux capital dans toutes les hypothèses : victoire britannique, « partie nulle » et même victoire allemande puisque Vichy a des illusions sur ce que seraient ces deux dénouements. Et il est des circonstances où l'on envisage de supprimer cette flotte ! Quelle peut bien être l'explication ?

Les hommes de Vichy n'ont jamais osé concevoir que pourraient s'imposer à eux, contre l'Allemagne, des représailles comportant la réunion de la flotte française et de la flotte britannique. Même si l'Allemagne violait ses engagements d'armistice, envahissait la « zone libre » et, sans retenue, l'Empire français, annihilait d'un [264] coup les avantages qui, pour eux, justifiaient la capitulation ! De leur part, ce serait trop d'audace, trop de crédit accordé aux ennemis des Nazis, trop de risque encouru au titre de la « Révolution Nationale ». Mais ils n'en ont pas moins senti le besoin de disposer d'une menace capable d'intimider quelque peu l'Allemagne, de la retenir dans les bornes de l'armistice, de la détourner de faire franchir à ses troupes la ligne de démarcation : supprimer l'un des bénéficiaires, le principal bénéficiaire de l'occupation totale du pays, la capture de nos escadres. Dans la série des menaces possibles, ils s'en sont remis à la plus faible, à la plus attentatoire à la cause française, à l'absurde : le sabordage. Ils n'avaient pas à créer cette menace. Elle existait déjà pour apaiser les Anglais, pour les tenir tranquilles dans l'intérêt du vaincu français, mais aussi du vainqueur allemand. Pétain et les siens n'ont pas osé aller plus loin. Les Nazis sauront que, s'ils se précipitent vers Toulon, la proie leur sera soustraite. Ils sauront aussi que, la flotte française disparaissant, le système de défense appréciable monté contre les incursions éventuelles des Anglais et des Américains dans les possessions extérieures de la France s'évanouirait avec elle. De la marine française, ils ont reçu depuis l'armistice, depuis Mers-el-Kébir, une protection précieuse bien que limitée au domaine français et ce n'est pas pour une autre raison que nos navires furent laissés pleinement armés en dérogation à l'armistice. Les ordres de sabordage, complémentaires de l'article 8 de l'armistice, de l'engagement souscrit par Hitler qu'il ne s'emparera pas de nos unités, trouvent une contrepartie dans les instructions données

aux amiraux français de combattre Anglais et Américains s'ils se montrent en force dans les eaux soumises à notre juridiction.

Pour ce qui est des Allemands, les ordres de sabotage signifient en dernière analyse : l'avenir dira si notre principal instrument militaire peut vous appuyer plus qu'il ne le fait actuellement de façon préventive. Vous connaissez les difficultés, ensemble nous les avons explorées bien souvent. Causons si vous avez quelque proposition à présenter, mais n'essayez pas de vous servir, car nous nous mettrions hors d'état de vous être utiles. Vous perdriez le [265] concours que nous vous prêtons aujourd'hui et qui n'est pas négligeable. Quelle abominable politique !

Le manque à gagner de l'Allemagne résulterait d'un nouvel affaiblissement de la France. Un tel recours ne pouvait hanter que des impuissants. Ils se réclament, ils se décorent de la parole d'honneur soi-disant donnée à l'Angleterre, lors de la rupture du lien avec Londres. À la vérité, on peut le conjecturer, jamais ce recours ne serait employé pendant une hausse de la fortune allemande. Alors, la logique de Vichy ne manquerait pas d'opérer en faveur de la pleine collaboration navale. Et il n'est point dit qu'elle n'eût pas déjà opéré, malgré tout, si ne s'était érigée en barrage la répugnance de Darlan à remplacer, sur les bateaux, marins et soutiers français par des Allemands et des Italiens. Substitution indispensable vue la résistance des Français (susceptible de s'étendre tôt ou tard aux équipages) pour que toutes les besognes de l'Axe puissent être accomplies. Mais substitution intolérable au grand féodal de la mer. Lui, perdre son fief ? Jamais ! De plus, avec la collaboration totale, les Nazis auraient achevé de presser le citron Vichy, le citron zone libre. Ils le jetteraient.

Il n'y a pas « d'équivoque » Pétain. Son cas n'est que trop clair. Et l'étonnement de ceux qui suivirent Pétain au jour le jour, c'est que, loin de répondre aux exhortations des puissances de l'Ouest, amies traditionnelles de la France, il se soit minéralisé dans la capitulation de juin 1940, malgré tant de signes annonçant le reflux totalitaire.

[266]

[267]

LES FOSSOYEURS.*Tome II. PÉTAÏN***DEUXIÈME PARTIE****Chapitre XIII**

Pétain et l'esprit de révolte[Retour à la table des matières](#)

Nous avons essayé de décrire les grandes défaillances de Gamelin, de Daladier et de Reynaud. Nous n'avons pas transigé avec la vérité. Mais, auprès de leurs fautes, celles de Pétain, dans l'ordre de la pensée politique et de l'action, sont incomparablement plus criminelles. Gamelin a perdu la bataille de la frontière. Daladier n'a pas su tirer le pays de ses discordes intérieures, le tremper et l'armer pour l'heure du destin, Reynaud s'est acheminé vers la capitulation alors que nos moyens de lutte n'étaient pas épuisés. À l'origine, en tout cas, les intentions ne peuvent être incriminées. Gamelin, Daladier, Reynaud ont eu foi dans la grandeur de leur pays. Foi vacillante, foi incomplète, foi qui n'agissait pas ou qui se perdait, mais incontestable. Pétain n'a pas seulement commis les plus funestes erreurs : destruction de l'armée française, entre 1919 et 1935, très fausse orientation stratégique imprimée à l'État-Major. Il a voulu, il a exécuté la contre-révolution. Il s'apparie à Laval.

L'unité morale de la France a reçu de Pétain un coup plus grave que celui dont elle avait pâti sous la Révolution. Poursuivant contre le Front Populaire de 1936 une revanche exorbitante, il a sans doute préparé un terrible reflux. Pour préjuger ce que risque d'être ce reflux, il suffit de repasser en mémoire les alternances des partis de droite et de gauche

depuis vingt ans. Le régime conservateur de Millerand a été suivi du cartel des gauches de 1924. Les gouvernements modérés de 1926-36 ont provoqué les « grèves sur le tas ». Aux innovateurs sociaux de 1936-38, la dictature de Pétain, favorisée par les Nazis, est maintenant une riposte effrayante. Quand viendra la libération, est-ce que les repré-sailles du patriotisme, la vengeance de ceux qu'opprime le [268] maréchal auront la même amplitude ? Souhaitons que l'œuvre de Vichy soit répudiée par la quasi-unanimité des Français : alors, peut-être, la grande crise sera-t-elle évitable. Mais, que subsiste sur notre sol une ardente et importante minorité attachée à la cause du vieillard, la France a toute chance d'être ramenée aux pires convulsions de son histoire. Les forces nationales et populaires dicteront leurs lois, mais ce ne sera pas sans des blessures qui saigneront longtemps. Puissent Pétain et sa clientèle disparaître sans résistance et, sous couleur d'ordre public à maintenir, ne pas trouver des appuis auprès des Alliés. D'autre part, il faut le dire, l'apathie du peuple français, le jour de la délivrance, serait un symptôme sinistre. On pourrait douter de sa vitalité.

À partir de l'été de 1941, Pétain se dépouille de ce qu'il avait encore, en apparence, de débonnaire et de paternel. Il prend le masque dictatorial odieux dont il n'aura plus licence de se séparer devant la Nation. Nous avons dit que le sentiment populaire s'est interposé entre lui et la collaboration totale avec l'Allemagne et qu'il eut le dessous. Mais, se faisant fort de l'emporter, il a lâché les rênes aux plus violents, il s'est départi de toute retenue. Il a conjugué sa répression du peuple français avec celle des Nazis. Sans doute n'a-t-il pas délibérément cherché le lien abominable. Mais les circonstances l'ayant noué, il ne l'a pas coupé. Il porte maintenant des étoiles ensanglantées.

Le 12 août, il parle à la radio sur un ton impérieux et même brutal qui, à un tel degré, n'a jamais été le sien. Il est irrité de cette « collaboration » qui n'avance pas, de l'hostilité sourde ou déclarée de la plupart des Français à son programme extérieur et intérieur. « L'autorité n'émane plus d'en bas. La seule autorité est celle que je délègue. En 1917, j'ai mis fin aux mutineries. En 1940, j'ai terminé la déroute. Aujourd'hui, je veux vous sauver de vous-mêmes. » Et d'annoncer un redoublement de sévérité fasciste. Le lendemain, 13 août, la foule parisienne manifeste autour de la gare Saint-Lazare et des Halles. Le manque d'approvisionnement y est pour quelque chose, mais aussi le retour des soldats qui combattirent en Syrie. À partir de cette date, les

attentats se multiplient contre l'armée d'occupation. Les [269] Stuepnagel et les Schaumburg commencent leurs massacres. ¹⁷⁶ Pour Pétain, l'occasion n'était-elle pas enfin venue d'exploiter la menace de la flotte et de l'empire, quelquefois représentée, à Vichy, comme l'*ultima ratio* propre à maintenir les Allemands, en zone occupée, dans les bornes de la décence ? Pétain et Darlan n'y pensent même pas. Ils ne trouvent rien d'autre à faire que de s'associer au châtement sous prétexte de le surveiller, de le canaliser et de l'affaiblir.

Ils multiplient les juridictions exceptionnelles. Par une loi du 21 juin 1941, les tribunaux militaires peuvent se constituer en cours martiales pour juger ceux qui enfreignent le Code de justice militaire et les « lois pénales ordinaires ». Le 14 août 1941, des sections spéciales sont instituées auprès de chaque tribunal militaire ou maritime pour frapper ceux qui tombent sous le coup du Code pénal avec une « intention communiste ou anarchiste ». En zone occupée où ce genre d'instance n'existe pas, la même fonction est assignée, dans chaque cour d'appel, à une section spéciale. Et, le 10 septembre 1941, pour atteindre non seulement ceux qui exécutent, mais « avec une sévérité plus grande encore ceux qui ordonnent ou incitent », apparaissent les Tribunaux d'État de Paris et de Lyon dont douze juges sur quatorze sont « librement choisis », c'est-à-dire ne sont pas obligatoirement des magistrats. Parallèlement bien entendu, sévissent les « lettres de cachet » et les exactions de la nouvelle police formée dans une école mise sur le même pied que les grandes écoles d'État, dont le maréchal a voulu que la première promotion porte son nom ! Pétain, Darlan sont éclaboussés des crimes de Pucheu, leur ministre de l'Intérieur depuis le 19 juillet 1941. Mais Darlan, lui-même ministre de l'Intérieur auparavant, pendant cinq mois, a mis la main dans l'œuvre de sang. Il sera dénombré, quelque jour, le long cortège des victimes.

« J'écraserai mes adversaires », fulmine Pétain dans un discours [270] au Conseil d'État, le 21 août. Affreuse confusion. Dans les groupes d'otages, combien de fois les fonctionnaires de Pétain ont-ils été sollicités par les Allemands de choisir les victimes ? À

¹⁷⁶ Leurs massacres publics. Avant, ils ont assassiné, mais sans le proclamer. À preuve cette journée du 11 novembre 1940 où un étudiant fut tué dans la rue tandis que deux autres succombaient aux sévices de la police allemande. À preuve ce professeur en Sorbonne ayant travaillé dans les laboratoires de la Défense Nationale, qui fut rapporté chez lui, le crâne fracassé, etc.

Chateaubriant, le 22 octobre, pour le peloton d'exécution nazi, ils aidèrent à dresser la liste des 27. Une correspondance diplomatique a transmis ces mots de Pucheu : « L'ordre public sera respecté, dussé-je enfermer dans les camps de concentration trois Français sur cinq. » Le 27 juillet, Marx Dormoy, ministre de l'Intérieur du temps de Léon Blum, a été assassiné. Un mois plus tard, jour pour jour, Laval et Déat ont été grièvement blessés. Entre Français, le sang a répliqué au sang. Par la suite seront tués le communiste transfuge Giton et Perengaux, chef de cabinet de Pucheu. Touche de guerre civile qui se mêle à la lutte de l'occupant contre des Français qui ne veulent pas se soumettre. La masse ne distingue plus entre les crimes des Nazis et ceux de leurs protégés.

Pétain n'a pas tenu le coup. Il n'en est pas resté à ses menaces du 12 août. Pucheu ne l'a pas eu très longtemps derrière lui, Pucheu dont le programme est de tenir à distance le contrôle nazi par un grand étalage de rigueur nationale-socialiste à l'intérieur. Pétain n'est pas l'homme fougueux et passionné qu'appelle cette politique. Il s'est compromis à l'appuyer pour autant que le succès apparaissait rapide et facile. Il perd la main. « Je veux vous sauver de vous-même ! » disait-il. La phrase se retourne : la résistance de la masse intimide le maître.

Darlan et ses ministres se débattent. D'un côté, ils doublent la police, peuplent les camps et prisons. Ils s'acharnent sur le marché noir, travail de Sisyphe. Ils renforcent la Légion, c'est-à-dire le « parti unique » de Vichy et quiconque veut obtenir la moindre faveur gouvernementale est obligé de s'inscrire sur les rôles de ce corps. Bientôt y sera recruté un « service d'ordre », garde prétorienne du régime. Ils disposent d'une arme terrible contre leurs ennemis de l'intérieur : la carte de rationnement renouvelable à date fixe. D'un autre côté sont libérés les uns après les autres, les chefs de syndicats qui veulent promettre leur concours ou leur passivité et les retraites des vieux travailleurs commencent à être payées. Après le fouet, c'est le morceau de [271] sucre. Mais la douceur n'a pas plus d'effet que la violence.

Les réformes de Vichy ne sont pas prises au sérieux. Constructions d'un instant : elles partiront aussi vite qu'elles sont venues. La Charte du Travail promulguée le 4 octobre, est jugée simple instrument de domination à l'usage des oligarques de l'économie : les anciens socialistes ou meneurs de syndicats, passés au service de Vichy, sont abandonnés

par les ouvriers. D'ailleurs, Jouhaux et ses amis sont inébranlables. En vain les autorités allemandes leur ont-elles fait des avances.

Les projets de Constitution confiés aux faibles impulsions de Lucien Romier n'arrivent pas à se dégager : la restauration monarchique a été manquée et le comte de Paris qui, pour lui ouvrir la voie, approuva l'œuvre du maréchal, qui renia la saine diplomatie longtemps recommandée par sa revue, le *Courrier Royal*, qui s'humilia devant Charles Maurras, en aura la courte honte. L'État de Vichy ne trouve pas de définition : il demeure absolutisme précaire et vide déclamation. L'Église s'effraie de verser dans l'ancien cléricalisme. Sous aucune forme elle ne veut de l'alliance du trône et de l'autel. De hauts prélats n'ont pas su éviter toute imprudence ni certains prêtres inclus dans les commissions municipales nommées à la place des corps élus. Mais Darlan a estimé nécessaire de rabrouer, en de nombreuses régions, le petit clergé. Et la phrase du cardinal de Lyon (en 1940) : « Pétain, c'est la France et la France, c'est Pétain » n'est plus entendue. Mgr. Saliège, archevêque de Toulouse, avec le Père Bruno de Solages, recteur de l'Institut catholique, auprès de lui, est devenu le véritable Primat des Gaules, des Gaules résistantes.

« L'autorité vient d'en haut ». Peut-être, mais elle ne descend pas jusqu'au cœur des hommes. Les sociétés souterraines, « Libération », « Combat », Franc Tireur », étendent leurs réseaux, celle-là en 1941, celles-ci en 1942. Les petits journaux passent de main en main. Surtout, dans la France silencieuse, éclate le procès de Riom. C'est une grande catapulte qui, à l'improviste, lapide le gouvernement. Comme toujours, Pétain a tergiversé. D'abord, les magistrats de la Cour Suprême, d'une docilité mitigée, ont été dessaisis en fait et le maréchal, éclairé par [272] une « cour de justice politique » nommée exprès s'est hâtée le 17 octobre 1941, de condamner à des prisons sans fin Gamelin, Daladier et Blum. Mais les scrupules juridiques de Joseph Barthélemy, professeur de droit et ministre de la Justice, conscient de l'affaiblissement du régime, ont remis en train la procédure prévue à l'origine, dussent les mêmes hommes être jugés deux fois pour les mêmes crimes. Les audiences, échelonnées du 19 février au 17 avril, n'ont pas à être relatées ici. Notons seulement que les inculpés, percevant l'ébranlement du pouvoir, le prirent de très-haut avec leurs accusateurs, que Pétain fut continuellement mis en cause et que le procureur général le protégea assez mal. Daladier n'eut pas de peine à démontrer que le haut

commandement de l'armée, dont le chef de l'État, était, en premier lieu, responsable de la défaite. Léon Blum put établir que le Front Populaire avait commencé le réarmement et plaider que, parmi les industriels, les éléments contre-révolutionnaires n'avaient cessé de le ralentir. « C'est le procès de la République et de la démocratie, nous en resterons les défenseurs. » Les discours des inculpés n'ont trouvé place, dans les presses asservies ou assimilées de Vichy et de Paris, que mutilés et recouverts de commentaires injurieux. Qu'importe ? Les Anglais les ont diffusés. De bouche à oreille, ils se sont répandus dans les villages de France. Messagers insinuants de la liberté, ils se sont moqués des clés et des portes. Le vieux despote pressent ce qu'il adviendra de lui le jour où tous les bâillons seront arrachés.

Point de révolte, c'est physiquement impossible, mais, déjà, l'esprit de révolte. Comme il était triste de la regarder cette « Marseillaise » de Rude, à l'Arc de Triomphe de l'Étoile, dans le désastre, lorsque le peuple français ne bougeait que pour s'enfuir, relief devenu inerte auquel plus rien ne semblait répondre dans l'âme des contemporains, legs d'un âge mort, anachronisme navrant. Elle se réveille, elle touche, elle émeut les Français depuis que les strophes ont été chantées par tant d'hommes qui allaient mourir. La révolution nationale de Pétain, même abritée par Hitler, a rencontré plus fort qu'elle. Le 28 mars, un « commando » anglais est jeté dans le port de Saint-Nazaire. Pour le rembarquement, [273] tous les hommes ne peuvent être rassemblés. Vers ces enfants perdus, des habitants s'élancent et pendant quatre jours, tous continuent la lutte. Les représailles sont impitoyables. Non seulement dans la ville, mais dans la région, une cinquantaine de Français seront fusillés quotidiennement pendant le mois d'avril. Dans le sang, le peuple scelle de nouveau l'alliance anglaise que Pétain a trahie.

En cette fin de mars, Hitler s'impatiente de plus en plus de la tournure qu'ont prise les débats de Riom. Il attendait que son « nouvel ordre européen » y reçût des lettres de légitimité, que le gouvernement français de 1939 y fût proclamé responsable de la guerre. Or, les magistrats ont répugné à retenir le chef d'accusation contre les prisonniers. Le *Führer* n'a assisté qu'à la confusion de ses vassaux français. Il pense que Pétain et Darlan ont donné la mesure de leur incapacité, que l'expérience est concluante. L'assaut contre la Russie va reprendre et les projets anglo-américains d'atterrissage continental semblent se rapprocher. Toute la France sera peut-être zone d'opération de l'armée

allemande. L'heure est venue de remplacer l'équipe qui promettait de livrer les âmes par Laval qui, lui tout au moins, s'entend mieux à livrer les corps. De la part de son beau-père, René de Chambrun est venu avertir le monarque. La colère d'Hitler sera terrible : le discours qu'il prononça, le 16 mars, fut un ultime avertissement. Pour se faire mieux comprendre, le dictateur a pris la peine de convoquer le *Reichstag*, ce qu'il ne fait que dans les moments les plus graves. Seul, l'homme de Chateldon est de taille à conjurer la menace. Peut-être nos douze ou treize cent mille captifs sont-ils en danger.

Le maréchal ne s'émeut pas. Le 26 mars, il voit le politicien déchu et ne le maudit que plus fort. « Je ne le rappellerai jamais », répète-t-il, pendant les derniers jours du mois, à ceux qu'il reçoit. À l'étranger, cette bonne parole ne trouve, comme il sied, que trop de crédules. Mais Darlan n'est peut-être pas aussi sûr de son fait bien qu'il voie venir la crise et affecte les airs de celui qui ne culbutera pas. « Dix chances sur cent qu'il revienne. Pas plus ! »

Deux semaines plus tard, le 14 avril, Pétain rendait sa confiance [274] au ministre qu'il avait chassé, le 13 décembre 1940, comme un domestique infidèle. Sous l'injonction d'une autorité qui vient de beaucoup plus haut que la sienne, il ployait les genoux. Il ravalait injures et accusations. Il ne rendait pas seulement à Laval la vice-présidence du Conseil, mais, se dépouillant de la moitié de son titre, l'instituait chef de gouvernement et chef de gouvernement amovible, en pratique, au seul bon plaisir ou à la mauvaise fortune du *Führer*. Le pouvoir sénile tentera de se perpétuer à tout prix. Aujourd'hui Laval. Demain, afin de concilier les Alliés, Weygand ou Reynaud ou n'importe qui avec accompagnement d'« Union Nationale ».

Que lui manque-t-il donc à ce colonel d'infanterie dont la promotion dans l'armée et dans les affaires publiques, après 1916, ne peut être taxée aujourd'hui que de calamité ? Il lui a toujours manqué de l'ouverture d'esprit et ce que l'on peut appeler l'imagination du cœur. Dans l'ordre de l'intelligence et du sentiment, il est, comme on dit, terre à terre. Il ne peut sortir de son petit horizon technique et humain, d'un horizon que l'âge rétrécit encore. Tite-Live a donné l'image classique de la constance patriotique dans les revers. Après la bataille de Cannes, où Schlieffen trouvait le modèle de la victoire d'anéantissement, Rome fut frappée de terreur. Elle était à la merci d'Annibal. Des hommes importants parlaient de renoncer à la lutte et de s'enfuir. Le consul

survivant, Terentius Varron, avait été imposé aux nobles dans les Comices. Chef de guerre incompetent, mais courageux, il essayait de refaire une armée avec les débris des légions. Revenant dans la ville, il pensait être mis en jugement. À son arrivée, les factions s'apaisèrent. Les citoyens confondirent leurs rangs et remercièrent le vaincu de « n'avoir pas désespéré de la République ». Il n'avait pas désespéré de la République, de la patrie : comme cette vieille prose, ânonnée des écoliers, devient pertinente au contact des contre-révolutionnaires français !

Que chaque trait soit mué en son contraire et l'histoire de Pétain en sort. Face à l'impassibilité romaine, elle symbolisera, devant la postérité, l'abaissement, la dispersion d'une communauté nationale dans le malheur.

[275]

LES FOSSOYEURS.*Tome II. PÉTAÏN***ÉPILOGUE**

LES FOSSOYEURS**I**[Retour à la table des matières](#)

La victoire des Nations Unies semble se lever. Ce n'est encore que la pointe de l'aube. Mais le peuple français, indiciblement malheureux, ne mesure pas son espérance aux faits dûment constatés. Il les dépasse de ses appels. Il anticipe sur le dénouement favorable pour se fortifier contre les rigueurs atroces du présent, contre les cuisants retours sur le passé. Un ami, arrivant de France, me disait : « L'optimisme, là-bas, est toujours en avant de ses positions prudentes d'Angleterre, des États-Unis, de Russie. »

L'un de mes vifs souvenirs d'enfance est le récit d'un archevêque de Bordeaux tombé en léthargie. De son lit de parade, il avait suivi les apprêts funèbres. Il eut ensuite de longues années pour raconter son expérience. Je crois avoir lu qu'il en fit un discours au Sénat de l'Empire. Tel ce prince de l'Église, la France vivante a pensé demeurer couchée parmi les morts. Les hommes auxquels elle demandera des comptes furent des Fossoyeurs. Les uns ont trafiqué de son indépendance, c'est-à-dire de son corps et de son âme : ils ont creusé le tombeau. Les autres n'ont pas su la protéger. D'autres l'ont ensevelie, croyant ou feignant de croire qu'elle ne respirait plus. D'autres n'ont essayé que faiblement de s'interposer. Et les plus coupables ont roulé sur la fosse un bloc de rocher et prétendu n'entendre aucun bruit.

La guerre de 1870-71, nous l'avons déjà écrit, provoqua, dans la masse française, une renaissance du patriotisme, de l'esprit militaire. La Nation se racheta du laisser-aller, du matérialisme [276] qui avaient par trop donné le ton sous le Second Empire et même, en dépit de l'effervescence révolutionnaire, sous la Monarchie de juillet. La Troisième République ne posséda pas, pour une autre raison, en 1914, la diplomatie la plus heureuse et une armée sans égale depuis l'âge napoléonien. Ses premières années retentissent de batteries et fanfares. La vigilance du peuple français s'est maintenue, avec des fluctuations, pendant plus de quarante ans. Sans le souvenir du désastre, Poincaré n'aurait pas été élu à la magistrature suprême en janvier 1913. Pour le salut de la France, il faut qu'un sentiment plus vif, plus puissant, plus large, plus durable que l'amertume de 1870, se dégage de la passion subie après juin 1940. L'image des Fossoyeurs doit être gravée dans l'esprit de chacun et les affaires publiques, conduites à l'opposé des exemples qu'ils ont laissés. Dans ses libertés reconquises (puissent les procédés dictatoriaux nous être épargnés !) la Nation sera plus assurée de ne pas dévier.

L'histoire que nous avons essayé de raconter est compliquée, difficile à suivre en beaucoup de traits. Sur la France, depuis trente mois, a pesé le silence partial qu'impose la tyrannie. N'ont pu être entendus que les récits des Allemands et l'interminable apologie des hommes de Vichy. La présentation suffisamment exacte du passé immédiat qui s'accomplit presque automatiquement par le journal et par le livre (l'erreur s'éliminant peu à peu dans la concurrence quotidienne des témoignages), n'a même pas été commencée. Des élections auxquelles précéderait le peuple français, insuffisamment éclairé sur les causes de son malheur, ne seraient que farce dangereuse. Les Fossoyeurs lutteront pour se sauver. Ils ne joueront pas seulement de l'ignorance des gens pour brouiller les faits. Ils plaideront que leurs fautes furent celles du peuple tout entier. Ils se précipitent déjà dans les bagages des armées alliées débarquant sur le territoire africain. Tous, sauf les plus compromis, se proclameront les amis de l'Angleterre et des États-Unis, qui, auparavant, ne retinrent leur zèle et ne cachèrent le fond de leur cœur que par prudence politique, par machiavélisme [277] conforme à l'intérêt national. À leur conduite visible, ils opposeront de prétendues intentions secrètes. Ils font, ils feront état des rigueurs nazies à leur égard.

Weygand, Reynaud et tant d'autres sont aujourd'hui dans les prisons allemandes. Leur constance patriotique est-elle contestable ?

Le premier argument, le consentement déclaré ou tacite de la majorité, dénie aux Français le droit de juger les hommes responsables de la défaite, du déshonneur et de l'esclavage temporaire. Les actes des chefs eurent l'approbation du Parlement, des électeurs ou répondirent au vœu manifeste de la plupart : l'erreur des gouvernants, si erreur il y eut, ne peut donc être séparée de celle des gouvernés. Pitoyable défense ! Des commettants n'aliènent jamais le droit de juger les ministres et politiciens qui se firent octroyer un mandat. Le mode d'exécution est, en tout état de cause, imprévisible et, par conséquent, n'engage que l'exécutant. Osera-t-on soutenir qu'en juin 1940, le problème de l'armistice séparé et de la dictature fut posé devant le peuple terrorisé ?

L'homme ayant part au gouvernement qui ne sut point avertir la multitude d'un péril immense ni la mettre en garde contre ses propres tendances, a commis un crime. Contester ce truisme reviendrait à dire que ministres, parlementaires et électeurs sont égaux en responsabilité ou plutôt que, par définition, nul n'est responsable de rien. Mais le suffrage universel lui-même ne peut faire à quiconque un tel cadeau. Le mouvement instinctif de la communauté, sa volonté de survivre le repoussent. Elle est comme le roi constitutionnel qui ne peut faire mal. C'est la condition de la foi qu'elle doit garder dans sa destinée. Et la fureur des Nazis retournés contre le personnel qui, d'une façon ou d'une autre, les a aidés, parce que n'ayant pas obtenu de lui tout ce qu'ils en attendaient ou encore parce que vengeant des griefs antérieurs ou postérieurs à la catastrophe, ne change rien à l'appréciation du passé. La commisération, la pitié peuvent atténuer des rigueurs pénales. Mais les faits sont un granit qu'elles n'entament pas. Quant au passage tardif dans le camp des Alliés des [278]

hommes qui, précédemment, avaient trahi l'indépendance nationale et la liberté, le point ne peut être réglé en aussi peu de mots.

*

* *

Je n'ai pas essayé de pousser le récit au-delà de cette journée du 14 avril 1942 où le vieux maréchal abdiqua ce qui lui restait de conscience, de sens de l'honneur et d'autonomie pour rappeler Laval. La vue qu'il est possible d'avoir des événements devient trop sommaire par la suite

et, d'ailleurs, la figure des Fossoyeurs a été suffisamment dessinée à cette date pour que soit intelligible ce qu'ils firent ultérieurement. Ils sont fixés dans une description faite de longue observation. Le plâtre a été mis sur leurs visages et livre des empreintes qui se retrouvent toujours après grimaces et contorsions. Leurs gestes peuvent varier sous la pression des circonstances qui bifurquent. Au repos, le masque reste le même. Il s'agit seulement de ne pas être dupe des apparences, de ne pas conclure du retournement des attitudes au retournement des caractères. Quelques aperçus sur les derniers événements seront un guide suffisant.

Au printemps de 1942, les Allemands avaient leurs sérieux motifs d'exiger le retour de Laval. Ils se sentaient au bout de leur grande fortune militaire. En Russie, pendant l'été, ils ont jeté les dés et ils ont perdu. Le flot de la conquête s'est renversé vers la mi-automne. Et ce fut une succession de surprises. 7-8-12 novembre, débarquement de contingents américains et anglais dans l'Afrique du Nord française. 11 novembre, jour anniversaire de l'armistice de 1918, irruption des Allemands dans la « zone libre », équivalant à la suppression des conventions de juin 1940. Dans la subordination, le gouvernement de Vichy n'est plus qu'une petite autorité administrative. 13 novembre, signature du contrat Eisenhower-Darlan. L'Amiral de la flotte, à la merci du commandant-en-chef depuis cinq jours, s'est décidé à devenir l'homme de confiance des envahisseurs. 27 novembre, sabordage de la flotte réunie à Toulon. L'armée est, pour la plus grande partie, [279] licenciée. Elle n'existe plus que dans une fonction de police — et combien surveillée. 24 décembre, assassinat de Darlan qui, flanqué d'un « Conseil impérial » où siègent tous les proconsuls d'Afrique, Noguès, haut commissaire à Rabat, Chatel, gouverneur général de l'Algérie, Boisson, gouverneur général de l'Afrique occidentale, général Juin, commandant-en-chef, général Bergeret, ancien ministre de l'Air ¹⁷⁷ et général

¹⁷⁷ Bergeret fut ministre de l'Air à partir du 6 septembre 1940. Lors de la guerre de Syrie, il donna l'ordre à Weygand d'envoyer à la bataille la force aérienne de l'Afrique du Nord. Le général Odic, commandant de cette force (150 avions) protesta, mais Weygand lui imposa l'exécution. Yves Chatel a été remplacé, à la fin de janvier 1943, par Marcel Peyrouton, ambassadeur en Argentine, démissionnaire en avril 1942, lorsque Laval reprit le pouvoir. Gendre de Louis Malvy, le ministre de l'Intérieur de 1914-17, condamné par la Haute-Cour en 1918, Peyrouton est un policier cynique et brutal. Ministre de l'Intérieur en décembre 1940, il fut l'agent d'exécution de Pétain contre Laval. Sur la collaboration avec les Allemands et sur le rétablissement de la

Giraud, amené de Gibraltar à l'heure de l'action, mobilise, pour la guerre, les grandes ressources de l'Empire africain.

Quel beau plaidoyer s'offre aux Fossoyeurs ! Nous attendions l'heure de la force britannique, de la force américaine et de la force russe, disent-ils, dans un double jeu exactement calculé. Nous avons couru à la rencontre des rédempteurs de la France. Nous n'avons pas balancé. Nous nous sommes rangés sous les drapeaux des Nations Unies. Notre trahison n'était qu'en surface : elle dissimulait d'énergiques desseins. Nous avons laissé le temps aux conquérants de s'épuiser, aux vengeurs de se préparer. Tel est le discours. Pour savoir à quoi s'en tenir, il suffit de vider le cas Darlan, prototype maintenant fabriqué en série.

D'abord, une remarque d'ordre général. Pourquoi les Fossoyeurs, [280] certains d'entre eux, dès 1934-35, manièrent-ils pioches et pelles au service d'Hitler et de Mussolini ? Ce n'est pas qu'ils brûlassent d'amour pour les deux despotes. Ils attendaient d'eux la confirmation de l'ordre social établi et de leur fortune politique. Il leur était indifférent que s'accomplît la prophétie de Renan dans la « Réforme Intellectuelle et Morale » publiée après la guerre de 1870-71 : communauté française molle, relâchée, habituée à de grandes facilités de vie, abandonnant à la Prusse le monopole des vertus militaires et le soin de polir l'Europe. Pour eux, sous le protectorat nazi, ils étaient disposés à se comporter comme les podestats que s'entre-prêtaient les villes italiennes du XII^e siècle, lassées de leurs factions. Mais, une fois l'Allemagne ébranlée sur les champs de bataille et manifestement vouée à la défaite, les podestats de vocation, cela va de soi, ne demandent pas

monarchie, il partageait les idées du Maréchal. À Buenos Aires en 1942, il s'affirmait encore royaliste, tout en ne laissant pas ignorer à ses interlocuteurs que la Monarchie ne serait qu'un moment dans le film français. Daladier, ministre des Colonies, inventa Peyrouton, alors simple administrateur en Afrique Noire. Président du Conseil, en 1933, il le nomma résident général à Tunis pour mater le Destour. À Tunis, Peyrouton rompit avec les syndicats ouvriers, avec les loges Salammbô et Carthage, c'est-à-dire avec la Franc-Maçonnerie. Léon Blum le rappela en 1936 et une première fois il fut envoyé à Buenos Aires, ménagement dû à Malvy. Pendant la guerre, Daladier lui rendit le poste tunisien. Il y servit la contre-révolution. Boisson appartient, lui aussi, au cadre colonial. Il doit sa fortune à l'échec infligé au général de Gaulle et aux Anglais, devant Dakar, le 23 septembre 1940. Il a fait torturer les prisonniers gaullistes.

mieux que de passer de l'autre côté et de sortir de la route qui mène au poteau. À plus forte raison si leurs intérêts personnels non seulement ne sont pas contredits, mais peuvent recevoir une prime. Pourquoi les Vichyssois feraient-ils fi de l'aubaine ? L'étonnant n'est pas qu'ils se soient saisis du cours nouveau des choses, mais qu'ils aient lutté contre lui et, dans une rencontre tout au moins, à Toulon, qu'ils aient gâché ce qui s'offrait. L'étonnant, c'est que la première victoire des Alliés n'ait pas eu seulement à les venir prendre par la main, mais qu'elle ait dû les empoigner.

Et maintenant, l'amiral.

Darlan passa les trois semaines qui précédèrent le débarquement anglo-américain à organiser la défense de l'Empire français, car, dès septembre, Berlin et Vichy ont, à la date près, perçu le plan adverse. Vichy n'avait pas conservé la flotte et l'armée d'Afrique, obtenu la libération de Juin et autres généraux, que sur promesse d'opposer la force à la force si le territoire d'outre-Méditerranée était envahi. Cette fois, dit l'amiral à la presse, il n'y aura pas simulacre de combat comme à Madagascar, mais bataille poussée à fond. Nous sommes à même de vaincre et il ne faudra pas beaucoup [281] de temps à l'envahisseur pour l'apprendre. Les ordres anciennement donnés pour la résistance restent donc en vigueur. Et la résistance se déploie. Elle dépasse de beaucoup ce qu'exige le point d'honneur, à Casablanca, à Port-Lyautey, à Fedallah, à Oran ¹⁷⁸, etc. Sur terre, au Maroc, les hommes ont dépensé leurs munitions. Sur mer, devant Casablanca, plus de vingt unités de la marine française ont été envoyées à la destruction par l'amiral Michelier, ami classé de Darlan.

Le commandement américain est dans l'embarras. Il lui faut lancer au plus vite le mouvement vers Bizerte, autant que possible y devancer les Allemands. Et le voilà forcé de disperser ses effectifs en Algérie et au Maroc pour faire face à une guerre de désert, pour surveiller l'Espagne ! Sur la foi de Mr. Robert Murphy, il a cru que de tous côtés, des mains se tendraient vers lui. À l'épreuve, de l'entreprise agencée depuis longtemps avec des militaires africains, avec le général Giraud, il n'est

¹⁷⁸ C'est à Port-Lyautey que se déroula le combat le plus vif : un régiment de tirailleurs jeta à la mer les troupes américaines. A Oran, un régiment américain perdit le tiers de son effectif.

sorti que l'opération de cinquième colonne de M. Lemaigre-Dubreuil, opération utile, mais limitée à Alger et incomplète, simple préliminaire ¹⁷⁹. Encore des Gaullistes dont on ne s'était guère occupé, livrèrent-ils la centrale télégraphique, la mairie, rejoignant dans l'action les sbires de l'ancien président de la Fédération des Contribuables, vétéran du 6 février 1934. La cinquième colonne a donc arrêté des généraux réputés dociles au maréchal, livré quelques-unes des clés de la garnison d'Alger. Résultat précieux, mais circonscrit. Le reste de l'Afrique du Nord est en armes. Et l'ennemi va prendre pied à Bizerte, à Tunis. L'amiral Derrien, préfet maritime, l'amiral Estéva, [282] résident général, le général Barré, commandant des troupes, sont d'autant plus impuissants à lui fermer l'entrée que l'amiral Platon, ministre de la Marine de Laval et collaborateur fanatique, arrivé inopinément, les harcèle, les gêne, et qu'ils n'osent pas l'arrêter ¹⁸⁰.

Dans la hiérarchie militaire et administrative, il ne s'est trouvé que deux hommes de cœur pour s'insurger : Maste à Alger et Béthouard à Casablanca. Béthouard, promptement emprisonné, et Maste, soustrait comme Robert Murphy ¹⁸¹ à la poussée offensive des gardes mobiles, par l'affluence tardive des contingents américains. Les autres, tels Noguès ont téléphoné en tous sens pour savoir s'ils avaient affaire à une massive opération américaine ou à une brève intervention de Commando. Les prud'hommes ont pensé que la deuxième hypothèse était la

¹⁷⁹ Avec Lemaigre-Dubreuil apparaissent des industriels qui « collaborèrent » trop souvent dans le passé, se ménagèrent, dès 1941, une conversion éventuelle vers le dollar et discernèrent, dans l'été de 1942, les lacunes du réapprovisionnement allemand, ce qui les encouragea à prendre des risques. Lemaigre-Dubreuil est entré par mariage dans la famille Lesieur, propriétaires d'usines échelonnées de Dunkerque à Dakar pour traiter l'huile d'arachide. Fournisseur de l'armée Rommel, il circulait librement dans la France et dans l'Empire. Ses relations avec Robert Murphy datent du premier semestre 1941. Confirmer par l'Amérique la révolution nationale exécutée grâce à l'Allemagne : c'est le programme.

¹⁸⁰ Les forces terrestres et maritimes de Vichy avaient été concentrées au Maroc, face à la menace anglo-américaine. Mais, dans la Tunisie, exposée aux entreprises germano-italiennes, bien peu d'effectifs étaient réunis. Et cela montre l'hypocrisie du mot d'ordre dont Weygand fit étalage : tout agresseur, quel qu'il soit, sera repoussé !

¹⁸¹ Tous deux furent arrêtés pendant quelques heures tandis que les généraux enfermés, la nuit précédente, étaient délivrés.

moins hasardeuse. Que la puissance anglo-américaine éclatant en terre d’Afrique, avec une magnifique promesse d’affranchissement ait été accueillie par plus de coups de feu que de complicités : là est le prodige. Weygand et ses successeurs avaient enfermé les dissidents. C’en était assez pour stériliser les plus grands préparatifs politiques et économiques. En contraste, rappelons-nous le mouvement spontané de la population, en mars, à Saint-Nazaire. Les Vichysois de l’Afrique du Nord forment une sorte de protoplasme que les notions d’intérêt national n’entraînent pas vite, que dominant des noyaux de fanatisme, de cynisme et, irrésistiblement, au titre de la discipline, les instructions reçues de vieille date. Mais il y a l’imprévu, il y a Darlan.

De Vichy, il a regagné Alger sur une dépêche lui apprenant la grave maladie de son fils. Le 8 novembre, à 2 heures du matin, Mr. Murphy s’est présenté dans la maison de l’amiral Fénard où il habite. Le commandement américain n’a pas seulement éprouvé une déconvenue à l’atterrissage. Auparavant, à Gibraltar, il n’a [283] pu s’entendre avec le général Giraud sur les modes de l’opération ¹⁸².

Or, la popularité réelle ou supposée de Giraud était le levain dont il avait pensé se servir pour travailler la pâte militaire française. Giraud n’arriva à Alger que le 9, avec deux ou trois jours de retard sur la date fixée. Ses proclamations ont été lancées sans qu’il fût présent.

¹⁸² Le général Giraud s’est échappé de la forteresse de Königstein, vers le début de mai 1942, au grand dam des négociations de Laval avec les Allemands. Nous l’avons déjà rencontré en mai 1940. Membre du Conseil Supérieur de la Guerre depuis 1938, Giraud partagea les erreurs du haut commandement, notamment quant à l’emploi des chars et avions. Auparavant, gouverneur de Metz, il fut en controverse continuelle avec le colonel de Gaulle, son subordonné, placé à la tête d’un groupe de tanks. Politiquement, il est d’extrême droite et Gamelin eut de la peine à le sauver des représailles de Daladier irrité de ses discours aux officiers. Pour Giraud, les institutions républicaines sont responsables du désastre. Honnête et sans intrigue, mais d’intellect plutôt sommaire, il était réputé grand entraîneur d’hommes, à la Mangin. Par Lemaigre-Dubreuil, les agents américains l’ont choisi pour la bataille d’Afrique. Et n’ayant pu obtenir du général de Gaulle une déclaration relative à leurs frontières, les Polonais ont prêté leur concours. Le général Kleber, un de leurs émissaires, passa plusieurs semaines auprès de Giraud. Dans son rapport, Kleber déclara : il veut bien collaborer avec les Américains, mais pas avec les Anglais.

Darlan sera pris à moins d'être le *deus ex machina* dénouant le drame. Il se proclame « libre » et, par conséquent, toujours revêtu des pouvoirs de commandant-en-chef conférés par le maréchal. Il refuse de les céder à Noguès qui, sur instruction de Vichy, les revendique un instant ¹⁸³. Il ordonne aux Vichysois d'arrêter le feu. Rien ne l'empêchera plus de créer, sous les ailes de l'aigle américaine, un Vichy d'Afrique, un Vichy numéro 2, associé aux Alliés, mais fidèle à la révolution nationale qui, seule, peut éloigner le châtiment.

Avec le général Eisenhower, il ne signe le contrat ou ce qui en tient lieu que le 13, mais cinq jours auparavant, il s'est mis en devoir d'arrêter le mécanisme de défense entré en mouvement sur ses propres instructions et qu'il savait déjoué à l'avance par l'habile stratégie américaine frappant beaucoup plus loin à l'Est qu'il ne [284] l'avait jamais pensé, portant un coup droit sur Alger. S'il n'était point tombé aux mains des Américains, sa conduite eût-elle été différente ? Lors de son premier passage à Alger, dix jours plus tôt, il avait dit à Mr. Murphy : « Si vous venez jamais ici, que ce soit en grande force ! » Il pensait donc comme Noguès. Mais il n'eut pas le loisir de délibérer. Il croyait qu'aucun corps expéditionnaire ne débarquerait avant février ou mars. Il était probablement résolu à voler au secours du vainqueur. Mais il n'avait rien changé aux plans en vigueur. Il eut l'humiliation d'assister, dans le camp adverse, à la défaite des soldats et marins que lui-même avait alignés. Tout s'est passé comme s'il avait versé le sang français pour faire mieux apprécier ses services, pour obtenir la plus haute récompense. Combien d'hommes payèrent de leur vie la « politique » de Darlan ? Des milliers peut-être.

Cet homme a été assassiné le 24 décembre. Nous ne savons au juste quelle vengeance servit le bras qui l'a frappé. Vengeance des fanatiques de Vichy ou des amis de la liberté ? Les uns et les autres étaient également fondés à le tenir pour un traître ¹⁸⁴. Mais la bonne fortune

¹⁸³ Noguès déclare à Mr. William Stoneman (*Daily Telegraph*, 15 février 1943) qu'il arrêta la résistance après avoir fait constater par le général allemand, chef de la Commission de Désarmement au Maroc, l'épuisement de ses moyens. Il n'aurait donc pas reconnu l'autorité de Darlan tant que le combat continuait. Et de fait, au téléphone, il refusa d'accepter les ordres de Darlan : « N'est-ce pas un officier américain qui me parle ? Je n'en puis rien savoir. »

¹⁸⁴ Le jeune meurtrier, de père franc-maçon et de mère italienne, était royaliste. Mais les royalistes sont divisés. Et aucun interrogatoire poussé n'a précédé

légendaire de l'amiral n'a été qu'interrompue par le revolver qui l'abat-tit. D'une certaine manière, elle reprend outre--tombe. Les émissaires américains qui, depuis juin 1941, travaillèrent à préparer l'évolution vers les Nations Unies de Noguès, Boisson et d'autres moins haut placés, désappointés dans leurs calculs par la lâcheté de ces personnages, confondent volontiers la combinaison reposant sur l'action de Darlan qu'ils eurent à improviser, avec celle qu'ils montèrent de longue main et qui avorta. Ils prêtent donc à Darlan figure de chef dont le patriotisme latent ne fut jamais contestable et qui, même travaillant avec Hitler, n'attendait pour sauver le pays que l'instant propice, l'heureuse intersection de ses moyens et de la force montante anglo-américaine. Ce qui fut, moralement, une fuite vers les Alliés de [285] Darlan déconfit, (et peu importe à quelle date il eut conscience de sa déconfiture), nous est décrit comme un pas de charge.

Mais, pour l'accuser jusque dans son palais d'Alger, trônant sous la protection des États-Unis, il n'est pas besoin de rappeler son ralliement à Hitler inscrit dans les éphémérides de 41-42. Il n'y a même pas à évoquer les morts récents de Port-Lyautey, de Casablanca, d'Oran. Que compare seulement la flotte de Toulon abîmée le 27 novembre ! Sa parole est assez accablante. Darlan, en intelligence avec les Américains, dès le 8, a multiplié les appels à cette flotte. Il n'a pas été écouté. Il a raconté que son intervention arriva trop tard, le maréchal Pétain ayant pris le commandement, par malheur, le 10 au soir. Il trouble les dates. Il n'a pas attendu le 11 pour parler. Ses premiers messages sont partis avant que le vieillard n'ait assumé l'autorité militaire suprême. En réalité, le Darlan du 10 novembre 1942 s'est heurté au Darlan antérieur. En 1940, 1941, 1942, il avait disposé que les navires, pour échapper à une menace allemande imminente, seraient sabordés. Jamais il n'avait fermement prévu de circonstances où les navires n'auraient d'autre direction à suivre que celle des escadres anglaises, non pas pour les combattre, mais pour les rejoindre. En février 1942, il ramenait encore le *Dunkerque* à Toulon ! Prenant, à l'improviste, une résolution apparemment inattendue de tous, ses appels sont tombés dans le vide. On a raconté que du combustible n'était pas à portée en quantité suffisante. Mais si l'hypothèse de la reprise du combat contre l'Allemagne avait

l'exécution. Le comte de Paris arrivé à Alger, deux jours auparavant, pour revendiquer une place au « Conseil Impérial », dut regagner le Maroc espagnol.

été retenue, et pas trop lointainement, est-ce que la petite réserve requise n'eût pas été constituée, tout au moins pour un certain nombre d'unités ? Il n'était pas nécessaire aux bateaux de parcourir des milliers de milles pour être saufs. Les exhortations de Darlan, lancées d'Alger, à partir du 10, n'ont pas suscité de réponse parce que contredisant à toutes les instructions qui avaient émané de Darlan au cours de trente mois ¹⁸⁵. Et le massacre de la flotte française [286] démontre combien Darlan avait été sincère, à Berchtesgaden, en mai 1941, quand il offrait à Hitler ses services. Certes, il avait pu craindre que les Allemands ne le fissent avancer dans la collaboration jusqu'au point où sa personne deviendrait instrument superflu et il avait essayé de parer à leurs excès éventuels par des ordres de « sabordage ». Mais il ne s'était jamais sérieusement arrêté à la possibilité de remettre la marine en guerre contre les Nazis.

Nos amis américains disent : « Réjouissons-nous, malgré tout, que tant de cuirassés français reposent au fond de l'eau, qu'ils ne soient pas réunis aux armées de mer allemandes et italiennes ». Le beau résultat, en effet ! Le sort des Nazis est réglé au point que Darlan lui-même s'évade de la partie jouée avec l'Allemagne. La « zone libre » a disparu dont la sauvegarde avait justifié, aux yeux de Vichy, et la conclusion de l'armistice et l'acceptation des pires volontés allemandes. Cependant, l'escadre principale, refuge inviolable de la puissance française, n'a pas démarré. Si serrées avaient été les mesures prises en sens contraire par Darlan, si dévoyés étaient ses lieutenants ¹⁸⁶, que lui-même n'a pas été capable, pour servir un intérêt national sans pareil, de défaire le réseau. Sans doute aurait-il fallu qu'un Commando américain vînt, sur place, remplir les soutes et allumer les feux.

Cet homme avait peut-être contribué plus que tout autre à créer la magnifique marine de 1939-40, supérieure à ce que nous n'eûmes jamais sur l'eau depuis Colbert, en tout cas depuis 1850-60. Il était le

¹⁸⁵ Pour être assuré que le sabordage serait exécuté en temps voulu, il avait même envoyé un ordre supplémentaire disant en substance ceci : au jour de la crise, si je contremandais la mesure, vous présumeriez que je ne suis plus libre et vous ne m'obéiriez pas.

¹⁸⁶ Par exemple, l'amiral Michelier, à Casablanca. Il revenait de la Commission de Wiesbaden où il avait longtemps servi. Il était, paraît-il, animé contre les Nazis. Cependant, il obéit à Noguès plutôt qu'à Darlan. Il ne sacrifia pas seulement ses navires de guerre. Il fit saborder nombre de bateaux de commerce.

filleul de Georges Leygues, constamment ministre de la Marine entre 1917 et 1929. Le ministre et le chef de cabinet obtinrent du Parlement des crédits relativement énormes. Mais, de cette marine, Darlan a fait son outil personnel. Plus qu'à tout autre chef militaire, il lui était facile, en juin 1940, de former la seule décision conforme à la cause de l'indépendance française. Il n'avait à prendre conseil que de lui-même pour emmener ses bateaux. [287] Mais, dans la voie de la reddition, lui sont apparues des perspectives de promotion inouïes, sans égales du côté que le devoir indiquait. Un officier général qui l'a connu enseigne de vaisseau sur le contre-torpilleur *Chamois*, en 1907, le dépeint exerçant déjà l'influence politique au profit de ses chefs immédiats, de ses camarades, de l'officier que sa sœur avait épousé. Ce Gascon avait la politique dans les os. Si reculée que soit l'époque, il y est déjà chef de bande.

Ajoutons ces détails à ceux qui ont été donnés. En 1939, n'étant point parvenu à se faire nommer chef d'État-Major de la Défense Nationale, il essayait de se rabattre sur le titre prestigieux « d'Amiral de France » et d'entraîner Gamelin dans une démarche à deux auprès de Daladier. Maréchal de France Gamelin, Amiral de France Darlan : quelles statues faisant présager le temple de la victoire et ses portiques ! Pour la belle exaltation des soldats et des matelots, il n'était point excessif de relever une charge tombée en désuétude au XVII^e siècle. Gamelin eut le bon sens de se récuser. Darlan ne put s'intituler qu'Amiral de la Flotte. Mais, vice-président du Conseil, en 1941, il se hâta de faire coudre les sept étoiles sur sa manche. Il se décerna le maréchalat naval qu'il avait d'abord tenté de ramasser parmi les vieux accessoires du magasin monarchique. Et, cette intrigue de toute une vie, pour envoyer une escadre au feu contre l'existence même de la France, le 9 novembre, et pour assister, impuissant, à la transformation de Toulon en cimetière du matériel, le 27 ! Quel amiral perdit plus honteusement des batailles qu'il pouvait gagner ? Darlan est le Bazaine de la mer.

*
* *

Et le bilan des autres, dans la métropole, en présence du retour offensif anglo-américain ? Pas plus là qu'ailleurs, devant la quasi-certitude (ou, si l'on veut, la probabilité) de victoire alliée, aucun homme en poste de grande responsabilité n'a brisé avec la discipline du Maréchal. Même pas à la manière fourrée de Darlan. Pourtant, depuis l'été,

quelques collaborateurs, à même de voir [288] les choses d'assez près, en Allemagne, y avaient décelé des faiblesses internes et Pétain avait été informé. Que pouvait-on faire ? Sauver la flotte, expédier au-delà de la Méditerranée plusieurs milliers d'officiers, les réserves de vaillance et d'énergie patriotique dont l'armée de Vichy était plus abondamment pourvue que celle d'Afrique. Mais Anglais et Américains ne venant pas sur place donner l'élan, la résignation congénitale du Maréchal, et du Maréchal contrôlé par Laval, ne pouvait qu'avoir le dessus. Seulement au niveau des généraux de division et plus bas apparaît l'esprit de sacrifice et de révolte. Une fois de plus, saluons le général de Lattre de Tassigny et d'autres chefs animés de la même foi.

L'auguste statue de bois n'a pas remué dans sa niche de Vichy malgré les horreurs qui, depuis des mois, se suivent devant elle : ouvriers français violentés, embrigadés par Laval pour le compte des usines allemandes, avec le mensonge de la « relève des prisonniers »¹⁸⁷, Juifs de naissance étrangère transportés à l'autre bout de l'Europe dans des wagons à bestiaux, par mesure collective, Juifs français persécutés individuellement, au mépris de leur « statut » qui, pourtant, est déjà une persécution et, ce n'est pas nouveau, internements, exécutions de patriotes ou même de collaborateurs dont le zèle s'épuise. Pour se venger des suites que prend, en Afrique du Nord, l'évasion du général Giraud, les Allemands arrêtent, en zone libre, quiconque leur semble avoir l'étoffe d'un résistant ou même être capable d'agir éventuellement sur le courant populaire. Ils n'exigent pas seulement le licenciement de la petite armée de moins de cent mille soldats qui survécurent à l'armistice, son remplacement par une « milice » du choix de Laval, ils traquent les officiers soupçonnés de vouloir servir De Gaulle ou Giraud, et tout homme énergique est porté, d'office, dans la catégorie. Le maréchal acquiesce. Les Allemands font de la France une forteresse. [289] Les côtes se hérissent de batteries. Ils y dépensent les milliards accumulés à leur crédit dont ils ne purent trouver l'emploi. Ils élèvent le tribut quotidien de 300 à 500 millions. Le Maréchal ne bouge pas.

¹⁸⁷ Laval annonça dans son discours du 22 juin, l'accord relatif à la « relève » qu'il ne réussit à exécuter que par une pression devenant, graduellement, simple coercition. Le 11 juin, à une cérémonie de la Légion, Pétain s'identifia complètement avec Laval : « il a gagné toute ma confiance non seulement par ses paroles, mais par ses actes... » Fort de ce témoignage, Laval proclama peu après : « Je désire la victoire allemande. »

Si l'inertie de Pétain était tout à fait silencieuse, il serait possible de lui accorder le bénéfice d'une abdication implicite. Mais non, l'expression ne va pas. Le 19 novembre, il a délégué à Laval la signature des lois et décrets. À la radio, le même jour, il a enjoint à l'armée d'Afrique de repousser « l'invasion anglo-saxonne ». Aux messages qu'Hitler lui fit tenir, le 11 novembre et le 26, avant l'invasion de la zone libre et l'entrée à Toulon, le maréchal a répondu. Il a tout au moins tracé les lettres de son nom au bas de la page. Il s'est déclaré prêt à recevoir le général de Rundstedt, administrateur militaire de la France. En idiome teuton, maréchal signifiait : esclave préposé aux chevaux. Pétain a ramené le maréchalat à ses origines.

Elle était plus solide qu'on ne le pouvait croire la chaîne qui, attachée à la vieille tête, maintenait dans « l'ordre nouveau » officiers généraux et fonctionnaires. Mauvaise conscience des commis de Pétain, de Darlan et de Laval, appréhension que leur inspirent la France libérée et ses inquisitions. Il y a une discipline de l'enfer et, trop fréquemment, la discipline militaire lui a conféré quelque spécieuse respectabilité.

Qu'ils tentent, les Fossoyeurs, de s'installer dans la victoire des Anglais, des Américains et des Russes. La République renouvelée les traitera en hommes de mort. Leurs rabatteurs réclament l'oubli des torts et des injures. « Il y va de l'unité de la France ! Nous n'en finirions plus si nous nous mêlions de contrefaire le jugement dernier ! » Mais ce mot d'unité est le dernier à prononcer lorsque sont en cause des hommes comme ceux de Bordeaux et de Vichy, qui ont détruit l'unité.

On demande, en somme, qu'ils retrouvent leur place et leur influence dans la communauté de demain. Mais comment accorder les « circonstances atténuantes » à ceux qui firent bon marché de l'indépendance nationale ? S'imagine-t-on que, mêlés de nouveau à [190] la vie publique, ils réciteraient leur *mea culpa* et deviendraient irréprochables. Leur effort serait plutôt de présenter leur conduite antérieure sous une lumière favorable, d'enchaîner leurs actes futurs à leurs actes passés. Ils chercheraient leur revanche. Ils brouilleraient la claire vision d'un passé rempli de fautes et de crimes, sans quoi, pour notre peuple, il n'est pas de salut. Et comme leurs clientèles reprendraient de la cohésion ! Aussitôt qu'un Vichy N° 2 a paru surgir en Afrique, sous protection des Alliés, se sont agitées et ont retrouvé la voix des défroques humaines qui, devant les perspectives de défaite allemande, se

dégonflaient et se réduisaient à rien. Chautemps lui-même a osé parler ¹⁸⁸. Si la « clémence » faisait son chemin, Vichy ne se dissoudrait pas. D'une façon quelconque, il demeurerait l'un des pôles de la République. Les contre-révolutionnaires de 1940 ont approfondi le schisme de 1789. Avec les hommes de la défaite et de la dictature restant debout dans un coin du monde français, ce schisme renforcé deviendrait permanent.

Amnistie et réconciliation s'excluent. Si, dans l'état terrible de ses affaires, à la libération, le peuple français ne sent pas qu'un esprit nouveau anime le pouvoir, les divisions anciennes reprendront automatiquement, aggravées des divisions récentes. La seule chance de réunir la Nation, c'est de mettre en place des équipes parlant un langage qui n'ait pas déjà été entendu. N'espérons pas que l'unanimité se créera. Il y aura chez nous trop de victimes, trop de nouveaux pauvres, trop de rancœurs. Mais la plus grande mesure de ralliement sera obtenue par un personnel auquel ne pourront être imputés ni les tares de la Troisième République ni les actes abominables de Vichy. Et, pour ce qui est de Vichy, soulignons que le crime de ceux qui en furent dépasse de beaucoup celui des émigrés de 1790-94. Ceux-ci servaient une vieille France contredisant à la France révolutionnaire. Ils combattaient pour une France qui n'existait plus, mais ils ne concevaient pas que la France disparût. Leurs actes auraient pu conduire à la ruine de la [291] patrie et ils furent, à bon droit, accusés de trahison, mais leurs intentions s'égarèrent dans une chimère. Au contraire, l'idéologie de « l'ordre nouveau » n'était pas tendue vers une chimère. Il s'en est fallu de peu qu'elle ne se réalise. Tous ceux qui regrettent la France dite traditionnelle n'ont donc pas suivi Maurras dans l'acceptation. Beaucoup l'ont prouvé sous la Croix de Lorraine. Espérons que, plus nombreux encore, ils reconnaîtront le danger du schisme centenaire après avoir souffert du schisme contemporain. Mais ils s'écarteraient d'un régime ramené à la mollesse de la troisième république finissante, à l'universel pardon des injures.

II

¹⁸⁸ Le *Times Herald*, de Washington, a publié un article portant son nom, le 21 janvier 1943.

À la fin de cette étude, il n'est pas possible d'esquiver la question posée devant le monde. Faut-il interpréter comme accidentel ce qui est arrivé à la France ? Est-on contraint d'y lire sa décadence ? Cinq fois, en moins de six générations, le pays a été envahi et, quatre fois, la capitale est tombée aux mains de l'ennemi. Vu dans cette perspective, le désastre de 1940 ressemble à la rechute fatale du malade dont les forces se sont lentement retirées et qui, de crise en crise, ne s'est redressé que par un sursaut. La défaite militaire, si complète qu'elle soit, est mal superficielle si elle ne se répète pas. Mais quatre déroutes illimitées en moins d'un siècle et demi, n'est-ce pas le signe d'une faiblesse incurable ?

Passons sur la diminution de la puissance matérielle relative constatée depuis plus de cent ans. Le nombre annuel des naissances a diminué de 40 %. La population française représentait, en 1810, 15 % de l'euro-péenne et seulement 8 %, en 1930. L'économie a trop souvent été marquée de cette pusillanimité, de cette crainte d'accepter le risque appelée « malthusianisme » et, dans la transition de l'ère agricole à l'ère industrielle, notre pays n'a pas gardé son rang. Passons sur tout cela. Mais depuis 1918, des hommes ne sont-ils pas arrivés à s'imposer — on les voit à l'œuvre dans les tristes annales que nous essayons d'écrire — dont les pires sont des traîtres, dont les meilleurs le cèdent, de la tête et des épaules, [292] aux prédécesseurs qui eurent à répondre du salut de la Nation ? Autour des gouvernants, à quelle époque vit-on classes dirigeantes, société parisienne, d'horizon aussi fermé et, dans l'ensemble du pays, apathie aussi profonde devant la menace mortelle ? En moins de cent trente ans, les lois constitutionnelles ont été bouleversées huit fois, si ce n'est plus. Tous les régimes ont été mis à l'épreuve : empire absolu, monarchie constitutionnelle avec retours vers le despotisme, monarchie parlementaire, république quasiment socialiste, république réactionnaire dégénérant en dictature, empire autoritaire, empire libéral, gouvernement d'hôtel de Ville, à l'approche de l'envahisseur, avec la Commune dans sa traîne, république conservatrice, république radicale, république de Front Populaire et, sous le feu de l'ennemi, contre-révolution. L'ère révolutionnaire exclue, à ne considérer que le XIX^e siècle, nous trouvons des années, des mois, des semaines, des journées de guerre civile en 1815, en 1830-35, 1848, 1851, 1870, 1871. Derrière tous ces phénomènes, n'y a-t-il pas atonie croissante de ce qui, dans le

cœur des citoyens, est la sauvegarde de la communauté : esprit de sacrifice, résolution passionnée de ne pas laisser périr le grand héritage ?

Nous sommes à un tournant de l'histoire humaine où se dessine une nouvelle civilisation. Les institutions libérales déclinent : le mouvement est vers certaines formes de vie en commun qui ne se montrent pas encore nettement, mais qui différeront autant du legs de 1789 que celui-ci se distingua de la monarchie de droit divin, autant que la monarchie stabilisée et glorifiée trancha sur les tumultes sociaux, religieux et aristocratiques des XIV^e, XV^e et XVI^e siècles, autant que ces turbulences furent elles-mêmes en contraste avec le monde féodal et, plus loin, avec le petit univers racorni de Charlemagne. Quatre fois, en neuf cents ans, depuis le jour où Hugues Capet, le faible monarque, porteur de la « chape de Saint-Martin », allait et venait dans son petit royaume, entre Paris, Laon, Chartres et Orléans, la France a innové avant les autres, pour ce qui est de l'organisation gouvernementale et de [293] l'existence policée ¹⁸⁹. Et, sur le plan intellectuel, elle a, plus que tout

¹⁸⁹ « Si nous observons l'état de la civilisation européenne après la période carolingienne, nous voyons que presque toutes ses caractéristiques essentielles apparurent en France plus tôt qu'ailleurs et qu'en France elles trouvèrent aussi leur expression la plus parfaite. Cela s'applique à la vie religieuse aussi bien qu'à la vie politique. L'ordre de Cluny, l'ordre des Cisterciens et l'ordre des Prémontrés naquirent en France. L'ordre de la Chevalerie fut une création française et c'est en France que les Croisades trouvèrent leurs recrues les plus enthousiastes. C'est également en France qu'au commencement du XII^e siècle, l'art gothique sortit brusquement du sol et imposa au monde sa suprématie. Toutes ces coïncidences ne furent pas fortuites. Que tant de personnalités éminentes aient existé dans un seul pays, que le bassin de la Seine, depuis la fin du X^e siècle, ait été le lieu de tant de réussites et d'innovations : le fait prouve que doit y avoir existé, comme jadis dans l'Attique, un milieu particulièrement favorable aux manifestations de l'énergie humaine. Il est incontestable que les deux grandes forces opérant sur les ruines de l'Empire carolingien pour constituer une nouvelle Europe, le système monastique et le système féodal, ne furent nulle part aussi actives, aussi prédominantes que dans le nord de la France... L'ascendance de la civilisation française a, de loin, précédé l'ascendance de la monarchie française » (H. Pirenne, *Une Histoire de l'Europe*). Et l'historien belge de citer encore les « manières courtoises », le rôle incomparable de l'Université de Paris, tutrice de l'Université de Prague et, par elle, des universités allemandes, la propagation du latin scolastique dont Paris était le foyer et de la langue d'oïl. À propos de Saint-Louis (et de tout ce qu'il représente), de Louis XIV et de la Révolution de 1789, des observations analogues pourraient être faites.

autre, recueilli et fait fructifier l'apport gréco-latin, c'est-à-dire la nappe d'expérience humaine la plus large, la plus belle, la plus ennoblissante. Loin de nous l'idée de déprécier l'Italie de la Renaissance qui retrouva avant tous le sens de la vie antique. Mais, peut-être plus que ceux d'ailleurs, nos classiques sont dans l'hérédité des lettres anciennes. Au sortir du souterrain, la fontaine Aréthuse a, de préférence, fécondé notre sol.

Pour être égale à elle-même, notre patrie devrait donc, aujourd'hui, modeler plus que les autres l'âge nouveau. Or, elle a [294] mal réagi à l'occasion jusqu'en 1940, avant de succomber. Sommes-nous à la fin de l'histoire de France ? Avec son grand nom, notre pays réussira-t-il tout au plus à végéter ? Ressemblera-t-il à ces gentilshommes qui oublient peu à peu leurs armoiries et redeviennent des paysans ? Et ceux que nous appelons les « Fossoyeurs », loin d'être des initiateurs, n'ont-ils été que les exécutants d'une inéluctable nécessité ? Voilà ce qui peut être dit pour faire craindre que notre pays ne se relève pas.

*
* *

Même dans l'humiliation présente, le Français trouve à étayer son espoir invincible. Je ne marquerai qu'un petit nombre de points. Sur les courbes démographiques des statisticiens, sur leurs tables de naissance et de mortalité, il suffit d'embrasser le corps européen tout entier pour se sentir moins troublé. Le problème n'est point particulier à notre peuple. Multiplication des habitants de l'Europe de l'est et du sud-est, stagnation plus ou moins accentuée à l'Ouest et au Nord : telle est la

Sans doute, la contribution de la France aux libertés civiles et politiques a suivi celle de l'Angleterre. Un État centralisé et absolu ayant été créé de toutes pièces, à Westminster, par la conquête normande, toutes les forces d'affranchissement ont conjuré à le limiter, à lui imposer des contrats tandis que, dans la France capétienne, leur rôle était de soutenir le monarque contre les principautés quasiment indépendantes qui résistaient à l'érosion de l'ordre ancien. Mais la révolution de 1789 a donné expression universelle et combien dynamique à tout ce qui avait été, sur l'autre bord de la Manche, régularisation et définition de privilèges. La remarque n'est pas faite pour déprécier ce qu'a donné l'Angleterre. Il est même permis de dire que des libertés publiques acquises par des aristocrates sont plus solidement établies que fondées par des robins. Mais ne sont considérées ici que les répercussions sur les autres peuples. Notre révolution, exceptionnellement tumultueuse, l'a emporté sur les autres en force explosive et, comme disait Sainte-Beuve, en « vulgarisation égalitaire ».

tendance qui s'est accusée de décade en décade. La France partage la destinée de l'Occident. Et il n'est point insensé de penser que l'Occident, après les années d'angoisse, se reprendra à cet égard comme à tant d'autres. En ce qui concerne la France, nous ne sommes pas devant un signe spécifique de déclin.

De même, nos bouleversements du XIX^e siècle ne sont pas convainquants. Que l'on se reprenne seulement à parcourir la période qui s'étend de l'avènement de Charles IX à celui de Louis XIV. Ils paraîtront plutôt bénins. Chez nous, des gens s'écriaient déjà, il y a près de quatre siècles : « Plutôt l'Espagnol que le Huguenot ! » Les vicissitudes que traverse une Nation, le nombre et l'acharnement des Fossoyeurs, ne sont point, par eux-mêmes, symptômes de débilité. Que le redressement soit rapide et violent : la vigueur foncière ne saurait être mieux prouvée. On a pu soutenir que nous étions redevables de notre « grand siècle » aux neuf « guerres de religion », aux désordres des deux [295] régence, que ce qui s'y manifesta d'esprit public fut incomparablement trempé, qu'Henri IV, Richelieu, Mazarin, Louis XIV, en furent secondés dans leur œuvre. Contre la France contemporaine, la démonstration négative n'est pas faite.

*
* *

Arrêtons-nous à cette constatation. Un quart de siècle seulement s'est écoulé depuis que notre peuple prouva, sur les champs de bataille, qu'afin de rester indépendant, il acceptait le sacrifice illimité. En 1918, nul n'aurait dit sans provoquer la dérision que les Français n'étaient plus dignes de leur histoire, qu'ils étaient incapables de défendre leurs possessions, de tenir dans le monde leur rôle traditionnel. De l'énergie déployée par eux dans la lutte, Anglais et Américains gardaient une si vive impression qu'ils les crurent en passe de tyranniser l'Europe, de provoquer par leur dureté, par leurs exigences, le retour offensif des vaincus, qu'ils prirent position, et avec quel acharnement, contre un prétendu « impérialisme français ». Sans doute, ils relevaient que la France, pour ce qui était des ressources matérielles, n'était pas taillée à la mesure des plus grands empires et que la disproportion existant entre possibilités et desseins mettait l'Europe en péril. Mais ils disaient bien plus souvent que l'ambition française ne voulait pas connaître de bornes raisonnables, qu'elle était démesurée. Bref, ils nous prêtaient une grande pétulance. Ils dénonçaient en nous le contraire d'une force à la

veille de s'abandonner. Aujourd'hui, les mêmes gens allèguent que notre pays est « fatigué ». Faut-il donc penser que dans le laps d'une génération, le changement ait été aussi fondamental, qu'une France dont on redoutait l'expansion, il y a vingt ans, dont, voici peu d'années, en toute certitude, on escomptait encore la vitalité (au point de se décharger sur elle de presque tout l'effort militaire, de fonder la sécurité britannique et l'américaine sur la sienne), soit atteinte d'une consommation mortelle ? Très probablement, dans ses valeurs permanentes la communauté française de 1943 rejoint la [296] communauté française de 1918. La décadence d'un peuple millénaire ne s'accomplit pas en une génération. Les vieilles Nations, les vieux empires qui ont péri ne tombèrent pas aussi vite dans l'abîme. Si la guerre de 1940 n'avait pas été précédée de celle de 1914 et l'écroulement collectif d'aujourd'hui, de l'abnégation magnifique de la Marne et de Verdun, nos adversaires pourraient crier à la prescription de notre grande destinée. Mais l'héroïsme de 1914-18 ne peut être traité comme flamme montant et descendant sur des tisons qui se refroidissent.

*
* *

La thèse pessimiste, chère aux Fossoyeurs, est accréditée par le genre singulier de désastre militaire que nous avons subi. Le 10 mai 1940, la France était encore, aux yeux de tous, une force capable de tenir tête à la brutale Allemagne. Le 14 mai, le coup terrible lui avait été porté. À peine soutenait-elle, pendant un laps de temps fort bref, quelque apparence d'un relèvement de ses armes. Nous avons dit que Gamelin s'était écroulé après trois ou quatre jours de lutte. L'écroulement physique et moral du pays n'a pas pris plus d'un mois. Le *Blitzkrieg* napoléonien a parfois obtenu des résultats aussi rapides, mais, en 1940, la guerre visait à une destruction « totalitaire » que les hommes de 1805 et de 1806 ne concevaient même pas. Chute presque instantanée et conquête sans terme en surface et en profondeur : en cela notre défaite est unique. Ne nous étonnons pas que beaucoup s'exclament : la France n'était plus qu'une armure moyenâgeuse remplie d'étoupe. Au premier coup d'estoc, la mince enveloppe de fer a volé en éclats. Depuis longtemps il n'y avait plus de preux sous la cotte de mailles, derrière le bouclier. La puissance française n'a longtemps survécu, aux yeux du monde, que par une manière de supercherie. Et Charles Maurras d'intervenir avec une idée parallèle : la monarchie française n'a

jamais perdu que des batailles de Rosbach. Perdre des batailles de Sedan, c'est le propre des régimes venus de la Révolution, Empire ou République.

[297]

Contre Maurras, il suffit de dire qu'il n'a pas dépendu des deux généraux incapables dont 24 000 Prussiens dispersèrent les 43 000 soldats, que la France fût totalement ruinée en 1757. La différence avec les événements de notre temps ne tient pas à la plus grande sagesse stratégique ou politique des chefs, mais au simple fait que le concept de légitimité royale et de république chrétienne constituait des limites, que les royaumes n'étaient pas organisés pour risquer de grands enjeux. Les circonstances expliquent cet état de choses : rois, ministres et guerriers n'y sont pour rien. Cependant, il se trouve que la débandade de Rosbach rappelle par bien des traits ce que nous vîmes sur la Meuse. Tout fut réglé en moins d'une heure et demie par trente-huit escadrons de cavalerie chargeant « avec une incroyable vitesse ». Pour le reste, le roi Frédéric n'engagea que sept bataillons d'infanterie, chaque homme ne tirant que de cinq à quinze cartouches. Il ne compta que 550 tués ou blessés contre 7700 dans l'autre camp. Le barbon Maurras aurait pu mieux choisir sa bataille. Et la guerre de Sept Ans nous a coûté l'Inde et le Canada. La perte fut donc plus grande, plus irréparable, que celle découlant du premier Sedan.

Creusons au-dessous de cet argument superficiel : au point de vue militaire, la France n'est-elle plus la France ? Dans la première partie de ce livre, il a été démontré que la déroute était principalement imputable aux généraux. Attendons-nous à l'objection suivante : un peuple est solidaire de son élite, il a les généraux qu'il mérite. Soit ! Mais, s'il en est ainsi, le moindre regard jeté en arrière oblige à dire que le peuple français n'a pas volé les coups qui lui furent assez fréquemment administrés au cours des siècles. À sa tête, les chefs de guerre capables furent plus nombreux que les mauvais, mais ceux-ci ne lui ont pas manqué.

Notre tradition militaire est la plus ancienne de l'Europe. Probablement parce que le régime féodal s'est développé dans la France du Nord, plus tôt et plus vigoureusement qu'ailleurs. Un historien éminent va jusqu'à dire que les chevaliers, les soldats professionnels de l'époque, toujours à l'entraînement, y formaient [298] probablement le dixième de la population. Qu'on lise l'épopée des Normands et des

Angevins en Angleterre, en Sicile, dans l'Italie continentale, sur la rive orientale de l'Adriatique, en Hongrie, en Pologne, sans oublier les exploits de tant d'autres en Palestine, à Constantinople, en Grèce. L'éclat de nos armes, du XI^e au XIV^e siècle, n'a d'égal que dans les campagnes de la Révolution et de l'Empire et il fut plus durable. La chevalerie française n'en fit pas moins piteuse figure dans la guerre de Cent Ans. Au point d'avoir compté pour quelque chose, après Crécy et Poitiers, dans l'indignation et la révolte des paysans, dans la Jacquerie de 1358. Retenons que, même dans l'enfance combien énergique de notre royaume, la victoire nous a parfois désertés et, pour le XIV^e et le XV^e siècle, avec des effets terribles.

Plus près de nous, même inégalité des vertus militaires dans le temps. Avant le redressement qui culmina dans la victoire de 1918, nous endurent des stratèges auprès desquels le très infatué Gamelin est un modèle de prévoyance, d'esprit de méthode et de vigueur intellectuelle. Le lecteur n'a qu'à se reporter à l'ouvrage du général H. Bonnal, ancien commandant de l'École Supérieure de Guerre : « Le Haut Commandement français au début de chacune des guerres de 1859 et de 1870 ¹⁹⁰ » : il sera édifié. Enregistrons seulement que, dans l'été de 1857, envisageant déjà la guerre avec l'Autriche, Napoléon III réunit la Garde au camp de Châlons et, pour se faire la main, ordonna des manœuvres. « Ce furent, toute proportion gardée, des spectacles à l'instar des pièces militaires de l'ancien hippodrome... Le soir, maréchaux et généraux se réunissaient au quartier impérial et là, chose incroyable, mais absolument véridique, en présence du souverain, le maréchal Vaillant leur lisait le récit des batailles du Premier Empire dans l'ouvrage de M. Thiers ¹⁹¹... » Des leçons de la guerre napoléonienne que le grand homme n'avait pas codifiées et dont l'historien du Consulat et de l'Empire ne pouvait donner qu'un vague décalque [299] littéraire, l'État-Major français n'avait rien retenu de vivant. Dans les campagnes d'Algérie, les généraux s'étaient exercés à manier quelques milliers d'hommes, quelques centaines de chevaux. Leur science s'arrêtait là. Aussi, après Sadowa, les voyons-nous décontenancés par l'opération prussienne accomplie en sept jours. Ils n'en pourraient faire autant :

¹⁹⁰ Paris, Éditions de la Revue des Idées et Librairie militaire, R. Chapelot et Cie 1905.

¹⁹¹ Le maréchal Vaillant était ministre de la Guerre. Ventripotent, il ne pouvait monter qu'un cheval tenu au pas.

leurs succès de Magenta et de Solferino ne les aveuglent pas. Mais voici que, pour les reconforter, fusils « Chassepot » et premières mitrailleuses entrent en service. La puissance du feu de mousqueterie, la défensive tactique, le culte des « belles positions », à la mode du XVIII^e siècle et des tranchées-abris, compenseront tout ce qui leur manque, leur apporteront malgré tout la victoire. Ils le veulent croire.

Non, nul n'est autorisé à soutenir que la médiocrité du commandement français de 19-40 défie tout ce que l'on vit dans le passé. Jusqu'aux préoccupations politiques de Weygand et de Pétain qui peuvent être, en tout cas, rapprochées de celles de Bazaine ¹⁹².

L'ouvrage du maréchal von der Goltz, *Rosbach und Iena*, publié en 1883, met en évidence le mal du système français de 1940 : « Lorsque, dans une armée, les vieilles idées ont encore force de loi alors que les nouvelles commencent à se faire jour, sous une forme encore imprécise, la période de transformation qui en résulte est une crise des plus dangereuses. » Cette phrase s'applique à la Prusse de Frédéric-Guillaume III. La victoire d'Austerlitz, explique l'auteur, provoqua chez les jeunes officiers prussiens un courant réformateur. Il vint se briser contre la routine des vieux généraux.

La funeste aventure est bien vieille, on le voit. Au sujet de la « décadence » militaire de la France, rien de plus pertinent que [300] ceci ne peut être avancé. Napoléon III et ses lieutenants vainquirent l'armée autrichienne, en juin 1859, nonobstant leur incompétence, parce qu'ils furent hardis envers et contre tout, parce qu'ils pouvaient encore déchaîner la « *furia francese* » de Fornoue, capable de tenir n'importe quelle gageure. Le maréchal de Moltke, commentant la campagne d'Italie dans un livre publié en 1862, le note exactement ¹⁹³ : « Bien que les

¹⁹² Nous ne voulons pas dire que des occasions de victoire comme celles dont Bazaine aurait pu s'emparer, le 16 août 1870, à Rézonville, passèrent à la portée de Weygand. Mais Bazaine, commandant d'armée, rêva d'une régence impériale. De cette façon, les chefs de 1940, hantés de contre-révolution, lui sont apparentés. Bazaine, enfermé dans Metz, mentit effrontément. À en croire ses dépêches, il ne pensait qu'à se frayer un chemin au-dehors. Le général de Mac Mahon reçut de Napoléon III l'ordre de l'aider à se dégager et une nouvelle armée française fut perdue. Mensonges dissimulant telle ou telle faiblesse, tel calcul inavouable : nous les avons donc connus avant 1940.

¹⁹³ Il n'y a pas à s'étonner que les chefs militaires allemands aient suivi la campagne de 1859 avec une attention passionnée. Ils prévoyaient déjà leurs

troupes fussent éparpillées et que beaucoup d'hommes eussent perdu de vue leur drapeau, chaque combattant était animé du désir de prendre une part active au combat. La décision fut obtenue par la ténacité du fantassin français, bon marcheur, indépendant et libre dans son action individuelle. » Et le prince Frédéric-Charles de Prusse, écrivant en 1861 : « Personne dans l'armée française n'était capable de relever les fautes de tactique commises par le haut commandement. La confiance des troupes dans leurs chefs resta inébranlable, quoi qu'ils fissent, et, en campagne, l'audace des uns, l'entrain endiablé des autres, rachetèrent bien des erreurs. » Mais les états-majors eux-mêmes entraient dans la lutte comme dans un bal. « Silence, Messieurs, et puis retirez ces fleurs ! » crie le général Regnaud de Saint-Jean d'Angély, le matin de Magenta, sur le pont de San Martino, à ses officiers « fleuris des pieds à la tête par les femmes italiennes et causant bruyamment. » Du même ton, une demi-heure auparavant, le général de Mac Mahon a rabroué les siens : « Voyons, Messieurs, du sérieux !... Entendez-vous le canon ¹⁹⁴ ! » Quelle distance entre le monde français de 1859 et celui que nous avons connu ! Tant pour les chefs que pour les soldats, là est le changement. Mais les officiers de 1859 n'avaient cessé de guerroyer contre les Arabes depuis un quart de siècle et les soldats servaient sept années : selon l'expression latine, les armes ne leur pesaient pas plus que des bras et des mains. Ils étaient de cette famille militaire que le général de [301] Gaule voulait précisément reconstituer, en 1934, par son armée professionnelle ¹⁹⁵. Le service obligatoire exclut toute sélection : il ne peut produire les groupes homogènes où la « *furia* » trouve son climat. Et ne méconnaissons pas le sentiment d'impuissance causé par un matériel, par une tactique de l'ennemi déclassant les nôtres. Contre eux, les vastes sacrifices humains de Verdun dont l'ancienne génération avait transmis l'épouvante, devaient sembler inutiles. La

guerres contre l'Autriche et contre la France. Ces deux états leur fournissaient un champ d'expérience avant l'action.

¹⁹⁴ Germain Bapst, *Le Maréchal Canrobert*, cité par Bonnal.

¹⁹⁵ Émile Durkheim dans son livre sur le *Suicide*, publié au commencement du siècle, souligne, si j'ai bonne mémoire, que les sous-officiers libérés, après de longues années de caserne, fournissent le contingent le plus fort. Retranchés de leur régiment, ils ne s'intègrent que péniblement dans la communauté. Telle était la force du lien régimentaire aujourd'hui détruit.

décadence militaire fondamentale de la France n'est pas une donnée fondamentale que l'on soit obligé d'accepter.

*
* *

Peut-on dire que soixante-dix années de suffrage universel aient eu raison de la Nation française et l'aient livrée aux entreprises de l'étranger ? En France, la démocratie est-elle synonyme de déchéance nationale ? Il est bien sûr que le peuple français ne se détachera pas, quoiqu'il puisse arriver dans l'avenir proche, du modèle de gouvernement qui, en tout état de cause, survivra dans ce que l'on appelle l'« Occident ». Dire que les vices de la démocratie française donnent une explication satisfaisante de ce qui est arrivé à notre pays, ce serait donc reconnaître que la France ne se relèvera pas, qu'elle périra comme la merveilleuse Athènes.

Ernest Renan, dans sa *Réforme Intellectuelle et Morale*, publiée en 1871, au lendemain du traité de Francfort, pour exposer la genèse de notre infortune, s'est prononcé très fortement. Le parti républicain, a-t-il dit, ne sera pas assez puissant pour fonder le régime de son choix. À supposer qu'il l'établisse, contre vents et marées, ce régime n'aura ni armée ni diplomatie. Et si, d'aventure, les choses s'orientaient de telle façon que l'état républicain, rompant en cela avec les principes de 1789, intervînt dans les contrats privés, se mêlât de régler les relations [302] industrielles et commerciales, sa ruine ne serait que plus rapide, car, « aucun système socialiste ne s'est présenté jusqu'ici avec les apparences de la possibilité. » Et de prêcher le retour aux hiérarchies traditionnelles, aux anciennes élites, d'apercevoir le salut dans une monarchie libérale sachant faire ingurgiter par la masse la dose d'inégalité politique et sociale que postule une nécessaire division du travail.

L'expérience que nous avons faite de la République donne tort à Renan. Suffrage universel et Parlement ont été longtemps compatibles, chez nous, avec une diplomatie experte, et l'armée de 1914-18 s'est formée sous les lois populaires. La compétence sans bornes de l'État est phénomène universel. Quant à la dislocation de l'instrument militaire qui suivit la victoire de 1918 et aux mauvais préparatifs de 1935-1940, ceux qui lisent notre étude ne pourront incriminer principalement la démocratie. L'élite militaire a failli à son devoir, une élite militaire recrutée au feu, vingt-cinq ans plus tôt, mais fossilisée, tout au moins

dans ses grands chefs. Le tort des ministres et parlementaires français ne fut pas de s'ingérer dans le domaine du commandement et d'y faire sentir leur hostilité ou humeur brouillonne. Pour ainsi dire, tous les crédits demandés au titre de la Défense Nationale ont été votés et le procureur général, au procès de Riom, dut le consigner dans son réquisitoire. La faute fut plutôt de s'abstenir, de se récuser, de témoigner d'un respect par trop grand envers le commandement établi, envers les « étoiles » fixes. La même sévérité doit être montrée aux autres élites françaises, de création ancienne ou nouvelle. Aucune d'elles n'a rempli sa place. Ni la financière, ni l'économique, ni l'industrielle, ni l'académique, ni celle des hommes de loi (nous pensons au Conseil d'État, aux préfets contre-révolutionnaires que Vichy y a recrutés), ni cette élite plus diffuse qui s'appelle société parisienne et détermine, pour une grande part, l'atmosphère morale du gouvernement, à défaut de celle du pays. Seules, dans l'ensemble, l'élite religieuse, choisie, encouragée par un grand pape, et l'élite universitaire n'ont pas démerité.

[303]

On alléguera que l'élite parlementaire, sortie des urnes électorales, étrangère aux examens et concours, au jeu des relations mondaines, aux privilèges de la naissance, n'a pas mieux valu. Et je ne défendrai, certes, ni les Chambres de 1920-1940, dont tant d'exemplaires monstrueux encombrant les pages de ce livre, ni les mœurs de la démocratie française : empiètements désordonnés des sénateurs et députés sur le domaine propre de l'exécutif, cabinets ministériels et services administratifs, « république des camarades », vulgarité repoussante des habitudes. Nous avons côtoyé de trop près la caricature platonicienne de la cité libre : « Est-ce que chacun n'a pas licence d'y faire ce qui lui plaît ? » Mais l'élite parlementaire n'a pas été pire que les autres ¹⁹⁶.

¹⁹⁶ L'affaire Oustric et l'affaire Stavisky ont implanté la croyance à la corruption généralisée des parlementaires. Dans les deux Chambres, une trentaine de gredins pouvaient être comptés et ils étaient connus de tous. Il y a plus d'un demi-siècle, la C^{ie} de Panama est supposée avoir « récompensé » les votes de 104 parlementaires. Dans l'intervalle, les « consciences vénales » n'ont pas augmenté en nombre. S'il y eut changement, ce fut plutôt dans l'autre sens. Mais l'administration s'était dégradée et l'esprit de facilité avait tout pénétré. Analysant l'esprit de facilité en démocratie, Platon dans sa *République* (VIII, 11) est bien près de décrire l'affaire Stavisky.

Contrairement à la prédiction de Renan, on ne peut prétendre que Démos ait toujours été dans son tort, que les oligarques de toute profession et origine aient eu raison contre lui. Dans la période que nous avons étudiée, la culpabilité de la masse est moindre que celle du petit nombre. Et encore faut-il dire à la décharge de celle-là qu'elle se fût mieux conduite, elle et ses représentants directs, si de plus sages avis lui avaient été donnés par des hommes dont la fonction sociale est de débrouiller les grandes questions nationales, si, dans les deux Chambres, ces hommes n'avaient favorisé la fortune des plus vils. Pourquoi cet affolement des élites ? Pourquoi la stérilité soudaine, par exemple, de cette bourgeoisie libérale qui avait donné à la République tant de bons serviteurs, pourquoi cette basse qualité des hommes de gouvernement après la mort de Clemenceau et de Poincaré ? Une seule réponse se présente. La rencontre de la République et du socialisme a détraqué, d'un bout à l'autre de la communauté, la section possédante et dans ses parties anciennes [304] et dans ses parties récentes. Le recrutement du personnel politique a été affecté. Des hommes qui, normalement, devaient être des forces de gouvernement se sont rejetés vers les partis extrêmes. Ils ont été perdus pour le bien de la Nation. Ils n'ont pas cherché à disputer à d'autres la conduite des électeurs. Ils se sont repliés sur les conceptions, sur les intérêts les plus étroits, sur les moyens d'influence extérieurs au Parlement. L'idée de service public était donc atteinte dans les esprits mêmes où elle devait avoir sa forteresse. Concluons que la France fut trahie par ses classes prétendument conservatrices plutôt que par le mécanisme démocratique. Et c'est un autre motif de ne pas croire à la décadence de notre pays. Des élites manquant à leur tâche et appelant renouvellement : cela n'a rien de singulier dans la vie des peuples.

*
* *

Pour la France libérée, le problème sera moins d'innover dans les lois constitutionnelles (bien qu'elles ne puissent être laissées telles quelles) que de préparer des élites en rupture avec celles où les Fossoyeurs ont pullulé. Et cette entreprise est beaucoup plus ardue que l'autre. Elle demande, pour s'accomplir, autre chose que de l'encre et du papier. C'est-à-dire une part de chance et de hasard qui ne peut être supprimée, une sorte de travail de la nature qu'il serait futile de prévoir, à moins que l'on ne recoure à la dictature d'un parti. Eckermann a

rapporté cette phrase de Goethe après Iéna : « Le mal universel et le sentiment général de la honte avaient, comme un démon, saisi la Nation. » Le peuple français sera-t-il possédé de ce démon ? Il n'en faudra pas moins pour le délivrer de ses mauvais plis et de ses travers. Lors de la pacification surgiront les mêmes problèmes qu'en 1918, mais infiniment plus graves et des solutions possibles, il y a vingt-cinq ans, ne le seront plus. Pourtant, si notre réussite n'est pas meilleure, le pays achèvera de se perdre dans les luttes civiles.

L'édifice français, l'édifice séculaire est renversé. L'invasion [305] allemande consolidée, ce serait l'asservissement à perte de vue dans le temps. Mais l'invasion allemande rentrant dans son lit n'aura fait qu'œuvre révolutionnaire. Elle aura déplacé les conditions humaines et les idées. Ne nous leurrions pas sur la perte subie et à subir. Du moins, le démon vengeur travaillera-t-il plus à l'aise dans les décombres. S'il ne se déchaînait point, si le peuple français, sous prétexte de concorde, de conciliation, revenait à ses mœurs d'avant le raz de marée, d'autres désastres s'ajouteraient dans la paix à ceux de la guerre. Nous devons souhaiter aujourd'hui une brisure aussi nette que celle de 1789. Et pour cette raison, le jour de la libération, la fiction d'une continuité légale avec la République disparue n'aura pas à être cherchée. Ranimer les Assemblées, les autorités centrales ou départementales qui s'avilirent bien avant le 10 juillet 1940, ne fût-ce qu'afin d'obtenir une transition, ce serait, pour le peuple, retourner à son vomissement.

Qui n'aurait le cœur serré devant le bouleversement de son coin de société ? Mais les regrets individuels comptent peu auprès de la rédemption de la patrie. En tant qu'elle se distinguait par une certaine complexion morale, la bourgeoisie est condamnée. Condamnée avec son incurie, son manque d'application, son lâche mandarinat fabriqué dans les examens et les concours qui, en tout état de cause, ne donnèrent pas de prime au caractère, mais, dégénéralant en mauvaise cooptation, exclurent souvent, amortirent, abâtardirent presque toujours les hommes ayant de la fierté et de la force. À ces lignes, beaucoup crieront au communisme. Et les Fossoyeurs leur ont depuis longtemps donné le signal. Mais nous ne pensons pas que tout esprit d'entreprise ait, sur notre sol, plus de chance d'être enfermé dans un camp de concentration qu'en Angleterre, aux États-Unis, en Hollande, en Belgique. Nous appelons de nos vœux, un nouveau tempérament de la France, une société conduite par des motifs qui ne soient pas principalement celui du lucre

et, avant tout, par le dévouement au bien de l'État. Les pays qui viennent d'être cités passeront par des transformations analogues. Que notre nef vogue [306] de conserve avec la leur. Bolchévisme mis à part, il va de soi que la reconstruction russe des quinze dernières années est un précédent qui ne peut plus être omis.

Pour apaiser notre inquiétude devant l'inconnu politique et social placé devant nous, il n'est que de considérer les quarante générations de Français d'où nous sommes sortis. On s'est habitué à dire : les deux France. La France formée dans la Révolution et la France royale. Mais, à la vérité, la France d'avant 1789 se subdivise en trois ou quatre, fort distinctes, non comptée l'immatérielle république des écrivains et des artistes, au-dessus des commotions. De l'une de ces France à l'autre, il y eut passage brusque ou graduel, violent ou presque insensible, depuis que la civilisation dut repartir de la terre nue, après la dilapidation de l'héritage romain. L'immobilité absolue dont ont rêvé nos contemporains n'a jamais existé sinon, à l'origine, dans la misère.

Pendant trois ou quatre siècles, à partir du sixième, l'idée même du gain s'effaça de la mémoire des hommes. Plus de manufactures, plus d'échanges, plus de cités. Il ne restait qu'à vivre du sol. Point de monnaie. C'est pour cela que les terres allouées aux chevaliers ne furent qu'une solde. Dans cet abaissement de l'humanité se sont formés les sentiments sur lesquels nous avons vécu jusqu'ici : la fidélité, la piété, l'honneur, avec des nuances auxquelles l'âme antique n'avait pas été éveillée. Plus tard est venue la vénération du roi, l'apport de Saint Louis, c'est-à-dire l'attachement au pouvoir central et, plus tard encore, à la Renaissance, les premières formes du capitalisme, la poursuite des grands profits et le goût d'une liberté élargie débordant les libertés particulières et restreintes pratiquées jusque là, l'affranchissement de la pensée. C'est le dosage toujours changeant de ces éléments qui, pour chaque époque, a créé le tempérament de notre peuple. Ne serait-il pas dans l'ordre de son histoire qu'après l'épreuve sans nom, un nouveau dosage se précipitât, qu'une cinquième ou sixième France apparût et sans que rien fût broyé à la façon des fascistes ou des communistes ? Qu'elle est diverse, quelle est riche la substance de la France, considérée dans le [307] type toujours changeant de chacune de ses classes sociales ! La divine matrice est-elle desséchée ? S'est-elle épuisée en un millénaire ?

III

La France sera sauvée par la victoire de l'Angleterre, des États-Unis, de la Russie. Notre ferme intention est de la « restaurer dans son indépendance et sa grandeur » a écrit Mr. W. Churchill au général De Gaulle, le 7 août 1940. Plus précises sont les promesses du gouvernement de Washington, tant à la France Combattante qu'au pouvoir de Vichy : maintien de l'intégrité territoriale, restauration de la souveraineté ¹⁹⁷. La France, arrachée par les Alliés à l'ennemi commun, sera donc rétablie dans ses possessions et dans son rang.

Mais les Français se tromperaient gravement s'ils se reposaient quîètement sur ces assurances généreuses. Ils ne rentreront pas dans leur bien, au matériel et au moral, comme l'héritier qui résiste aux revendications contraires par ministère d'huissier. Les vainqueurs — et ce ne sera que justice — auront à se persuader que la France est de taille à réparer sa fortune, à redevenir un allié utile, qu'aux titres de propriété dont restitution lui sera faite, elle joindra bientôt, par son propre travail, cet autre instrument, le premier de tous quoi qu'on en dise, et le seul durable : la force de défendre son bien et même de le reprendre à la main étrangère qui s'abattra sur lui. Que la France soit incapable de voler de ses propres ailes au-delà d'une brève période de transition, qu'elle prétende s'attarder sous la protection des deux grandes puissances occidentales, qu'elle ne récupère pas très vite sa personnalité historique : elle sera déchue sans retour.

Il ne serait pas prudent de concevoir les années qui suivront l'armistice comme nécessairement exemptes de chocs et de contre-chocs. Nous voulons croire à la durée de la paix édifiée à l'issue des batailles actuelles. Instruits par l'infortune, ceux qui en [308] seront les architectes et gardiens ne répéteraient pas, si des amateurs de coups de force leur jetaient le gant, la défaillance de 1935-36. Ils ont appris qu'à aucune défaillance de ce genre ne résisteraient les textes, les règlements les plus judicieux. Et sans doute se familiariseront-ils avec l'idée de l'expédition préventive. Puissent-ils être de grands pacificateurs ! Mais les probabilités ne sont pas non plus qu'un continent européen, aux

¹⁹⁷ Déclaration de Mr. Sumner Welles, au nom du gouvernement des États-Unis du 2 mars 1942 et la lettre à M. Henry Haye du 13 avril.

formes arrêtées et précises, émergera très vite du tremblement universel, que les relations des états qui le composeront seront montées, du jour au lendemain, comme pièce d'horlogerie. La terre restera longtemps « mouillée et molle du déluge ». Elle ne durcira que lentement dans le moule qu'on lui aura assigné. Des accidents seront possibles. Les trois grandes puissances organisatrices, extérieures du reste à ce cercle de glaise et d'argile, et le régiment du dehors, à moins d'une occupation de vingt ans, ne pourront les prévenir que dans la mesure où leur concorde ne sera pas troublée. Beaucoup d'empirisme se mêlera forcément à l'application des « Chartes » énoncées *ex cathedra*.

En Angleterre, s'accuse quelque tendance à constituer, dans le système général de l'Europe, une sorte de fédération occidentale où la France aurait son rôle. Notre pays n'assistera à la Conférence de la Paix (si une conférence de la paix est tenue) qu'à une table secondaire. Alors, il mesurera ce qu'il en coûte d'avoir des Pétain et des Laval. Mais, presque immédiatement, ses services seront recherchés et il importera essentiellement à son avenir qu'il soit à même de les rendre. Les Alliés de 1815 appelèrent Louis XVIII dans leurs Conseils, trois années après Waterloo. Pour une France régénérée, le délai devrait être encore moins long. Et ici nous sommes contraints d'émettre un regret.

Plus de trois mois se sont écoulés depuis qu'Américains et Anglais, débarquant en Afrique du Nord, ont libéré une première fraction du sol français : cependant, la République n'y a pas été rétablie, les effets du coup d'État de juillet 1940 n'y ont été qu'atténués et aucun gouvernement provisoire n'est autorisé à interpréter le sentiment et l'intérêt français parmi les Nations [309] Unies. La Pologne et la Tchéco-Slovaquie (pour ne citer que des pays n'ayant pas de dynastie) ont été traitées avec moins de rigueur. Dans leur cas, nul n'a craint de préjuger indûment la volonté nationale. Pourtant, en ce qui concerne la France, présumer que résistance à l'Allemand et « Gaullisme » ¹⁹⁸ ne font qu'un, estimer que les institutions républicaines sont le fait normal et le régime vichyssois l'exceptionnel, renvoyer à des élections générales la correction de l'erreur, si erreur il pouvait y avoir, ne serait pas téméraire. La témérité est plutôt de ne déranger les « Fossoyeurs » ni à Alger, ni à Rabat, ni à

¹⁹⁸ Témoignage de René Massigli, ambassadeur de France, qui n'est arrivé à Londres qu'en février 1943 : « Pour le peuple français, toute résistance s'appelle de Gaulle. C'est un fait concret. » (*Déclaration à la presse* du 5 février.)

Dakar. La nécessité militaire est invoquée. Mettons que, pour ramener l'Afrique dans la guerre, il soit plus nuisible qu'utile de mettre en branle le patriotisme français sous des hommes ne l'ayant jamais outragé, à cause des intérêts de personnes qui seraient atteints, du mécontentement local qui se manifesterait. Il n'en reste pas moins que le mouvement dont nous attendons le redressement de la Nation est ajourné indéfiniment et, à l'intérieur de la métropole, découragé. Ne devrait-il pas être lancé aussitôt que possible ? Il est mauvais que toutes les Nations Unies orientent le peuple français vers nous ne savons quel marché de liquidation avec ceux qui l'ont livré. La cause de la régénération française subit un premier échec. Espérons que la divagation est éphémère.

La France ne se présentera pas devant ses libérateurs, le jour du règlement, portant cilice, couverte de cendres et récitant les psaumes de la pénitence. Un tel attirail ne saurait aller avec la fierté nationale qu'appelle toute reconstruction heureuse. « Vous aviez la Manche, vous aviez l'Atlantique pour vous couvrir et nous n'avions que la Meuse. » Ce discours sera tenu aux Anglais et aux Américains. Nul ne pourra m'accuser d'avoir dissimulé de pénibles vérités. Dans le passé, je n'ai jamais conçu que notre Nation ne se joigne pas à l'Angleterre et aux États-Unis. Comment ne les rejoindrait-elle pas quand elle leur devra le salut, quand la convergence [310] des intérêts vitaux aura été démontrée avec une évidence écrasante ? Je souhaite que cette fédération occidentale, déjà mentionnée imite d'aussi près que possible l'Acte d'Union rédigé à l'instant du plus grand malheur. Mais, cela dit, la France n'a pas eu le monopole des Fossoyeurs, bien que, chez les autres, ils aient été plus insensés que pervers. Toutes les responsabilités ne sont pas sur elle. L'Angleterre et l'Amérique ont leur part.

Ne faisaient-ils pas travail de Fossoyeurs ceux qui voulurent ignorer si longtemps que la puissance militaire française était la garantie de leur domaine, de leur civilisation, ceux qui, pendant quinze ans, s'employèrent à la diminuer ? Ils finirent par persuader les Français que c'était une grande folie que de vouloir être sages tout seuls. Combien de fois Mr. Winston Churchill a-t-il dit aux imprudentes Communes, entre 1932 et 1934 : « Vous vous en prenez à l'armée française. Malheur à nous si jamais elle succombe ! » Que d'hommes de paix voulurent démolir à coups de marteau le bouclier qui les protégeait ! Quand cette pièce centrale fut brisée, ils ont pu évaluer ce qui tombait avec elle. Le monde entier s'est embrasé. Pour remplacer l'armée française, l'entrée

dans la lutte de la Russie et des États-Unis n'a pas été de trop. N'est-il pas choquant que l'Angleterre ait attendu jusqu'à la fin de 1936 pour stipuler une garantie de frontières écourtée, inadéquate à la menace déjà très visible ?

Ne creusaient-ils pas des tombeaux, ceux qui, en 1918, traînèrent la France dans un traité de paix ne correspondant en rien aux données de l'expérience européenne et dont ni un seul homme d'État français ni un seul diplomate de qualité n'attendirent rien de bon ?

Que demandait la France après avoir, plus que tout autre, perdu de sa substance sur les champs de bataille ? L'annexion rhénane directe ou camouflée était d'opportunité contestable, je le reconnais. Mais, fondamentalement, la France réclamait de l'Angleterre le lien qui fut concédé pour vingt ans à la Russie soviétique par Mr. Winston Churchill, en mai 1942. Et sa réclamation rhénane n'était guère qu'un moyen de pression. La France se heurta à une [311] fin de non-recevoir parce que son aspiration contredisait au Covenant de Mr. Wilson. Quand il fit droit à la requête russe, quand il subordonna l'éventuel système général de sécurité à la solidarité particulière de deux grands États, le Cabinet britannique, ayant fait le tour de ses illusions, a reconnu implicitement que la France n'avait pas été traitée équitablement, qu'elle avait été frustrée. Je n'ai pas à chercher dans le passé des excuses pour le crime dénoncé tout au long de ce livre : l'abandon de l'alliance britannique en juin 1940, la répudiation de l'amitié américaine ininterrompue depuis cent soixante ans. Mais ce serait manquer à ma patrie que de ne point dire à nos sauveurs anglais et américains sans que gratitude et affection en fussent touchées : rappelez-vous qu'en 1919 vous avez répudié l'allié français.

[312]

[313]

LES FOSSOYEURS.

Tome II. PÉTAIN

ANNEXES

[Retour à la table des matières](#)

cf. Tome 2 page 18-20.

Instruction personnelle et secrète N° 26 225 du 24 mars 1918. (Expédiée, tout permet de le croire, l'heure n'est pas indiquée, le 24 mars vers 20 h.)

« 1. Renseignements sur l'ennemi

- a. Après avoir rejeté les 3^{ème} et 5^{ème} armées britanniques sur la ligne Fampoux (est d'Arras), Bapaume, Péronne et la ligne Somme, canal Crozat dans les journées des 22 et 23 mars et forcé le passage à Tergnier et Ham, dans la soirée du 22 ou dans la nuit, l'ennemi a franchi la rivière à Béthencourt, le 24, dans la matinée.

Au nord, il a atteint Cléry-sur-Somme, Combles, dépassant la crête de Rancourt, Saily-Saillisel.

D'autre part, notre troisième armée a engagé ses éléments débarqués dans un combat très dur sur le front Channy, Commenchon, Neuville-en-Beine, Villeselve et à l'ouest.

Au sud de l'Oise, notre situation n'a pas varié. Notre artillerie postée sur cette rive tient sous son feu la vallée et les pentes au nord du Chauny.

b. L'ennemi semble avoir pour but :

Groupe d'armées du Kronprinz de Bavière :

De séparer la 3^{ème} armée britannique de la 5^{ème} dans la région au nord de Péronne et de rabattre vers le nord la partie principale des armées britanniques ;

Groupe d'armées du Kronprinz impérial :

De crever la droite de la 5^{ème} armée britannique et de s'ouvrir ainsi la direction d'Amiens et de Beauvais.

[314]

2. Intention du général commandant en chef :

Avant tout, maintenir solide l'armature de l'ensemble des armées françaises, en particulier ne pas laisser couper le G. A. R. (groupe des armées de réserve) du reste de nos forces. Ensuite, si possible, conserver la liaison avec les forces britanniques.

Conduire la bataille en conséquence.

3. Mission du G.A.R.

Le G. A. R. contiendra l'ennemi en appuyant la droite de la 3^{ème} armée à l'Oise et en se repliant, s'il est nécessaire, sur la ligne générale Noyon, Porquericourt, Lagny, Roye, qui deviendra sa ligne de résistance.

La 1^{ère} armée, suivant les circonstances et la situation de ses débarquements :

- a. Ou prolongera la gauche de la 3^{ème} armée, pour la relier à la droite britannique si celle-ci continue à tenir.
- b. Ou renforcera et étayera la 3^{ème} armée soit en occupant à l'avance des positions de repli, soit en contre-attaquant.

La cavalerie, portée sur la gauche de notre dispositif, éclairera et couvrira la gauche du G. A. R. (mission principale) en cherchant à maintenir la liaison avec la droite britannique (mission subsidiaire).

4. MISSION DU G.A.N. (groupe armées du nord).

Le G. A. N. tiendra à tout prix la ligne de l'Ailette jusqu'à Manicamp, puis au sud-ouest de l'Oise, en maintenant dans tous les cas sa liaison avec le G. A. R.

Pétain »

(Ce document n'a pas été inséré dans le recueil des ordres de l'armée française, 1914-18, 14 volumes publiés vers 1920 par l'état-major général de Pétain.)

[315]

Lettre du général Foch à M. Georges Clemenceau, ministre de la Guerre et président du Conseil.

« Paris 24 mars 1918

Au point où en sont les affaires sur le front franco-britannique on peut dire :

1°. L'offensive ennemie paraît devoir être arrêtée dans la partie sud que traverse le canal Crozat, de Tergnier à Péronne.

2°. Plus au Nord, le terrain offre peu d'obstacles naturels jusqu'à Arras.

Dans cette région, par suite, la reprise de l'offensive allemande peut se développer avec des succès tactiques faciles, et viser à des résultats stratégiques de très grande importance comme l'interdiction du chemin de fer et de la route d'Amiens à Doullens et St Pol et, d'autre part, la conquête de notre région houillère Neux-les-Mines, Bruay, Béthune.

C'est, par suite, dans cette région que se jouera le sort de la coalition, pour le moment.

À ces dangers, on doit et on peut parer :

- a. par une défense pied à pied du terrain de la région envisagée ;
- b. cette condition semble pouvoir être réalisée tout d'abord par les forces britanniques encore disponibles, à la condition qu'elles soient promptement disposées et actionnées dans ce sens et que l'on soit exactement fixé sur leur valeur ;
- c. quelle que soit d'ailleurs la valeur de ces forces, leur infériorité numérique vis-à-vis de la masse allemande exige la constitution immédiate d'une masse française disposée en réserve dans la région nord-est d'Amiens, en vue de parer à tout imprévu et, au besoin, de contre-attaquer l'offensive allemande.

De ce qui précède, il résulte que deux régions apparaissent bien distinctes :

Celle du sud de la Somme, vers Péronne, peu menacée et facile à défendre ;

[316]

Celle du nord de Péronne, pleine de menaces, et où semble se jouer aujourd'hui la partie.

La défense de cette région exige la dépense complète des disponibilités britanniques et une dépense complémentaire importante de forces françaises.

D'où la nécessité de prévoir et d'organiser dans la région Péronne Arras, une action commune, éclairée et ordonnée.

On demande en conséquence :

Que le général en chef français soit orienté dans cette direction et reçoive sans retard les instructions qui s'imposent, que, de même, le maréchal Haig soit invité à organiser sa résistance dans le sens indiqué ci-dessus et à la réaliser jusqu'au moment où pourra se développer l'intervention française, après avoir fait connaître, sans tarder, sa situation et ses disponibilités, que l'organe directeur de la guerre, après avoir donné sa direction, veille à leur exécution.

Sans cela, on risque d'avoir, du côté de la coalition, une bataille à conséquences graves, insuffisamment préparée, insuffisamment montée, insuffisamment conduite.

– Fin du Tome Second –